TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 565 — 32 PAGES — JEUDI 18 JANVIER 1979

Les quatre puissances occidentales vont élaborer un programme d'aide à la Turquie

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Giscard d'Estaing à Bucarest

La France entend marquer son intérêt « pour la personnalité nationale de la Roumanie »

M. Giscard d'Estaing commencera jeudi 18 janvier, à Bucarest, une visite officielle qui se prolongera jusqu'à samedi. Ce voyage, qui illustre l'amitié traditionnelle des deux peuples, manifeste, a déclaré M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, « l'intérêt de la France pour la personnalité nationale de la Roumanie et le rôle que joue ce pays en faveur de la détente ».

Il sera question naturellement de la détente en Europe (et plus particulièrement des suites de l'accord d'Helsinki, de l'Afrique, où la Roumanie est hostile aux zones d'influence, et des conflits actuels au Proche-Orient et en Asie.

Il n'existe aucun contentieux franco-roumain, à l'exception des entraves mises par Bucarest à un certain nombre de mariages mixtes et à la réunion de familles. Le président de la République française souhaite vivement le règlement de ces cas.

Avant la visite de M. Giscard d'Estaing, la Roumanie a donné une nouvelle preuve de son indépendance en se déclarant prête à négocier avec la Communauté européenne un accord sur les commerce des produits industriels. Depuis plusieurs années, indique notre correspondant Philippe Lemaître, le Comecon et la Communauté se querellent à propos de la nature des relations à établir entre eux. Le Comecon veut un accord réglant globalement les relations commerciales des pays membres de cette organisation avec l'Europe de l'Ouest. La Communauté, elle, estime que ces rapports doivent faire l'objet d'accords signés par la C.E.E. avec chacun des pays de l'Est, et la Roumanie abonde dans son sens. La Commission européenne vient de demander aux gouvernements de la Communauté de l'autoriser à ouvrir ces négociations avec Bucarest.

(Lire page 6 l'article de notre envoyée spéciale AMBER BOUSOGLOU.)

Une volonté commune

Les « visites d'Etat » sont d'abord destinées à affirmer une commune volonté d'entente. Celle que commencera jeudi 18 janvier M. Giscard d'Estaing en Roumanie marquera avec insistance ce qui rapproche les deux pays. Après le voyage du général de Gaulle en mai 1968, c'est la seconde fois qu'un président de la République française se rend en visite officielle à Bucarest. Cette répétition montre l'importance que le gouvernement français attache à ses relations avec la Roumanie. En Europe de l'Est, la Pologne seule, avec bien entendu l'U.R.S.S., a eu droit à une telle marque d'intérêt.

Il ne faut pas, en revanche, donner trop de signification au moment choisi pour cette visite. Les déplacements officiels des chefs d'Etat sont organisés plusieurs mois à l'avance, et celui-ci n'a pas évidemment été programmé pour appuyer M. Ceausescu dans ses démêlés actuels avec M. Brejnev.

Il demeure que, outre des liens historiques et culturels évidents, ce qui séduit le gouvernement français (et beaucoup d'autres) dans la politique roumaine, c'est son intransigeante indépendance. Certes, le régime de Bucarest est un des plus rigides du monde communiste, mais nul ne doute de l'attachement de M. Ceausescu à ce qu'il considère comme les intérêts supérieurs de son pays.

Parmi les membres du pacte de Varsovie et du Comecon, la Roumanie a été jusqu'à présent la seule à s'émanciper à ce point de la tutelle soviétique. Si la Pologne et la Hongrie prennent quelques libertés avec l'orthodoxie économique et desserrent quelque peu le carcan culturel, elles restent strictement alignées sur la politique étrangère du Kremlin.

Au contraire, depuis que M. Maurer, alors chef du gouvernement de Bucarest, a pratiqué la première « ouverture » communiste à l'Ouest en venant à Paris en juillet 1964 — deux ans avant le voyage du général de Gaulle en U.R.S.S. — la Roumanie a multiplié les manifestations d'indépendance

Seule dans le « camp soviétique », la Roumanie a gardé des relations diplomatiques avec Israël ; elle a ouvertement approuvé les négociations égypto-israéliennes et chaleureusement reçu MM. Sadate et Begin en 1977 ; elle a appuyé à l'ONU des propositions françaises sur le désarmement qui n'étaient pas appréciées à Moscou ; elle a notamment voté pour le contrôle international des armements par satellites et marqué son intérêt pour une conférence du désarmement en Europe « de l'Atlantique à l'Oural »...

En 1978, M. Ceausescu s'est rendu à Washington et à Pékin et reçu M. Hua Guofeng à Bucarest. La Roumanie se prépare à négocier avec la Commission européenne un accord sur le commerce des produits industriels. L'ouverture chinoise a, de toute évidence, fortifié son audace. Après l'intervention du Vietnam, allié des Soviétiques, au Cambodge prochinois et la condamnation de cette opération par les autorités de Bucarest, on a mieux compris pourquoi, à Moscou en novembre, le président roumain avait refusé avec une telle intransigeance de prendre de nouveaux engagements militaires au sein du pacte de Varsovie.

Le général de Gaulle appréciait une politique qui tend, comme le dit le porte-parole de l'Elysée, « à substituer à la confrontation des blocs un dialogue direct et franc entre les Etats ». Estimant qu'elle ne peut réussir que dans la détente, il ne souhaitait pas qu'elle prenne l'allure d'un défi au Kremlin. M. Giscard d'Estaing, qui rencontrera prochainement M. Brejnev, est sans doute du même avis.

Expectative en Iran

M. Bakhtiar met en garde les « fauteurs de troubles »

Le chah d'Iran, qui est arrivé mardi 16 janvier dans l'après-midi à Assouan (Haute-Egypte), a été chaleureusement accueilli par le président Sadate et ovationné par la population. Le souverain devrait rester à Assouan quarante-huit heures, avant de gagner les Etats-Unis.

A Téhéran, après les manifestations de joie populaire de mardi, le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, a lancé, mardi après-midi, par radio, un message dans lequel il a indiqué qu'il avait « donné l'ordre à l'armée d'arrêter les fauteurs de troubles qui seront déférés devant les tribunaux et jugés selon la loi ». Le premier ministre avait déclaré, dans la matinée, que l'Iran ne serait plus le « gendarme du Golfe » et souligné que « ceux qui étaient contre l'armée étaient contre le pays ». Il avait d'autre part annoncé que « cent membres de la Savak (police politique) passeraient bientôt en jugement ». Le gouverneur militaire de Téhéran a fait savoir que « toute agitation serait durement réprimée ».

La hiérarchie chiite a diffusé mardi soir les appels au calme des ayatollahs Khomeiny et Taleghani à la population iranienne. Un nouveau mot d'ordre de manifestation, vendredi 19 janvier, a toutefois été lancé par l'ayatollah Khomeiny.

Les Etats-Unis souhaitent que le gouvernement de M. Bakhtiar puisse se maintenir au pouvoir, mais doutent qu'il y parvienne.

Les timides espoirs de M. Carter

De notre correspondant

Washington. — La seule réaction officielle américaine au départ du chah a été une déclaration de M. Carter diffusée mardi 16 janvier par la chaîne de télévision N.B.C. Bien que cet entretien ait été enregistré à la Maison Blanche samedi, le ton était tout à fait de circonstance. Le président a indiqué clairement que les Etats-Unis ont tourné la page sur le passé et se préparent à traiter avec un Iran sans le chah. Après avoir rappelé que ce pays s'est gouverné lui-même « *pendant deux mille trois cents ans* », M. Carter a ajouté : « *Un changement à la tête du gouvernement ou même un changement — que nous espérons léger — dans la forme de ce gouvernement ne signifie pas que l'Iran n'existe plus (...). Nous espérons que lorsque l'Iran aura traversé tous les changements en cours, il restera parmi nos amis, libre de toute domination extérieure, que ce soit de la part de l'Union soviétique, de la nôtre ou de tou tautre pays et qu'il sera un facteur de stabilité.* » Le président a été relativement optimiste à propos de l'attitude de Moscou, indiquant que les dirigeants du Kremlin, selon lui, « *désirent eux aussi, fondamentalement, un Iran stable* ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — VISIBILITÉ NULLE

Un chah en Egypte, un ayatollah en banlieue de Paris, un premier ministre et un conseil de régence dans le no man's land, un conseil de la révolution islamique dans l'ombre, une armée dans la coulisse, une économie dans le gouffre, les Etats-Unis dans le trou du souffleur, l'Union soviétique à la frontière, le pétrole dans le sous-sol et tout un peuple dans le tourbillon : telle est aujourd'hui la terre d'Iran, prise entre le vide du pouvoir et l'imbrication des contre-pouvoirs.

Et si le départ du souverain clarifie l'immédiat, il n'éclaire pas pour autant l'avenir, car les observateurs qui se sont penchés sur le petit pavillon de Neauphle-le-Château, prochainement disponible, n'y ont trouvé qu'un point d'interrogation respecté, laconique et sybillin, campant entre verdict et prière.

BERNARD CHAPUIS.

La conjoncture et l'emploi

• CHOMAGE : la situation ne s'améliore pas
• ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : une reprise s'amorce

La situation de l'emploi ne s'améliore pas. En décembre, le nombre des demandeurs d'emploi n'a pratiquement pas varié alors qu'il avait fléchi en décembre 1977. Le nombre des chômeurs secourus (y compris les pré-retraités) enregistrés par l'INEDIC est, de son côté, passé de 693 842 en novembre à 714 612 en décembre (+ 2,9 %) et 581 697 un an auparavant (+ 22,8 %).

Pourtant des signes d'une reprise de l'activité semblent se dessiner en France. En novembre, l'indice mensuel de la production industrielle (base 100 en 1970) a atteint 130 contre 128 en novembre. Les enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise font également apparaître une nette amélioration du climat des affaires.

En décembre, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites n'aurait diminué que de 3 000 environ, soit — 0,26 %, alors qu'à la même époque, fin 1977, la baisse était de l'ordre de 30 000 (— 2,7 %). Cette stabilité du chômage — qui se traduit après correction des variations saisonnières par une augmentation — est d'autant plus inquiétante que les offres d'emploi non satisfaites sont, elles aussi, en diminution, passant en dessous de la barre des 60 000.

Parallèlement, le chômage secouru (y compris les préretraites), enregistré par l'UNEDIC, a augmenté : 714 612 au lieu de 693 842 (+ 2,9 %) et 581 697 un an auparavant (+ 22,8 %). Le nombre des allocataires de moins de soixante ans s'est accru, lui, de 3,59 % en un mois : 571 138, dont 176 274 bénéficiaires de l'ASA (allocation supplémentaire d'attente égale à 90 % du salaire) au lieu de 551 339 dont 173 078 ASA en novembre, et de 472 528 il y a un an (+ 20,8 %). Quant au nombre de préretraités, il est passé de 142 503 en novembre, à 143 474 en décembre.

Des propositions sur la réduction de la durée du travail

Pour remédier partiellement au chômage, et surtout pour améliorer les conditions de travail, le ministère du travail envisage de faciliter la création de la cinquième équipe dans les entreprises où est appliqué le travail posté de nuit (3×8). « *Le gouvernement n'a pas encore pris position*, a déclaré mardi 16 janvier M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. *Mais, personnellement, je suis d'accord avec l'analyse de M. Edmond Maire en faveur de la cinquième équipe. Il me semble que le travail posté ne deviendra acceptable que lorsqu'il y aura une cinquième équipe, la semaine de travail étant ramenée à 35 heures et non pas à 33,5 heures comme des calculs trop mécaniques le font croire.* » M. Stoléru estime d'autre part que la mise en place de la cinquième équipe sera « *créatrice d'emplois : sans doute 25 000 à 35 000, selon les estimations* ». Le secrétaire d'Etat, qui a engagé des études sur le coût de cette mesure en concertation avec des représentants de fédérations patronales, a indiqué que dans certains cas ce coût pourrait être inférieur à 15 % de la masse salariale. Quoi qu'il en soit, a poursuivi M. Stoléru, « *ce coût doit être partagé entre les salariés, l'entreprise et l'Etat, voire la Communauté européenne, et des propositions gouvernementales seront faites prochainement* », la mise en place de la cinquième équipe restant cependant du domaine de la négociation. En outre, les pouvoirs publics devraient également présenter des propositions sur la réduction de la durée du travail, par exemple l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés aux quelque deux millions cinq cent mille salariés qui occupent des emplois pénibles.

Bien que l'évolution du chômage semble démentir le phénomène, il faut pourtant bien constater que la situation économique s'améliore en France. En novembre, la production industrielle a atteint son plus haut niveau si l'on excepte le résultat exceptionnel — et d'ailleurs peu significatif — d'avril.

(Lire la suite page 29.)

Qui provoque qui ?

par ANDRÉ FONTAINE

Un mot est en train de revenir de plus en plus fréquemment dans le jargon que l'on appelle par euphémisme « diplomatique » : provocation. Russes et Vietnamiens ne sont pas les seuls à l'employer : « *Pourquoi provoquer l'ours russe ?* », aurait dit M. Helmut Schmidt à la Guadeloupe, selon James Reston, au président Carter.

On comprendrait qu'il ait posé la question : comment, en effet, un homme comme M. Zbigniew Brzezinski, qui a enseigné pendant quinze ans la kremlinologie à l'université Columbia avant de mettre sa pugnacité au service de la Maison Blanche, aurait-il pu imaginer que les Soviétiques, déjà fortement agacés par la collaboration de plus en plus poussée de la Chine avec le Japon et les Etats-Unis, ne trouveraient pas dans ses écarts de langage des raisons supplémentaires de s'inquiéter ? Ce ne peut être par inadvertance que, au cours de son voyage à Pékin, « Zbig » a employé le vocabulaire de ses hôtes pour dénoncer les « *menées de l'ours polaire* ». De même, lorsque, le 20 décembre dernier, devant la Foreign Policy Association, il a évoqué, sans la nommer, la manière dont l'U.R.S.S. « *pourrait bien mettre à profit* » le « *chaos* » résultant de la « *fragmentation des fragiles structures politiques et sociales* » à la faveur de la « *crise qui s'étend tout au long de l'arc que dessinent les rivages de l'océan Indien* », ne pouvait-il ignorer que, s'il y a bel et bien « *intervention soviétique* » (et cubaine, et est-allemande, et sud-yéménite) en Ethiopie, ce sont les Américains et non les Russes qui se sont jusqu'à présent — ô combien ! — mêlés des affaires d'Iran.

(Lire la suite page 6.)

LE DÉPART DE M. JEAN MAHEU DE LA DIRECTION DE LA MUSIQUE

Le conseil des ministres devait décider, ce mercredi 17 janvier, le remplacement de M. Jean Maheu par M. Jacques Charpentier comme directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture et de la communication.

Lire page 17 l'article de Jacques Lonchampt « Quatre ans de politique musicale ».

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE AIGRAIN

Exploiter le stock des connaissances

Le développement et les applications de la recherche scientifique étaient à l'ordre du jour du conseil des ministres de ce mercredi 17 janvier. Sur proposition de M. André Giraud, ministre de l'industrie, qui devait faire une communication sur la recherche appliquée et la technologie industrielle, le gouvernement devait arrêter un certain nombre de mesures destinées à favoriser l'innovation dans les entreprises, notamment en facilitant l'accès aux aides de l'Etat, en assurant une « veille technologique » et en augmentant la diffusion de l'information scientifique et technique.

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, devait, d'autre part, présenter le bilan de son action et des propositions résultant des études qu'il a fait entreprendre sur l'emploi scientifique, sur le « pilotage » des organismes de recherche, et sur la mobilisation du potentiel de recherche au service des besoins de la nation. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Aigrain expose ses vues sur ces problèmes et insiste, notamment, sur la nécessité d'exploiter les acquis de la recherche.

(Lire page 11.)

Le Monde

idées

VIEILLIR

Les camps de vieillards en France

par MARC LOSSON (*)

DEPUIS trois années, j'exerce la profession (douloureuse) de directeur de maison de retraite. Depuis trois années, j'observe, je crie en silence, j'accumule des choses à dire, à hurler, tant il y a violence, génocide dans le processus social d'enfermement des vieux en hospice ou maison de retraite. J'ai besoin de témoigner de mon expérience, petite expérience « au ras du sol », expérience du quotidien : depuis trois années, je passe plus de dix heures par jour avec des vieux, hébergés involontaires en maison de retraite, dix heures par jour, cela fait environ dix mille heures d'observation, de petites joies, de peines, de chocs affectifs irréparables, de grande peur, dix mille heures depuis trois années pour tenter, de façon illusoire, de grignoter la solitude totale qui enveloppe, de façon inexorable, l'univers clos de la maison de retraite. Je gère, avec une lucidité angoissée, les fins de vie défaillante, celles que plus personne ne veut assumer, dans son petit environnement quotidien.

Je voudrais tout d'abord parler de la politique d'humanisation : les déclarations officielles, les investissements sociaux entrepris ont tendance à éclipser la réalité. L'hospice existe toujours en France, même avec ses boxes de plâtre, avec le rotin et le tricot, même quand il change d'étiquette pour devenir une maison de cure médicale, sortie de la corbeille, sans imagination, de la technocratie gérontologique. L'hospice demeure ce qu'il est, de par sa nature même, un camp de vieux, un camp de la mort à petit feu, le camp de concentration de la vieillesse.

Il y a rassemblement, entassement démentiel de vies, comme dans tous les camps. Rassemblement insupportable dans l'attente d'une évacuation définitive au compte-gouttes. Directeur-animateur d'une structure d'hébergement de petite dimension (80 lits) j'ai tenté en vain de donner une âme (animer) à une maison-ghetto. Seule l'ivresse de l'activisme « animatif » permet de subsister, de faire semblant. J'ai acquis la conviction que l'on ne peut faire un travail social positif dans de telles structures d'hébergement. La concentration excessive des âges est un obstacle total. Or, il faut noter que toutes les grandes villes de France construisent des établissement pour « semi-valides » de 100 à 140 lits, que les petites communes s'équipent en structures d'hébergement tout aussi ségrégatives : la prolifération inquiétante des foyers-logements en est une illustration.

Non seulement l'hospice est un lieu d'entassement de vies, mais, comme tous les camps, c'est un lieu de torture, de torture propre, normalisée, aseptisée, silencieuse. Le mot torture va certainement choquer beaucoup de gens. Mais il faut savoir ce qu'est la vie d'une personne à l'hospice, l'état de solitude totale dans laquelle se trouve cette personne. Installé (parqué) dans un dortoir de lits à ridelles ou dans un box de 10 mètres carrés, avec une petite valise et une armoire cadenassée pour tout passé, le vieux de l'hospice n'a plus rien à attendre de personne, il ne recevra plus rien sinon des soins attentifs, des sobriquets de pépé ou de mémé, des tisanes et des goûters sucrés. L'horizon s'arrête là... à chacun son océan. Le paquet mort-vivant est sur les rails, il ne gênera plus personne à l'extérieur de l'institution. Les professionnels de la vieillesse rendent un immense service au pays en assurant une évacuation hygiénique, efficace de la grande vieillesse en mal de vivre dans le quotidien hyper-industrialisé et urbanisé.

L'hospice rappelle le camp de concentration pour une troisième raison : depuis 1946, des dizaines de milliers de vieilles personnes sont mortes, ravagées de solitude, dans les hospices des portes de nos villes, des milliers encore vont mourir dans ces conditions cette année et les années à venir. Les Français le savent-ils, veulent-ils le savoir ?

Effectivement, ce n'est pas croyable. La majorité des Français ignorent confortablement la condition de vie des vieux à l'hospice. Le peu de gens qui connaissent parfaitement cette situation se taisent. Parmi eux, on trouve d'abord les parents des vieux « placés ». Ils se taisent, effarés vraisemblablement de ce qu'ils voient, mais trop contents d'avoir trouvé une place pour leur vieux parent. Les vrais coupables sont les détenteurs du pouvoir gérontologique, ceux qui informent la nation, travaillent depuis des années au maintien des structures en place, ceux qui ont le pouvoir d'« humaniser » à petite dose, à coup de faux-semblants.

Il faut savoir que les quatre cinquièmes des entrants en maison de retraite sont « placés » par un membre de leur famille, un ami, un voisin, une assistante sociale. Ce sont donc habituellement des adultes actifs qui choisissent de mettre en « conserve » une vieille personne, devenue socialement gênante pour son propre entourage. « *Elle ne peut plus rester seule...* », disent-ils.

En fait, cette personne n'était pas seule, elle vivait dans un environnement qui la rejette le plus souvent inconsciemment, ou par facilité, ou par lâcheté. Qui ne connaît l'ampleur des demandes d'admission ? Je reçois en moyenne mille demandes d'admission par an pour une structure de quatre-vingts lits. Trois demandes par jour.

A certaines périodes de l'année, le nombre de demandes journalières peut atteindre une proportion inimaginable (avant les vacances d'été et avant l'hiver). Chacune de ces demandes concerne effectivement une situation sociale insoluble. Le « *nous ne pouvons pas faire autrement* » est l'argument essentiel avancé par les enfants ou les petits-enfants des vieux placés. Il veut dire : compte tenu d'une situation professionnelle, familiale, de logement donnée, nous sommes dans l'impossibilité totale de prendre en charge notre vieux parent. Et c'est vrai dans la plupart des cas.

La maison de retraite, tout comme l'hospice, est un choix imposé aux vieilles personnes, choix dont l'efficacité économique n'est plus à démontrer, un choix de plus en plus généralisé au niveau des comportements des ménages français, qui ont préféré, à titre d'exemple, des mètres carrés d'habitation réservés à la voiture automobile plutôt que de consacrer quelques mètres carrés de logement pour une chambre à un vieux parent. C'est un choix de société.

La croissance économique, que nous avons souhaitée et pour laquelle nous œuvrons exclut totalement les vieux, en raison de la mobilité sociale extrême, de la vitesse sociale de plus en plus grande et de la concentration excessive des espaces et des temps quotidiens. Vivre avec de très vieilles personnes, intégrées « corps et âme » à nos pratiques quotidiennes, remettrait en question de façon fondamentale nos choix collectifs. La prolifération des camps de vieux nous permet de ne pas remettre en cause ces choix.

Tant mieux, mais attention, un adulte actif d'aujourd'hui deviendra peut-être aussi un jour une vieille personne, il subira la même mise à l'écart. Puisse-t-il, pendant ses loisirs d'actif, visiter quelques maisons de retraite pour savoir où son bateau de vie ira s'échouer inexorablement.

(*) Directeur de maison de retraite.

Sommes-nous devenus vieux ?

par MICHEL CALONI (*)

AU cours de stages de préparation à la retraite que j'anime, je *constate* que le *besoin de sécurité* est une demande constante et de plus en plus forte des participants. A cela rien de bien étonnant, car cette demande de sécurité, tant *matérielle* que morale, *est un trait dominant* de l'avance en âge. Ce qui me paraît beaucoup plus inquiétant pour *l'avenir de notre pays*, c'est que cette sécurité est *maintenant* une demande de plus en plus fréquente de la part des jeunes générations. Celle-ci n'est, qu'on le veuille ou ne condamne-t-elle pas à court terme *notre société* ?

La vie, vivre, est un risque *permanent*. Le *premier et le plus* important n'est-il pas de perdre la vie ? Celle-ci n'est, qu'on le veuille ou non, qu'un moment d'existence temporaire *entre deux états* d'inexistence. Seules nous survivent nos créations, qu'elles soient biologiques (enfants) *ou matérielles* (œuvres littéraires, *artistiques*, *scientifiques* ou sociales). L'apanage de la vraie jeunesse est d'ignorer le risque, ou pour le moins de le *négliger* ou de le *minimiser*, tant *elle* est avide de vivre, de connaître, d'apprendre, de réussir l'impossible, et, portée par la passion de sa « *folle juvénilité* », de déplacer les *montagnes* de l'« *establishment* » faites d'indifférence aux idées nouvelles, de routine et de conformisme. Les jeunes risquent tout, dit-on, mais en fait souvent *rien d'autre* — et c'est déjà énorme — que leurs ambitions, leurs idées, leurs espoirs, leur idéal, bref ce qui constitue leur vitalité, la quête de la réussite, de la gloire, du bonheur.

Un risque quotidien

En échange de *leur* volonté d'être, de vivre et de vaincre, ils ne demandent rien d'autre que la liberté d'agir et la reconnaissance du droit à l'échec, du droit à l'erreur. Mais de nos jours, ces derniers ne sont plus de mise, et ceux qui y croient encore sont de moins en moins nombreux. La vie est un risque quotidien que *notre société*, donc ceux qui la composent, *refuse* de plus en plus, et elle demande aux *pouvoirs* publics d'assurer la plus grande sécurité possible pour tous. Cela aboutit à la *création* de *contraintes* personnelles qui sont la contrepartie obligatoire de la disparition partielle de certains risques.

Pour éliminer le risque, pour obtenir la sécurité, on demande à l'Etat-providence de *devenir* un Etat-*nounou*, un Etat-*protecteur*, un Etat assurances-tous-risques. Pour *répondre* à cette demande, l'Etat-nounou *nous prend en charge : il nous surveille*, nous gronde, nous *punit*, nous soigne, nous protège contre les autres (en théorie) et contre nous-*mêmes*, nous *nourrit même* en cas de besoin. En contrepartie, l'Etat-assurances-tous-risques nous interdit tout, ou presque tout, comme aux *petits enfants que nous* sommes encore *peut-être*, ou comme aux vieillards que nous sommes déjà devenus. L'Etat-protecteur, véritable mère abusive trop heureuse de garder *ses* petits sous son autorité, nous *oblige* à boucler nos ceintures, à ne pas fumer dans les lieux publics, à conduire lentement, à nous vacciner, à *porter un casque* en moto ou sur les chantiers, à choisir entre boire ou conduire, à ne pas trop nous chauffer (attention, pas plus *de 20 degrés !*), à cotiser à la « *Sécurité* » *sociale*, aux caisses de retraites, à l'assurance-chômage, j'en passe, faute de place.

Démissionnaires

Il *fait* de nous des *assistés sociaux*, et ce à notre demande, tels des majeurs incapables mis sous curatelle, pour *ne pas dire* des *mineurs mis* sous *tutelle*. A *refuser* le risque, nous sommes devenus démissionnaires de notre propre conduite de vie, *de* nos *responsabilités*. Pour une fausse sécurité d'Etat, nous avons renoncé à une bonne partie de nos libertés et de nos revenus. Pour ne pas effrayer ces pauvres « petits » que *nous* sommes devenus, on nous cache, par exemple, le véritable prix que nous payons pour notre sécurité, ne serait-ce que par le biais des cotisations dites patronales ou par les impôts indirects. Contre l'absence de risques, nous avons droit à une vie aseptisée, monotone, uniforme, insipide, planifiée, purifiée, du style « métro, boulot, dodo », sans peine *mais* sans joie, sans initiative, sans échec mais sans victoire, à l'abri du besoin mais aussi de la réussite et de l'épanouissement personnel.

De *plus* en plus jeunes, nous préférons aux *risques* inhérents d'une vie exaltante et pleine de promesses et de dangers, une sécurité rassurante mais aussi stérilisante et débilitante. Entre la fougue et l'inconscience de la vraie jeunesse, celle du cœur *qui* ne compte *ni* ne calcule, et la sagesse sécurisante et conservatrice des anciens, nous choisissons de plus en plus tôt cette deuxième voie. C'est dommage pour ceux qui ont encore le goût du *risque* et qui ne peuvent guère, dans le dédale des interdictions et des règlements, le développer, mais conforme à l'évolution de notre société. Celle-ci a été jeune, *elle* a *eu* son heure de gloire à l'âge adulte, elle connaît de nos jours le bonheur d'une retraite conformiste, bourgeoise et conservatrice, peu exaltante, certes, mais *pleine* de sécurités chèrement payées.

Sommes-nous tous devenus vieux ? A *mon* avis, *oui*, et bien au-delà de ce que les démographes nous enseignent.

(*) Docteur en médecine, attaché à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil.

Un système anachronique

par CHRISTIAN COMEMALE (*)

C'EST à une réforme d'ensemble des structures de la retraite qu'il faut procéder. Pour la C.G.T., la retraite se présente fondamentalement sous deux aspects intimement liés : le droit de cesser une activité professionnelle dans des conditions de santé, de dignité et de satisfaction des besoins conformes à une existence créatrice et garanties par un niveau de pension à la mesure des richesses créées et des cotisations versées pendant plusieurs décennies, d'une part ; d'autre part, le droit à développer et à garantir, pour une existence de retraite qui soit une « nouvelle vie » et pas une « mort sociale », comme tel était le mot d'ordre des deux journées d'étude confédérales sur la retraite, organisées par la C.G.T. les 28 et 29 septembre 1978 en commun avec son union confédérale des retraités, qui représente trois cent dix mille adhérents à ce jour.

Ce sont ces bases, pour une réelle qualité de la vie pendant l'activité salariée, qui préparent de fait, au fil des années de privations, de contraintes, d'inquiétudes comme des acquis, des libérations et des joies, les conditions de la retraite. « *La retraite à soixante ans, avec 75 % du salaire garanti* » n'est que l'expression des garanties matérielles indispensables pour y parvenir.

Nous sommes loin de la « retraite-guillotine », des « revendications bassement nourricières » dont les propositions de la C.G.T. sont affublées pour essayer d'en polluer le mûrissement et l'éclosion.

Nous sommes loin aussi de la retraite forcée comme moyen de réduire le chômage croissant : la réalité suffit à souligner partout que les mises à la retraite se traduisent par des suppressions d'emplois et non leur renouvellement.

Est-ce réaliste ? Est-ce compatible avec la crise économique ? La dénatalité ne condamne-t-elle pas tout projet ? N'y a-t-il pas à puiser d'abord dans les inégalités sociales pour résorber l'écart entre petites retraites ouvrières et grosses retraites des cadres ?

Les propositions de la C.G.T. répondent à toutes ces légitimes interrogations. Mieux, elles valorisent quantité d'aspirations qui émergent sous divers vocables : qualité des emplois, justice sociale, vie familiale réelle, participation, etc.

Je rappelle donc ces propositions dans leurs traits essentiels :

1) La retraite forme un tout, au même titre que le salaire ; à ce titre, et pour mettre un terme au système aujourd'hui anachronique des multiples régimes « plafonnés » (et suspendus aux décisions unilatérales du gouvernement), la C.G.T. propose un système moderne, sans plafond, où la Sécurité sociale constituerait la garantie légale de base (50 % de tout le salaire) complétée par deux grands régimes conventionnels : (l'AGIRC pour les cadres, l'ARRCO pour les non-cadres) prenant en compte, eux aussi, tout le salaire à des taux uniques de cotisation (8 % pour l'AGIRC et 6 % pour l'ARRCO) ;

2) Les simplifications ainsi introduites — source de résorption d'énormes gâchis actuels — seraient complétées par la démocratisation des institutions de retraite par voie d'élections obligatoires et à la proportionnelle des listes syndicales présentées dans les entreprises adhérentes, à l'image des comités d'entreprise, par exemple ;

3) Harmonisation et unification des règles de base des différents régimes, en vue de garantir les mêmes conditions d'attribution et d'ouverture des droits, pour permettre au « retraitable » (ou ses ayants droit) de préparer sans difficulté son départ librement déterminé à la retraite dans le plein bénéfice de ses droits.

Le coût d'un tel projet n'a rien à voir avec les visions cataclysmiques du C.N.P.F. : le déplafonnement complet des régimes actuels serait réalisé à partir d'un taux global *réduit* pour l'ensemble des entreprises et *complété* par une « taxe sociale sur la valeur ajoutée » (rapport de la valeur ajoutée aux effectifs employés dans chaque entreprise).

Cette « T.V.A. sociale » serait un encouragement pour les entreprises à créer des emplois... d'ailleurs source de profits nouveaux et de progrès de la valeur ajoutée : c'est le cycle de redéveloppement économique et social national.

Quelles différences avec le cycle infernal de la crise actuelle, avec les contrôles des finances sur les régimes complémentaires, avec le projet Barre de retour à la capitalisation qui avait déjà ruiné les retraité et rentiers en 1945 !

(*) Secrétaire de la commission confédérale du secteur social C.G.T. Responsable du secteur social U.G.I.C.T.-C.G.T.

Une lettre du maire adjoint de Saint-Fargeau-Ponthierry

Après l'enquête de Jean Benoit sur « La grande peur des personnes âgées » (le Monde *des 3, 4, 5-6 novembre), M. André Nouaille, maire adjoint de Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne), président du bureau d'aide sociale de cette localité, estime que l'un de ces articles, comportant un entretien avec un vieillard du hameau d'Auxonnettes, qui fait partie de la commune de Saint-Fargeau, donne à penser que sa municipalité se désintéresse du sort des personnes âgées.* « Ce qui, *écrit-il*, est bien contraire à la réalité. »

M. Nouaille ajoute notamment :

La commune de Saint-Fargeau-Ponthierry est une des quelques communes de Seine-et-Marne qui ont conclu avec la direction départementale des affaires sanitaires et sociales deux contrats de secteur successifs. Des subventions d'Etat se sont donc ajoutées à l'effort financier de la commune qui a été multiplié par huit en six ans, ce qui permet :

Le développement du service d'aide ménagère : la modicité des ressources d'une personne âgée n'est pas un obstacle à l'obtention du service d'une aide ménagère bien au contraire, puisque aucune participation financière n'est demandée aux personnes les plus démunies. Les aides ménagères non seulement font le ménage chez les personnes âgées mais effectuent pour elles divers achats en ville. Jamais le service d'une aide ménagère n'a été refusé à qui le demandait.

L'installation gratuite du téléphone chez les personnes âgées de revenus modestes qui le demandent : la commune prend en charge le paiement des abonnements.

Une politique d'amélioration du logement des personnes âgées modestes mise en œuvre sous forme de subventions aux intéressés. »

D'autre part, toujours selon M. Nouaille, une lettre d'information a été diffusée auprès de tous les anciens » *et cinq réunions ont été organisées dans les différents quartiers de la commune ; des conseillers ou un employé de bureau d'aide sociale se sont rendus* « auprès de ceux qui le souhaitaient, afin de voir quelles aides pourraient leur être apportées.

M. Nouaille précise encore qu'un foyer-résidence accueille soixante-quinze personnes âgées, qu'un club du troisième âge fonctionne depuis 1976, que certains soins peuvent être dispensés à domicile par des infirmières du centre municipal de santé et que la commune « étudie un projet d'hospitalisation à domicile ». *Il reconnaît toutefois qu'il reste à faire, que la situation de la personne interviewée, et surtout la manière dont celle-ci la ressent,* « méritent réflexion » *et appellent* « la recherche de nouvelles formes d'action. »

[Notons quelques points importants : le service d'aide ménagère n'est pas assuré aux familles de personnes âgées dont les ressources cumulées dépassent un certain plafond, ce qui est le cas des vieillards que nous avons rencontrés. Ces derniers ne semblent pas, d'autre part, avoir bénéficié de subventions pour l'amélioration de leur logement. La solution du foyer-résidence ne nous paraît guère convenir au cas d'un grand invalide habitué depuis des années à vivre avec sa sœur et son beau-frère. Quant au club du troisième âge, qui se trouve à plusieurs kilomètres du hameau, on ne voit pas très bien comment un vieillard à demi-paralysé pourrait s'y rendre. N'est-il pas, en fin de compte, regrettable que l'hospitalisation à domicile soit toujours à l'état de projet ? Mais les communes ont-elles à supporter seules, ou presque, les carences de l'Etat en la matière ?]

Et la vignette ?

M. Ch. Médina, de Bagneux (92), pose la question :

« Si j'ai bonne mémoire, que fait-on avec la vignette auto ? » *Et s'étonne que les partis politiques, lors des dernières campagnes électorales, n'aient pas évoqué l'utilisation qui est faite des fonds recueillis grâce à cette vignette — lesquels étaient destinés, à l'origine, à l'action sociale en faveur des vieux.* « Jean Rigaud, *conclut-il*, propose, dans son sketch, d'avoir un petit vieux dans sa voiture, plutôt que la vignette... »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Le Monde

étranger

LE DÉPART DU CHAH D'IRAN ET SES CONSÉQUENCES

Le départ du chah d'Iran a provoqué des réactions mitigées dans le monde allant de la satisfaction de plusieurs pays arabes progressistes à l'inquiétude d'Israël en passant par l'attentisme prudent de nombreuses capitales. Les réactions officielles sont rares mais l'événement est abondamment commenté dans la presse.

● A PEKIN. L'agence Chine nouvelle a rendu compte du départ du souverain d'une façon très détaillée et a souligné la gravité de la crise économique.

● A MOSCOU. L'agence Tass a annoncé que le souverain « est parti comme un fugitif » de Téhéran mais souligne qu'il a eu droit au « tapis rouge » à Assouan.

● A JERUSALEM. La télévision, citant les « milieux politiques », souligne qu'avec le départ du chah « le bastion oriental de l'Occident s'est effondré ».

● A LONDRES. La presse expose que le chah a laissé un « vide politique » dont personne ne sait comment il sera comblé.

● A BONN. Le gouvernement, qui a garanti en Iran des investissements pour 9 millions de marks, éprouve des inquiétudes. Toutefois, le ministre de l'économie estime que les relations entre les deux pays seront maintenues dans tous les cas.

● BELGRADE. L'A.F.P. fait état d'une certaine « préoccupation » devant les dangers de « déstabilisation » de l'Iran par l'avènement d'un régime « islamique ».

● A PARIS. M. Raymond Barre, interviewé par TF 1, s'est refusé, mardi, à porter un jugement sur les affaires intérieures de l'Iran. Il a seulement déclaré : « Le Moyen-Orient est une région du monde qui est trouble et nous devons espérer qu'un foyer supplémentaire de tension ne viendra pas s'y installer. »

« Journée historique » à Neauphle-le-Château

« Maintenant, nous avons beaucoup de problèmes »

La « journée historique » du 16 janvier avait commencé à Neauphle-le-Château, où réside l'ayatollah Khomeiny, dans le plus grand calme. Les jeunes militants barbus offraient du fromage aigre et du thé chaud aux journalistes qui battaient la semelle autour du petit pavillon réservé aux prières du chef religieux chiite. Pour faire patienter les visiteurs, on leur énumérait les consignes données la veille par l'ayatollah : une nouvelle manifestation pour le vendredi 19 « obligation religieuse et nationale », lutte contre la pénurie alimentaire, contre la destruction ou le démantèlement des armements fournis par les Américains, contre le transfert de fonds à l'étranger par la famille royale. Les députés doivent renoncer à leur siège, les membres du conseil de régence démissionner de leur poste.

Vers midi, la nouvelle du départ du chah se répand parmi les journalistes. Après une longue attente, l'un des proches de l'ayatollah, le Dr Yazdi, se juche sur la clôture du pavillon et donne lecture, en anglais, d'un bref communiqué. L'ayatollah félicite « le courageux peuple iranien » de la « grande victoire » qu'il vient de remporter. Il entend former un « gouvernement provisoire » qui se présentera devant une « assemblée constituante » chargée de ratifier la nouvelle Constitution. Il va adresser un message au peuple iranien et rentrer à Téhéran au « premier moment opportun ».

Enfin, vers 13 heures, apparaît le roi sans couronne de l'Iran. L'ayatollah traverse la rue comme à l'accoutumée pour aller faire sa prière. Les journalistes le pressant de toutes parts, il gravit les premières marches de l'escalier qui mène à son pavillon de prière et consent à faire, d'une voix calme, sa première déclaration publique après le départ du chah. L'événement « est un premier pas vers l'abdication. Il n'est qu'une étape vers la victoire définitive. Il faut féliciter le brave peuple d'Iran. Mais maintenant nous avons beaucoup de problèmes. Il faut reconstruire le pays, il faut que tous coopèrent à cette œuvre et oublient leurs différends. Je demande à tous les Iraniens de faire échec à la propagande mensongère qui nous a promis le chaos après le départ du chah. Il faut empêcher toute intervention de l'étranger. Les étrangers ne seront acceptés que dans la mesure où leur comportement aura été correct ».

Sur ces mots, l'ayatollah se dirige vers sa tente-mosquée. Les journalistes se précipitent à sa suite, mais l'accès leur en est interdit. Quand l'ayatollah en sort, les jeunes militants lui font une ovation : « Allah est le plus grand ! Vive Khomeiny ! Mort au chah. »

Au dehors, la petite troupe des gendarmes affectés à la protection de l'ayatollah règle placidement la circulation. Quelques promeneurs, jouissant d'un beau soleil hivernal, se sont mêlés à la foule des journalistes et des militants. Dans un petit café proche, les consommateurs demandent : « Est-ce que Khomeiny va retourner en Iran ? Vous savez, nous il ne nous dérange pas ! » — R. D.

LIESSE POPULAIRE A TÉHÉRAN

« La dynastie est bel et bien morte... »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Ce fut soudain l'explosion d'une joie longtemps contenue. La radio gouvernementale venait à peine d'annoncer, dans son bulletin de quatorze heures, le départ du chah. Dans les quelques minutes qui suivirent, presque toute la population de Téhéran descendait dans les rues pour clamer son allégresse au cri de « Chah raft ! » (le chah est parti). Les cortèges et défilés organisés qui, dans la matinée, avaient, comme lors des journées précédentes, sillonné les principales artères du centre et du sud de la capitale se disloquaient rapidement pour se fondre dans la marée humaine qui avait envahi les chaussées.

Fraternisation avec l'armée

Dans un étourdissant concert de klaxons — qui ne devait prendre fin que tard dans la soirée, — les gens s'interpellaient, s'embrassaient, se congratulaient. Certains pleuraient en criant : « C'est la première fois que nous sommes libres depuis deux mille cinq cents ans », « La dynastie des Pahlavi est bel et bien morte », « Le chah ne reviendra plus. » Les journalistes étrangers, pourtant habitués aux manifestations unanimes du peuple de Téhéran, demeuraient stupéfaits devant l'ampleur, la spontanéité de la joie de tout un peuple en liesse. De nouveaux mots d'ordre furent tout de suite lancés : « L'ennemi du peuple s'est enfui », « Il est parti rejoindre son époux infidèle Carter », « Khomeiny, tu peux venir maintenant », « Les soldats sont nos frères ainsi que l'a dit Khomeiny », « La SAVAK a perdu son père », « Ce sera bientôt le tour des Américains ».

Les scènes de fraternisation avec l'armée se renouvelèrent, cette fois-ci sur une plus grande échelle. Elles ne devaient cependant pas durer longtemps, car les soldats reçurent rapidement l'ordre de regagner leurs casernes. Certains véhicules militaires, battant en retraite précipitamment, ressemblaient d'ailleurs étrangement aux camions des manifestants, souvent surchargés de grappes humaines et couverts de graffiti et de pancartes improvisées tournant en dérision la « fuite du chah à l'étranger ». Au carrefour Pahlavi-Reza, un officier arrachait ses galons et embrassait des manifestants. D'autres militaires reprenaient des mots d'ordre hostiles au chah.

En revanche, les bâtiments officiels, ministères publics, administrations et commissariats de police, sont demeurés sous l'étroite surveillance de l'armée. Les véhicules militaires étaient particulièrement nombreux square Baharestan, où se trouve le Majlis (Parlement) qui, quelques heures auparavant, avait accordé son investiture au gouvernement de M. Bakhtiar. Vers 15 heures, les principales avenues de Téhéran étaient entièrement livrées à la foule des manifestants, et il était pratiquement impossible d'y déceler le moindre uniforme. Certains redoutaient alors la réédition des événements des 5 et 6 novembre dernier, lorsque le retrait précipité de l'armée du centre de la capitale avait donné le signal d'une série de graves émeutes. Cette fois, il n'en a rien été ; le peuple, convaincu qu'il venait de remporter une victoire décisive sur le chah et la dynastie des Pahlavi, a fait preuve tout au long de cette journée historique, d'une remarquable discipline. « Les vainqueurs, nous déclarait un étudiant, peuvent se montrer magnanimes et modérer l'expression de leur haine. »

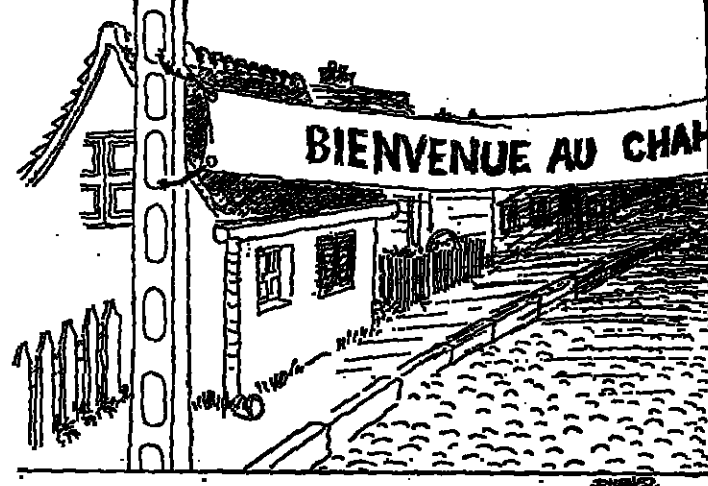
L'ambiance, d'ailleurs, ne se prêtait guère à la violence et les responsables religieux ont tout fait pour ne pas surexciter les esprits. L'ayatollah Taleghani, à bord d'un minibus, a constamment fait la navette entre les principaux « points chauds » de la capitale, invitant la population au calme et affirmant notamment qu'il espérait que « Khomeiny reviendrait bientôt au pays ». Manifestement heureuse d'être si nombreuse, la foule ne pensait d'ailleurs qu'à extérioriser sa joie dans un climat de fête de famille.

En plein jour, les automobilistes avaient allumé les phares de leur voiture et faisaient fonctionner les essuie-glaces, souvent ornés d'œillets rouges et blancs, ou, à défaut, de mouchoirs en papier roses et bleus. Immobilisés dans d'inextricables embouteillages, ils descendaient de leur voiture, où s'entassaient parfois la plupart des membres de leur famille, pour distribuer des cadeaux.

Tous les moyens étaient bons pour dénoncer le régime du chah. Certains faisaient avec leurs bras ouverts en « V » le signe de la victoire ; d'autres, plus ingénieux, brandissaient des coupures de 20 rials présentant un trou béant à l'endroit où se trouvait l'effigie du chah. Tous exhibaient les derniers exemplaires des journaux du soir, annonçant, en manchettes énormes, le départ du souverain et les toutes dernières instructions de l'ayatollah Khomeiny, demandant aux députés et aux membres du nouveau conseil de régence de s'effacer.

Une fois de plus, l'exilé de Neauphle-le-Château a été plébiscité : « Khomeiny ta victoire est proche » ; « Notre parti est le parti d'Allah et notre chef est Rohalla (le prénom de l'ayatollah). « La victoire finale, c'est la République islamique », criaient les manifestants, dont certains lançaient également : « Après le chah, ce sera le tour de Bakhtiar.. »

Tard dans la soirée, les manifestants ont déboulonné place du 2ᵉ Esfahan, à proximité de l'université, la statue de Reza Chah, le père du souverain actuel. Pourtant le service d'ordre de l'université avait, pendant plusieurs heures, placé ce monument sous sa protection, afin de ne pas donner lieu à une éventuelle riposte de l'armée. Dans la soirée, le service d'ordre se retirait en apprenant que la plupart des autres statues érigées dans Téhéran à la gloire du chah ou de la dynastie des Pahlavi avaient été abattues. Jetée aussitôt au bas de son socle, la statue de Reza Chah fut traînée devant l'université sous les quolibets des manifestants : « Nous avons trouvé un âne, son propriétaire est prié de le réclamer. » Finalement, elle fut pendue par les pieds. A proximité de l'hôtel Intercontinental, les plaques des avenues Chah-Reza et Pahlavi étaient arrachées piétinées et tordues.



(Dessin de CHENEZ.)

Un départ lugubre

La « grande fête révolutionnaire » de mardi avait commencé dans l'incertitude. La population, alertée par les journaux du matin, qui avaient annoncé que le chah s'adresserait aux journalistes avant son départ, demeurait suspendue à la radio. Les journalistes étrangers, pour leur part, après avoir été maintenus près des grilles de l'aéroport par le service de presse de la cour impériale, avaient été informés que le départ du souverain était reporté à mercredi.

En fait, il semble que le chah et la chabanou aient finalement préféré s'éclipser le plus discrètement possible. Selon le récit des journalistes iraniens qui ont été finalement seuls admis à assister à l'événement, la cérémonie du départ a été particulièrement lugubre. Les photos reproduites ce mercredi matin par la presse locale montrent les visages graves et tendus des souverains, qui essaient d'esquisser un pauvre sourire. D'autres photos, vendues à la presse étrangère à prix d'or, montrent le chah et la chabanou les larmes aux yeux.

S'adressant à M. Bakhtiar, qui était venu le saluer à l'aéroport, le chah a déclaré : « Votre gouvernement a ma totale confiance, et j'espère que le patriotisme de chacun lui permettra de mener à bien sa tâche difficile. Je suis fatigué, très fatigué. J'ai besoin de repos, et, puisque le Parlement a donné son investiture au gouvernement, je peux partir en vacances. » A plusieurs officiers de la garde impériale parmi les plus fidèles qui lui demandaient à genoux de ne pas partir, il répondit : « Ne vous faites pas de souci. Je ne pars que pour une courte période. »

Mais nul ne se fait d'illusion à ce sujet. Le départ du chah a été interprété ici comme étant définitif et presque comme une abdication. Tout le monde est convaincu que le « miracle de 1953 » ne se reproduira plus. Dans un communiqué rendu public dans la soirée, M. Sandjabi, secrétaire général du Front national, a d'ailleurs posé en termes clairs le problème de la dynastie. Affirmant que le départ du chah n'était qu'une des premières exigences du peuple, M. Sandjabi a ajouté : « Il ne faut pas perdre de vue que la revendication fondamentale et l'objectif principal de la grande révolution de notre peuple sont le démantèlement de la monarchie illégale et le transfert total de la souveraineté à la nation. »

» Le départ du chah ne doit pas nous faire oublier que l'appareil despotique de l'Etat domine toujours le pays avec le gouvernement illégal qui a été désigné par lui pour gérer les affaires du pays. Les forces populaires doivent demeurer vigilantes pour empêcher l'ennemi de mettre en cause par des complots et des provocations les acquis de la révolution populaire. »

M. Forouhar, porte-parole du Front national, s'est rendu mardi à Neauphle-le-Château. Il devait s'entretenir avec l'ayatollah Khomeiny de la composition du Conseil de la révolution islamique, que le chef spirituel se propose de rendre bientôt publique. Une nouvelle liste, moins fantaisiste que celle qui avait circulé à Téhéran précédemment, donne comme membres de ce conseil les ayatollahs Taleghani (Téhéran) et Montazeri (Qom), MM. Sandjabi, Mehti, Bazargan et Forouhar. De plus en plus, l'opinion qui prévaut ici est que rien de valable ne pourra se faire tant que l'ayatollah Khomeiny ne sera pas de retour en Iran.

JEAN GUEYRAS.

Les timides espoirs de M. Carter

(Suite de la première page.)

Ces espoirs ne sont pas partagés par tout le monde. De nombreux experts dans l'équipe chargée de suivre la situation pour le département d'Etat se demandent si le gouvernement Bakhtiar pourra survivre aux tourbillons que vont entraîner le départ du chah et l'agitation menée contre lui par l'ayatollah Khomeiny. L'idée que ce gouvernement pourrait n'être qu'une brève étape de transition vers un régime profondément transformé est très largement partagée parmi les observateurs, qui ne donnent à l'équipe au pouvoir actuellement qu'une chance sur deux de se maintenir.

M. Bakhtiar est pourtant considéré ici comme la moins mauvaise solution : ses attaques contre le communisme, et notamment contre le « groupe de subversion infiltré par l'Afghanistan » ont fait bonne impression. En revanche, l'ayatollah Khomeiny inspire la méfiance, en raison tant de ses attaques intermittentes contre les Etats-Unis que de ce qui est présenté comme un dangereux fanatisme, ouvrant la voie à un régime « imprévisible » du type Kadhafi. Un chercheur de l'Institut des études stratégiques de Washington, M. Ledeen, a exhumé plusieurs écrits et discours du dirigeant musulman pendant son exil en Irak et attiré l'attention de la presse sur leur ton violemment anti-israélien, voire « fasciste ».

Washington a pris, d'autre part, ses dispositions pour assurer l'accueil du chah, qui gagnerait les Etats-Unis, selon son ambassadeur, M. Zahedi, à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine. Compte tenu des violentes manifestations qui s'étaient déroulées il y a quelque temps devant la résidence de Los Angeles où séjournait la mère du chah, la tâche de protection sera malaisée, mais le souverain a décidé de faire confiance à ses amis américains.

Déjà les services spéciaux assurent une garde renforcée devant la résidence de Lubbock, dans le Texas, où le fils du chah, le prince héritier Reza Pahlavi, élève-pilote dans une école militaire américaine, a été rejoint mardi par ses trois frères et sœur. On prête à M. Zahedi, qui vient de regagner son poste après avoir conseillé le chah pendant toute la crise, l'intention d'acquérir une propriété aux environs de New-York pour le compte de la famille royale.

M. Zahedi semble avoir aussi redressé, au moins provisoirement, la situation dans son ambassade, après la semi-révolte déclenchée, lundi, par son conseiller politique, M. Faghih. Une partie des diplomates opposés à son retour et voulant marquer leur « sympathie et leur solidarité avec le peuple iranien » ont refusé de travailler mardi, mais le département d'Etat a fait savoir qu'il continuait de considérer M. Zahedi comme l'ambassadeur en attendant une décision de Téhéran sur son remplacement.

MICHEL TATU.

La satisfaction ou la consternation des pays arabes s'exprime avec retenue

De notre correspondant

Beyrouth. — Directement concerné par les événements d'Iran, le monde arabe observe une relative discrétion : c'est aussi bien le cas des pays qui souhaitaient le départ du chah que de ceux qui le craignaient. Pourtant, si pour les pays arabes la crise iranienne ne se traduit pas, comme pour l'Occident, en termes d'approvisionnement pétrolier, elle pourrait avoir des répercussions profondes dans plusieurs d'entre eux.

Le plus visé est, naturellement, l'Irak, dont la majorité chiite de la population est gouvernée par la minorité sunnite ; l'évolution de la crise iranienne l'a conduit à tolérer de moins en moins bien cette situation. Bagdad, qui a expulsé l'ayatollah Khomeiny exilé à Najaf depuis treize ans, a misé jusqu'au bout sur le chah : il y a quelques jours seulement que le gouvernement irakien a annoncé qu'il coopérerait avec « tout régime au pouvoir à Téhéran ». Néanmoins, quand il est devenu évident que la position du souverain se dégradait, l'Irak a cherché à assurer ses arrières : en se réconciliant spectaculairement avec la Syrie.

Devant le danger de contagion que représente pour elle la situation révolutionnaire en Iran, l'Arabie Saoudite, oubliant la vieille rivalité qui l'oppose au chah, regrette manifestement l'effondrement de son régime. Elle a cependant évité de le faire avec trop d'éclat. Les Saoudiens et leurs alliés du Golfe — Koweït, Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et surtout Oman, qui perd l'aide militaire de l'Iran — trouvent que la protection américaine leur offre une compensation trop faible. Celle-ci s'est principalement traduite par l'encoi d'une escadrille de douze avions F-15 à Ryad. Que feraient-ils si l'Iran basculait à gauche ? On a prêté à Ryad l'intention d'établir des relations diplomatiques avec Moscou. Rien n'est venu le confirmer et les Saoudiens chercheraient plutôt, dans ce cas, à reconstituer la solidarité arabe, Egypte comprise.

Le roi Hussein de Jordanie, vieil allié du trône iranien, a également des raisons de regretter le départ du chah, mais, évitant des prises de position intempestives, il avait adroitement ménagé l'avenir en proposant une médiation entre le souverain et l'ayatollah Khomeiny.

Le président Sadate, qui a reçu le chah à Assouan, première étape de son exil, est finalement, avec les dirigeants de Bagdad, l'homme d'Etat arabe qui s'est le plus engagé en faveur du souverain iranien.

Dans le camp opposé, qui coïncide plus ou moins avec le Front de la fermeté, la Syrie, le Yémen du Sud et l'Algérie sont satisfaits ; mais cela se limite à des articles de presse. La discrétion de la Libye, malgré l' « islamisme » de la révolution iranienne, a été remarquée. C'est finalement l'O.L.P. qui a adopté la position la plus en flèche, en déléguant des émissaires à l'ayatollah Khomeiny et en annonçant qu'elle entraînait et armait les adversaires du chah.

LUCIEN GEORGE.

APRÈS LE DÉPART DU CHAH D'IRAN

Fin de règne

II. — Une modernisation forcenée

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Le chah et ses alliés américains ont trop longtemps cru que l'opposition laïque, qualifiée de « communiste », pouvait être réduite par la force et que la « réaction noire » des religieux ne constituait pas un danger sérieux. Ces erreurs d'appréciation ont eu pour conséquence que le régime a été débordé par la montée des revendications et de l'hostilité populaire (« le Monde » du 17 janvier).

Ahwaz. — En bordure des monts Zagros, dans un paysage où alternent la steppe désertique et les terres irriguées par les barrages, Ahwaz est devenue en quelques années un des grands centres industriels de l'Iran. Chef-lieu de la province du Khouzestan, à 850 kilomètres au sud-ouest de Téhéran, cette ancienne citée parthe n'a conservé de la conquête arabe, en 638, que son nom actuel emprunté à la tribu de Khouz (pluriel Ahwaz) qui peuplait la contrée. Il ne reste guère de vestiges de ce passé prestigieux, mais l'activité économique de la région — une des plus riche du pays — assure le renouveau de l'Elam biblique et de l'antique Susiane, conformément à la volonté du régime, qui, rêva de renouer directement avec la Perse des Achéménides et d'entrer dans le vingt et unième siècle en mettant entre parenthèses l'apport islamique. C'est une erreur qu'il paye cher aujourd'hui.

A 120 kilomètres plus au sud s'élève, à côté d'une magnifique palmeraie, la raffinerie d'Abadan, la plus vaste du monde, dont les cheminées — une centaine — ressemblent de loin aux colonnes d'un temple antique. A partir des champs pétrolifères, situés dans un périmètre de 300 kilomètres, les oléoducs chevauchent les montagnes, s'étalent au fond des vallées, plongent dans la mer, remontent vers l'île de Kharg, où viennent s'approvisionner les pétroliers des cinq continents. Jusqu'aux récentes grèves, Abadan faisait de l'Iran le quatrième producteur de pétrole du monde et le deuxième exportateur, assurant au pays quelque 20 milliards de dollars de revenus. C'est de là que part également le gazoduc qui fournit à l'U.R.S.S. 10 milliards de mètres cubes de gaz par an.

Un tissu industriel est en train de se constituer entre Ahwaz et Abadan avec la construction par la France de deux usines nucléaires, d'un ensemble de matériel ferroviaire, qui s'ajoutent au complexe pétrochimique de Bandar-Chahpour et à d'autres installations en construction ou en projet. Plus au Sud, malgré le scandale qui vient d'éclabousser l'opération, confiée aux Italiens, Bandar-Abbas doit devenir la « *Floride de l'Iran* » et Chah-Bandar, sur le golfe Persique, le plus grand port du pays (16 millions de marchandises par an).

Mais le Khouzestan n'est pas le seul pôle de développement. Outre Téhéran, il en existe beaucoup d'autres, qu'il s'agisse d'Ispahan, avec sa raffinerie et son aciérie construite par les Soviétiques, de Tabriz (usine de diesels), d'Arak (ingenierie), de Rezaïeh (tracteurs et matériel agricole), de Sar-Cheshmeh (complexe de cuivre) ou d'autres villes de province.

Il suffit de parcourir le pays pour découvrir d'ambitieux projets, constater tout ce qui a été accompli, mais également tout ce qui ne l'a pas été et qui aurait dû et pu l'être sans une gabegie et une corruption dont il existe peu d'exemples aussi spectaculaires dans le monde. Certes, le régime aligne des statistiques impressionnantes, et nul n esonge à les contester : entre 1969 et 1977, la production de voitures est passée de 25 000 à 100 000 par an, celle de camionnettes de 1 400 à 42 000, celle de camions de 3 000 à 13 500. Le nombre des téléviseurs a grimpé de 75 000 à 300 000, celui des radios de 136 000 à 242 000 et celui des réfrigérateurs de 174 000 à 513 000. Dans le secteur clé de l'acier, la production, partie de zéro, approche le million de tonnes. Il y a aujourd'hui 52 000 kilomètres de routes dont 34 000 asphaltées, contre respectivement 30 000 et 8 000 il y a dix ans.

Les « deux mille familles »

Pourtant, les chiffres ne peuvent plus masquer la réalité : la modernisation s'est faite trop souvent de façon anarchique et sans tenir compte des traditions et des coutumes d'un peuple héritier d'une riche civilisation. Plus soucieux de défendre ses privilèges que de répartir équitablement la richesse nationale, le pouvoir absolu a durement opprimé une grande partie de la population, tout en faisant preuve d'un extraordinaire laxisme à l'égard de quelque deux mille familles qui ont édifié en peu d'années une fortune colossale. « *Rares sont les cas dans le monde*, selon un diplomate en poste à Téhéran, *où, à l'approche du danger, une aristocratie et une bourgeoisie ont démissionné aussi massivement aussi lâchement. Elles ont transféré leurs fonds à l'étranger, sans se préoccuper de l'hémorragie occasionnée au pays, puis elles ont fui le navire en perdition et abandonné à son sort le capitaine qui avait pourtant fait leur fortune.* »

L'Iran a mis en œuvre deux stratégies de développement. La première va de 1963 à 1970-1972, la seconde a été conçue pour la décennie en cours. Jusqu'en 1963, le régime applique les recettes « classiques » d'autres pays en voie de développement : il s'accommode d'un secteur agricole prédominant et vit sur la rente pétrolière. Une telle situation ne peut guère se prolonger. En 1963, le gouvernement de M. Ali Amini, à coloration populiste, définit une politique d'industrialisation intensive fondée sur un principe : être moins dépendant de l'étranger et du pétrole ; il se propose donc de créer une industrie de substitution pour réduire les importations de produits manufacturés et amorcer un processus de développement en prévision de l'épuisement des réserves pétrolières dans un délai de vingt-cinq ans.

Le gouvernement adopte des mesures encourageantes : protections douanières (taxes de 250 % à 400 %), exemptions fiscales et crédit à bon marché en faveur des fabricants iraniens, contingentement ou interdiction des produits importés. Parallèlement, il lance la réforme agraire, prend à sa charge les grands projets qui nécessitent de forts investissements et laisse l'initiative au secteur privé dans les autres domaines. Or les industriels locaux n'ont pas joué le jeu : ils se sont peu engagés et ont surtout profité des facilités offertes, de sorte que c'est l'Etat qui, en dernier ressort, a financé l'implantation de petites et moyennes usines. Nombre de ces projets ont été très onéreux en raison des surcoûts liés aux délais et surtout aux manipulations financières en tout genre. Enfin, les nouveaux chevaliers d'industrie ont vu dans la protection douanière une « vache à lait » qui permettait de réaliser des profits parmi les plus élevés du monde. Peu soucieux de transfert technologique ou de formation professionnelle, ils se sont satisfaits d'une médiocre industrie de montage et ont généralement consacré leurs bénéfices à la spéculation foncière et immobilière.

A titre d'exemple, les pièces détachées d'un récepteur de télévision sont importées à bon marché. N'étant pas soumis à la concurrence, le fabricant livre un produit de mauvaise qualité qu'il vend à un prix proche de celui d'un poste européen, frappé de lourdes taxes.

Des statistiques impressionnantes

« *D'un point de vue strictement économique, cette stratégie a été un échec, à la fois parce qu'elle n'a pas réussi à mettre en place une industrie moderne capable de se développer par elle-même et parce que le taux des importations — 25 % de la PIB — a été constamment supérieur à la valeur ajoutée industrielle, contrairement aux objectifs fixés* », affirme un des grands économistes iraniens, M. Farhad Rad Serecht (1).



Selon lui, ce résultat a plusieurs causes : les plans de développement ont été conçus de façon ponctuelle, sans vision d'ensemble, sans établir de complémentarités entre l'industrie et l'agriculture, d'uen part, entre les différents secteurs industriels, d'autre part, sans tenir compte de l'effet induit des projets en cours, ce qui aurait permis d'encourager les activités secondaires. Quand on s'en est rendu compte, il y a trois ou quatre ans, il était trop tard pour redresser rapidement la situation, qui a eu plusieurs conséquences : elle a accéléré le sous-développement de l'agriculture, accru la dépendance alimentaire du pays, aggravé les disparités régionales, suscité un exode rural sans précédent, créé un sous-prolétariat, accentué l'écart entre riches et pauvres, provoqué, enfin, un choc culturel violent qui a bouleversé le tissu social de la nation. « *Nos planificateurs*, conclut M. Rad Serecht, *ont imaginé l'Iran comme un laboratoire dans lequel on pouvait jouer avec les mécanismes sociaux à coups de pétro-dollars. Nos apprentis sorciers découvrent aujourd'hui les ravages de cette partie de poker.* »

La deuxième stratégie du développement a aggravé les choses. Fondée sur la pétrochimie et la fabrication d'engrais, orientée vers l'exportation, elle visait, comme la première, à réduire la dépendance du pays, mais elle supposait 10 milliards de dollars d'investissements. Or, elle est en voie d'échouer : d'une part, les deux mille cinq cents dérivés de la pétrochimie (5 % du marché mondial) dont la vente est envisagée, risquent de se heurter à une rude concurrence sur un marché presque saturé, d'autre part, la façon dont les choix ont été effectués place cette branche sous l'emprise de quelques firmes multinationales (américaines et japonaises) qui ont leurs intérêts propres, différents de ceux d'un pays soucieux d'indépendance.

Les deux stratégies n'ont pas su, non plus, créer un véritable marché intérieur. Le régime, qui prétend réaliser la « *justice sociale* », ne dispose même pas de statistiques sur l'éventail des salaires. Toutefois, les dépenses de 10 % des ménages ayant les revenus les plus faibles représentent 1,37 % des dépenses ménagères totales, contre plus de 40 % pour les 10 % des familles au sommet de la pyramide. Ainsi, la croissance économique, incontestable depuis 1963, a été limitée à certaines couches sociales et n'a pas profité à la majorité.

Un marché s'est bien constitué, dans un premier temps, grâce à la politique de crédit, mais le système a été faussé par l'accroissement intensif de la corruption, de la spéculation et de l'inflation.

A titre d'exemple, l'achat d'une petite voiture de fabrication locale représente en moyenne pour un fonctionnaire cinq années de salaire. Or, une fois versé un acompte de l'ordre de 40 %, il lui faut encore attendre environ deux ans et multiplier les pots-de-vin pour l'obtenir. Il préfère donc se procurer un véhicule étranger au marché noir.

Un libéralisme truqué

La famille impériale et les personnalités proches de la cour ont également « truqué » le jeu du libéralisme économique qu'elles prônaient. Faisant refuser par l'administration aux récalcitrants les autorisations nécessaires, elles se sont imposées comme partenaires dans toutes les affaires importantes. En outre, face au Bazar, politiquement hostile, elles ont favorisé la naissance d'une nouvelle bourgeoisie, qui a prospéré dans l'import-export et dans la spéculation foncière.

Un exemple parmi d'autres illustre le mécanisme. D'immenses terrains à Narmak, près de Téhéran, sont déclarés « zone protégée ». Une société, dans laquelle la princesse Achraf, sœur du chah, a des parts, vend les lots par souscription, place à la banque les sommes recueillies et les utilise pour construire sur les bords de la Caspienne des villas et des motels. Elle consacre l'argent procuré par la vente de ces villas à l'édification d'immeubles à Narmak. Les souscripteurs mécontents qui voulaient un terrain et non un appartement se plaignent-ils ? Ils sont remboursés, certes, mais quelques années plus tard, sans intérêts, d'une somme érodée par l'inflation.

Constatant que leurs manœuvres ne pouvaient se poursuivre indéfiniment et que l'industrie locale n'était pas d'un rapport suffisamment sûr et substantiel, les spéculateurs commencèrent à exporter leurs capitaux au début de la décennie. Le mouvement s'accéléra à partir de 1975, facilité par la création (providentielle ?), la même année, de la Bourse libre de Téhéran.

L'inflation galopante — 200 % en trois ans selon les grévistes du Centre iranien des statistiques, 100 % selon les estimations communément admises — a été accentuée par la masse de pétrodollars (procuré à partir de 1974 par le quadruplement du prix du pétrole) que le régime n'a pas su intégrer dans l'économie du pays. Des familles aisées de la petite et moyenne bourgeoisie voient leur niveau de vie se détériorer. Cela explique, entre autres, le ralliement, ces derniers mois, au mouvement populaire de couches de la population jusqu'ici bienveillantes à l'égard du régime (fonctionnaires, médecins, professeurs, avocats, etc...).

D'autres facteurs ont pesé lourd sur le triple plan psychologique, moral et politique. Le peuple a reçu comme un coup de poing à l'estomac la déclaration de M. Hoveyda confiant aux Occidentaux qu'il disposait de 9 milliards de dollars dont il ne savait que faire: les paysans ne voyaient que trop tout ce qui leur manquait, et les citadins, en particulier ceux de Téhéran — qui mettent deux ou trois heures pour traverser la capitale en raison des embouteillages — se demandaient ce que le gouvernement attendait pour construire un métro et pour remplacer les égouts à ciel ouvert par des canalisations qui éviteraient d'empuantir la ville, les jours de chaleur, et de transformer en cloaque les quartiers sud, les jours de pluie.

Producteurs de pétrole et de gaz, les Iraniens ont attribué à la « *folie des grandeurs* » du chah sa décision de construire des usines nucléaires pour produire de l'énergie. Celui-ci avait pourtant justifié son choix : l'Iran n'a pas le droit de manquer le rendez-vous de la révolution technologique de l'an 2000 fondée sur l'atome. Le gaz — matière beaucoup trop riche pour être gaspillée à produire de l'énergie — est plus rentable en pétrochimie alors que l'uranium ne peut servir qu'à fabriquer de l'électricité. Bien qu'une turbine à gaz revienne dix fois moins cher qu'un générateur nucléaire, la population aurait mieux admis ce choix si elle n'avait eu l'impression qu'il avait été inspiré par des puissances étrangères, préoccupées de leurs intérêts, et justifié par un pouvoir qui y trouvait son compte.

La liste des transferts

Last but not least : les Iraniens n'ont pas admis que les achats d'armes passent de 900 millions de dollars en 1970 à plus de 10 milliards en 1977. Le souverain ne cessait d'agiter l'épouvantail des menaces extérieures, mais le peuple constatait que l'armée était surtout utilisée pour réprimer les libertés à l'intérieur. Quand on l'envoyait au-delà des frontières, c'était au Dhofar pour briser le soulèvement populaire contre un autre autocrate. Des mouvements de guérilla ont fait circuler une bande dessinée en forme d'équation qui a connu un redoutable succès : un destroyer = 100 millions de dollars = l'électrification de treize villes moyennes ; un avion de combat = 20 millions de dollars = quarante mille pharmacies de villages ; un char = 500 000 dollars = 520 classes d'école.

Enfin, la rue a découvert une réalité qu'elle soupçonnait sans en imaginer l'ampleur lorsque les employés de banque en grève ont publié la liste des transferts effectués à l'étranger par des personnalités civiles et militaires (2,4 milliards de dollars pour les seuls mois d'octobre et de novembre) et des biens de la Fondation Pahlevi. En droit, ces transferts n'étaient pas illégaux, mais, sous la pression populaire, le gouvernement a pris des mesures pour endiguer cette fuite et a ouvert une enquête sur l'origine de ces capitaux.

Quant à la Fondation, elle aurait versé 33 millions de dollars à l'impératrice, 6 millions à la princesse Achraf, 5,5 millions à Mahmoud Reza, frère du monarque, 15 millions aux autres Pahlevi, 17,6 millions à des étrangers et 8 millions au porteur. La liste, fort longue et détaillée, cite également les dons qu'elle a reçus et les multiples banques et sociétés dans lesquelles elle est actionnaire, en tout ou partie. « *Même si tous ces chiffres ne sont pas techniquement exacts*, nous a dit un directeur de banque occidental, *ils sont psychologiquement vraisemblables et ces révélations ont provoqué un véritable traumatisme, en particulier dans la petite et moyenne bourgeoisie.* »

La situation a été rendue d'autant plus explosive que, face à l'industrialisation nécessaire mais mal conçue, les paysans ont été déracinés, l'agriculture a été démantelée, et la dépendance alimentaire du pays accrue.

Prochain article :

LA PAYSANNERIE À L'ENCAN

(1) Professeur à l'université de Téhéran, il assure la publication de la *Revue iranienne d'économie*, sous l'égide de la Faculté des sciences économiques.

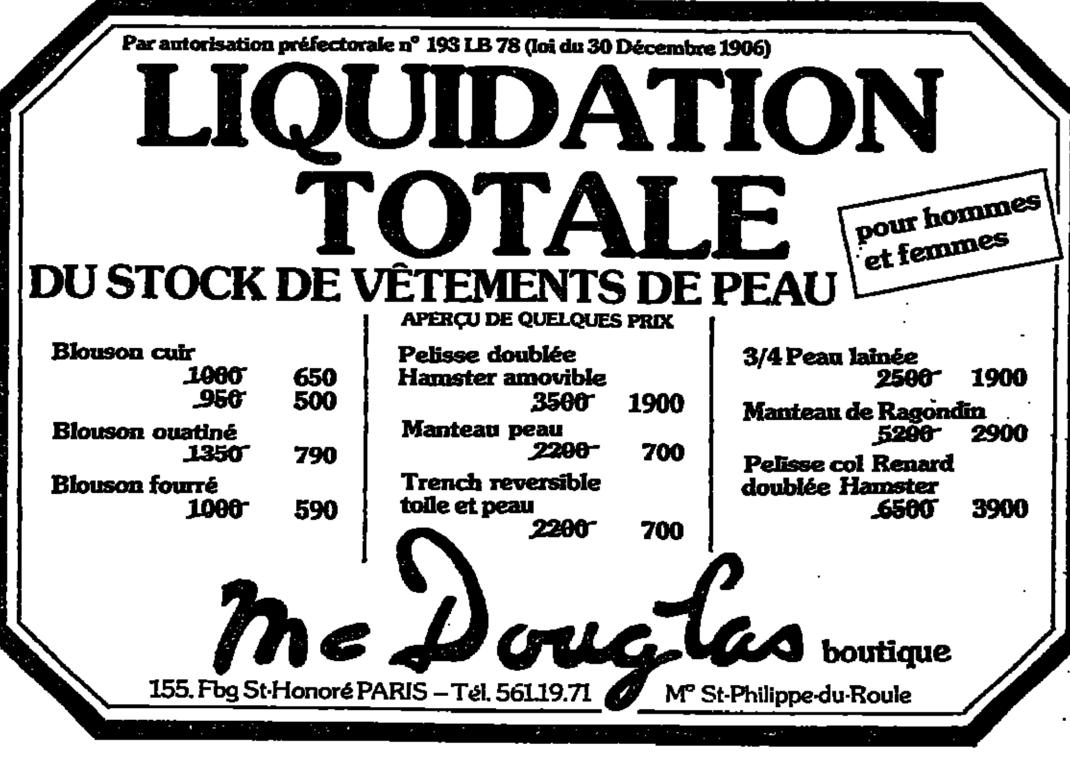
UN COLONEL DE LA MISSION MILITAIRE AMÉRICAINE SE SERAIT DONNÉ LA MORT

Le colonel Arthur Finehout, chef d'état-major pour l'armée de terre de la mission d'assistance américaine en Iran, a été trouvé mort chez lui, à Téhéran, a annoncé, mardi 16 janvier, dans la soirée, à Washington, un porte-parole de l'armée de terre. Le colonel se serait pendu, a précisé le porte-parole.

Agé de cinquante ans, M. Finehout commandait, pour l'arme dont il relève, la mission militaire américaine en Iran depuis juillet 1978. Il était un des plus hauts responsables de celle-ci.

Un journal du soir de Téhéran avait donné cette information mardi, en qualifiant M. Finehout de chef des conseillers militaires américains. Une enquête a été ouverte pour déterminer si celui-ci s'est suicidé ou s'il a été assassiné, précisait le quotidien iranien.

La « prestation » des services de renseignements américains en Iran, en particulier de la C.I.A., fait l'objet de vives critiques aux Etats-Unis. Le président Carter a tenu notamment des propos en ce sens. Des responsables du renseignement ont, de leur côté, accusé le gouvernement de n'avoir pas tenu compte des « signaux d'alarme » qu'ils lui faisaient parvenir. Une troisième thèse enfin, défendue par d'anciens agents, met en cause les échelons moyens de ces services, qui n'auraient pas transmis les rapports « pessimistes ».



AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Les dirigeants mauritaniens sont divisés sur les moyens de parvenir à la paix

Le colonel Moustapha Ould Mohamed Salek, chef de l'Etat mauritanien, a procédé, mardi 16 janvier, à un remaniement de son gouvernement, qui comprendra vingt ministres *au lieu de quinze*. C'est son premier remaniement depuis qu'il a accédé au pouvoir, le 10 juillet dernier, à la tête du Comité militaire de redressement national.

Les ministres du précédent cabinet sont maintenus mais changent parfois de fonctions. C'est le cas de Cheikh Ould Mohammed Laghdaf, *ministre des affaires étrangères*, qui devient ministre d'Etat à la présidence et est remplacé par M. Ahmedou Ould Abdallah, ancien ambassadeur auprès de *la C.E.E.* Les autres nouveaux venus sont M. Abdel Kader Ould Didi (culture et information), le commandant Moulaye Ould Boukreiss (ministre de la justice), M. Ly *Mamadou (habitat et urbanisme)* et M. Ahmed Ould Zeine (commerce, industrialisation et mines).

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Le rejet par le Polisario de la proposition de la Mauritanie d'organiser un référendum dans la partie de l'ancien Sahara espagnol qu'elle contrôle (*le Monde* du 17 janvier) intervient à un moment où les dirigeants de Nouakchott ne cessent de *proclamer ouvertement leur* volonté d'encourager la « *dynamique de paix* » et où l'opinion *mauritanienne est prête à consentir* à de larges concessions pour que la trêve qui se prolonge *depuis plus* de six *mois* ne soit plus troublée.

En effet, depuis que l'ancien *président Ould Daddah a été* chassé du pouvoir, le 10 juillet dernier, plus un seul coup de feu *n'a été tiré, ni à l'intérieur* des frontières de la Mauritanie, telles qu'elles ont été tracées par le *colonisateur français, ni, semble-t-il*, dans le Tiris, partie de l'ancien Sahara espagnol annexée au *territoire mauritanien. Si le dispositif* de surveillance aérienne mis en place par la France a été *entièrement maintenu, les forces* françaises qui opèrent à partir du Sénégal n'ont en revanche *pas eu à intervenir contre* les éléments du Polisario depuis avril dernier, époque du dernier engagement des *Jaguar* dans la région de Zouérate.

Certes, l'« *opération Lamentin* » se poursuit — le plus discrètement possible — et le P.C. opérationnel, installé dans la capitale mauritanienne sous l'autorité d'un général français, reste en place. Mais il ne comporte qu'une trentaine d'hommes, relevés *tous* les quarante-cinq jours. Ceux-ci s'occupent essentiellement des questions de *maintenance* et de surveillance, notamment du réseau des transmissions qui couvre le nord de *la Mauritanie*.

Chaque matin, un Transall arrive de la base aérienne de *Ouakam, située dans* la banlieue de Dakar, et il y retourne le soir même. Un hélicoptère Puma *stationne toujours* en permanence sur le terrain d'aviation de Nouakchott. Le Breguet Atlan*tic de l'aéronavale française*, qui venait lui aussi de Dakar et survolait encore en décembre dernier le territoire mauritanien en permanence, a cessé d'effectuer ce type de mission. Quant aux Jaguar, leurs *opérations* seraient de plus en plus épisodiques dans le ciel mauritanien, et leur maintien à Dakar poserait même de sérieux problèmes à leurs équipages, qui doivent impérativement s'entraîner de façon régulière.

Si le « durcissement » du Polisario se confirmait, il pourrait, *dans un premier temps*, contraindre les dirigeants de Nouakchott à réexaminer leur politique extérieure. Il serait également susceptible de les placer devant des difficultés internes accrues par un regain de controverses au sein du gouvernement et du comité militaire de redressement national, une montée du *mécontentement* parmi la population noire du pays et une aggravation de la crise économique.

Mécontentement parmi la population noire

L'ambition du président Salek est — comme il nous l'a déclaré (*le Monde* du 16 janvier) — un « *rééquilibrage* » scrupuleux des relations avec Alger et Rabat. M. Beinjara, ministre des finances, nous a dit à ce propos : « *L'erreur de l'ancien régime fut d'avoir choisi successivement la voie algérienne, puis la voie marocaine, alors que la mauritanienne se situe très exactement entre les deux précédentes.* »

Quelle que soit la volonté des membres du gouvernement et de ceux du comité militaire de redressement national, qui a le pas sur le cabinet, de défendre les intérêts fondamentaux du pays, les dirigeants ne sont pas unanimes sur les moyens à employer pour atteindre leurs objectifs. La *longueur exceptionnelle du conseil* nier, souligne l'acuité des divergences de vue parmi les responsables militaires et politiques.

Après avoir accueilli avec enthousiasme l'éviction de l'ancienne *équipe gouvernementale*, une partie de la population noire ne dissimule plus sa déception devant l'attitude des nouveaux dirigeants. Regroupés au sein des diverses organisations de l'Union des populations soudano-sahéliennes, certains Noirs déplorent ouvertement que, disent-ils, « *tous les centres de décision soient arabo-berbères* ». Ils critiquent le fait que, sur quatorze nouveaux gouverneurs récemment nommés, seuls quatre sont de race noire. Ils s'opposent, en outre, à la *transcription en hazzanya de* leurs langues maternelles, toutes négro-africaines.

Elaboré avec le concours de la Banque mondiale, le plan de redressement de cinq ans mis au point par le comité militaire exige *un retour rapide de la paix*. En effet, la guerre, qui a absorbé jusqu'à 60 % du budget national, a *ruiné les finances publiques* et le règlement, si partiel fût-il, de la dette extérieure, implique *nécessairement une relance* de l'économie. Or celle-ci ne peut devenir effective que grâce à un *accroissement important de l'aide* extérieure, lequel exige le rétablissement d'un climat de confiance dans le pays.

PHILIPPE DECRAENE.

[*Né le 21 novembre 1940, M. Ahmedou Ould Abdallah, nouveau ministre des affaires étrangères, est un économiste de formation. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il été ministre du commerce et des transports, de 1971 à 1973. Il a alors été nommé ambassadeur à Bruxelles, auprès de la Communauté économique européenne.*]

Algérie

Le congrès du F.L.N. pourrait limiter les pouvoirs du futur président

De notre correspondant

Alger. — Dix jours avant l'ou*verture du congrès du F.L.N.*, dont les travaux commenceront le 27 janvier, et non le 25, ainsi *que les autorités l'avaient initialement indiqué*, nul ne se hasarde à prédire le nom du futur chef *de l'Etat qui sera élu le 9 février*. Si les noms de deux membres du Conseil de la révolution, *M. Abdelaziz Bouteflika*, ministre des affaires étrangères, et M. Mohamed Salah Yahiaoui, *responsable exécutif chargé de* l'appareil du parti, sont les plus souvent cités, on parle aussi de personnalités *civiles comme* M. Taleb Ibrahimi, ministre conseiller auprès du président de *la République, ou de militaires*, comme le colonel Hadjeres, chef de la Ve région militaire (Constantine).

Un fait paraît certain : personne n'a posé sa candidature, et le vide du pouvoir, loin de provoquer des affrontements ouverts, semble susciter plus d'appréhension que d'ambitions. Il est toujours malaisé de succéder à un homme d'Etat de grande envergure, surtout lorsque le pays doit affronter des problèmes délicats (Sahara occidental, démographie, etc.). Il faudra donc attendre le congrès du F.L.N. pour être *fixé*.

Ces assises ne se limiteront apparemment pas au *choix* d'un successeur, mais modifieront de façon importante les règles du *jeu politique*. L'actuelle constitution accordant d'immenses prérogatives au chef de l'Etat, la *nécessité de procéder* à un rééquilibrage semble faire l'unanimité. L'assemblée nationale pourrait en être la *principale* bénéficiaire. Le congrès pourrait donc décider d'amender la constitution sur plusieurs *points*, en rendant notamment obligatoire et non plus facultative la désignation par le président de la Républi*que d'un premier ministre res*ponsable devant les députés. Il semble exclu, par ailleurs, que *le futur chef de l'Etat puisse* cumuler la magistrature suprême avec le ministère de la défense.

La commission nationale chargée de préparer le congrès se réunit quotidiennement sous la présidence de M. Rabah Bitat, chef de l'Etat par intérim, ou de M. Abdelghani, membre du *Conseil de la révolution* et ministre de l'intérieur. Trois sous-commissions ont été constituées ; l'une établira les projets de règlement intérieur et les textes fondamentaux, dont le rapport politique ; l'autre travaille sur les projets de résolutions et de motions, la dernière étant chargée de l'organisation matérielle des travaux. Elles sont dirigées par MM. Boualem Benhamouda, ministre des travaux publics, Ahmed Taleb Ibrahimi et Abdelmadjid Allahoum, secrétaire général de la présidence.

Tous les textes établis doivent être soumis aux huit membres du Conseil de la révolution qui tranchent en dernier ressort et détermineront notamment la composition du congrès.

DANIEL JUNQUA.

ASIE

Cambodge

Les combats feraient rage entre Vietnamiens et Khmers rouges autour du port de Kompong-Som

Les troupes vietnamiennes et leurs alliés du FUNSK (Front uni de salut national) semblent se heurter à *une forte résistance* de la part des unités restées fidèles au régime de M. Pol Pot. Celles-ci disposent à nouveau, depuis mardi 16 janvier, d'une station de radio, la Voix du Kampuchéa démocratique, qui émet sur la même longueur d'ondes que les émissions en langue cambodgiennes de Radio-Pékin. Cette nouvelle radio a annoncé, mercredi, que la *résistance* était dirigée personnellement par MM. Khieu Samphan, chef de l'Etat du régime renversé et Pol Pot, premier ministre et secrétaire du P.C. khmer.

Les combats les plus *violents*, estime-t-on à Bangkok, ont lieu dans les régions côtières du *Cambodge, entre la frontière* thaïlandaise et Kompong-Som (ancien Sihanoukville), le seul *port maritime du pays*. Celui-ci aurait été repris aux Vietnamiens, lundi 15 janvier. Des af*frontements entre* troupes régulières de Hanoï et Khmers rouges opérant en petites unités *selon une tactique* de guérilla se déroulent dans les environs du port et le long de la route n° 4 le reliant à la capitale. Des batailles navales auraient aussi eu lieu entre navires vietnamiens et la *flottille* khmère rouge, qui a évacué Kompong-Som avant sa chute et a trouvé asile dans les nombreux îlots de la région. Enfin, de violents combats se sont déroulés pour le contrôle de Koh-Kong, la plus grande île cambodgienne.

C'est dans ce secteur, au sud-ouest du pays, que le régime de *M. Pol Pot semble* avoir concentré l'essentiel de ses unités pour poursuivre la résistance. Il contrôle encore une partie des côtes et des îlots, indispensables pour recevoir une aide extérieure. Mais des combats ont aussi lieu dans d'autres régions, dont le Nord-Ouest (provinces d'Oddar-Meanchay et de Préah-Vihéar).

● A NEW-YORK, le prince Sihanouk *est toujours* soigné pour « épuisement ». Il a reçu, mardi l'ambassadeur yougoslave aux Nations *unies*, qui lui a remis un message du maréchal Tito.

● A TOKYO, l'ambassadeur de Pékin a *demandé*, mardi, que la Chine et le Japon entreprennent une action diplomatique commune dans l'affaire *cambodgienne*, qui serait fondée sur la « clause anti-hégémonique » du traité sino-nippon signé *en octobre*. Tokyo estime toutefois que ce texte ne prévoit pas d'action commune dans ce genre de cas. Le Japon n'a pas l'intention de reconnaître, pour le moment, le nouveau *régime de Phnom-Penh*.

● *A COPENHAGUE, le gouvernement* danois a annoncé l'annulation d'un programme d'aide de 100 millions de couronnes (une couronne vaut 0.80 F) destiné au Vietnam, en *raison* de son intervention militaire au Cambodge.

Enfin, la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), dont le siège est à Prague *et* à laquelle appartient la C.G.T., s'est félicitée de la victoire du FUNSK sur les « *intérêts impérialistes et les forces expansionnistes* ». — (*A.P., Reuter, A.F.P.*)

APRÈS LES DÉBATS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Belgrade s'inquiète de l'avenir du mouvement des non-alignés

De notre correspondant

Belgrade. — Le veto que les Soviétiques ont opposé au Conseil *de sécurité* à la *résolution demandant* le retrait des « *forces étrangères* » du Cambodge était attendu. Il a été accueilli ici avec regret, mais aussi une certaine indifférence. A Belgrade, la presse, qui consacre une importance considérable à cet événement, laisse entendre que l'U.R.S.S. et ses alliés se sont trouvés pratiquement isolés au sein de l'organisation internationale et que le résultat du vote au Conseil de sécurité constitue en réalité « *une victoire morale et politique* » des non-alignés.

La grande question qui, maintenant, retient l'attention des observateurs, *c'est celle de la* répercussion des débats sur les rapports entre Belgrade et Moscou. Le public a été tenu au courant des positions diamétralement opposées des deux capitales, et des articles parus en *U.R.S.S.* accusent la Yougoslavie d'une manière à peine voilée d'avoir eu recours aux « intrigues » dans les couloirs du Conseil de sécurité.

L'actualité de ce problème est d'autant *plus grande* que l'ambassadeur soviétique, M. Rodionov, a remis mardi au secrétaire *des affaires étrangères*, M. Vrhovertz, un message de M. Brejnev pour le président Tito, concernant « *la collaboration entre les deux pays* » *(1)*. On ignore de quelle manière le dirigeant soviétique envisage *en ce moment cette collaboration*. Il est cependant certain que la partie yougoslave, indépendamment des *suggestions*, des promesses ou des avertissements que ce message pourrait contenir, ne renoncera en aucune façon à son point de vue sur le *conflit vietnamo-cambodgien* : elle a pris la défense, non d'un régime, mais du principe du respect de l'indépendance d'un pays.

L'autre question, non moins importante pour la diplomatie *yougoslave : l'avenir du mouvement* des non-alignés. Le soutien accordé par Cuba au Vietnam et la *reconnaissance du nouveau* régime de Phnom-Penh par l'Ethiopie et l'Angola ont suscité un *mécontentement non* dissimulé. D'ailleurs, depuis la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés en juillet, les rapports entre Belgrade et La Havane sont difficiles. Cuba, qui se veut l'élément progressiste du mouvement des non-alignés, ne cesse de prôner l'« alliance naturelle » entre les non-alignés et les Etats socialistes; la Yougoslavie estime que ce mouvement doit rester un facteur international « indépendant ».

Le ministre des affaires étrangères cubain arrivant ce mercredi à Belgrade pour préparer le sommet des non-alignés, qui aura lieu en septembre à La Havane, on peut tenir pour acquis que ces interlocuteurs yougoslaves ne passeront sous silence aucun de leurs reproches. Ils réaffirmeront cependant leur décision d'être présents à cette réunion étant donné qu'en pareille circonstance les absents ont toujours tort...

PAUL YANKOVITCH.

(1) M. Brejnev, qui quitte Sofia *ce mercredi*, après quatre jours de « villégiature et de travail », s'est entretenu avec *M. Jivkov de l'« importance de l'unité de la communauté des pays socialistes* ».

Chine

PÉKIN LANCE UN « GRAND MOUVEMENT D'ÉDUCATION MARXISTE »

Un « *grand mouvement d'éducation marxiste* » va être lancé en Chine pour propager la « *modernisation socialiste* » et dénoncer les erreurs « *gauchistes* » du Grand Bond en avant, a annoncé, mardi 16 janvier, *le Quotidien du peuple*.

Cette décision a été prise à la suite de la réunion à Pékin, du 7 au 11 janvier, des responsables de la propagande sous la direction du nouveau titulaire de ce département au comité central du P.C., M. Hu Yaobang. Selon le journal, « *le mouvement de propagande pour la modernisation socialiste mobilisera tout le parti et tout le peuple afin de faire de la Chine un pays socialiste puissant et moderne en l'an 2000 ou avant* ».

D'autre part, M. Hu Yaobang a annoncé la réhabilitation de l'ancien département de la propagande, démantelé au cours de la révolution culturelle. Il a souligné que « *tous les camarades* (de ce département) *accusés injustement devraient être réhabilités* ». Sans citer nommément l'ancien chef de la propagande, M. Lu Dingyi (Lou Ting-yi), qualifié de « *contre-révolutionnaire révisionniste* » en décembre 1966, M. Hu a accusé Lin Biao (Lin Piao) et la « bande des quatre » d'avoir « *brutalement persécuté le responsable du département à l'époque et d'autres cadres* ». — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● M. HENRI MAIDOU, premier ministre centrafricain, en *visite officielle en France*, a lancé, mardi 16 janvier, à Paris un appel aux industriels et aux *investisseurs français* pour qu'ils participent au développement de son pays.

Espagne

● M. IGNACIO ARISTIZABAL, *maire d'Oyarzun, proche de* Saint-Sébastien, a été arrêté mardi 16 janvier. Il est soupçonné d'avoir *fourni* des renseignements à l'organisation séparatiste basque ETA. D'autres personnes ont été arrêtées à Oyarzun dans le cadre de cette affaire. De nouvelles manifestations ont eu lieu d'autre part mardi soir au Pays basque et des affrontements se sont produits avec la police à Mondragon. Enfin, les mesures prises par les autorités françaises à la frontière pour lutter contre le terrorisme sont commentées favorablement en Espagne, notamment par le quotidien indépendant *El Pais*.

Ethiopie

● LA COMMUNAUTE CHRETIENNE D'ETHIOPIE est victime de persécutions malgré la garantie officielle de liberté religieuse, et de nombreux chrétiens ont été exécutés, a affirmé mardi 16 janvier l'agence suédoise TT. Les autorités éthiopiennes, selon l'agence, auraient donné dans certaines *régions* quinze *jours* aux chrétiens pour abjurer leur foi. — (*A.F.P.*)

Irak

● LE PARTI COMMUNISTE *FRANÇAIS* a élevé, *mardi* 16 janvier, une énergique protestation contre la « *sanglante répression qui frappe en Irak les communistes et d'autres démocrates* ». Dans une lettre adressée au parti Baas, il indique : « *Les informations montrent pour la dernière période la recrudescence de cette répression qui fait le jeu de l'impérialisme et de la réaction.* »

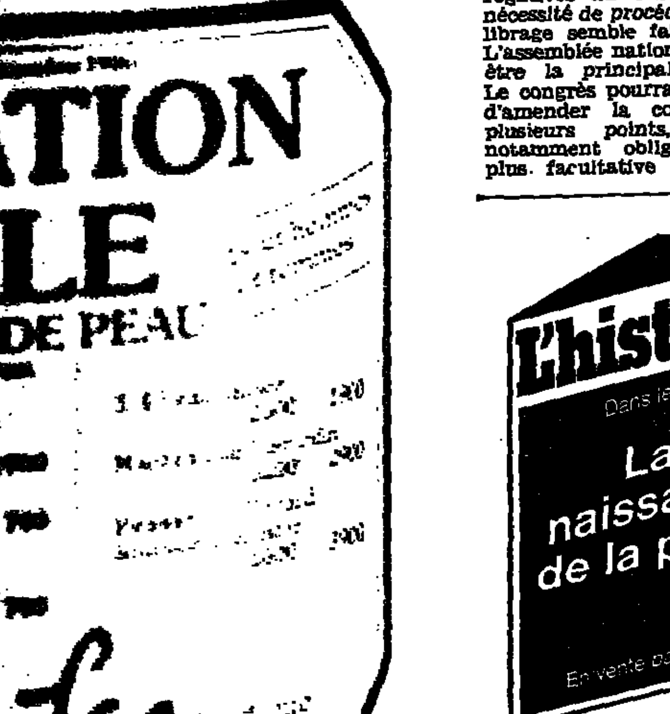
Cette lettre a été remise mardi à *l'ambassade d'Irak* par une délégation du P.C.F. composée de MM. Jacques Denis, *membre du comité central*, et Maxime Kalinsky, député du Val-de-Marne.

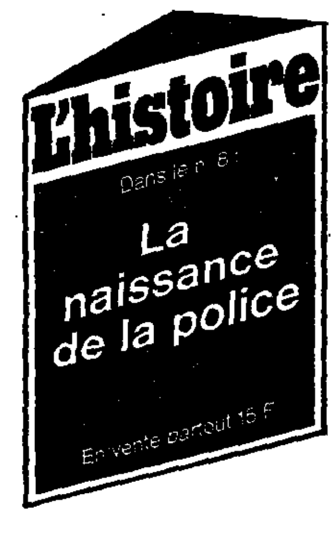
République Sud-Africaine

● CENT TRENTE-DEUX CONDAMNÉS DE DROIT COMMUN — un Blanc, vingt-six Métis et cent cinq Africains — ont été pendus en Afrique du Sud au cours de l'année 1978, a annoncé, mardi 16 janvier, à Pretoria, un porte-parole du département sud-africain des prisons. — (*A.F.P.*)

Zaïre

● M. LI XIAN NIAN (Li Hsien-nien), vice-premier ministre chinois, est arrivé mardi 16 janvier à Kinshasa à la tête d'une *délégation* d'une quarantaine de personnes pour une visite officielle au Zaïre de cinq *jours*. — (*A.F.P.*)





DIPLOMATIE

Qui provoque qui ?

(Suite de la première page.)

Un tel ton peut sans doute s'expliquer dans la bouche d'un homme qui n'a pas oublié, il s'en faut, ses origines polonaises et qui a de surcroît épousé la nièce d'une victime de choix de Staline, l'ancien président tchécoslovaque Edouard Benès. Il est clair que, pour M. Brzezinski, l'adversaire numéro un est l'Union soviétique et que tous les moyens sont bons, à commencer par l'alliance de fait avec la Chine, pour l'amener à résipiscence. Mais le gouvernement des Etats-Unis, qui parle au nom de l'ensemble du monde occidental, et dont les initiatives affectent inévitablement la terre entière, a-t-il le droit de s'embarquer à fond dans cette direction ? Toujours selon James Reston, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance se pose tellement la question qu'il envisage de démissionner. Il ne faut pas se dissimuler en effet à quoi conduit pareille option : au minimum, à un retour à la guerre froide, et peut-être à pis. Car nous sommes revenus, comme dans les années 50, à la logique de l'escalade de la méfiance. A chaque « provocation » des Américains ou des Chinois, ce qui est en passe de revenir au même, les Soviétiques réagissent par une initiative qu'Américains et Chinois interprètent à leur tour comme une provocation. Et ainsi de suite. Il y a de beaux jours en perspective...

Nécessité n'a pas de loi

Certes, l'U.R.S.S. n'est pas innocente. Aux obsessions géopolitiques des tsars — protection du glacis européen et accès aux mers chaudes, — au refus de tout sentimentalisme dont Lénine se faisait gloire, elle a ajouté le legs de l'immense cynisme de Staline — qui n'était pas sans éprouver quelque admiration pour Hitler, on le sait maintenant, jusqu'au jour où celui-ci lui est tombé dessus. Tous les pouvoirs mentent plus ou moins, mais il y a des degrés dans le mensonge, et celui de Moscou paraît avoir une prédilection pour sa forme la plus éhontée. A l'en croire, par exemple, c'est à la demande du gouvernement et du parti tchécoslovaques que les troupes du pacte de Varsovie sont intervenues à Prague en 1968 ! Et nous avons entendu, ces jours derniers, le Kremlin prétendre que l'intervention au Cambodge de dizaines de milliers de Vietnamiens, soutenus par des chars et par l'aviation, est le fait des seuls Cambodgiens révoltés contre la *tyrannie des* Khmers rouges !

Autant que de Marx, les Soviétiques d'aujourd'hui sont des disciples de Bismarck, qui professait que nécessité n'a pas de loi : *« Not kennt kein Gebot. »*. Or, la *nécessité*, c'est d'abord de garder ce que les vicissitudes de l'histoire ont fait tomber dans leur sphère d'influence. Toute tentative, ou toute apparence de tentative, intérieure ou extérieure, pour remettre en cause le contrôle direct ou indirect qu'ils peuvent exercer sur tel ou tel Etat, justifie d'autant plus à leurs yeux une réaction qu'ils ont mal digéré leur éviction de pays comme l'Indonésie, l'Egypte, le Soudan, la Somalie, le Zaïre, la Guinée, pour ne pas parler de la Chine ou de l'Albanie, où ils avaient consenti de considérables investissements économiques, militaires, et donc politiques. Dans les cas les plus récents, ceux de l'Afghanistan, du Yémen du Sud et du Cambodge, on peut admettre qu'il *y* a eu autant réaction *soviétique* qu'initiative. Le régime de Téhéran, non encore réveillé de sa mégalomanie, lorgnait en direction de Kaboul, et le chef marxiste-léniniste du gouvernement d'Aden avait choisi Pékin contre Moscou. Le moustique Khmer rouge, soit par inconscience soit pour complaire aux désirs chinois, agaçait avec persévérance depuis trois ans le tigre vietnamien.

On est évidemment en droit de s'interroger sur la légitimité de la domination soviétique sur nombre des pays où elle s'exerce. Mais poser cette question n'a de sens que si l'on ne fait rien soi-même pour imposer sa domination par la force et si on limite ses alliances aux nations qui pratiquent véritablement la démocratie. L'excellent M. Carter a beau avoir rompu avec la *Realpolitik* de ses prédécesseurs, il n'en est pas là : les droits de l'homme sont sa marotte, comme chacun sait, mais il n'a jamais dit un mot de la manière dont ils sont, ou plutôt ne sont pas, respectés, par exemple, en Iran et en Chine. De *toute* façon, les relations internationales, depuis que le monde est monde, doivent moins au droit qu'à la force. Et la force qui protège le domaine *soviétique* n'est pas de celles que la seule vertu peut faire reculer.

Une conception « dynamique » du « statu quo »

Les Soviétiques, il est vrai, ne facilitent pas les choses en revendiquant le droit de faire eux-mêmes ce qu'ils interdisent aux autres : au nom du sens de l'histoire, ils *sont* fondés à soutenir dans le tiers-monde les mouvements de libération qui leur plaisent, alors qu'il est criminel à leurs yeux, pour les Occidentaux, de s'y opposer. Sur ce point, il faut leur reconnaître le mérite de la franchise. Khrouchtchev avait inventé, selon ses propres termes, une conception *« dynamique »* du *statu quo* particulièrement réjouissante pour un esprit cartésien, et que Kennedy résumait ainsi : *« Ce qui est à moi est à moi ; ce qui n'est pas à moi est négociable »*. M. Brejnev ne s'est jamais privé de dire qu'on ne saurait, au nom de la coexistence, prétendre bloquer la roue de l'histoire.

Mieux vaut prendre en tout cas les Soviétiques comme ils sont, et non pas comme on aimerait qu'ils fussent. On peut penser beaucoup de mal de MM. Nixon et Kissinger, mais il est difficile de contester qu'ils l'avaient *parfaitement compris. Aussi amoraux* que leurs partenaires du Kremlin, ils jouaient au même jeu qu'eux et respectaient les mêmes règles. Il en était résulté entre eux une sorte d'estime, de confiance et en tout cas de compréhension mutuelles, *où les considérations éthiques* ne jouaient certainement qu'un rôle fort modeste, mais qui n'en contribuaient pas moins à la consolidation d'une certaine détente internationale. Le fait est qu'avec son moralisme instinctif et une connaissance encore bien théorique et insuffisante du monde extérieur M. Carter s'est écarté de cette voie.

Il a des défenseurs, selon qui sa politique serait parfaitement cohérente et se résumerait en fait à dire aux Soviétiques : *« Vous voulez la détente et la coopération ? Okay. Nous les voulons aussi. Mais, si vous voulez la bagarre, vous l'aurez. »* A vrai dire, c'est, *grosso modo*, la politique américaine depuis 1945, et ce n'est pas pour rien que l'aigle national t i e n t dans une de ses serres des flèches et dans l'autre un rameau d'o l i v i e r. Encore faut-il que ce « message » soit reçu comme tel par le Kremlin. Or rien n'est moins sûr. D'autant plus que dans le climat actuel le *risque est grand que le Congrès*, interprète d'une o p i n i o n plus antisoviétique que jamais, refuse de ratifier un éventuel accord Salt 2 sur les limitations d'armements stratégiques. V o i r e qu'il refuse à l'U. R. S. S. les facilités commerciales que la Chine est en passe d'obtenir des Etats-Unis.

C'est pour le coup qu'on parlerait à Moscou de provocation. Et qu'on pourrait bien y répondre par une initiative qui serait, à son tour, interprétée à l'Ouest comme une provocation. Les *terrains* ne manquent pas, *de la* Roumanie à l'Iran, où les experts soviétiques en la matière sauraient exercer leurs talents.

Une approche transparente

En dépit des doctrines « globalistes » de M. Brzezinski, on ne sent chez aucun des deux principaux partenaires du jeu triangulaire actuel, U.R.S.S. et U.S.A., une stratégie bien cohérente du présent et de l'avenir. Chacun donne plutôt l'impression de se *méfier de l'autre et de se préoccuper* surtout de réagir de manière appropriée à ses initiatives, même si celles-ci ne constituent en réalité que des réactions. On ne saurait en dire autant du troisième joueur, dont l'approche a la transparence du cristal. C'est sous-estimer les dirigeants de Pékin que d'expliquer leur comportement, comme on le fait si souvent, par une obsession pathologique de l'Union soviétique. Leur obsession est tout autre : ils veulent faire de la Chine, au rendez-vous de l'an 2000, une grande puissance industrielle, et l'exemple du Japon, voire de la Corée, les a convaincus que ce n'était pas là un objectif hors de portée. Mais ils sont trop léninistes pour croire que les autres vont les laisser faire sans rien dire. Pour eux, *comme pour l'auteur de l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, la lutte pour la suprématie est implacable, et aucune grande puissance n'accepte de bon gré l'émergence d'une autre.

Longtemps les Chinois ont cru que les Etats-Unis constituaient le principal obstacle sur la route *de leur ambition. La raison profonde* de leur rupture avec l'U.R.S.S. est que celle-ci non seulement ne les a pas aidés à s'opposer à Washington, mais les a découragés de le faire par tous les moyens, y compris une tentative pour prendre leur armée en tutelle. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, en revanche, il ne fait plus de doute à leurs yeux que l'impérialisme américain, qui n'a jamais tant pataugé, est entré dans une phase déclinante. Mais les Chinois sont convaincus, au nom d'une sorte d'évidence physique, en raisonnant tout simplement comme s'ils étaient à leur place, que les Soviétiques ne peuvent pas tolérer l'apparition sur leur frontière d'Asie d'une puissance aussi déterminée à refuser *leur hégémonie. En cela, les Chinois* ne sont pas seulement léninistes, *mais staliniens.* Staline, lui, est demeuré convaincu jusqu'à sa mort que le capitalisme ne prendrait jamais son parti de l'accession de l'U.R.S.S. au statut de puissance mondiale. Les Chinois ont pris une autre mesure du capitalisme et savent qu'il est prêt, au fond, à toutes les compromissions, pour ne pas dire à toutes les capitulations. Mais la pratique qu'ils ont des Soviétiques les a persuadés que ceux-ci ne les laisseront pas leur disputer le rang de première puissance socialiste, pour ne pas parler de la possession de certains territoires.

C'est cette analyse qui pousse les dirigeants de Pékin à croire la guerre inévitable et à s'y préparer, en suivant mot pour mot ce qui n'a cessé, jusqu'à 1941, d'être la politique de Staline : gagner du temps pour développer, à marches forcées — « rattraper et d é p a s s e r ». — la puissance industrielle et militaire du pays, chercher à détourner l'orage. D'où l'appel à l'investissement étranger, les tentatives répétées pour acheter des armes et des initiatives qui confinent à la provocation, comme l'ont très bien relevé les Albanais, du type des visites de Hua Guofeng à Bucarest, Belgrade et Téhéran.

Les Soviétiques *« font du bruit à l'Est pour attaquer à l'Ouest »*, r é p è t e n t les Chinois. Et s'il s'agissait d'un rite de conjuration, si Pékin s'employait délibérément à brouiller les cartes entre l'Ouest et les Soviétiques ?

La réussite h i s t o r i q u e de MM. Nixon et Kissinger, c'est d'être parvenus à se servir de la Chine pour améliorer leurs relations avec l'U.R.S.S. et se dégager du V i e t n a m. MM. Carter et Brzezinski pourraient difficilement présenter comme un succès à leurs compatriotes d'avoir laissé la Chine se servir d'eux. La prochaine visite de M. Deng Xiaoping à *Washington leur donnera* l'occasion de m o n t r e r s'ils sont conscients de l'ampleur de l'enjeu.

ANDRÉ FONTAINE.

● *Le président Sadate* a reçu, mardi 16 janvier, dans sa résidence d'Assouan, le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air française, accompagné par M. Jacques Senard, ambassadeur de France au Caire. Le général Saint-Cricq est arrivé au Caire, le 15 janvier dernier, en visite officielle à l'invitation de son homologue égyptien, le général Chaker Abdel Moneim, il s'est entretenu avec les hauts responsables militaires égyptiens. — *(A.F.P.)*

LE FUTUR AMBASSADEUR D'ANGOLA EN FRANCE QUALIFIE SON PAYS DE « NON ALIGNÉ »

M. Luis d'Almeida, qui va être nommé ambassadeur d'Angola en France, a affirmé, lundi 15 janvier à Paris, que les militaires cubains resteraient dans son pays jusqu'à ce qu'ils aient formé une armée nationale capable de défendre le territoire angolais. Hôte de l'Association de la presse eurafricaine, M. d'Almeida s'est étonné de l'attitude des Etats-Unis qui réclament le départ des troupes de La Havane avant toute normalisation diplomatique, ajoutant : *« Il y a moins de Cubains en Angola que de Français au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. »* Le diplomate s'est toutefois refusé à fournir un chiffre.

Il a ensuite affirmé que les Américains plaident en faveur d'une réconciliation entre Luanda et l'Unita de M. Savimbi, avant d'exclure, pour sa part, une telle hypothèse.

Il a démenti, en particulier, que le récent limogeage du premier ministre M. Lopo do Nascimento, et de sept autres ministres, reflète un souci de plus grande *« ouverture »* vers l'Occident. *« Nous avons voulu alléger la machine gouvernementale »* s'est - il contenté d'ajouter.

M. d'Almeida a cependant défini l'Angola comme un *« pays non aligné et indépendant qui veut diversifier ses relations avec tous les pays du monde »*. Enfin, il a indiqué que le chemin de fer de Benguela fonctionnait en territoire angolais, mais pas du côté zaïrois où des réparations sont nécessaires.

AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ROUMANIE

Malgré d'indéniables progrès économiques la vie reste difficile pour la population

Bucarest. — La capitale roumaine panse encore les plaies infligées par *le terrible tremblement* de terre du 4 mars 1977. S'il r e s t e quelques vestiges pudiquement cachés par des palissades rouges et blanches et les *tranchées du futur métro*, le centre de la ville, avec ses bâtiments massifs et les immeubles anciens — qui contrastent avec des constructions plus modernes, — a retrouvé son caractère. Autour des grandes avenues qui se rejoignent à l'Arc de triomphe s'étale un quartier résidentiel. La ville est traversée par *une chaîne de lacs et de parcs qui* l'agrémentent. Cette verdure est, *hélas, percée par le monumental* palais de Scinteia, qui abrite, outre l'organe du P.C., tous les autres journaux de la capitale et des maisons d'éditions. Il a été construit selon des plans fournis par le grand frère voisin. Le tremblement de terre l'a *quelque peu malmené. Certains* regrettent qu'il l'ait épargné.

Les grands magasins, les boutiques et les petites échoppes sont *nettement* mieux *approvisionnés* que naguère. On trouve même à l'intérieur ce qu'on voit dans les vitrines. Le Roumain peut se vêtir, se meubler, équiper son logement ; il peut se nourrir, mais ne trouvera pas forcément chez le boucher toutes les variétés de viande, ni sur les marchés autre chose que les légumes et les fruits de saison. Une bonne partie de la production agricole de ce pays, *dont plus de la moitié de* la population vit à la campagne, est exportée : elle permet d'obtenir les devises nécessaires à l'acquisition de nouvelles usines, de moyens de production plus modernes, etc...

Une volonté de modernisation rapide

Certes, en dix ans, la Roumanie a fait d'indéniables progrès économiques que les citoyens ont payé et paient chèrement. La semaine de travail est de quarante-huit heures ; les dirigeants promettent de la ramener à quarante-six heures vers 1980 en octroyant alors à tous un samedi libre par mois. Mais la main-d'œuvre est en nombre insuffisant, et le passage de la production quantitative *à la production qualitative* est loin d'avoir été opéré. De plus, la productivité du travail laisse encore beaucoup à désirer. Les rémunérations sont modestes : les salaires les plus bas sont de l'ordre de 1 300 lei (le salaire moyen serait de 2 800 lei *et l'éventail des salaires va de un à* six) (1). La population n'a pas suffisamment de moyens pour satisfaire ses besoins. Seul le cumul des revenus dans une famille (salaires, retraites, bourses, allocations, etc.) permet de se tirer d'affaire.

M. Ceausescu veut appliquer une politique ambitieuse : doter rapidement le pays d'une infrastructure et d'une industrie moderne.., capables *de fournir une production de qualité*, compétitive sur les marchés internationaux. Le tiers du revenu national est consacré aux investissements. En *même temps, le pouvoir veut répartir* équitablement les fruits du travail tout en favorisant les couches les moins n nties pour parvenir, nous explique-t-on, *« à une justice sociale plus profonde, ce qui est une forme de démocratisation »*.

Dans les hautes sphères, *on s'intéresse* peu aux *réformes économiques* des voisins — la Hongrie ou la Yougoslavie. Là, des soupapes de sécurité existent : l'initiative privée est *tolérée ou encouragée pour offrir* à la population des services variés et de qualité que l'Etat n'est pas encore en mesure d'assurer. S. les dirigeants de Bucarest dédaignent de telles mesures, c'est qu'elles sont par trop contraires à la théorie pure et dure que le parti est bien décidé à appliquer. Contre vents et marées, s'il le faut, tout en reconnaissant qu'il tente *l'impossible*.

L'autoritarisme, l'austérité voulue par les autorités et aggravée par la nécessité de parer à la crise économique mondiale, rendent difficile la vie de la population. A cela s'ajoutent les catastrophes inattendues. Ces derniers mois, la sécheresse a tellement abaissé le niveau de cours d'eau que la population a été priée d'économiser l'électricité et, partant, de n'utiliser que des ampoules de 25 watts. Les habitants qui ont des balcons sont invités *à* débrancher leurs réfrigérateurs ; la plupart des rues de la capitale, à l'exception des grandes artères, ne sont pratiquement plus éclairées. Il y a aussi cette histoire du gaz butane : il a suffi qu'un incendie (accidentel ou provoqué ?) ravageât quatre gros ballons de stockage et qu'un craker explosât dans l'usine de Pitesti (tuant neuf personnes) pour que *le ravitaillement* devienne difficile. Or beaucoup de citadins sont tributaires du butane pour préparer leur repas. Les quelques bouteilles que l'on trouve dans les magasins ne suffisent pas. Leur prix de vente normal — de 21 lei — a quadruplé au marché noir. Ces transactions sont strictement interdites par la loi, *mais il faut bien* vivre.

De notre envoyée spéciale

Pour convaincre la population que les privilèges ont été abolis, que l'austérité *pèse vraiment sur tout* le *monde*, il ne suffit pas de supprimer des avantages trop criants dont *bénéficient quelques personnes* ou de punir à grand bruit, par exemple, l'un des grands commis de l'Etat convaincu *d'avoir* fait construire six ou sept maisons aux frais de la princesse alors qu'il était censé donner l'exemple dans son département. Ni de désigner à la vindicte publique les « louches individus » qui, pour se procurer des devises (elles donnent accès aux marchandises occidentales, vendues seulement dans des magasins pour touristes), proposent sans vergogne aux étrangers un taux de change qui *triple, voire quadruple, les cours* officiels.

La population constate certes une amélioration, mais elle sent qu'elle pourrait vivre mieux encore. Ses voisins du nord et de l'ouest lui font envie. La Hongrie surtout, pays du camp socialiste où l'abondance relative paraît être du luxe, où les citoyens respirent mieux qu'à Bucarest. Il est vrai que les services de sécurité, la police, y sont plus discrets, plus souples. Ici, en revanche, tout est fait pour discipliner la population, pour lui montrer qu'elle est bien surveillée. Le moindre arrêt de travail revendicatif est rapidement réprimé, et les meneurs disparaissent dans la trappe. Les autres se taisent ou se laissent toucher par les appels dramatiques au patriotisme. Un service militaire sévère (aucun objet personnel n'est toléré) achève le dressage, avec l'obligation pour les conscrits de travailler dur un peu partout. L'armée s'est engagée, par exemple, à leur faire construire les deux cinquièmes du canal Danube-mer Noire.

Un métier pour chacun

La réforme scolaire (on dit plutôt *« l- politique d'amélioration continue de l'enseignement »*, parce qu'on n'aime guère le terme de réforme) vise à *doter chaque enfant d'un* métier à la fin de sa scolarité obligatoire (jusqu'à la classe de dixième et l'âge de seize ans). Jusqu'à la huitième, c'est-à-dire jusqu'à quatorze ans, l'enseignement, le même pour tous, est dispensé dans des *« écoles générales »*. Mais à la fin de ce tronc commun et *« pour éviter l'enseignement théorique sans portée pratique »* qui était proposé dans *« les lycées au schéma classique avec des préoccupations axées sur l'enseignement humaniste »*, on a créé, depuis 1977, des *« lycées spécialisés »* de quatre classes (sorte de second cycle de l'enseignement secondaire).

Durant les deux premières années, l'enseignement théorique est couplé à la préparation pratique de la spécialité du lycée. La branche retenue pour chaque lycée correspond aux activités économiques de la région où il est situé. Dans les spécialités industrielles, la mécanique, la chimie, la construction, l'électrotechnique, les transports, se taillent la part du lion. D'a u t r e s établissements se *consacrent à l'agronomie, à la mécanique* agricole, à la zoologie, à la sylviculture. Certains commencent à former les cadres de l'économie et de l'*administration publique*. Les écoles spécialisées dans les mathématiques et la physique préparent aux métiers nécessitant des connaissances approfondies dans ces deux matières : informatique, p h y s i q u e nucléaire, mécanique fine, etc. Des institutions se consacrent davantage à la philologie, à l'*histoire et aux langues* étrangères. Des instituts pédagogiques forment les instituteurs et des spé*cialistes de la période* préscolaire. D'autres lycées p r é p a r e n t aux sciences biologiques à la physique-chimie, à la biochimie. Ou encore aux différents arts (musique, danse, arts plastiques...), aux professions paramédicales, etc. Enfin, certains lycées ont des classes spéciales pour les enfants particulièrement doués pour les sports.

Ainsi, dès qu'il a achevé l'enseignement obligatoire, c'est-à-dire à l'issue des deux premières années du lycée, chaque adolescent est muni d'un C.A.P. dans la spécialité choisie par ses parents. Il peut entrer dans la vie active. Pendant six à dix-huit mois, il aura le statut de « stagiaire rémunéré ». Il sera apprenti.

Ceux qui réussissent l'examen de passage dans la classe supérieure approfondiront pendant deux ans *leurs connaissances dans un secteur* plus précis de la spécialité choisie. Après avoir obtenu le baccalauréat (deux sessions annuelles avec 95 à 98 % de réussite), l'adolescent entre dans la vie active avec un métier en main ou tente de réussir le concours d'entrée à l'Université ou dans un établissement d'enseignement supérieur. Il pourra faire trois essais. La préparation à ce concours est uniforme, car les sujets sont les mêmes pour tous, quelles que soient les spécialités choisies. La sélection est sévère parce que le nombre de places disponibles dans les facultés et autres établissements d'enseignement supérieur est strictement limité aux besoins prévus par l'Etat et aux *postes qui seront disponibles*.

Lier l'enseignement à la production et à la recherche

Il s'agit d'intégrer l'enseignement à la production et à la recherche. Ainsi, durant les deux ou trois premières années du cycle universitaire, les étudiants sont tenus de faire deux mois de stage pratique dans la production. Et pendant la dernière ou les *deux dernières années, ils doivent* participer aux unités de recherche dirigées par leurs enseignants ou par des chercheurs spécialisés. Les activités de recherche des chaires universitaires sont, dans la proportion de 80 à 85 %, commandées et payées par l'industrie. Le reste appartient à la recherche fondamentale. On va aussi tenter de créer dans les locaux des usines et des fabriques des unités de recherche auxquelles prendraient part enseignants et étudiants et dont l'activité serait subventionnée par le ministère économique ou l'autorité régionale dont dépend l'entreprise.

Il est difficile de dresser un bilan de cette réforme qui a moins de deux ans d'existence. On peut néanmoins faire quelques constatations : l'équipement est rare, et la formation de maîtres capables de dispenser un enseignement technique laisse à désirer. Des cours de formation pédagogique accélérée sont donnés pendant leurs v a c a n c e s aux contremaîtres et ingénieurs qui peuvent se charger d'un enseignement théorique et pratique. On envisage de donner à tout spécialiste, pendant la durée de s e s études *supérieures*, une formation pédagogique afin que, par la suite, il enseigne le cas échéant dans les nouveaux lycées spécialisés. Mais l'obstacle le plus *difficile est d'ordre subjectif* : des parents s'opposent à cette f o r m e d'enseignement *« dont ils comprennent parfois mal la finalité »*, attachés qu'ils sont à un enseignement théorique.

Dans les quarante départements, *les lycées spécialisés sont répartis* selon les activités régionales, ce qui ne correspond pas *forcément* aux goûts ou aux capacités des enfants, qu'il faut orienter dès l'âge de quatorze ans. Il n'est pas facile de les éloigner de *leurs* familles. De plus, malgré *toutes* les assurances officielles, les parents craignent que l'apprentissage précoce et la pratique d'un métier n'appauvrissent les connaissances générales de leurs enfants, donc ne réduisent leurs possibilités de promotion sociale. Or *l'enseignement supérieur*, qui peut assurer cette promotion, ne tolère pas les étudiants éternels. Il n'est permis de redoubler qu'une seule *fois (et non la première année)*. Un jeune peut prolonger ses études d'un an pour cause de maladie (ou une étudiante de deux ans pour maternité). Les cours du soir et les cours par correspondance sont *réservés* à ceux qui étudient tout en travaillant.

Cette volonté bien arrêtée de *« ne plus former des têtes bien faites aux mains idiotes »* portera-t-elle des fruits ? Ou n'abaissera-t-elle pas le niveau des quelque deux cent mille étudiants de l'enseignement supérieur ? Il sera intéressant d'observer les *résultats* de cette expérience somme toute contraignante.

S'il veut gouverner autrement qu'à coups de foucades, d'appels au patriotisme et en tablant sur la peur d'une éventuelle invasion, M. Ceausescu devra tôt ou tard *relâcher* le carcan rigide et policier dans lequel il maintient la population — la seule garantie de non-contamination qu'il offre à son puissant voisin. Il serait peut-être moins acclamé, mais finalement mieux suivi par ses compatriotes, qu'ils soient d'origine roumaine, hongroise, allemande ou autre... Et peut-être même y aurait-il moins de demandes d'émigration.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) 1 leu vaut 0,36 F.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RENDRA AU CAMEROUN DU 8 FÉVRIER AU 10 FÉVRIER

Répondant à l'invitation du président *Ahidjo, M. et Mme Giscard* d'Estaing se rendront en visite officielle au Cameroun du 8 au 10 février, a annoncé mardi 16 janvier la présidence de la République. De son côté, la radio camerounaise a précisé que le chef de l'Etat commencerait son voyage par Douala avant de gagner Yaoundé puis Garoua, principale ville du Nord.

Turquie

Les quatre puissances ... vont élaborer un programme

Italie

L'évasion d'un inculpé dans le p... provoque stupeur et in...

Espagne

هكذا من الأصل

EUROPE

Turquie

Les quatre puissances occidentales vont élaborer un programme d'aide à Ankara

De notre correspondant

Bonn. — Dans son compte rendu de la conférence de la Guadeloupe, le chancelier Schmidt n'avait guère dissimulé qu'il aurait joué un rôle initiateur dans la décision des Quatre de mettre très rapidement sur pied un programme d'aide économique en faveur de la Turquie. Aussi n'est-il pas surprenant que le problème de l'assistance au gouvernement de M. Ecevit fasse le 18 janvier l'objet d'une conférence quadripartite à Bonn. Les pays participants sont la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la R.F.A., représentée par M. Peter Hermes, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Le départ du chah pour l'exil ne peut qu'accroître l'urgence d'une décision occidentale en vue de redresser l'économie de la Turquie. A Bonn, on laisse entendre, de façon discrète mais néanmoins très claire, que, par son initiative — immédiatement appuyée par M. Callaghan et M. Giscard d'Estaing, — le chancelier aurait cherché à la Guadeloupe à inciter les Américains à agir, sinon plus résolument, du moins avec plus de promptitude, dans une région où leur responsabilité est lourdement engagée.

Si Bonn reconnaît le rôle essentiel que les Etats-Unis devaient jouer dans une « action de sauvetage » de la Turquie, la participation de la Comunauté européenne est considérée comme tout aussi nécessaire. Les représentants permanents des Neuf à Bruxelles vont d'ailleurs être saisis, bien qu'on ne compte pas trop sur des contributions substantielles de tous. Enfin, il n'est pas question de dénier au Fonds monétaire international la responsabilité de mettre au point les conditions dans lesquelles le gouvernement d'Ankara pourrait bénéficier d'une assistance exceptionnelle de la part de l'Occident.

Lorsqu'il s'agit de définir le cadre du plan de sauvetage, des difficultés sérieuses se font jour. Que le gouvernement d'Ankara formule des demandes trop ambitieuses lorsqu'il compte sur l'octroi de crédits qui pourraient s'élever jusqu'à sept ou huit milliards de dollars ne paraît guère douteux. Même lorsqu'il s'agit de projets plus réalistes, un différend sérieux subsiste entre Ankara et les experts du Fonds monétaire. Ceux-ci estimeraient que M. Ecevit devrait, non seulement imposer à son pays un programme d'austérité économique, mais envisager aussi une dévaluation de 30 à 40 % de la monnaie nationale. La première question à résoudre pour les gouvernements désireux de venir en aide à la Turquie est donc de décider dans quelle mesure le climat économique du pays pourrait être assaini sans provoquer des remous politiques.

JEAN WETZ.

Danemark

LES HABITANTS DU GROENLAND SE PRONONCENT SUR L'AUTONOMIE INTERNE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Ce mercredi 17 janvier se déroule au Groenland un référendum qui doit permettre à la population locale de dire si elle accepte, à partir du 1er mai 1979, le statut d'autonomie interne élaboré par une commission mixte et adopté à une forte majorité en novembre dernier par le Parlement danois. Il y a encore quelques semaines, les observateurs ne doutaient pas que cette consultation donnerait lieu à une approbation massive. Mais, à la surprise générale, on a vu surgir à la onzième heure une série d'adversaires de cette mesure qui s'y opposent pour des raisons très différentes.

Parmi ces opposants se rangent d'abord les membres de certaines municipalités qui redoutent de perdre une partie des pouvoirs qu'ils détenaient jusqu'ici ; ils craignent aussi que le nouveau statut n'entraîne une diminution des ressources financières des communes.

Les prohibitionnistes, c'est-à-dire les apôtres d'un régime totalement sec, qui militent notamment dans les associations Croix-Bleue, s'opposent au projet pour des motifs moraux. Selon eux, le Groenland n'est pas encore prêt à accéder à l'autonomie interne, car il doit, avant de se charger de pareille responsabilité, se libérer de ses déplorables habitudes alcooliques ; ces associations pensent que les Groenlandais ne seront réellement en mesure de disposer de leur destin que dans quatre ou cinq ans.

Enfin, un mouvement sécessionniste qui veut arracher au Danemark l'indépendance totale pour le Groenland, a fait une propagande énergique en faveur du « non ». Appelé Inuit Ataquatigiit, le mouvement s'est officiellement créé en nombre 1978. Il entretient des contacts étroits avec les Esquimaux du Canada et de l'Alaska, il accuse en particulier les autorités danoises de chercher à pratiquer un génocide camouflé de la population esquimande en lui imposant une limitation des naissances qu'elle ne souhaite pas.

CAMILLE OLSEN.

Italie

L'évasion d'un inculpé dans le procès de Catanzaro provoque stupeur et indignation

De notre correspondant

Rome. — Le procès de Catanzaro, qui dure depuis deux ans, tourne à la farce : neuf ans après l'explosion de la bombe qui fit seize morts et une centaine de blessés à la piazza Fontana de Milan, il ne reste plus dans le box qu'un accusé sur trois. Franco Freda s'était enfui le 1er octobre dernier de la ville calabraise où il était en résidence surveillée ; Giovanni Ventura l'a imité, mardi 16 janvier, quelques jours avant la sentence de la cour d'assises. *« A quand la fuite de Guido Gianettini ? »* demande avec ironie le parti radical. Mais l'heure n'est pas aux plaisanteries : cette nouvelle gifle aux victimes et à l'Etat provoque en Italie autant de stupeur que d'indignation.

Contrairement à Franco Freda, qui professait des idées fascistes et même nazies, Giovanni Ventura déclarait s'être converti au socialisme après quelques erreurs de jeunesse. Cet ancien éditeur vénitien de trente-deux ans niait farouchement toute participation à l'attentat et se disait victime d'un complot. On voyait néanmoins en lui l'homme de la liaison entre le groupe terroriste et les agents des services secrets italiens qui avaient trempé dans la « stratégie de la tension » des années 1969-1974. L'un de ces agents, Gianettini, devait être arrêté après plusieurs coups de théâtre. En revanche, il avait fallu libérer Freda et Ventura, compte tenu des lenteurs du procès : la loi interdisait de les garder trop longtemps en prison.

Le ministère public a réclamé la détention à vie pour les trois accusés. Cela explique que Freda, puis Ventura, aient préféré prendre le large. Depuis la disparition de son ex-acolyte, Giovanni Ventura était pourtant surveillé de beaucoup plus près. Six hommes campaient jour et nuit autour de son domicile. Ils ont mis quarante-huit heures à se rendre compte que leur client s'était envolé.

Giovanni Ventura a sans doute bénéficié de complicités. Des membres des services secrets n'avaient-ils pas essayé de le faire évader lorsqu'il était détenu à la prison de Monza ? Il avait alors refusé, de peur d'être éliminé.

Les réactions des forces politiques et de la presse sont très vives. Le P.C.I., qui cherche de plus en plus à se démarquer du gouvernement, y voit un argument supplémentaire pour dénoncer les carences des pouvoirs politiques. Le ministre démocrate-chrétien de l'intérieur, M. Virginio Rognoni, doit s'expliquer à la Chambre. Il a annoncé d'ores et déjà que des sanctions seraient prises contre les responsables. Cela ne suffira certainement pas à conclure, neuf ans après, le drame-scandale de la piazza Fontana.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

POUR TENTER D'ÉVITER LA GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC

M. James Callaghan accepte une augmentation des salaires un peu plus élevée que la norme de 5 %

De notre correspondant

Londres. — Menacé d'une grève du secteur public et espérant rétablir la coopération avec le mouvement syndical, M. Callaghan a confirmé mardi 16 janvier aux Communes, un assouplissement de la politique gouvernementale des salaires. Les mesures annoncées par le premier ministre représentent de nouvelles concessions aux syndicats et visent à ressusciter le « contrat social » entre le gouvernement et la confédération syndicale du TUC.

Le nouveau programme gouvernemental comporte trois points essentiels : tout d'abord, des mesures en faveur des catégories de travailleurs les moins payés du secteur public : ils pourront obtenir une augmentation dépassant la norme de 5 %, et qui se situerait entre 8 et 9 %. Environ huit millions de salariés bénéficieront de cet assouplissement, qui coûtera au gouvernement 60 millions de livres par an. Ensuite, l'acceptation de principe d'aligner progressivement les salaires du secteur public sur ceux du secteur privé. Enfin, renforcement des pouvoirs de la commission de contrôle des prix.

M. Callaghan n'a pas eu de mal à obtenir le soutien des Communes. Sa victoire, assez confortable (301 voix contre 277), était prévisible dès l'instant où les nationalistes écossais et gallois (tenant compte des référendums du 1er mars sur la dévolution des pouvoirs en Ecosse et au Pays de Galles) eurent décidé de voter pour le gouvernement. C'est pourquoi les conservateurs n'ont pas déposé de motion de censure.

Malgré ce succès parlementaire, M. Callaghan n'est pas au bout de ses peines. Les syndicats du secteur public, tout en appréciant ce *« pas dans la bonne direction »*, jugent que ces mesures ne sont pas suffisantes et que la journée nationale de grève du 22 janvier aura lieu comme prévu. La réaction de la Fédération patronale (C.B.I.), exprimée brutalement par son président, est que le renforcement des contrôles sur les prix représente une « gifle » aux employeurs, qui s'efforcent de pallier les effets des grèves : pour le patronat, c'est une politique d'« apaisement » à l'égard des syndicats.

M. Callaghan espère conjurer la menace de grève du secteur public, mais il a admis dans son discours que ses propositions ne produiraient pas d'effet sur les camionneurs en grève. A dire vrai, le débat aux Communes a été dominé par l'intervention de Mme Thatcher, leader de l'opposition, qui a offert à M. Callaghan la coopération des conservateurs pour lutter contre les abus du pouvoir syndical.

Mme Thatcher, dans un de ses meilleurs jours (M. Callaghan la félicita publiquement), a bien exprimé le mécontentement du public devant l'action des piquets de grève secondaires. D'ailleurs, le Syndicat des ouvriers du transport a déploré que dans de nombreuses régions les militants ne suivent pas ses directives.

Mme Thatcher a eu beau jeu de souligner qu'il était inadmissible de tolérer que des comités de grève empêchent des travailleurs de se rendre à leur travail. M. Callaghan, de toute évidence embarrassé, partageait son avis. Mais en raison des liens entre les travaillistes et le mouvement syndical, il ne pouvait acquiescer à la législation suggérée par Mme Thatcher. Celle-ci veut diminuer considérablement l'autorité des syndicats, notamment en supprimant le *« closed shop »* (l'affiliation obligatoire au syndicat pour les membres d'une entreprise), en modifiant les règles sur les piquets de grève et en instaurant un vote secret pour les consultations sur des grèves.

HENRI PIERRE.

Espagne

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la situation politique en Espagne (*le Monde* du 16 janvier), il fallait lire au début du cinquième paragraphe que *« les signes de malaise se sont multipliés au sein de forces de l'ordre »* et non les *« signes de mollesse »*, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

Le Monde le débat européen

PRÉSENTANT A STRASBOURG LE PROGRAMME DE SA PRÉSIDENCE

M. François-Poncet insiste sur la « dimension sociale » de l'action communautaire

Strasbourg. — « *La Communauté doit accorder une attention privilégiée à la dimension sociale de son action* », a déclaré M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, en présentant, ce mercredi 17 janvier à Strasbourg, le programme du Conseil de la C.E.E. qu'il préside pendant le semestre en cours.

De notre correspondant

Parlant d'abord du conflit qui oppose l'Assemblée au Conseil au sujet du budget (*le Monde* du 16 décembre 1978), le ministre a déclaré : « *Certains malentendus, engendrés sans doute par l'imprécision des textes, sont apparus (...). J'exprime ici l'espoir qu'ils seront bientôt levés, aussi bien pour le budget de 1979 que pour l'avenir, dans le respect des traités. C'est pour nous l'obligation majeure : se référer aux traités, ce n'est pas concevoir les choses de façon étroite ou refuser l'évolution ; c'est vouloir préserver les intérêts véritables de la construction de l'Europe, c'est entretenir la confiance dans l'œuvre engagée. Vingt années de construction européenne le prouvent : loin d'entraver l'élan, les traités lui donnent à la fois sa force et son sens.* »

Après avoir fait allusion aux élections européennes du 10 juin, « *événement politique de l'année européenne* », M. François-Poncet a poursuivi : « *L'autre objectif important de ce semestre est la mise en œuvre du système monétaire européen. Le désordre des monnaies a profondément affecté, au cours de ces dernières années, la libre circulation des biens et des services dans l'espace communautaire ainsi que le développement normal des investissements. L'établissement d'une zone de stabilité monétaire doit redonner au Marché commun un fondement stable.*

» *La présidence s'attachera à mettre en œuvre, rapidement, le système que les conseils de Brême et de Bruxelles ont défini. Vous connaissez les raisons pour lesquelles mon pays a été dans l'obligation de maintenir une réserve d'attente. En adoptant cette position, la France avait notamment en mémoire les nombreuses voix qui se sont élevées dans cette enceinte même et qui réclamaient avec insistance le démantèlement des montants compensatoires. Certes, cette élimination ne peut être que progressive.* »

Abordant les affaires intérieures de la Communauté, le ministre a poursuivi :

« *Si la politique agricole commune est l'acquis des années de jeunesse de la Communauté et si son immense valeur ne doit pas être dépréciée, les efforts qui doivent être accomplis pour sortir des graves incertitudes économiques où vivent nos peuples constituent un de ses objectif dominants. En présence de difficultés qui touchent simultanément les neuf Etats membres, et au moment où est lancée une action nouvelle tendant à rétablir la stabilité monétaire et la croissance, la Communauté doit accorder une attention privilégiée à la dimension sociale de son action. Ce sera une des préoccupations de la présidence française.*

» *Les lois sociales protectrices des intérêts des travailleurs ne doivent pas (...) être considérées comme un fardeau trop lourd pour des économies affrontées à des difficultés. Bien au contraire, ces difficultés doivent appeler un progrès social nouveau au plan communautaire.*

La responsabilité du Congrès américain

» *Ainsi, nous nous emploierons à hâter l'examen des dossiers dont est déjà saisi le Conseil, tels que ceux qui concernent la sécurité sociale des travailleurs migrants, la protection des travailleurs en cas d'insolvabilité de l'employeur, les mesures en faveur des travailleurs de la sidérurgie. La Communauté a décidé un programme pour faciliter l'emploi des jeunes. La présidence veillera à son application.*

» *Mon collègue, M. Boulin, a déjà eu l'occasion de présenter au Conseil, à la Commission et aux partenaires sociaux des nouvelles actions destinées, par l'aménagement du temps de travail, à réaliser un « meilleur emploi ». Ces actions ne peuvent être que communautaires afin de ne pas fausser la concurrence, et il s'avérera sans doute bon de les inscrire dans une approche sectorielle afin de répondre à des besoins et des situations spécifiques. A ce titre, pourraient être étudiées des mesures à l'échelon communautaire sur le travail posté, le travail de nuit, les heures supplémentaires, le temps partiel, le travail féminin et le travail des jeunes. Nous souhaitons que l'examen de ces thèmes débouche sur des résultats concrets.* »

A propos de l'énergie, le ministre a déclaré : « *La présidence s'attachera notamment à mener à terme les discussions relatives aux économies d'énergie et aux énergies nouvelles, ainsi que les efforts concernant le deuxième programme quadriennal de recherche et de développement de l'énergie, ainsi que le programme de recherche et d'enseignement dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée, où le succès espéré du projet Jet peut manifester de façon éclatante la place éminente de l'Europe.* » Il a indiqué aussi qu'il s'efforcerait, pendant sa présidence, d'aboutir à une politique commune de la pêche.

En ce qui concerne les problèmes extérieurs, M. François-Poncet, parlant des négociations commerciales dans le cadre du GATT, a notamment déclaré :

« *La volonté des Neuf d'écarter tout danger d'un retour au protectionnisme constitue (...) un objectif central de la politique commerciale de la Communauté. Mais j'attire l'attention de l'Assemblée sur le fait que la conclusion des négociations ne dépend pas du seul fait de la Communauté. Il faudra, en particulier, que le Congrès des Etats-Unis décide sans équivoque de reconduire la dérogation en ce qui concerne les droits compensateurs.* »

JEAN-CLAUDE HAHN.

M. GREMETZ (P.C.) : communistes et gaullistes peuvent se retrouver.

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré à l'A.F.P. mardi 16 janvier : « *Communistes et gaullistes se sont souvent retrouvés dans la lutte pour l'indépendance nationale. Il peut en être de même en ce qui concerne la menace qui pèse quant à la possibilité d'extension des prérogatives de la future Assemblée européenne. A l'appel du parti communiste, un puissant mouvement populaire se dessine dans le pays. Le R.P.R. doit en tenir compte qui peut permettre le moment venu de s'opposer à la politique supranationale des giscardiens, politique qui rencontre l'assentiment du parti socialiste.*

» *L'appel lancé par Jacques Chirac au sujet de l'Europe doit être pris en considération, même en tenant compte de certaines arrière-pensés de son auteur.* »

● *Le financement par les fonds communautaires* de la campagne en vue des élections directes du Parlement européen en juin prochain et la répartition des sommes entre les partis politiques ont été vivement critiqués, mardi 16 janvier à Strasbourg, par Europe écologie et le parti radical italien. L'attribution des fonds, 7,5 millions d'unités de compte pour 1979, pour l'information sur les prochaines élections, cache en fait, déclarent les deux formations, une véritable subvention pour les groupes politiques représentés au Parlement.

Les clubs Perspectives et réalités souhaitent amender le « document Deniau »

M. Jean-Pierre Fourcade a présenté, mardi 16 janvier, à la presse le compte rendu des travaux du comité directeur des clubs Perspectives et Réalités, qui s'était réuni la veille pour préparer le congrès de l'U.D.F., qui siégera à Paris les 17 et 18 février et aura pour thèmes l'Europe et l'emploi.

Les clubs formuleront sur le « document Deniau », qui rassemble les thèses de l'U.D.F. sur l'Europe, un certain nombre de remarques qui pourraient se traduire par trois « amendements » (1).

Selon eux, le document ne donne pas assez de place « à la nécessaire amélioration des institutions européennes ». « *Les modifications que nous jugeons nécessaires n'impliquent pas obligatoirement une renégociation des traités*, a déclaré M. Fourcade. *Il faut cependant être plus clair sur la conception française du fonctionnement de la Communauté. Cette conception doit être fondée, d'une part, sur une trilogie (le Conseil européen, l'Assemblée et la cour de justice) et, d'autre part, sur le mécanisme des rapports entre le conseil des ministres et la Commission européenne.* »

Le comité directeur des C.P.R. a aussi jugé que les thèses européennes de l'U.D.F. ne sont pas assez ambitieuses en ce qui concerne la concurrence et la consommation au sein de la Communauté. « *Le Marché commun n'est pas doté des mécanismes de contrôle et d'organisation qui existent par exemple sur le marché européen* », a noté M. Fourcade.

Enfin, le président des clubs a déclaré : « *Notre troisième remarque porte sur l'état d'esprit dans lequel baigne le document Leniau. Il faut se méfier de la démagogie qui consiste à dire que l'Europe est une potion magique. Le thème devrait être plutôt celui de l'effort que les peuples européens devront accomplir pour préserver leur niveau de vie, notamment dans les dix prochaines années quand ils seront inondés par les produits des nouvelles industries, notamment japonaises.* »

L'autre thème du congrès de l'U.D.F. sera l'emploi. Sur ce sujet, M. Fourcade a souligné que la politique d'assainissement actuellement pratiquée par le gouvernement est justifiée et que les « ripostes ponctuelles » envisagées pour répondre aux difficultés locales recueillent l'approbation des clubs. Il a néanmoins ajouté : « *Il faut engager des actions de réforme plus profondes comme celle qui a été entreprise dans le domaine de l'indemnisation du chômage. Ces réformes doivent intervenir dans trois directions : la levée des blocages, par exemple ceux qui limitent les licenciements ou l'embauche de nouveaux travailleurs, ceux qui nous privent de la création d'emplois nouveaux et favorisent le travail noir ou les entreprises de travail temporaire. Il faut revoir les conditions de travail à mi-temps et l'assiette des cotisations sociales. Deuxième direction, il faut préparer une nouvelle définition des emplois. De nouveaux profils d'emplois devraient permettre de réorienter la formation, la politique scolaire et l'apprentissage. Troisième direction : il faut ouvrir le débat avec les partenaires sociaux sur le partage du temps de travail.* »

M. Fourcade a conclu : « *Il n'est pas impossible que ces réformes et ces recherches nécessitent des ressources nouvelles. Celles-ci pourraient provenir d'un effort spécial de financement faisant appel à la solidarité nationale.* »

(1) *Le Monde* a analysé dans son numéro du 14 décembre le rapport établi par le ministre du commerce extérieur.

La direction du M.R.G. demeure divisée sur l'opportunité de présenter une liste aux élections

M. Michel Crépeau, président du M.R.G., avait annoncé que les dirigeants ed son mouvement arrêteraient une position commune sur l'opportunité de présenter une liste radicale de gauche autonome lors du scrutin européen du 10 juin. Cette position devait être présentée au congrès extraordinaire du mouvement qui siégera à Toulouse du 19 au 21 janvier. Le secrétariat du M.R.G. n'a pu parvenir à un accord. Si Mme Marie-Thérèse Prevel et MM. Luchaire et Jeantet se prononcent pour que le M.R.G. constitue une liste Mme Catherine Barbaroux et M. François Loncle plaident en faveur d'une liste commune avec le P.S. M. Crépeau a élaboré un *texte de synthèse* que devait être soumis au bureau national ce mercredi 17 janvier. Le président du M.R.G. propose de s'engager dans la préparation d'une liste autonome, mais de réserver encore la décision définitive.

La Fédération M.R.G. du Haut-Rhin a, pour sa part, décidé de ne pas participer au congrès de Toulouse. Le président de cette fédération, M. Edouard Boëglin, a expliqué qu'une telle décision s'imposait « *face au comportement de l'actuelle direction nationale du M.R.G., qui se révèle plus stalinienne encore que celle du parti communiste français en excluant systématiquement tous les opposants* ».

Les partisans de M. Robert Fabre, qui, derrière MM. Gennesseaux et Bracque, avaient fondé la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), ne pourront participer aux asisses de Toulouse. Ils ont été déboutés le 10 janvier de l'action judiciaire qu'ils avaient intentée contre leur exclusion du M.R.G. Le tribunal a estimé que la F.D.R. constitue une ébauche de parti tendant à concurrencer le M.R.G., et que dès lors il relève de la responsabilité politique du comité directeur des radicaux de gauche de se prononcer sur cette situation. Le tribunal a jugé d'autre part que, en refusant la double appartenance entre le M.R.G. et la F.D.R., le comité directeur ne s'est livré à aucun abus de pouvoir.

Il résulte de cette décision que les dix-sept animateurs de la qui avaient saisi la justice sont définitivement exclus du M.R.G. Parmi eux figurent Mme Thome-Patenôtre, ancie ndéputé, maire de Rambouillet, et MM. Diaz, maire de Millau, et Gassenbach, ancien membre du secrétariat du M.R.G. En revanche, MM. Hancy, Brunsvig, Soulié et Catesson ont choisi de demeurer au M.R.G. plutôt que de suivre la F.D.R. dont ils avaient approuvé le lancement.

● *M. Raymond Barre* participera, le jeudi 1er février à Davos (Suisse), à la séance d'ouverture du Forum européen de management, qui sera présidé par M. Edward Heath, ancien premier ministre du gouvernement britannique, et dont le thème sera : « Questions stratégiques pour les années 1980 ».

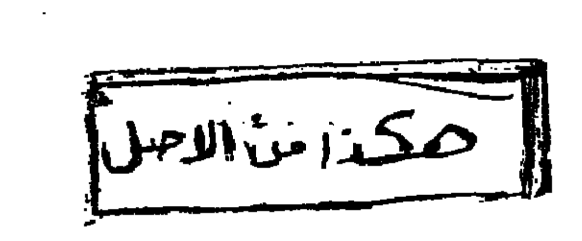
● *Les trois sages* chargés d'étudier le fonctionnement de la Communauté européenne après son élargissement, MM. Bisheuvel (Pays-Bas), Dell (Grande-Bretagne) et Marjolin (France), ont été reçus, lundi 15 janvier, pendant une heure par le président de la République. M. Marjolin a indiqué que les « sages » feraient une tournée des capitales des Neuf.

« *Nous sommes des hommes pratiques*, a-t-il dit. *On nous demande des réponses à des questions pratiques : comment assurer un fonctionnement satisfaisant des institutions dans la perspective de l'élargissement* (à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal) *et étant donnée la nécessité de se mouvoir vers une union européenne ?* »

● *Risques et chances françaises dans une Europe des Douze.* — Le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI) organise sur ce thème une journée de travail le jeudi 25 janvier avec le concours des représentants de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, de MM. Edgard Pisani, Charles Caporal, de la C.E.E., Jean de Lipkowski et Pierre Uri. Le CEFRI poursuivra à partir du 16 février ses séminaires « Exporter dans quels secteurs ? ».

★ Inscriptions CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.



Le Monde

politique

Le 23 janvier

M. CHIRAC PRÉCISERA LE SENS DE SON ACTION

M. Jacques Chirac, qui a regagné mercredi 17 janvier l'Hôtel de Ville de Paris, y donnera, mardi 23 janvier, une conférence de presse.

Ce n'est ni en tant que maire de la capitale ni en tant que chef du mouvement R.P.R. que M. Chirac entend s'exprimer. Tout comme il l'avait indiqué dans son message à « l'ensemble des Français » lancé à titre personnel, le 6 décembre, de l'hôpital Cochin, où il était entré le 26 novembre, il souhaite s'adresser en son nom propre à l'ensemble de l'opinion publique.

La conférence de presse commencera par un exposé d'une demi-heure environ au cours duquel M. Chirac définira le sens de son action politique.

Il compte ensuite aborder la politique européenne et expliciter son appel du 6 décembre. Il évoquera les problèmes de défense et notamment le rôle de la France en présentant son analyse des résultats du sommet de la Guadeloupe. M. Chirac parlera des évolutions de la situation mondiale en traitant des événements en Chine, au Proche-Orient, en Iran notamment. Enfin, le député de la Corrèze répondra aux questions relatives à la situation économique et sociale française : problème de l'emploi, situation des cadres et réforme de la Sécurité sociale.

M. PONIATOWSKI ÉVOQUE LA POSSIBILITÉ D'UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

M. Michel Poniatowski a estimé mardi 16 janvier, au cours du journal de 13 heures d'Antenne 2, que le monde risque de traverser, pendant trois ou quatre années, *« des périodes de grande tension semblables à celles que nous avons connues il y a quinze ans avec la crise de Cuba et qui peuvent avoir des implications en France.* Il a ajouté : *« Pour faire face à une situation très grave où les intérêts essentiels du pays se trouveraient en jeu, il serait normal qu'on puisse envisager un gouvernement d'union nationale. »*

L'ancien ministre d'État, président d'honneur du parti républicain, a aussi affirmé que M. Jacques Chirac, dans son appel du 6 décembre avait fait preuve *« d'une certaine légèreté, d'une fragilité de pensée »* et qu'il avait utilisé *« un vocabulaire très dépassé, vieux de cinquante ans ».*

La préparation des élections cantonales à Marseille

M. Joseph Comiti accuse le P.R. de vouloir « l'éliminer du jeu politique »

De notre correspondant régional

Marseille. — La préparation des élections cantonales suscite une vive tension à Marseille entre gaullistes et giscardiens, et plus particulièrement entre M. Joseph Comiti, député R.P.R. de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, ancien ministre, et les responsables de la fédération du P.R.

Ceux-ci reprochent à M. Comiti d'avoir violé les accords signés au moment des élections législatives de mars 178, et portant sur un désistement réciproque des candidats de la majorité.

M. Jean Roussel, candidat P.R. dans la première circonscription, *s'était effacé au profit* de M. Comiti, et M. Pierre Lucas (R.P.R.), dans la deuxième circonscription, avait fait de même au bénéfice de M. Jean-Claude Gaudin, président de la fédération du P.R. Aux termes de ces accords, M. Comiti s'était engagé à ne présenter aucun candidat R.P.R. contre le P.R. dans le deuxième canton lors du renouvellement de mars 1979, et à apporter son soutien au candidat unique de la majorité. En contre-partie, M. Jean-Claude Gaudin prenait la même décision en faveur de M. Pierre Lucas, conseiller sortant, dans le douzième canton renouvelable en 1982.

Pour le scrutin de mars prochain, le P.R. avait décidé de présenter dans le deuxième canton M. Jean Roussel, secrétaire fédéral du P.R., contre le conseiller général sortant, M. Charles Bonifay (P.S.), premier vice-président du conseil général, qui avait battu d'extrême justesse M. Comiti en mars 1976 (le scrutin de septembre 1973 avait été invalidé). Or, le R.P.R. ayant l'intention de présenter lui-même un candidat, M. Hyacinthe Santoni, M. Roussel s'est retiré de la compétition et le P.R. a accordé son soutien à M. Jacques Zattara, président départemental du C.D.S., qui a reçu, comme huit autres candidats à Marseille (1), l'investiture de l'U.D.F.

« Nous sommes prêts à la lutte, a expliqué M. Roussel, dans *le Méridional, mais si nous acceptons de recevoir des coups de nos adversaires, notre combat nous semble inutile si les nôtres ne respectent pas les règles du jeu. »* M. Jean-Claude Gaudin, qui est aussi président de l'U.D.F. des Bouches-du-Rhône, a estimé de son côté *« très grave »* que M. Comiti n'honore pas les engagements qu'il avait pris. Réplique de M. Comiti : *« Le P.R. fait preuve d'hypocrisie et mène en réalité une action concertée pour m'éliminer du jeu politique. »*

L'ancien ministre souligne que, s'il était disposé à soutenir un candidat giscardien dans le deuxième canton, il ne pouvait accepter que, dans l'autre canton de sa circonscription — le sixième, où la majorité peut espérer l'emporter sur le P.S. — le P.R. présente un candidat, M. Roland Blum, délégué national du P.R., fils de l'ancien président de la chambre de commerce et du port autonome de Marseille, M. Pierre Blum. *« On essaie,* affirme M. Comiti, *puisque de précédentes manœuvres ne m'ont pas empêché d'être élu, de tarauder ma circonscription pour que je me retrouve assis sur une taupinière. Dans ces conditions, je ne me sens plus lié par l'accord qui était intervenu en mars 1978. »*

Les « primaires » entre R.P.R. et U.D.F. seront donc la règle dans les vingt-deux cantons renouvelables sur quarante-quatre en mars prochain dans le département des Bouches-du-Rhône. — G. P.

(1) L'U. D. F. a accordé son investiture à trois représentants du P. R., MM. Roland Blum (dans le 6e canton), Robert Gardeil, ancien député (dans le 7e), et Marc Ginovès (dans le 10e) ; à trois C. D. S., MM. Jacques Zattara (2e), Jean-Louis Jourdan (11e) et Francis Cousigné (17e), ainsi qu'à trois radicaux, MM. Gilbert Gasperi (9e), Gilbert Giannoni (14e) et Jean-Marc Gazagnaire (19e). Elle soutiendra également M. Maurice Bertrand, maire (R. P. R.), dans le canton de Plan-de-Cuques et M. Laurence Deleuil, maire (modéré majorité) et conseiller général sortant de Marignane.

● *Le bureau de la Fédération nationale des gaullistes sociaux,* réuni au Mans sous la présidence de M. Paul Guilmet, critique l'attitude de M. Jean Charbonnel, président de la fédération des Républicains de progrès qui *« n'a plus pour politique que son désir sans cesse déçu d'amener ses anciens amis de l'U.N.R. à quitter le R.P.R. afin d'isoler Jacques Chirac ».*

Les relations P.C. - P.S.

M. LEROY : Rocard se livre à l'attaque personnelle contre Georges Marchais.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., relève dans *l'Humanité* du 17 janvier que, au cours de l'émission d'Antenne 2 de lundi soir, M. Michel Rocard avait opposé la politique menée naguère par M. Waldeck Rochet à celle qui est actuellement suivie par la direction du P.C.F. Le directeur du quotidien communiste écrit :

« Rocard se livre à l'attaque personnelle contre Georges Marchais dont on dit un jour qu'il serait malade, le lendemain qu'il impulserait un mouvement en retrait de notre parti.

» Pourquoi cela ? Tout simplement parce que Georges Marchais est secrétaire général du parti communiste français. Quelle bassesse chez Michel Rocard que d'évoquer le nom de Waldeck Rochet alors qu'il sait notre camarade dans l'impossibilité de lui répondre, et alors que le même Rocard jugeait « timoré » le programme commun de gouvernement dont il feint de dire les mérites aujourd'hui mais auquel il opposait, en 1972, sa « réprobation » ! (...)

» Mais qu'il ne s'y trompe point. Il peut penser faire ou défaire le premier secrétaire de son parti d'une boutade télévisée. Chez les communistes, il n'en va pas ainsi. Nous choisissons nos dirigeants, et, lorsqu'ils sont attaqués pour leur activité, c'est chacun de nous qui riposte (...) ».

« L'HUMANITÉ » : pourquoi cette volte-face de M. Mitterrand ?

M. René Andrieu revient dans *l'Humanité* du 17 janvier sur les déclarations de M. François Mitterrand à propos du stalinisme (*le Monde* du 16 janvier). Il rappelle notamment que, lors du congrès socialiste de Grenoble, en juin 1973, le premier secrétaire du P.S. avait déclaré : *« Le P.C.F. s'interroge, il a rejeté toutes les formes du stalinisme, il veut échapper à l'étatisme et à la bureaucratie dictatoriale. »*

M. René Andrieu ajoute : *« Pourquoi cette volte-face ? Pourquoi a-t-il changé d'attitude et avance-t-il aujourd'hui le contraire de ce qu'il proclamait hier ?*

» S'il avait plus de retenue, le premier secrétaire du parti socialiste ne monterait pas contre nous ce faux procès. Nous ne portons en ce qui nous concerne aucune responsabilité dans ce qui s'est passé hier en Union soviétique. En revanche, lui-même ne pourrait en dire autant à propos des guerres coloniales auxquelles il a activement participé. Or, dans ce domaine, on en est encore à attendre de sa part, à défaut d'autocritique, un mot de regret. »

LA SITUATION AU P. S.

MM. Pierret et Wolf fusionnent leurs « contributions »

Les deux courants qui avaient rompu avec la direction du CERES lors du colloque organisé par la minorité du P.S. (*le Monde* du 19 décembre) et qui avaient déposé des « contributions » distinctes en vue du congrès du P.S. ont décidé de fusionner. MM. Christian Pierret, député des Vosges, et Jacques Guyard, membre du comité directeur, d'une part, et MM. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, et Yves Durrieu, membre du comité directeur, d'autre part, qui patronnaient les deux textes, ont annoncé mardi 16 janvier non seulement leur regroupement mais, en outre, le dépôt, à l'occasion du comité directeur du 11 février, d'une motion qui sera soumise au vote des congressistes, à Metz.

Les dissidents du CERES estiment, après pointage, qu'ils peuvent rassembler sur leur texte de 7 à 10 % du P.S. Ils ont souligné que leur intention n'est pas de jouer le rôle de force d'appoint au profil d'un bloc, mais au contraire de peser pour que les socialistes se rassemblent. Hostiles aux exclusives, ils considèrent que la victoire — qui ne peut être que courte — de l'un des deux blocs serait très dangereuse pour l'unité et l'avenir du parti socialiste.

Hostiles au « nationalisme » du CERES sur le plan européen et à sa *« complaisance »* à l'égard du parti communiste, MM. Pierret et Wolf ont souligné la nécessité de reconstruire l'union de la gauche sans pour autant *« marginaliser »* le P.C.F., comme serait, selon eux, tenté de le faire M. Rocard.

Partisans de la « rupture » avec le capitalisme, ils ont également fait valoir leur conception commune du fonctionnement du parti. Ils ont fait observer à cet égard qu'ils ne se reconnaissent plus *dans des « comportements d'appareil »* où les questions de personnes finissent toujours par prendre le pas sur les exigences politiques.

● *M. Charles-Emile Loo,* ancien député, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, a déclaré mardi 16 janvier, à la suite de la mise en garde adressée par M. Mauroy à M. Rocard :

« Pierre Mauroy donne l'exemple de la volonté que les signataires des divers textes, par-delà les susceptibilités personnelles, se retrouvent sur une indispensable synthèse, espérée par la majorité du parti. L'affirmation de Pierre Mauroy de voir se reconduire autour de François Mitterrand la majorité actuelle sans exclusives, voire élargie, à l'issue du congrès de Metz, relève d'un souci unitaire. Elle est la nôtre et tous ceux qui font passer l'esprit de parti avant tout autre considération la partageront avec la même satisfaction. »

EN BREF...

● *M. Robert Fabre,* ancien président du M.R.G., *député non inscrit* de l'Aveyron, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de conseiller général de Villefranche-de-Rouergue, qu'il détenait depuis avril 1955.

● *A Lyon, un millier de personnes environ* ont manifesté, *mardi 16 janvier,* en fin d'après-midi, à l'appel du P.C.F., pour protester contre la tenue d'un meeting de l'Eurodroite le 8 février dans cette ville.

M. Jean-Paul Magnon, secrétaire fédéral du P.C.F., a vivement *critiqué* la *municipalité* de Lyon, le préfet du Rhône et le ministre de l'intérieur *« qui ont refusé d'interdire un tel meeting, encourageant ainsi (...) tout ce que l'Europe compte de nazis, de fascistes, d'ex-O.A.S., d'émules de Darquier de Pellepoix ».*

● *A la Guadeloupe,* M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., séjourne à la tête d'une délégation de trente-cinq membres du *conseil* général *de* Seine-Maritime, dont il est le président. M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, se trouve également en Guadeloupe avec une délégation du conseil général de Loire-Atlantique, dont il est membre.

● *En Haute-Corse,* le conseil général a demandé, mardi 16 janvier, la création d'une commission parlementaire d'enquête sur la violence en Corse, sur proposition des deux conseillers généraux *communistes* de ce département.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans *le Monde* du 16 janvier que M. Michel Mousel, ancien membre *du secrétariat national* du P.S.U., est inspecteur des finances. M. Mousel, ancien élève de l'E.N.A. (promotion Marcel Proust, 1965-1967), est administrateur civil à la direction de la prévision du ministère de l'économie.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINET DE Mes SERGE WOLINER ET PATRICK DEVEDJIAN AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS, 26, AVENUE KLEBER, PARIS-16e.

Extrait d'un arrêt rendu le 13 novembre 1978 par la 4e Chambre de la Cour d'Appel de Paris.

ENTRE : la société SAMPA-HELIOS, dont le siège social est à 73250 Saint-Pierre-d'Albigny.

ET : la société anonyme CESANIT, dont le siège est à Bezons (95), 1, quai Voltaire.

« Confirme le jugement en toutes ses dispositions déférées à la Cour. »

Extrait du jugement déféré à la Cour, rendu le 7 juillet 1976 par le Tribunal de Commerce de Paris :

« Dit qu'en important et vendant son modèle de guéridon n° 183 la société CESANIT s'est rendue coupable de contrefaçon du modèle n° 61 de la société SAMPA-HELIOS.

» La condamne en conséquence à payer à la société SAMPA-HELIOS une indemnité provisionnelle de 30 000 francs.

» Nomme un expert afin de rechercher le nombre de tables contrefaites par la société CESANIT... »

Le Monde

société

UN PROCÈS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les « temps modernes » devant les juges

Mme Simone Mourot, directrice du mensuel féminin de la C.G.T., « Antoinette », était poursuivie, mardi 16 janvier, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour *diffamation* à l'égard de *la société* de lingerie féminine Playtex. Un article publié dans le numéro d'avril 1978 de ce magazine, sur les conditions de travail dans cette entreprise était visé.

Malgré cinq heures et demie d'audience, les syndicalistes n'ont pas réussi à faire, du long défilé des témoins le procès qu'elles souhaitaient, du travail à la chaine. Constamment, patiemment, le président, M. Jean Serre, et l'avocat de la partie civile, Mᵉ André Weil-Curiel, ont ramené les débats sur un terrain apparemment moins favorable : celui de la matérialité des graves accusations lancées contre Playtex.

Les 9 et 10 *février* 1978, la C.G.T. organisait un colloque C.G.T. organisait un colloque sur la santé des travailleurs. Rendant compte des débats, *Antoinette* reproduisait intégralement les déclarations d'une des participantes, synthèse de cinquante « cahiers de la santé » remplis par de jeunes salariées de la société Playtex dans les deux usines de La Tour-du-Pin (Isère) et d'Epinal (Vosges). L'article décrivait ainsi le travail de ces salariés : *« L'ingénieur des méthodes filme leurs pieds et leurs mains pour augmenter les cadences, ou pour prouver que, si une ouvrière n'atteint pas le rendement, c'est parce qu'elle fait un geste de trop. La fatigue physique et morale est telle que les jeunes filles de dix-huit à vingt-cinq ans n'ont plus envie de se distraire. Elles n'ont qu'une envie : se coucher et dormir. »*

Au fil de l'article, les accusations devenaient plus précises et plus graves : *« Beaucoup d'ouvrières sont dans un état dépressif tel, qu'elles doivent aller en hôpital psychiatrique. »* Ou encore : *« L'automne dernier, une jeune femme s'est suicidée (...). Dernièrement, il s'est produit deux avortements spontanés à trois mois de grossesse, deux fillettes sont nées handicapées. On sait que cela est dû à la disposition dans laquelle les femmes travaillent. »*

Déléguée par ses camarades au colloque de la C.G.T. et auteur anonyme de ces lignes, Mlle Marie-France Blanc, O.S. à l'usine de la La Tour-du-Pin, en a, à la barre, assumé la responsabilité. Décidée, volontaire, cette jeune militante a provoqué un léger flottement lorsqu'elle a prêté serment d'un geste que le président ne pouvait pas ne pas prendre pour un poing brandi. Après elle, une douzaine de ses camarades ont insisté sur les conséquences du travail à la chaîne : la fatigue nerveuse, les maux de tête, la hantise de ne pas atteindre les normes de production, l'acharnement à les dépasser parce que les primes en dépendent.

Certaines se sont plaintes de travailler huit heures par jour, le dos courbé sur leur machine à coudre, les aiguilles à enfiler, les paquets à soulever, la tête vidée, les yeux rougis. On a évoqué *les Temps modernes* de Charlie Chaplin. Un médecin de La Tour-du-Pin, *le docteur Annie Ferrey-*Martin, est venu dire que sur cent soixante-quinze ouvrières interrogées récemment (les trois-quarts ont moins de trente ans), près de la moitié avaient recours à des somnifères pour dormir et à des calmants pour travailler.

Fragilité

Carré, disert, ayant de toute évidence mal « digéré » les conséquences de ces accusations sur l'image de marque de sa société, M. Jean Labaune, directeur des relations industrielles de Playtex, a brossé un tableau beaucoup plus serein. Il a expliqué que les ouvrières bénéficiaient d'une semaine de quatre jours et demi ; il a évoqué l'extrême indulgence de la direction en cas d'inobservation des normes de production, la cantine à 7,45 F, café et vin compris, etc. Patelin, il a fait observer que, en dépit de ces descriptions dignes du Goulag, *« nombre de nos filles prennent le temps de jacasser. »*

Des ouvrières, dont deux enceintes, sont venues témoigner pour la partie civile de leur parfaite santé. L'une d'entre elles a déclaré que l'état de ses camarades était peut-être dû *« à la vie qu'elles mènent à l'extérieur »*... Un des magasiniers de l'usine d'Epinal a *affirmé* que, partout où il avait côtoyé des femmes dans son travail, il avait assisté à des crises de nerfs. Le président a suggéré qu'en faisant davantage de sport...

La partie civile aurfait pu faire l'économie de ces insinuations : elle ne manquait pas d'atouts. M Labaume a ainsi brandi deux lettres, l'une de l'époux, l'autre du fils de l'ouvrière qui a mis fin récemment à ses jours, affirmant que deux autres tentatives avaient eu lieu avant son entrée chez Playtex. Appuyé par le président, Mᵉ Weil-Curiel a pu aisément démontrer la fragilité de certaines accusations établissant un lien entre les positions de travail des ouvrières et la naissance d'enfants handicapés.

Un dialogue illustre la conviction des militantes de la C.G.T. de défendre une cause juste et la fragilité de leur position, en même temps qu'il résume ce procès :

Mlle BLANC : *« En février dernier, au moment du colloque de la C.G.T., deux femmes de l'usine de La Tour-du-Pin étaient dans un état dépressif. »*

Mᵉ WEIL-CURIEL : *« Sur combien ? »*

Mlle BLANC : *« Le problème n'est pas de savoir sur combien mais de savoir qu'il y en avait. »*

Le malheur, c'est que l'article indique *en* toutes lettres que *« beaucoup »* d'ouvrières étaient dans ce cas. Une nuance de taille. Le tribunal entendra les plaidoiries de Mᵉ Jean Schlissinger pour *Antoinette* et de Mᵉ Weil-Curiel le 13 février.

BERTRAND LE GENDRE.

LE LOGEMENT DES IMMIGRÉS

Après l'incendie survenu, mardi 16 janvier, rue de Chalon dans le douzième arrondissement de Paris, dans un hôtel meublé où vivaient des immigrés et qui a provoqué la mort de trois personnes, plusieurs organisations ont protesté contre les conditions de vie des immigrés. L'union départementale C.G.T. de Paris dénonce les « conditions scandaleuses de foyers-taudis » et les « bidonvilles verticaux » de la capitale.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) souligne la « responsabilité écrasante des pouvoirs publics » et lance une souscription pour les familles des victimes. (M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-10ᵉ. C.C.P. 14 825-85). Le Secours populaire français recueille aussi des dons à sa permanence du douzième arrondissement (12, rue Montgallet. C.C.P. 30 728-55 A. La Source).

UNE BONNE AFFAIRE

Des matelas brûlés, la literie à moitié consummée, des bibelots destinés à être vendus par les marchands ambulants africains sur les trottoirs : tout cela est maintenant entassé devant l'hôtel de la Boule-d'Or, 22, rue de Chalon à Paris (12ᵉ), où un incendie a causé, mardi 16 janvier, la mort de trois personnes. Des policiers montent maintenant la garde devant cet immeuble aux carreaux crevés par où pendent encore les draps noircis par la fumée. A côté de la porte, un papier indique aux sinistrés qu'ils peuvent se procurer des couvertures et des vêtements au Secours populaire français.

Personne ne sait exactement *combien de locataires vivaient* dans les quarante-deux chambres de cet hôtel pour travailleurs immigrés tenu par un Algérien. C'étaient essentiellement des Sénégalais, vendeurs à la sauvette. Quelques-uns se promènent encore à proximité de l'hôtel, attendant on ne sait quoi. L'un d'entre eux raconte qu'ils étaient quelquefois six dans une chambre pour deux personnes. Le loyer variait entre 350 F et 750 F par mois. Une bonne affaire pour les marchands de sommeil.

Après le sinistre, vraisemblablement dû à l'explosion d'une bouteille de gaz au troisième étage de l'immeuble, les locataires se sont réfugiés chez les compatriotes vivant dans cet ancien quartier chinois de Paris. Les hôtels surchargés des passages Raguinot et Brunoy ont sans doute dû accueillir de nouveaux clients. Cinquante-huit immigrés ont été emmenés par des cars de police au bureau d'aide sociale de la mairie du douzième arrondissement. On a dû acheter douze paires de souliers pour chausser ceux qui avaient fui pieds nus. Certains ont préféré se loger par leurs propres moyens ; ceux-là ont reçu un premier secours de 500 francs. Quarante autres ont touché 300 francs et ont été hébergés au foyer d'aide sociale de la rue Baudricourt (13ᵉ).

Ce *mercredi* matin, ils sont revenus au bureau d'aide sociale et attendent, alignés sur des chaises devant les bureaux, de savoir où ils vont passer la prochaine nuit. Certains ont perdu le peu qu'ils avaient dans le feu. Mais les locataires des trois premiers étages, qui ont été peu touchés par les flammes, ont pu récupérer leurs biens. Ceux qui sont là patientent calmement, sans un mot, avant de retrouver, sans doute dans quelques jours, un nouveau *marchand* de sommeil...

M. B.-R.

Les incidents du quartier Saint-Lazare

« NOUS ESPÉRONS QUE LA JUSTICE PASSERA AVEC CÉLÉRITÉ »

déclare le premier ministre

Interrogé sur les incidents du quartier Saint-Lazare, M. Raymond Barre a déclaré, le mardi 16 janvier, à TF 1 :

« Il ne faut pas confondre de tels agissements avec l'attitude générale de la jeunesse française. Il y a toujours eu des éléments violents dans la jeunesse, et dans les circonstances actuelles je voudrais condamner de la manière la plus nette les actes de vandalisme qui se produisent à l'égard de citoyens paisibles et les attaques qui sont menées contre les policiers. Le garde des sceaux a sur ce point pris une position très claire, qui est celle du gouvernement. Nous espérons que la justice passera avec célérité. Nous ne pouvons pas laisser — du seul fait même de l'exemple qui est donné — de tels agissements se reproduire. »

● *Le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) déclare : « Les autonomes se permettent de menacer le P.F.N. de représailles parce que ses militants sont intervenus samedi à Saint-Lazare pour arrêter les actes de vandalisme de ces voyous gauchistes. Au moment où Valéry Giscard d'Estaing condamne avec la plus grande fermeté les Français qui veulent se faire justice eux-mêmes et qui s'organisent en groupe d'autodéfense, le Parti des forces nouvelles lui demande de s'expliquer. Juge-t-il moins répréhensibles les voyous qui s'organisent au grand jour et en toute liberté pour piller et qui prétendent rendre leur justice populaire contre le Parti des forces nouvelles ? Ceux qui se défendent sont-ils plus coupables que ceux qui agressent et qui saccagent ? »*

« POUR UNE JUSTICE MODERNE »

Le Syndicat de la magistrature répond à M. Alain Peyrefitte

Après la publication des articles de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, intitulés « Pour une justice moderne » (le Monde des 9, 10, 11, 12, 13, 14-15 janvier) le Syndicat de la magistrature a publié la réponse suivante :

« Monsieur le garde des sceaux,

» En d'autres circonstances, vous aviez invité les membres du corps judiciaire à faire preuve d'imagination quant aux solutions à dégager pour préserver la justice du naufrage ; nous attendions votre exemple, il est consternant : six articles dans le journal *le Monde*.

» Un exercice d'académicien ou de normalien ne constitue pas pour nous les bases sur lesquelles nous engagerons la polémique. Au lieu de nous traiter de trublions, d'intellectuels marginaux — autant de termes que vous aviez déjà utilisés sans grand bonheur il y a dix ans alors que vous occupiez d'autres fonctions, — vous auriez pu puiser dans nos réflexions et dans notre travail quelques idées. La technique du bouc émissaire est le signe de l'aveuglement et de la peur que ne soit révélée l'insuffisance de sa propre analyse.

» Trop de temps a déjà été perdu avec vos prédécesseurs en de vaines querelles. L'état actuel de la Justice exige une autre réflexion, un autre effort.

» Non, le statut de la magistrature n'est pas satisfaisant, les magistrats ne sont pas inamovibles.

» Non, l'indépendance des juges *n'est pas assurée ; l'arbitraire*, les choix politique, pèsent sur le déroulement de la carrière de *chaque magistrat*.

» Non, la justice n'est pas un service public digne de ce nom : *crise des effectifs, des moyens* matériels.

» Non, l'égalité des citoyens devant la loi n'est pas réelle ; la crise économique révèle encore plus la faiblesse, l'impuissance des travailleurs, des immigrés, des victimes des sociétés de crédit ou des organismes logeurs à obtenir la reconnaissance de leurs droits.

» Non, la justice n'est pas *contradictoire quand les droits de* la défense sont menacés pas vous-même, quand vous refusez une véritable réforme de l'aide judiciaire.

» Un peu de modestie, monsieur le ministre ! La magistrature n'est pas muette, elle n'a nul besoin que le garde des sceaux parle en son nom ; elle s'est déjà exprimée, elle continuera à le faire, malgré vos menaces.

» Alors écoutez ! »

MÉDECINE

Trente-huit décès d'enfants en quinze jours

LA NATURE DU « MAL MYSTÉRIEUX » DE NAPLES N'A PAS ÉTÉ DÉTERMINÉE

(De notre correspondant.)

Rome. — La nature du « mal mystérieux » qui a tué trente-huit enfants dans des hôpitaux de Naples, pendant la première quinzaine de janvier, n'est pas encore établie avec certitude. Selon un spécialiste local, le professeur Giulio Tarro, il s'agirait du myxovirus respiratoire syncitial, découvert il y a vingt ans, et qui provoque une infection aiguë grave des bronches chez l'enfant.

Une véritable « psychose » du virus s'était emparée des Napolitains la semaine dernière. Nombre de familles retiraient leurs enfants des hôpitaux de crainte d'une contagion. Toutes sortes d'hypothèses étaient émises alors que les recherches en laboratoire — conduites de manière désordonnée — n'avaient pas encore abouti à des résultats.

C'est donc une nouvelle fois à Naples qu'éclate un drame de ce genre. Faut-il y voir le seul effet du hasard ? La plupart des victimes provenaient des quartiers pauvres, les *bassi*, qui connaissent de mauvaises conditions d'hygiène et la malnutrition.

Une commission d'enquête a été constituée par le ministre du travail. Elle refuse encore de se prononcer sur les conclusions du professeur Tarro. Celui-ci n'avait pu faire de prélèvements sur les victimes : il a procédé par analogie, après avoir examiné d'autres enfants actuellement hospitalisés et présentant des symptômes analogues. — R. S.

● *Vague de froid dans le Middle-West.* — Au moins cinquante-trois personnes sont mortes dans le Middle-West, depuis le samedi 13 janvier, des suites du froid ou de la tempête. Dans la seule ville de Chicago, enfouie mardi matin sous une couche de neige de 65 centimètres, dix-sept personnes sont mortes, des milliers de voyageurs sont bloqués dans la ville, qui connaît le plus terrible blizzard depuis 1967. A l'aéroport O'Hare de Chicago, dont le trafic aérien est le plus important au monde, une seule piste est en service depuis lundi.

FAITS ET JUGEMENTS

« Libération » condamné pour outrages aux bonnes mœurs.

Pour outrages aux bonnes mœurs, la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris a condamné à 3 000 francs d'amende, le 16 janvier, Mme Zina Rouabah, directrice de la publication *Libération*, pour un article du 7 juin 1978 relatif aux travaux d'un documentaliste du C.N.R.S. sur les graffiti d'homosexuels dans les urinoirs, article illustré de la *reproduction de certains de ces* graffiti. Le jugement déclare notamment : « ... *Ces écrits et dessins, dont le caractère obscène est évident, sont de nature à flatter les plus bas instincts du lecteur, à l'inciter à la perversion sexuelle, à choquer violemment la pudeur et à provoquer parfois un sentiment de répulsion, même chez les personnes les plus tolérants. Il n'appartenait donc pas à la prévenue de publier cette littérature d'urinoir alors qu'elle pouvait tout aussi bien informer complètement ses lecteurs sur les aspects de la sexualité des homosexuels à travers le phénomène des graffiti avec la même décence que celle observée par les auteurs d'autres articles ayant traité du même sujet...* »

● *Un Zaïrois écroué pour une importante escroquerie bancaire.* — M. Maurice Repaire, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer samedi 13 janvier M. Gbole Wazabanga, quarante ans, Zaïrois, se disant vendeur en produits pharmaceutiques, qu'il a inculpé d' *« escroqueries et de tentative d'escroquerie »*. Un ou plusieurs membres d'une mystérieuse *organisation faisaient* usage d'une *« clé télépathique »* pour réaliser au nom de la Banque nationale du Zaïre d'importants virements de capitaux. Ces opérations étaient effectuées par le truchement d'une banque suisse sur une banque bruxelloise et sur la Banque nationale de Paris au profit de M. Wazabanga, qui prétendait effectuer des achats de médicaments pour les besoins de la Société générale d'approvisionnement des formations unies du Zaïre. Il a réussi ainsi à s'approprier en décembre dernier 15 millions de francs belges à Bruxelles et 125 000 francs français en deux fois à Paris.

● *« Adolescence en rupture ? »* est le thème d'une session de formation organisée à Paris, du 2 au 17 février, par l'association l'Ecole des parents et des éducateurs. Cette session s'adresse *« aux parents d'adolescents, aux éducateurs, aux travailleurs sociaux, aux enseignants, aux psychologues, aux médecins et à tous ceux que l'adolescence intéresse »*.

★ Ecole des parents, 4, rue Brunel, 75017 Paris, tél. 754-28-00.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT MOBUTU

Les gardes du corps du président zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, ont « sérieusement corrigé », dimanche 14 janvier, vers 23 heures, un client belge de l'hôtel George-V, à Paris, M. Gustave-André Lange, quarante-neuf ans, industriel du meuble, de nationalité belge. Souhaitant regagner sa chambre, M. Lange avait passé outre à l'interdiction qui lui avait été faite d'utiliser un ascenseur de l'hôtel. C'est alors que quatre gardes du corps de M. Mobutu l'invitaient à le suivre auprès du président. Là, les quatre hommes se précipitèrent sur lui et le « passèrent à tabac ». M. Mobutu aurait assisté à la scène sans sourciller. Par leur intervention, les services de sécurité français ont mis fin à la « correction ». M. Lange a porté plainte, lundi 15 janvier, au commissariat du huitième arrondissement de Paris.

Le président Mobutu, arrivé en *visite privée à Paris le mercredi* 10 janvier, a quitté la capitale mardi.

● *Procédure annulée contre Pascal Quinqueton.* — Le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) a prononcé, vendredi 12 janvier, l'annulation pour vice de forme de la procédure engagée contre M. Pascal Quinqueton, vingt-trois ans, arrêté après un cambriolage commis le 21 août 1978 à Verrières-le-Buisson et au cours duquel son frère, Olivier Quinqueton, avait été tué par le propriétaire des lieux, M. Marcel Hucleux (*le Monde* du 31 août 1978). M. Hucleux s'était vu reconnaître le bénéfice de la légitime défense M. Pascal Quinqueton était demeuré en prison *durant trois mois et demi, le* parquet d'Evry s'opposant à trois reprises à sa mise en liberté. — *(Corresp.)*

● *Deux militants varois de la défense civile non violente, MM. Christian Desplats, trente et* un ans, secrétaire de mairie à Rougiers (Var), et Pierre Soria, vingt-neuf ans, animateur à Sellions, Source-d'Argent, ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Draguignan à 1 000 francs d'amende pour *avoir renvoyé au ministre de la* défense, M. Yvon Bourges, leur livret militaire. Les deux accusés entendaient ainsi protester contre la dissuasion nucléaire, les ventes d'armes au tiers-monde et l'extension du camp militaire du Larzac. — *(Corresp.)*

Neuf ans de coma : une anesthésiste condamnée.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu, mardi 16 janvier, un arrêt *condamnant à 10 000 F* d'amende un médecin anesthésiste, Mme Françoise Charril de Villanfray, poursuivie pour blessures involontaires, après un accident post-opératoire survenu le 5 mars 1970 à une patiente, Mlle Irène Palumbo, alors âgée de dix-sept ans. Depuis cette date, Mlle Palumbo est dans le coma. Le préjudice civil de la jeune fille a été évalué à 1 500 000 F — dont 700 000 F pour assistance d'une tierce personne, — et le préjudice moral de sa mère à 800 000 F.

En première instance, le 13 juillet dernier (*le Monde* du 18 juillet 1978), le tribunal correctionnel de Marseille avait condamné Mme Charril de Villanfray à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende.

● *Après l'agression contre M. Daniel Cohn-Bendit*, le 15 janvier à Paris (*le Monde* du 17 janvier), l'ancien animateur du mouvement étudiant de 1968 nous a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de déposer une plainte (*« c'est une question de principe »*) et que, dans l'ensemble, jusqu'à cet incident, les Français lui avaient fait un accueil plutôt sympathique. Dans un communiqué, un groupe intitulé Unité nationaliste a revendiqué la responsabilité de cette agression et se félicite que *« de jeunes militants »* aient *« aimablement corrigé le fameux agitateur de 1968 »*. M. Cohn-Bendit nous a précisé que ses agresseurs portaient des croix celtiques à la boutonnière.

La catastrophe de Los Alfaques : six inculpations.

Six dirigeants et techniciens de deux entreprises espagnoles — Cisternas réunidas et Enpetrol — ont été inculpés, mardi *16* janvier, par M. Agustin Ferrer Barrientos, juge d'instruction à Tortosa (Espagne) de délit d' *« imprudence à caractère professionnel »*, dans le cadre de l'enquête ouverte après la catastrophe du camping de Los Alfaques, sur la Costa Dorada, le 11 juillet dernier, qui avait causé la mort de 210 personnes.

Cisternas reunidas était propriétaire du camion chargé de propylène dont l'explosion est à l'origine du drame, et l'enquête a établi que ce véhicule circulait en surcharge et n'était pas pourvu d'une valve de sécurité. Le magistrat a également estimé que les installations de la société Enpetrol, à Tarragone, ne répondent plus aux normes de sécurité et que le chauffeur avait signé un imprimé certifiant que le chargement s'était déroulé normalement *avant même que l'opération* n'ait eu lieu. — *(A.F.P.)*

● *L'affaire Darquier de Pellepoix.* — M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte pour apologie de crimes de guerre et de collaboration, provocation à discrimination raciale, *diffamation* raciale et injures racistes, contre M. Louis Darquier de Pellepoix, qui fut sous l'occupation commissaire *général* aux questions juives, à la suite de la publication, en novembre dernier, dans *l'Express* de son interview (*le Monde* daté 5-6 novembre 1978), a fait entendre les deux cassettes contenant cette interview aux représentants des trois parties civiles : M. Charles Palant pour le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, M Pierre Bloch pour la Ligue internationale contre le *racisme et l'antisémitisme*, et M. Alain de Rothschild pour le Conseil représentatif des institutions juives de France. M. Philippe Gasnier-Raymond, qui était allé interroger M. Darquier de Pellepoix en Espagne et qui a réalisé les enregistrements, était présent dans le cabinet du juge instructeur. Ces enregistrements sont de qualité médiocre, et il paraît difficile d'en déduire si le texte écrit dans *l'Express* est parfaitement fidèle.

Le chercheur a

La qualité des résult

SCIENCES

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE AIGRAIN

Le chercheur a aussi pour mission de faciliter l'exploitation de ses connaissances

nous déclare le secrétaire d'État à la recherche

M. André Giraud, ministre de l'industrie, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la recherche, devaient faire, l'un et l'autre, au conseil des ministres de ce mercredi 17 janvier, des communications sur la recherche appliquée et la technologie industrielle, d'une part, et sur l'emploi scientifique, « le pilotage » des organismes de recherche et la mobilisation du potentiel de recherche au service de la nation, d'autre part. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Aigrain expose ses vues sur ces problèmes.

« Depuis votre entrée en fonctions, vous avez suscité plusieurs missions d'études. La plus ambitieuse paraît être celle qui est confiée à M. Massenet (1), sur les moyens d'accroître la mobilité des chercheurs. A quelles conclusions ou décisions son rapport vous conduit-il ?

— La mission confiée à M. Massenet par le premier ministre, sur ma demande, dépasse de beaucoup le problème de la mobilité des chercheurs. Elle s'étend à l'ensemble de l'emploi scientifique. Dans le premier diagnostic que j'ai porté sur la situation de la recherche, en septembre dernier, j'avais identifié ce problème comme central : la recherche est une « industrie de main-d'œuvre », avec cette particularité que le personnel employé n'est à aucun égard du personnel banal.

» Le rapport Massenet a été remis récemment ; c'est le fruit d'une enquête approfondie. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions définitives d'un document aussi dense ; son exploitation commence.

» Parmi les questions évoquées dans ce rapport, trois me semblent particulièrement importantes.

» ● D'abord, les modalités de recrutement. Dans la recherche, l'embauche est l'investissement lourd par excellence, en raison du niveau de qualification requis et du caractère souvent irréversible de l'acte de recrutement.

● » Ensuite, l'équilibrage des flux d'entrée et de sortie de la recherche publique. Un fait va peser lourdement sur les vingt années à venir : les recrutements massifs opérés autour de 1960. La population des chercheurs est jeune, les sorties sont insignifiantes — moins de 2 % par an pour le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Pour éviter le blocage total de l'embauche qui résulterait normalement de cette situation — et, je tiens à le dire, au prix d'un effort budgétaire qui n'est accompli dans aucune autre branche du secteur public, — nous accroissons le nombre des postes budgétaires de chercheurs au rythme de 3 % l'an. Or ce taux de croissance est, à la fois, trop élevé par rapport aux crédits d'équipement disponibles et trop faible par rapport au besoin de renouvellement. D'où un angoissant problème de files d'attente à l'entrée des grands organismes de recherche. Il n'y a pas de remède unique qui permette de surmonter cette contradiction ; en revanche, la combinaison judicieuse d'un grand nombre de petites mesures doit permettre d'obtenir la régulation souhaitée.

● » Cela conduit à la question majeure de la mobilité et de la disponibilité des chercheurs. M. Massenet écrit : « *Face aux impératifs de mobilité qu'impose la concurrence économique et scientifique mondiale, les corps de la recherche apparaissent immobiles, pris dans les glaces de leurs habitudes, de leurs statuts et de leurs pyramides d'âges, peu soucieux de rentabiliser leurs investissements lourds, privés de contacts permanents et naturels avec les firmes industrielles publique et privées par lesquelles transiteront inévitablement les véhicules de la découverte.* »

» Pour remédier à cette situation, de nombreuses propositions sont faites, qui peuvent être regroupées sous deux rubriques. D'une part, supprimer, là où ils existent, les freins administratifs à la mobilité : il est absurde qu'un chercheur du secteur public soit obligé de démissionner, sans espoir de retour, s'il veut prendre le risque de créer une entreprise. D'autre part, introduire des dispositions qui rendront désirable une mobilité aujourd'hui redoutée, que les chercheurs considèrent souvent comme une menace pour leur confort intellectuel et matériel, ou comme une atteinte à leur liberté.

» Il faut favoriser les perspectives de carrière des chercheurs mobiles — ce qui ne veut pas dire instables. Et les chercheurs doivent pouvoir passer quelque temps hors de la recherche ; leurs réticences à le faire seront moindres s'ils ont la perspective de pouvoir revenir sans baisse, et si possible avec augmentation, de leurs perspectives de carrière.

» J'ajoute que, pour un industriel ou un chef d'administration publique, engager un chercheur est appréhendé comme un risque — à tort, à mon avis. Une formule de détachement peut donc être séduisante pour le chercheur et pour celui qui le recrute. Car l'insuffisante mobilité des chercheurs n'est pas leur seul fait. Il y a aussi une responsabilité du secteur aval, qu'il faut donc aussi inciter à offrir des emplois.

La qualité des résultats

— Mais les entreprises, en cette période de chômage, offrent-elles assez d'emplois pour que l'objectif gouvernemental d'un taux de mobilité externe de 7 % l'an soit réalisé ?

— Le taux actuel est de 0,5 %. Il s'agit donc d'un objectif à long terme ; on ne l'atteindra pas d'un coup de baguette magique : il faut changer les mentalités, celles des chercheurs et celles du secteur aval ; cela demande du temps. Mais, même à l'heure actuelle, les écoles forment environ dix mille jeunes ingénieurs par an ; la quasi-totalité d'entre eux trouvent un emploi. Le nombre de chercheurs des organismes publics, y compris ceux du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui n'occupent pas un poste budgétaire, est de l'ordre de vingt mille.

» Un taux de mobilité de 7 %, cela représente mille quatre cents emplois. Ce n'est donc pas impossible, même dans la situation actuelle. Bien entendu, ce taux de 7 % n'est pas un objectif facile. Ce n'est peut-être pas non plus un idéal — le taux idéal est peut-être plus élevé. Donc, en fixant un objectif à long terme de 7 %, le gouvernement a été réaliste.

— Les chercheurs — pas seulement leurs syndicats — sont inquiets de la réforme projetée au C.N.R.S. Celle-ci traîne d'ailleurs en longueur, ce qui semble indiquer des divergences à très haut niveau. Où en est cette réforme ?

— Non, il n'y a pas de divergences. Mais la réforme demande des études approfondies de certains textes. Que les chercheurs soient inquiets, je dirais volontiers que c'est dans leur nature. Je voudrais les rassurer en indiquant les objectifs de la réforme. D'abord, une déconcentration administrative réelle, et là, c'est la vie au jour le jour du chercheur qui est en cause : l'engagement d'un technicien ou d'un administratif, sur un poste vacant, quand le candidat a les titres requis, et qu'il est seul candidat, prend actuellement huit à neuf mois — après lesquels le candidat a souvent disparu, s'il est valable, parce qu'il a trouvé autre chose.

» Nous voulons que ce type de décisions, comme celles qui portent sur les achats de matériel, puisse être décentralisé au niveau le plus proche du laboratoire, et parfois au niveau du laboratoire lui-même. D'autre part, il faut également, au sein de la structure même du C.N.R.S., une décentralisation des décisions sectorielles, pour que tout ne remonte pas à une direction centralisée et quelque peu bicéphale, ce qui n'est pas forcément la meilleure solution. Mais le C.N.R.S. gardera son unité. Et sera maintenue la participation des chercheurs eux-mêmes, par des commissions d'avis, à la politique scientifique de l'organisme : c'est beaucoup plus qu'une tradition, c'est un principe. Mais des améliorations sur le plan de la gestion et de la déconcentration des décisions sont nécessaires, étant donnée la taille de l'organisme.

» Ce sera le sens de la réforme — ou des réformes, — car cela ne prend pas forcément la forme d'un grand texte : il y faut des dispositions financières, organisationnelles, voire personnelles au niveau de la direction. Il y aura une combinaison de plusieurs textes, et c'est toujours long à mettre en place. Mais les principes sont : unité, efficacité, décentralisation.

— Une autre mission devait étudier l'évaluation de la recherche, la qualité des résultats.

— Je précise que la mission confiée à M. Mayer (2) n'était pas une mission d'évaluation, mais de méthodologie de l'évaluation. Son rapport vient de m'être remis et je n'ai pas encore pu l'approfondir. Mais je voudrais déjà faire remarquer que l'idée d'un tableau de bord de la recherche française décrivant les points forts et les points faibles, et pour ceux-ci une estimation des effets que cette faiblesse peut avoir sur d'autres disciplines ou sur les secteurs avals, est une idée excellente, mais ambitieuse. Il n'existe rien de tel à l'étranger. L'idée vient de mon prédécesseur, M. Sourdille, et je l'ai reprise.

» Le rapport que j'ai demandé porte sur la manière de procéder. Mais sans l'attendre, nous avons commencé un premier exercice d'évaluation, par une méthode que, d'ailleurs, M. Mayer conseille — mais qu'il faut croiser avec d'autres. On a utilisé la mission scientifique de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) : elle a rédigé un texte donnant son avis, texte maintenant soumis au comité consultatif de la recherche scientifique pour amélioration, critique.

» Le premier tableau de bord de la recherche française, qui sortira probablement au printemps 1979, sera le résultat de cet exercice. Le rapport propose d'autres méthodes, comme l'utilisation du *Science Citation Index*, d'avis venant des académies, des sections du comité national du C.N.R.S., etc... Il propose aussi d'organiser un peu différemment la D.G.R.S.T., qui n'a pas été conçue pour cette tâche

» Donc le premier document viendra dans quelques mois. J'espère l'avoir, le publier, le diffuser, en particulier aux parlementaires, avant le débat sur la recherche qui aura lieu à la session de printemps. Il sera imparfait. C'est une première approche, mais il sera ensuite amélioré.

— L'effort de recherche français est très concentré dans la région parisienne. Vous avez annoncé, en septembre, un effort de décentralisation. Avez-vous des projets précis et les moyens budgétaires correspondants ?

— Effectivement, cette concentration demeure, bien qu'un gros effort ait été fait depuis quinze ou vingt ans. On est parfois allé jusqu'à une certaine dispersion, en oubliant que l'essentiel n'est pas de répartir les moyens de recherche sur tout le territoire, mais de mobiliser l'ensemble du potentiel de recherche au service des besoins régionaux ou locaux. C'est une constatation de l'« audit INRA » (Institut national de la recherche agronomique), cet institut avait autrefois 70 % de son potentiel en région parisienne, et 30 % en province. La proportion a été inversée. Maintenant, ses implantations provinciales sont devenues trop nombreuses — non pas en volume total mais en nombre d'implantations — sans que pour autant l'INRA ait toujours pris en compte la spécificité des problèmes qui se posent hors des régions de grande culture.

» Nous avons mis en place un système d'aide à la décentralisation, avec un triple financement, D.G.R.S.T., DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), établissements publics régionaux. En 1978, la D.G.R.S.T. a ainsi dépensé environ 15 millions de francs — une somme analogue venant des partenaires, donc une trentaine de millions au total. J'ai l'intention de continuer et d'accroître légèrement cet effort en 1979. On corrigera ainsi les déséquilibres. Il y a une multitude de petits projets ; ce sont des renforcements de pôles existants. Il faut éviter la dispersion.

L'exemple d'Einstein

— En cette année du centenaire d'Einstein, le gouvernement ne pourrait-il pas s'intéresser un peu plus à toutes ces recherches qui n'ont pas plus de débouché prévisible que n'en avaient, en 1905, les considérations d'Einstein sur la masse et l'énergie ?

— Je ne suis pas sûr qu'Einstein soit un bon exemple : nul gouvernement ne s'y est intéressé à l'époque, et je ne vois pas en quoi cela aurait accéléré les recherches. Einstein travaillait essentiellement avec un papier et un crayon, pendant le temps libre, d'ailleurs important, que lui donnait sa fonction d'examinateur des brevets à Zurich. Ce genre de recherches sera toujours indépendant d'une politique scientifique. Mais le problème aurait pu se poser, sinon pour Einstein, du moins pour les recherches de Michelson et Morley, pour les expériences qui ont conduit aux réflexions d'Einstein.

» Cette partie expérimentale de la recherche fondamentale doit faire partie d'une politique scientifique, même quand il n'y a d'autre débouché prévisible que celui, extrêmement important, d'améliorer notre compréhension de l'univers. C'est là un besoin fondamental de l'esprit humain, autant que d'avoir accès à la contemplation des œuvres d'art. Cela doit donc faire partie d'une politique scientifique, et c'est le cas en France.

» La France est le pays qui consacre la plus forte proportion de ses dépenses de recherche, et peut-être la plus forte part de son produit national brut, aux recherches sur la physique des particules. Il s'agit typiquement de recherches du genre que vous avez évoqué. Nous n'attendons pas, et nul n'attend, de débouchés prévisibles, pratiques, de ces recherches. Ce n'est pas leur but ; leur but est la compréhension de ce monde subnucléaire que nous ne comprenons pas encore. C'est un besoin absolu de l'esprit humain, donc il faut le faire, donc on le fait.

» De même, à côté d'une recherche médicale plus appliquée, une partie importante de la recherche fondamentale en biologie, croissante ces dernières années en dépit des difficultés budgétaires, va dans le même sens. Au départ des recherches de Monod, Jacob et Lwoff, il s'agissait uniquement de comprendre un des phénomènes les plus importants du monde, l'hérédité. Il se trouve que l'application est venue beaucoup plus vite qu'on ne le prévoyait, mais ce n'était pas la motivation initiale. De même l'effort en astronomie, qui n'est pas négligeable avec la construction du télescope d'Hawaï, est de même nature.

» Il y a les recherches de base, celles qui sont purement fondamentales, éloignées de toute idée d'applications, et celles qui peuvent avoir des applications mais qu'on ne poursuit pas pour cela, mais pour comprendre. Elles sont aussi importantes que les recherches à finalité industrielle, médicale, sociale qui, elles, doivent avoir des applications — compte tenu de la glorieuse incertitude de la recherche. Le problème n'est pas, comme certains ont pu le penser, d'un rééquilibrage en faveur de la recherche appliquée ou industrielle. Le problème est d'assurer le contact entre les deux, pour que le stock des connaissances fondamentales soit disponible pour ceux qui font de la recherche appliquée.

» Le transfert de connaissances sous forme exploitable, compréhensible par les utilisateurs est un des rôles du chercheur fondamental. Il doit faire connaître ce qu'il sait — ses recherches, celles de ses collègues ou concurrents — au secteur aval. Et, s'il le fait, il trouvera de surcroît dans ce secteur aval des sources d'inspiration pour ses recherches de base. »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY.

(1) M. Michel Massenet est conseiller d'État.
(2) M. Pierre Mayer est inspecteur des finances.

LES ÉTATS-UNIS SOUHAITENT COOPÉRER AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE POUR L'EXPLORATION DES PLANÈTES

Washington (*A.F.P.*). — Le Conseil national américain de la recherche (N.R.C.) s'est prononcé sans ambages pour une coopération étroite entre les États-Unis et l'U.R.S.S. dans le *domaine de* l'exploration planétaire au cours des vingt prochaines années.

Dans un rapport intitulé « stratégie pour l'exploration des planètes inférieures », le comité spécial de la N.R.C. estime qu'il conviendrait que la NASA lance rapidement une coopération américano-soviétique formelle en vue de l'exploration de planètes telles que Vénus, Mars, Mercure, faute de quoi une telle coopération devait être recherchée avec le Japon ou les Européens.

Selon le rapport, il serait préférable de lancer une vaste coopération entre les deux grands de l'espace plutôt que de conclure des accords ponctuels sur tel ou tel sujet ou tel ou tel vol planétaire. Il serait également souhaitable de proposer aux Soviétiques l'envoi de missions communes vers ces planètes, soit au départ de l'U.R.S.S., soit depuis les bases de lancement américaines.

Parmi les projets qui pourraient être suggérés : ramener à terre des échantillons de sols martien et vénusien et organiser des missions globales d'exploration orbitale de ces planètes.

● *Le surrégénérateur allemand de 21 mégawatts installé au centre de recherches de Karlsruhe est en panne* depuis le mois de décembre dernier, a annoncé, mardi 16 janvier, à Bonn, un porte-parole du ministère de la recherche. Des bulles d'air sont en effet apparues dans le sodium utilisé pour refroidir le réacteur, et le surrégénérateur s'est arrêté automatiquement. Un groupe de travail de la commission de sécurité des réacteurs à Bonn, responsable de l'autorisation de mise en marche des centrales nucléaires en R.F.A., va se réunir, le 23 janvier prochain, afin d'étudier les problèmes posés par cette « *irrégularité de fonctionnement* ». Réagissant à cette information, un député opposé au développement de ce type de réacteurs a demandé l'arrêt des travaux de construction du prototype de Kalkar (300 mégawatts), posant comme préalable que le modèle expérimental de Karlsruhe fonctionne sans problèmes. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

LES VŒUX DE M. BEULLAC A LA PRESSE

Un gestionnaire parfois rêveur

« Je ne veux pas promettre sans pouvoir tenir. » La prudence fait partie de la « *philosophie de l'action* » aux yeux de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui présentait ses vœux à la presse le mardi 16 janvier.

Le ministre, à cette occasion, a surtout rappelé ses actions prioritaires parmi lesquelles figurent, en bonne place, l'amélioration de l'école primaire et la formation professionnelle des jeunes. « Si je ne menais à bien que ces deux choses-là, a-t-il précisé, je n'aurais pas perdu mon temps. » D'abord parce que c'est sur l'école primaire que repose la réussite du collège unique mis en place par la loi de 1975 à laquelle le ministre a affirmé son attachement. Mais, a-t-il ajouté, « *la loi a prévu des possibilités d'aménagement et des périodes de transition* ».

A propos de la formation professionnelle des jeunes, une concertation a commencé avec la Fédération de l'éducation nationale *d'une part*, le C.N.P.F. *d'autre part*, dans le but d'« *éviter que trop d'enfants ne quittent le système scolaire sans être allés jusqu'au bout de leur formation, sans avoir obtenu une qualification* ». Tout le monde n'a pas « *le goût ou les aptitudes pour les études abstraites* » (« *C'est une erreur que d'être trop centré sur l'abstraction* »). L'objectif est donc de « *trouver des formules d'enseignement professionnel où ils pourraient s'épanouir et qui répondent à leur attente* ».

M. Beullac met deux conditions à sa politique : d'abord la formation des maîtres du primaire, mais aussi du secondaire (pour lesquels des négociations sont déjà engagées). En tenant compte du fait que les efforts doivent porter sur la formation initiale et continue car, « *en dix ans, le nombre des professeurs a augmenté de 45 %* » (soit deux cent cinquante mille). « *Il va de soi*, selon le ministre, *que, sur un si grand nombre, tous n'avaient pas toutes les qualités nécessaires pour le difficile métier qu'ils ont à exercer.* »

Un nouveau « style de rapports »

Deuxième condition : le redéploiement. Depuis son arrivée au ministère, c'est en gestionnaire que M. Beullac — il ne prétend d'ailleurs pas être un pédagogue — a entrepris cette action. « *Nous ne pourrons pas trouver de moyens supplémentaires dans la poche des contribuables*, explique-t-il. *J'ai désormais la certitude que ce redéploiement est possible.* » Mais il est « *prématuré* » d'en parler.

Il est vrai que cette action délicate n'est pas de nature à faciliter l'instauration du nouveau « *style de rapports* » dans l'éducation que souhaite le ministre. La « *décentralisation* » à laquelle il est attaché à divers titres doit, selon lui, y concourir si l'on y ajoute trois conditions : « *Confiance, cohérence et rigueur.* » On ne règle pas tout, aime-t-il à dire, à coup de circulaires. Chacun à son niveau doit avoir plus d'« *autonomie* » et de « *responsabilité* » : les enseignants pour « *faire preuve d'innovation* », l'administration « *pour entreprendre et réussir* ». *Ainsi le chef de l'« entreprise éducation » se laisse-t-il parfois aller à rêver...*

Mais le réalisme reprend toujours le dessus : « *En matière d'éducation, il nous faut compter avec le temps.* » La « *réflexion* » et la « *concertation* » mises en « *chantier* » « *apporteront des changements profonds mais qui s'étendront sur une décennie, voire une génération* ».

CATHERINE ARDITTI.

● *Grève dans les cantines scolaires de Paris :* des grèves auront lieu dans les cantines des écoles maternelles et primaires de la ville de Paris, le jeudi 18 janvier dans les 3e, 4e, 5e, 8e, 9e, 11e, 13e, 15e, 17e et 20e arrondissements, le lendemain vendredi dans les 1er, 2e, 6e, 7e, 10e, 12e, 14e, 16e, 18e et 19e arrondissements. A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des animateurs des services publics parisiens ainsi que du Syndicat général de l'éducation nationale et du Syndicat national des instituteurs, les personnels de ces cantines, dont certaines pourraient être fermées le jour de la grève, réclament un statut, l'augmentation des crédits d'équipement et un relèvement des rémunérations.

● *Les élèves et les éducateurs de l'établissement pour handicapés de Pontigny (Yonne)* dépendant de la Ligue pour l'adaptation des handicapés par le travail (LADAPT) ont occupé, mardi 16 janvier, les locaux de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.). Ils protestent contre le règlement intérieur de leur établissement. Les handicapés âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, expliquent les manifestants, sont soumis à des horaires stricts, privés de sorties ou de week-ends s'ils contreviennent à la discipline du centre.

CARNET

Naissances

— M. Jacques BOURGÈS-MAUNOURY et Mme, née Isabelle de Parceveaux, Aude, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 27 décembre 1978.
Résidence François-Ier,
27, rue Guérin,
77300 Fontainebleau.

Fiançailles

— M. et Mme Michel BEZANÇON.
M. et Mme Louis CAUDRELIER-BENAC,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Sylvie et Alain.

Mariages

— M. et Mme Jacques ABIKER,
M. et Mme ELKAN,
ont l'honneur de faire part du mariage de

Carine et Gérard,

qui aura lieu le *8 février 1979* à la mairie du seizième arrondissement.

Décès

— Mme Victor Berger-Vachon,
M. et Mme Jacques Teitgen *et leurs* enfants,
M. et Mme Jean-Marie Berger-Vachon et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Brault et leurs enfants,
Mme Claire Berger-Vachon et sa fille,
Leurs familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor BERGER-VACHON,
professeur agrégé
des facultés de droit,

survenu à Draguignan, le 14 janvier 1979, sans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu à Draguignan.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

— Oran, Bondy, Toulon.
M. et Mme Claude Darmon et leurs enfants,
M. et Mme Emile Nakache et leurs enfants,
M. et Mme Jean Steichen et leurs enfants,
Mme Fernande Boumendil,
Les familles Lasry, Touboul, Cobbi, Kohn, Rouche, Benkemoun, Boumendil, Bensoussan, Bouhanich, *Benezri*,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Samuel BOUMENDIL,
née Rosalie Lasry,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, survenu le 15 janvier, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu mercredi 17 janvier, à 15 h. 45, à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon, *où l'on* se réunira.
Inhumation au cimetière de Lagoubran, à Toulon.
821, avenue Emile-Fabre,
83200 Toulon.

— M. André Carreau, son époux,
Mère Marie de la Nativité,
Mme Georges Carreau,
M. et Mme René Carreau,
Le docteur et *Mme François Héry*,
M. et Mme Henry Carreau,
M. et Mme Lucien Carreau,
ses enfants.
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Paul Berthelot, ses sœur et beau-frère,
Mme Paul Charpentier, sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CARREAU,
née Lucie Mila,

enlevée à l'affection des siens, en son domicile, le 14 janvier, dans sa centième année.

1 ter, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Pensionnat Largenté,
64100 Bayonne.
7, villa Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.
4, rue de Civry, 75016 Paris.
7, rue Cardenoual,
22000 Saint-Brieuc.
70, rue de la Monesse,
92310 Sèvres.

— 60500 Chantilly.
60300 *Apremont*.
La vicomtesse Jean-Louis de Courson *de la Villeneuve*,
Matthieu-Marie de Courson de la Villeneuve,
Arnaud de Courson de la Villeneuve,
La vicomtesse Antoine de Courson de la Villeneuve,
M. et Mme Edmond Le Roy,
M. et Mme Guy de Villamil,
M. et Mme Thierry de Villamil et leur fils,
Sophie et Véronique de Villamil,
Marc-Emmanuel, Nicolas et Christophe Clément,
ont la douleur de faire part de la mort du

vicomte Jean-Louis de COURSON de la VILLENEUVE,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

endormi dans la paix du Seigneur, le mardi 16 janvier, à l'âge de cinquante-deux ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis-Sainte-Thérèse du Bois-Saint-Denis, à Chantilly, suivie de l'inhumation au cimetière d'Apremont.
Ni fleurs ni couronnes.
22, rue Pasteur, 60300 Apremont.
Crazannes, 17350 Saint-Savignin.
Naguile,
Labonce, 64100 Bayonne.

— Sœur Myriam,
M. Jean Dagras,
M. et Mme Georges Dagras,
Claire et Bertrand,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DAGRAS,
née Henriette Dupech,
tertiaire de saint François,

doucement rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à Carcassonne, à la cathédrale Saint-Michel, le 18 janvier 1979, à 15 h. 45.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu à La Tour-*de-Carol (66)*.
Priez pour elle.

Monastère Sainte-Claire,
Jérusalem, B.P. 1013.
72, avenue Buneau-Vaulla,
11000 Carcassonne.
47, rue Pierre-Brossolette,
31400 Toulouse.

— Mme Jacques Del Monte,
Mme *Georges* Denis,
Danielle Del Monte-Paget et Marc Del Monte,
son *épouse*, sa mère et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Jacques DEL MONTE,

le 14 janvier, dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le vendredi 19 janvier, à 14 heures, où l'on se *réunira*.
4, rue de Longpont,
Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 11 janvier 1979, dans sa soixante-neuvième année, de

M. Alexandre KREISLER,
agrégé de l'Université,
professeur de lettres honoraire
du lycée de Besançon.

De la part :
Du docteur et Mme Léon Kreisler et de leurs enfants et petits-enfants,
De M. Jacques Kreisler,
Des familles parentes et alliées Bergeret, Uberfeld, R. Steinberg.
De ses amis,
De ses camarades de l'Union des évadés de France et des Forces françaises libres.
Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité* à Besançon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
22, avenue de Suffren, 75015 Paris.

— Mme Pierre Mabit,
Mme André Gervais,
M. et Mme René Rioufol et leurs filles,
Les familles Mabit, Capoulade et Fualdès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MABIT,
premier président honoraire
près la cour d'appel de Chambéry,
officier de la Légion d'honneur,

pieusement survenu le 11 janvier 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église d'Arpajon-sur-Cère (Cantal).
Cet avis tient lieu de faire-part.
77, avenue de la République,
15000 Aurillac.

— Besançon, Lyon, Ambert.
Mme Auguste Moreau,
Mme Paul Moreau, sa mère,
Le docteur Nicole Moreau,
Le sous-préfet et Mme Didier Petetin,
Laurence et Guillaume Petetin,
Les familles Moreau, Arfeux, Mulatier, Bourrier, Rambaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste MOREAU,

survenu le 8 janvier 1979, à l'âge de soixante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 11 janvier 1979 en l'église Notre-Dame de Besançon.

— Mme Cilia Pailloux-Braconnier,
M. Jean Braconnier,
Arn et Marylise Braconnier,
Thierry et Hélène Braconnier,
Muriel et Wilhelm Van Gasselt,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Claire,

vingt ans,
survenue le 11 janvier 1979.

— Mme Georges Ronceray,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Cayvela et Ronceray,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges Jacques RONCERAY,
ancien combattant,
chevalier
de l'ordre du Mérite national,

survenu le 13 janvier dans sa quatre-vingtième année à son *domicile*, 2, avenue Fleury, à Colombes.
Ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.
Une messe sera célébrée le samedi 20 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Branche Nationale des Concessionnaires en Voitures Particulières a la profonde tristesse de faire part du décès de son président,

M. Pierre VALETTE,

survenu le 16 janvier 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 13 h. 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 15-17, rue Ampère, Paris (17e), où l'on se réunira.
C.S.N.C.R.A.
6, rue Léonard-de-Vinci,
75116 Paris

— Mme Philippe-Roger Verlomme, et ses enfants Yann et Sophie,
Pascale et Eric Verlomme,
Mme Roger Verlomme,
Le docteur et Mme Jean-Louis Verlomme,
Mme Albert Hupperts,
Me et Mme Jacques Darribet,
M. et Mme François-Yves Ver*lomme*,
M. et Mme Jacques Verlomme,
Ses neveux et nièces,
Les familles Gosselin, Audier, Delbecq, Poulain et Babelaere,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe-Roger VERLOMME,

le 11 janvier 1979.

L'inhumation a eu lieu à Amiens dans l'intimité.
Une messe d'intention sera célébrée le samedi 20 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e).
2, quai de Gesvres, 75004 Paris.
Les Lavandes, 24510 Sainte-Alvère.

Remerciements

— Le comte et la comtesse François de Saint-Exupéry, leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Henri de Saint-Exupéry et leurs enfants,
M. et Mme Edouard de Lestapis et leurs enfants,
M. et Mme Bernard de Gouttes Lastouzeilles et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Pierre de Saint-Exupéry et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Lahondès de la Figère et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Joseph de Saint-Exupéry et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie de Saint-Exupéry,
MM. Paul, François-Xavier et Hubert de Saint-Exupéry,
très touchés et profondément émus par les innombrables témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion des obsèques de leur fils, frère et oncle, le

comte Gilles
de SAINT-EXUPÉRY,

remercient très sincèrement tous ceux qui, par leur amitié, ont contribué à atténuer leur immense peine.

— Mme Léon Moatti, ses enfants et ses petits-enfants, très émus par les innombrables et émouvantes manifestations de sympathie exprimées à l'occasion du décès du

docteur Léon MOATTI,

dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient affectueusement tous ceux qui se sont associés à leur immense douleur.

Anniversaires

— Ce jour, 18 janvier, quatrième anniversaire de la mort de

Georges GOVY,
écrivain,

une pensée amicale est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-François-Xavier, à 18 h. 15, le vendredi 19 janvier — jour anniversaire de sa naissance — à l'intention de

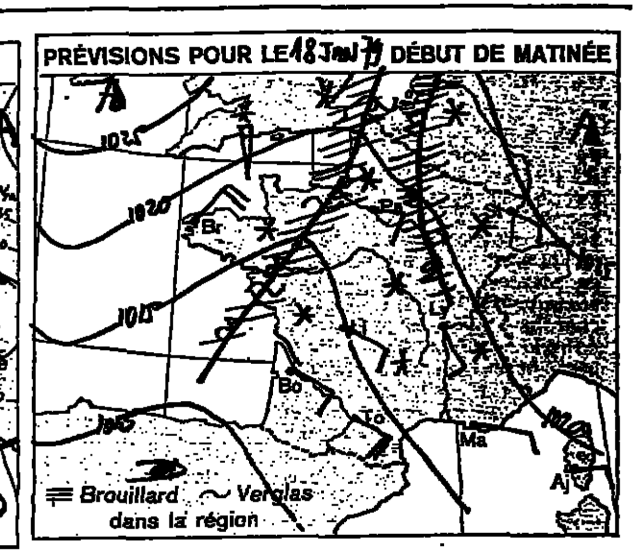
Mme Jean COLLIGNON
née Marguerite Wertz,
ingénieur des Arts et Manufactures,
décédée le 17 novembre 1978, à Paris.

Bienfaisance

— L'association du Bol d'air des gamins de France organise, le samedi 20 janvier, à 21 h. 30, « La nuit du Bol d'air » (salle de la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, 75001 Paris), bal patronné par France-Inter.
Les billets vendus au prix de 50 F sont à retirer 52, rue d'Hauteville, 75010 Paris (770-09-69, C.C.P. 8618 50 Z Paris).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 janvier à 0 heure et le jeudi 18 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions s'affaiblissent sur la France, qui sera en majeure *partie affectée par deux perturbations* neigeuses, l'une venant du nord, l'autre de l'est. Ces perturbations devraient épargner jeudi nos régions méridionales.

Jeudi 18 janvier, de l'Aquitaine aux Pyrénées, au sud du Massif Central et des Alpes et sur les régions méditerranéennes, le temps sera passagèrement nuageux. Les gelées nocturnes et matinales seront assez fortes dans l'intérieur, mais les températures seront positives l'après-midi. Les vents seront faibles, puis modérés, de secteur est.

Sur toutes les autres régions, le temps sera généralement très nuageux ou couvert, avec des chutes de neige intermittentes souvent faibles mais parfois modérées ou assez fortes, notamment près de la Manche et de la mer du Nord. Les vents, faibles, deviendront modérés en s'orientant à nord-est. Les gelées seront moins fortes que mercredi, mais l'évolution diurne des températures sera peu *importante et les températures* seront généralement négatives (parfois voisines de 0 degré l'après-midi).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à *Paris*, le 17 janvier, à 7 heures, de 1 024,3 millibars, soit 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 16 janvier* ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 10 et — 4 degrés ; Biarritz, 10 et — 2 ; Bordeaux, 8 et — 3 ; Brest, 7 et — 1 ; Caen, 6 et — 2 ; Cherbourg, 6 et — 1 ; Clermont-Ferrand, — 1 et — 12 ; Dijon, — 4 et — 9 ; Grenoble, — 6 et — 10 ; Lille, — 4 et — 6 ; Lyon, — 4 et — 10 ; Marseille, 6 et — 2 ; Nancy, — 6 et — 9 ; Nantes, 6 et — 3 ; Nice, 10 et 1 ; Paris-Le Bourget, 0 et — 6 ; Pau, 12 et — 3 ; Perpignan, 11 et — 2 ; Rennes, 6 et — 3 ; Strasbourg, — 4 et — 8 ; Tours, 3 et — 4 ; Toulouse, 7 et — 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 1 degré ; Amsterdam, *— 4 et — 5 ; Athènes, 10 et 5 ;* Berlin, 0 et — 2 ; Bonn, — 4 et — 13 ; Bruxelles, — 4 et — 11 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, — 2 et — 2 ; Genève, — 3 et — 7 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 6 et 2 ; *Madrid*, 10 et — 2 ; Moscou, — 9 et — 15 ; New-York, 3 et — 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et — 3 ; Rome, 8 et — 1 ; Stockholm, — 3 et — 5.

Visites, conférences

JEUDI 18 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz : « Musée Carnavalet ».
15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Chapuis : « Musée Jacquemart-André et l'exposition la Ruche ».
15 h., entrée, rue du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot : « La Mosquée ».
15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Salm et musée de la Légion d'honneur » (Caisse nationale des monuments historiques), entrées limitées.
15 h., 141, rue Saint-Martin : « Au balcon des arts » (L'Art pour tous).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., 60, rue des Archives : « *Musée de la chasse. Hôtel de Guénégaud* » (Mme Ferrand).
15 h., église Saint-Sulpice : « Œuvres d'art et curiosités » (Histoire et Archéologie).
15 h. 30, 25, boulevard des Capucines : « Musée Cognacq-Jay » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Fouquet au temps de Charles VII ».
17 h. 30, Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Gonzague Saint-Bris : « Aujourd'hui, le romantisme ».
18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. E. Asseldon, A. Baba Miske, P. Balta, M. Toumi : « L'Afrique du Nord des incertitudes ».
20 h. 30, 30, boulevard des Invalides, M. J.-Michel Thiriet : « Les sources pour l'histoire d'une ville : l'exemple de Vienne aux XVIIe et XVIIIe siècles ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe : les grands ducs de Bourgogne, comtes de Flandre ».
20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier anglais ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 janvier 1979 :

DES LOIS

● Du 16 janvier relative aux travailleurs privés d'emploi ;

● Relative à la durée du travail et au travail de nuit des femmes (rectificatif) ;

● Relative au contrat de travail à durée déterminée (rectificatif).

DES DECRETS

● Modifiant et complétant le décret n° 76-695 du 21 juillet 1976 relatif à la protection sociale des agents non titulaires de l'Etat ;

● Modifiant et complétant le décret n° 72-512 du 22 juin 1972 modifié relatif au licenciement des agents civils non fonctionnaires des administrations de l'Etat ;

● Sur le contrôle des produits chimiques.

Concours

● *Un concours* est ouvert par la préfecture de la Vendée pour deux postes d'éducateurs spécialisés au Foyer départemental de l'enfance. Les candidatures doivent être transmises avant le *23 février*.

Pour tous renseignements, s'adresser à la DDASS, service de la « tutelle », 196 boulevard Aristide-Briand, 85000 La Roche-sur-Yon.

Éducation

● *Cours d'anglais pour lycéens.* — L'American Center for students and artists (Paris) propose des cours d'anglais animés par des professeurs américains à des élèves des classes de cinquième à la terminale. La méthode utilisée pour ces cours comprend des séances de travaux pratiques et de conversation sur des sujets variant selon l'âge des élèves. Tarifs : 190 F ou 285 F selon le niveau. Inscriptions jusqu'au 17 janvier.

★ American Center for students and artists. American language program, 261, boul. Raspail, 75014 Paris, tél. 633-67-28.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2284

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■			■		
IV									■
V				■				■	
VI					■				
VII			■	■					
VIII							■		
IX		■							■
X					■				
XI	■				■				■

HORIZONTALEMENT

I. Enlever les reliefs. — II. Partie importante d'un appareil. — III. Ras quand on en a assez ; Affirmation d'autrefois ; Pronom. — IV. Peuvent siffler quand on est sur la sellette. — V. Pas imprimé ; Très utile quand on veut couper. — VI. Qui n'avait donc peut-être pas été bien saisi ; Peut être assimilé à un carré. — VII. Pronom ; Tout à fait assommée. — VIII. Répond quelquefois en frappant sur la table ; Exclamation. — IX. Pas prise. — X. Ne descend pas de bonne heure ; N'a pas l'habitude des mondanités. — XI. Qui a donc servi ; Qui a donc dû être déclarée.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut dire qu'elles sont parties de la caisse. — 2. Dont on a arrondi les angles ; Dans l'alternative. — 3. Peut assommer quand il est de plomb ; Ne sont pas chiches quand ils sont gourmands. — 4. Appris ; N'est pas arrêté facilement quand il est fou. — 5. Sorte de fourrure ; Figurent souvent à côté des fraises. — 6. Peut se faire au bureau. — 7. Distingué ; Bien roulées ; Bonne quand elle perce bien. — 8. Fleur ; Pas aimable. — 9. Très effrontée.

Solution du problème n° 2283

Horizontalement

I. Clouterie. — II. Oursin ; Nu. — III. Ni ; Estoc. — IV. Grasserie. — V. Eau ; Ur ; Dû. — VI. Dito ; Ruer. — VII. Itou ; Elne. — VIII. Ri ; Sec. — IX. Boire ; Mer. — X. Lus ; Dia. — XI. Etêter ; Ut.

Verticalement

1. Congédiable. — 2. Lulrait ; Out. — 3. Or ; Autorisé. — 4. Usés ; Oulr. — 5. Tissu ; Ede. — 6. Enterrés ; Ir. — 7. Or ; Uléma. — 8. Incidence. — 9. Eu ; Eure ; Rat.

GUY BROUTY.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Chanson française et « discomania »

La standardisation des variétés

Le treizième marché international du disque et de l'édition musicale se tient du 19 au 26 janvier au Palais des festivals de Cannes. Cette treizième édition du MIDEM marque une nouvelle expansion de la manifestation créée et animée par M. Bernard Chevry puisqu'elle réunit cette année 51 pays, 5 550 participants et 1 340 sociétés phonographiques. En 1978, 49 pays et 1 150 sociétés étaient représentés tandis que l'année de sa création, en 1967, le MIDEM réunissait seulement 27 pays, 900 participants et 349 sociétés.

Point de rencontre des professionnels du show-business du monde entier, le MIDEM d'où a été propulsé le disco, il y a trois ans, souligne le phénomène de standardisation générale de la musique de variétés.

En France, ce phénomène a d'abord été perçu par la lecture du répertoire des juke-boxes qui ont abandonné leur rôle de promotion des chansons et se sont directement inspirés de la programmation des radios. Puis, c'est le répertoire des bals — il y en avait encore 180 000 dans l'Hexagone l'année dernière — qui a perdu progressivement sa spécificité : on a voulu de plus en plus danser sur ce qu'on écoutait sur les ondes. Parallèlement, les discothèques, qui ne sont plus ces endroits coûteux réservés à une classe privilégiée, se sont développées au détriment du bal, depuis deux ans, les recettes de la SACEM provenant des discothèques dépassent celles émanant des bals avec orchestre.

Nourris de rock et de Trenet

Autrefois, le disc-jockey, c'était essentiellement l'homme de radio qui prenait un disque comme on monte un cheval et essayait de le conduire à la victoire. C'était lui qui donnait la température d'une mode, d'un chanteur. Ce disc-jockey a disparu. A la radio, il a laissé la place à des animateurs dont le rôle a moins d'importance. Et le nom même de disc-jockey désigne aujourd'hui celui qui dans les discothèques sophistiquées des grandes métropoles ou celles, modestes, de la périphérie urbaine, dose la musique, ponctue le son, les lumières, enchaîne les titres sans troubler le déroulement de la fête disco où le rythme est toujours au premier plan de la mélodie, assure la promotion de rengaines et d'artistes auprès d'un immense public de jeunes. C'est ainsi que les discothèques ont imposé à la radio un disco qui plaît à tous les âges parce que c'est un rythme élémentaire. Et la concurrence commerciale des quelques stations existant en France (1) ont abouti à une diminution considérable de la chanson française, comme l'indique la balance des comptes de la SACEM.

Cette chanson française se renouvelle mais dans les pires conditions. Les radios ne « suivent » pas. Les directeurs artistiques n'existent vraiment plus. Les grandes firmes phonographiques — celles qui représentent les trois quarts du marché — qui sont des filiales de sociétés multinationales et dont certaines ont été récemment reprises en main par les maisons mères ne prennent généralement plus de risque, investissent à court terme, misent tout sur un produit donné, ne croient qu'au résultat immédiat, ne font pas d'effort pour exporter. Certes, depuis 1969, des producteurs indépendants se sont multipliés et quelques tentatives originales ont vu le jour comme celle de l'Escargot où des artistes, Gilles Vigneault, François Béranger, Michel Buhler, sont actionnaires de la société. Mais le gâchis, l'incompétence de beaucoup de ce que l'on nomme dérisoirement les « gens du métier » aboutissent à des opérations comme celle de Cerrone, un des créateurs (français) du style disco, dont les albums se vendent bien et que l'on projette à grands frais en décembre dernier au Pavillon de Paris malgré l'absence de qualités scéniques. Résultat : deux millions de francs de perte sèche pour les producteurs.

La plupart des chanteurs de la nouvelle génération approchent ou ont dépassé la trentaine, sont souvent passés par l'Université, se sont nourris de rock et généralement aussi du répertoire de Charles Trenet, Léo Ferré ou Georges Brassens et dans leurs chansons qui poussent, qui changent, ils sont généreux et sans illusion. Certains ont voulu aller trop vite, mais insuffisamment armés, ils ont été balayés. D'autres comme Yves Duteil ont un charme fragile (*la Tarentelle*) sur lequel repose essentiellement leur succès actuel. Bernard Lavilliers envoie ses fureurs, ses grands éclats musicaux dans la rue, Alain Souchon dit ses états d'âme avec humour et dérision, Michel Berger monte à Paris et à Montréal sa comédie musicale (*Starmania*) avec Daniel Balavoine et Claude Dubois, Michel Jonasz s'apprête lui aussi à présenter un spectacle original, Yvan Dautin raconte l'histoire de gens ordinaires dans de jolies chansons comme *Marie-Jeanne la dure* et *la Portugaise*. Quelques chanteurs réussissent leur aventure en dehors des circuits habituels : François Béranger qui sait mettre la vie dans les mots pour parler d'un monde qui bouge, d'un monde qui éclate, et Julos Beaucarne qui s'est glissé dans un vent léger et chante la nature. Quelques chanteuses aussi, comme Catherine Ribeiro et Mama Béa Tekielski.

Langue anglaise obligatoire

La chanson de grande consommation est d'abord représentée aujourd'hui par Serge Lama et Michel Sardou, qui battent tous les records de recette à Paris et en province. Mais cette forme de chanson n'échappe pas forcément à la réalité puisqu'elle a pour vocation de traduire instinctivement ce que sent le grand public, d'épouser sa sensibilité, ses sentiments. C'est ainsi que parfois, directement ou indirectement, les chansons des chanteurs populaires sont étroitement liées à la vie quotidienne. Ancien employé du Crédit lyonnais à la fin des années 50, Eddy Mitchell, qui chantait il y a douze ans « *Rien n'est à toi, tu ne vaux pas un seul centime, tout appartient à la société anonyme* », évoque maintenant, dans une ballade rock country, enregistrée à Nashville, l'histoire d'un homme qui vient d'être licencié par une multinationale.

La « discomania » n'est pas une mode passagère. Elle correspond trop au besoin d'un vaste public de jeunes, à de nouveaux comportements, à une forme de bonheur conventionnée et collective pour disparaître de sitôt. Produit de consommation international chanté obligatoirement en langue anglaise, le disco confirme simplement que la musique programmée prend une importance croissante dans les variétés. La SACEM s'en inquiète et propose aujourd'hui des remèdes dans le cadre d'une politique d'incitation à une musique vivante.

CLAUDE FLEOUTER.

(1) Aux Etats-Unis, le phénomène de la multiplicité des stations de radio a créé chez les animateurs une sorte de chasse aux titres pour se différencier du voisin.

Yvan Dautin et le métier de la manche

YVAN DAUTIN est l'un des auteurs compositeurs et chanteurs les plus fins, les plus sensibles de la nouvelle génération. Comme Michel Polnareff quelques années auparavant, Yvan Dautin a pratiqué la « manche » avant de pouvoir enregistrer un disque et chanter dans des salles de spectacle. Il raconte ce curieux métier.

« *La manche*, dit Yvan Dautin *cela ressemble à un livre de Céline. Les gens sont installés tranquillement dans un bistrot, et, tout à coup, un chanteur survient avec sa guitare, quelqu'un que l'on n'a vraiment pas envie d'écouter parce qu'on est trop occupé avec des amis, quelqu'un qui vous donne peu à peu un sentiment de culpabilité et qui vous prend de l'argent. Au bout de trois mois, celui qui fait la manche n'en peut plus, arrive à lire sur les visages la somme qu'il va recevoir — « 1 F », « 5 F », « 10 F », — il se prend à haïr les gens.*

***

La manche a ses circuits. Un débutant se heurte à des territoires réservés. On lui dit un peu partout : « Ici, il y a quelqu'un qui chante déjà à telle heure. » Au bout du compte, il ne lui reste plus qu'à faire des remplacements. J'ai fait la manche il y a six ans. Le samedi soir, je gagnais 200 F en chantant de 21 heures à 2 heures. Un bon « manchard », c'est celui qui connaît le hit-parade, qui sait ce que diffuse la radio et qui change de répertoire en fonction du quartier, du lieu où il se produit. Il dispose d'environ deux cents chansons, mais aucune n'a été écrite par lui. Souvent, il faut, comme on dit, « graisser la patte » du garçon de café, lui donner 10 à 20 F, il faut entretenir les relations, comme dans le show-business.

***

Il y a des professionnels de la manche qui se sont fait une sorte de situation dans deux ou trois cafés, deux ou trois restaurants et qui deviennent pratiquement inamovibles. Il y a de petites « vedettes » indispensables à certains restaurants. Mais il y a toujours le côté raté, sublime et pathétique : parfois, le « manchard » décroche un gala en banlieue, en province. Il en parle quinze jours avant et quinze jours après. Et puis il a soudainement peur d'abandonner pour un samedi soir la manche, il sent trop le risque d'être supplanté par un autre « manchard » qui, au bistrot, fera boire dix bières de plus à des clients. Il refuse de chanter dans un cabaret parce qu'il y gagne cinq fois moins d'argent. Le samedi soir, c'est évidemment le meilleur jour. On court d'un restaurant à l'autre. Si on doit y chanter à 11 h. 45, il ne faut pas arriver à 11 h. 50 parce que votre place aura été prise.

***

Etre « manchard », c'est tuer rapidement en soi toutes les envies artistiques, c'est ne plus penser qu'en terme d'argent — vouloir gagner ici 250 F et non 200 F. Etre « manchard », c'est jouer le rôle de paillasson et mettre son amour-propre dans sa poche. »

C. F.

LES DISSIDENTS DU SHOW-BUSINESS ONT RÉUSSI

CATHERINE RIBEIRO, Yves Duteil, Jacques Higelin, François Béranger, Colette Magny, Bernard Lavilliers, Joan Pau Verdier... le renouveau de la chanson française s'est fait par eux ; mais, il y a dix ans, ils n'auraient pas pu exister. Ils ne font pas partie du show-business. S'ils ont pu se faire entendre, certains même devenir des vedettes, c'est grâce à tout un réseau parallèle, constitué il y a six, sept ans, *par des gens qui n'avaient pas envie de travailler comme dans le circuit traditionnel (certains étaient parfois franchement contre)*. Ces professionnels qui n'étaient pas des « commerçants » ont créé des petites structures efficaces, maisons d'édition, agences artistiques, coopératives, ils sont une dizaine à peine.

Un joli petit bureau gris et bleu vers les Tuileries. Jean Dufour est l'un des plus « anciens » de ce nouveau réseau. Il s'occupe avec Sylvie Dupuy *de la carrière de neuf artistes (Yves Duteil, Bernard Haller*, Félix Leclerc, Pauline Jullien, Una Ramos, Christine Authier, Joan Pau Verdier, Julos Beaucarne, le mime Amiel) ; ensemble ils organisent les tournées, le travail de scène. Ils vendent les services d'un spectacle à ceux qui vont louer une salle. « *Le but premier n'est pas de faire de l'argent, mais de travailler avec des gens qu'on aime bien* », dit *Jean Dufour*.

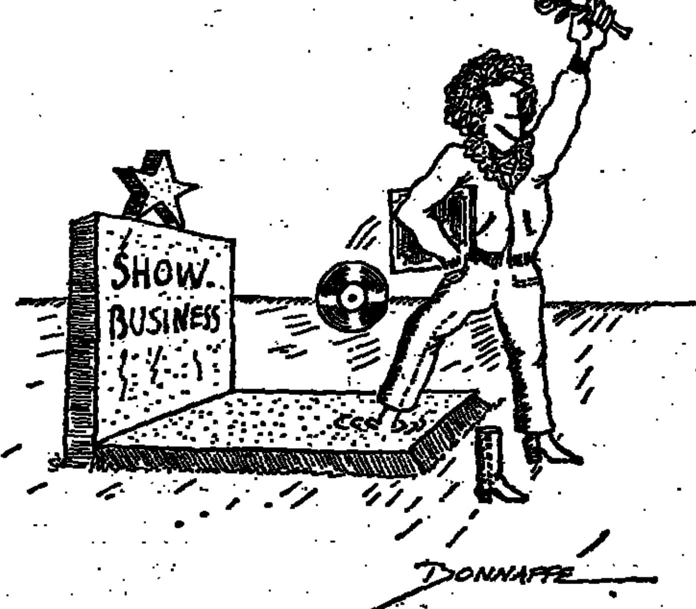
Salou s'est installé il y a un an à peine dans la banlieue de Paris. Ancien directeur du studio Saravah (il a été un des pionniers du free-jazz en faisant venir en France l'Art Ensemble of Chicago, Anthony Braxton, Gong, Sun Ra), il est devenu manager en 1972 avec sa femme et une secrétaire. Il s'occupe lui aussi d' « amis » (Colette Magny, *Francesca Soleville*...).

Que ce soit Gilles Bleiveis (maison *de disques* l'Escargot), Jean-François Millier (entrepreneur de spectacles, Anne Sylvestre, *Lavilliers*), *Daniel Colling (dans sa coopérative d'un* type assez *nouveau*, Ecoute s'il pleut), tous ces dissidents du show-business tiennent d'abord à ce rapport « *différent* » avec les artistes, un rapport fondé sur « *la communication et non l'exploitation* » comme le définit Jean Dufour (« *les artistes sont considérés comme des artistes et non comme des produits* »), sur le sentiment de se battre pour la *même chose*. Le contenu des chansons a une importance primordiale. « *On a tous conscience d'avoir* grosso modo *les mêmes problèmes*, grosso modo *les mêmes idées, on travaille tous* grosso modo *pareil* », résume Jean-François Millier. Dans ce *grosso modo* qui se situe politiquement nettement à gauche, Ecoute s'il pleut est sans aucun doute l'organisme qui est allé le plus loin dans le renversement des rapports employeurs-employés. *Il n'y a plus de patrons. Les artistes ne signent pas avec un agent*, ils *sont adhérents d'une société* où ils ont tout pouvoir. Daniel Colling a été nommé directeur par le conseil d'administration (composé par les artistes). A six, ils s'occupent d'une quinzaine d'artistes (dont Malicorne, Areski et Fontaine, Michèle Bernard), leur vision politique les a amenés à réfléchir aussi sur le circuit de distribution.

Quand Jean Dufour a commencé en 1964 (avec Félix Leclerc), il n'existait en France comme salles que le circuit du show-business, les vieilles salles des théâtres municipaux, les casinos. « *Félix Leclerc se plaignait de ne pas rencontrer de jeunes*, dit-il, *il m'a demandé de faire une tournée expérimentale comme je venais de le faire avec Jacques Douai et Jacques Brel, à travers les Maisons de jeunes. J'ai eu la révélation d'un circuit méconnu.* »

Un circuit plus adapté à la *réalité : salles plus petites, spectacles moins chers (25 F en moyenne)* et surtout organisateurs plus dynamiques qui, plutôt que de « passer un pavé » dans la presse locale, allaient coller des affiches et distribuer des tracts à la sortie des lycées.

Jean Dufour a été le premier à utiliser les Maisons de jeunes puis un peu plus tard les Maisons de la culture. La découverte de cette infrastructure a été capitale pour tous. Les Maisons de jeunes, les Maisons de la culture, mais plus encore les petites associations privées qui ont fleuri après 1968 (« *instits, prolos, trois, quatre mecs fauchés qui louaient une salle et qui disparaissaient ensuite* ») et les fêtes politiques (*l'Humanité, le P.S.U., L.O....*) ont contribué à la naissance de ce nouveau public



« *fait majeur* » selon Jean-François Millier, puisque, en quelques années, on a assisté à une « *révolution complète* ». Jusqu'en 1971-1972, il y avait d'un côté un énorme public pour *les variétés commerciales*, et *de l'autre un petit groupe, minuscule, pour* « l'autre » chanson. En six ans, *on a assisté à un renversement de tendance, le premier* tend à se rétrécir tandis que l'autre, essentiellement composé de jeunes qui ont entre quatorze et vingt et un ans, va croissant. « *Tout ça s'est fait à l'insu et même contre la radio et la télévision* », ajoute Jean-François Millier, qui fait remarquer que, en ce domaine, « *les médias sont absolument en retard sur l'évolution du public* ».

« *Ce qui différencie les chanteurs du show-business* de ceux *du circuit parallèle*, disait un éditeur de disques, *c'est s'ils passent à la radio ou pas* ». Ce n'est pas tout à fait vrai. En dehors de quelques exceptions comme Colette Magny — quasiment interdite d'antenne — *ils finissent presque tous par y passer un jour ou l'autre*. Ce qui est vrai en revanche, c'est que les chanteurs qui n'appartiennent pas au circuit du show-business n'ont jamais été lancés, ni même aidés au départ par les médias. Higelin, Béranger, Colette Magny, Francesca Soleville, se sont fait connaître totalement en dehors de la radio et de la télévision, par la scène, et grâce *à ces gens qui se sont bagarrés pendant des années pour les éditer*, les envoyer dans les galas. Des années d'effort, de lutte rigoureuse menée pied à pied, spectacle après spectacle avec la seule aide des petites associations et de la presse marginale.

Béranger vend soixante mille albums aujourd'hui. Yves Duteil, qui en est à son sixième disque d'or, a vendu six cent mille exemplaires de son dernier microsillon ; Higelin peut remplir une salle de quatre mille places, comme Sardou. « *Nous ne sommes plus des marginaux*, dit Daniel Colling; *la majorité des concerts aujourd'hui se font avec ces gens-là* »; « *Nous ne sommes pas des marginaux*, dit Gilles Bleiveis (l'Escargot), *et il n'y a pas de circuit parallèle* ».

Après avoir perdu de l'argent pendant dix ans, l'Escargot fait des bénéfices depuis deux ans. Neuf personnes y travaillent actuellement. Les autres restent au stade artisanal, mais « fonctionnent ».

Les dissidents du show-business ont réussi. Si certains pensent qu'ils ont mis un « grain de sable » en prouvant qu'un moyen d'expression pouvait prendre de la distance vis-à-vis du système économique, d'autres pensent que, en réussissant à mettre une structure en place, parce *qu'elle est en place, elle est déjà en train de se figer*. Jean Dufour dit qu'il est condamné à ne pas travailler avec des artistes qui ne sont pas rentables. Ce réseau qui a fait la « nouvelle » chanson sera sans doute bientôt bousculé par d'autres : Vendémiaire, Ventadorn, Tartampion, Invisible, la nuée de petites coopératives mi-professionnelles, mi-militantes, qui éditent, animent, organisent, galas et festivals.

CATHERINE HUMBLOT.

Émission populaire et chanteur de grande écoute

Les Carpentier et le bon goût

UN studio de télévision où l'on n'entend ni les cris ni les trépignements que la légende dit indispensables : on y répète « Numéro un », l'émission de variétés du samedi soir sur TF 1. Au milieu des musiciens, des danseurs en attente, des techniciens, Alain Souchon, vedette de la semaine, reprend une fois encore le début de son *Frenchy Baby Blues*. Dirigeant sans en avoir l'air cet apparent désordre, deux personnes : une femme blonde à l'autorité contenue, qui va de l'un à l'autre, dispensant avec la même fermeté souriante conseils, ordres et encouragements ; un homme à cheveux blancs, dont on voit mal quel incident pourrait lui faire perdre sa courtoisie et son regard mi-bienveillant, mi-moqueur. Ce sont Maritie et Gilbert Carpentier, les producteurs de l'émission.

D'eux, on semble avoir tout dit, les assimilant un peu hâtivement peut-être à celui qu'il n'est plus besoin de nommer, producteur traditionnel d'émissions de variétés à la télévision, dénonçant leur prétendue autosatisfaction, leur longévité. Il est vrai qu'ils travaillent pour la télévision depuis quatorze ans. Voilà quatre ans qu'ils produisent « Numéro un », sur TF 1, de 20 h 30 à 21 h 30, trois samedis sur quatre. « *Seulement 33 heures par an réalisées en direct ou semi-direct*, précise Gilbert Carpentier, *alors qu'on nous accuse d'être omniprésents.* »

La périodicité et l'horaire de diffusion incitent plus à la répétition qu'à l'innovation, « *mais, nous, nous évitons cela, car l'émission n'est pas figée. Animée par l'artiste « Numéro un », elle change d'animateur chaque semaine ; ce qui, au départ, est une gageure et un risque, un chanteur n'étant pas forcément un bon animateur* ».

La rumeur affirme que, chez eux, passent uniquement des vedettes confirmées, dites populaires, ou des « têtes » de hit-parade. L'observation apporte à cela quelques nuances bien que, de leur propre aveu, le titre « Numéro un » soit « *un peut péjoratif, ronflant, faisant consécration* ». L'émission d'Alain Souchon réalisée par André Flédérick se veut, elle, « *sage dans la mise en scène, et toute de bon goût* ». Autour de lui, Michel Jonasz, Laurent Voulzy, Philippe Chatel, Aram, Françoise Hardy, Julien Clerc, Guy Bedos et Georges Brassens, qui chante, entre autres, *Fernande*, dont le refrain tient cependant plus de la chanson à boire que du divertissement pour samedi soir familial.

« *Tout cela est la preuve que nous ne prenons pas toujours les mêmes pour la même chose. Chez nous*, ajoute Gilbert Carpentier, *on a vu, bien avant que le public ne les plébiscite, Jacques Villeret, Triboulet, Sylvie Joly, les Jeanne...* » N'étaient-ils pas souvent perdus, noyés dans un rythme, un décor qui ne leur convenaient pas ? « *C'est parfois ce tué. Mais nous essayons de l'éviter car ce manque d'homogénéité dessert tout le monde.* » La vedette principale n'invite pas qui elle veut : « *C'est 50/50. Il y a ce que nous n'aimons pas, ce qui passe trop souvent et qu'elle nous propose quand même. Et nous ne tenons aucun compte des éventuelles pressions.* » La composition, la conception, sont décidées en équipe : les producteurs et leur assistant, Pierre Fournier, le décorateur, le réalisateur. Cinq d'entre eux — Jacques Brialy, André Flédérick, Roger Pradines, Dirk Sanders, Marion Sarraut — travaillent pour « Numéro un », choisissant leurs émissions au gré de leurs affinités. Les Carpentier essaient, disent-ils, de ne pas trop « coiffer » qui que ce soit. Ainsi Alain Souchon a choisi lui-même ses enchaînements, son personnage de conférencier pontifiant, à mi-chemin entre Sacha Guitry et la caricature de Malraux.

Mais la chanson, le samedi à 20 h. 30, à la télévision, n'existe qu'en fonction des sondages. Pour « Numéro un », il n'y a pas lieu d'être inquiet. Il obtient 50 à 60 % d'écoute régulière ; quelquefois plus, rarement moins. Cette constance permet de temps en temps une « excentricité » ; est-ce vraiment une recherche ? Les Carpentier se montrent désireux de « *continuer à découvrir de nouveaux talents. D'autant que nous pouvons donner à ces jeunes une grosse écoute. Mais il ne faut pas que les téléspectateurs les refoulent.* » Dans leurs projets, pour une dizaine d'émissions consacrées à des « valeurs sûres » (ce qui n'exclut pas la diversité, de Michel Sardou à Guy Bedos, *en passant* par Marie-Paule Belle et Serge Lama), une seule accueillera en vedette des « jeunes » : Louis Chédid et Daniel Balavoine. Il ne faut pas troubler le téléspectateur et surtout ne pas être trop en avance sur lui.

Donner au public ce qu'il attend sans glisser dans la médiocrité semble être l'un des principaux soucis de Gilbert Carpentier : « *Je n'ai pas de complexes*, affirme-t-il. *Ni d'infériorité ni de supériorité. Moi, j'ai une formation de musicien classique, mais faire une émission, ce n'est pas uniquement se faire plaisir et mon travail n'est pas le reflet de mes goûts personnels. Il essaie d'être le meilleur compromis possible entre mes désirs et les nécessités de la télévision à cette heure-là.* » « *En fait*, conclut en riant Maritie Carpentier, *nous sommes des gens très snobs qui faisons une émission populaire* ». Lui serait « *prêt à bouleverser tout le calendrier si Barbara acceptait enfin de faire un* « Numéro un ». Elle se « *battra* » pour faire une émission « *avec des gens de qualité pas encore reconnus, comme Michel Jonasz* », et se promet d'y arriver.

Gilbert et Maritie Carpentier, *c'est le rejet de tous les excès.* Peut-être leur manque-t-il ce qu'il faut de démesure pour une création véritable. Ils se veulent « artisans », pour un objet bien fait, qui se vend bien — il est acheté par des télévisions étrangères. Ils possèdent, indiquent-ils sans plus de précisions, les moyens financiers et techniques de leurs ambitions malgré deux *seuls jours de répétition* par semaine. Ensuite, tout est affaire d'équilibre.

Pour « Numéro un », on ne refera sans doute pas la bataille d'*Hernani*, ni celle des *Raisins verts* de Jean-Christophe Averty dans les années 60. L'émission répond à la volonté de ses producteurs : donner, à une heure de grande écoute, de la chanson populaire « *en essayant d'augmenter la qualité* » ; la présenter de façon plaisante en se gardant de la vulgarité et sans se croire de génie. « Réussir », pour Maritie et Gilbert Carpentier, c'est, dans la courtoisie et la tolérance, travailler avec une équipe compétente à faire, pour un public hétérogène, un divertissement qui satisfasse à deux exigences : le bon ton et le juste milieu. Ce *peut être un reproche, un éloge,* ou les deux à la fois.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Yves Duteil en tête des ventes

Quelques chiffres de vente du dernier album 33 tours de quelques-uns des artistes de variétés et de rock pour l'année 1978 : Yves Duteil : 695 000 exemplaires ; Georges Brassens : 576 332 ; Alain Souchon : 520 000 ; Serge Lama : 410 764 ; Queen : 410 000 ; Julien Clerc : 351 000 ; Johnny Hallyday : 327 000 ; Eagles : 300 000 ; Rolling Stones : 300 000 ; Cerrone : 300 000 ; France Gall : 200 000 ; Cerrone (deuxième meilleur album vendu au cours de l'année) : 200 000 ; Michel Polnareff : 200 000 ; Santana : 200 000 ; Paul McCartney et Wings : 198 000 ; Bob Dylan (« Street Legal ») : 150 000 ; Patti Smith : 150 000 ; Tino Rossi (« la Belle Nuit de Noël ») : 150 000 ; Telephone : 110 000 ; Pink Floyd : 100 000 ; Joe Dassin : 100 000 ; Dave : 100 000 ; Donna Sommer : 100 000 ; Neil Young : 100 000 ; The Band (triple album) : 100 000 exemplaires.

Chaque année, environ 120 000 exemplaires des albums des Beatles sont vendus en France.

Les vieilles angoisses d'Alain Souchon

PARFOIS, dans les journaux spécialisés, on trouve que Daniel Balavoine est un poète romantique du béton et de la banlieue. Mais, sinon, le romantisme s'est tassé. Michel Sardou ne se présente plus sur ses affiches dos au mur, bandeau sur les yeux, *et chemise blanche. A la télévision*, les faux ténors légers à boucles brunes et jabots étaient tristes, avec beaucoup, beaucoup de violons, et beaucoup de petites filles sur des petites plages, comme l'a remarqué Guy Bedos. *Maintenant, Philippe* Chatel, Renaud, Plastic Bertrand, se sont fait une autre tête, plus dure, et enfantine. Il n'y a guère que Julien Clerc qui réussisse à *maintenir* son personnage, à renouveler sur le thème de la passion et des évasions exotiques, son stock de métaphores.

Alain Souchon vient de cette génération des chansons langoureuses, et, comme Gérard Lenorman (mais mieux que Frédéric François et Dave), il était gentil et simpliste. Quand on écoute le premier disque de la rencontre avec Laurent Voulzy (1974), on en *reste très étonné. Il exploitait ses* refrains et les chœurs jusqu'à l'écœurement, s'apitoyait sur les oiseaux, voulait « *partir dans les étoiles, partir et ne plus revenir* ». C'était, dans son château, « *toi, rien que toi et moi* », et il avait beau dire « *moi, l'amour 1830, pathétique, romantique, je trouvais ça démodé* », il était tout à fait *dedans, dans le nouveau romantisme* (celui de la première moitié des années 70, pas l'autre).

Mais il y avait : *J'ai dix ans, T'aurais dû venir* et *C'était un soir*, avec ses « *rimes de confiture* ». *Souchon était donc déjà là, il y a* quatre ans, Souchon que tout le monde aime aujourd'hui, et qui s'est fatigué dix ans derrière le succès, Souchon en couverture de l'hebdomadaire chrétien, *la Vie*, et de *l'Express*. Il a apparemment trouvé qui il était, et dans son quatrième disque *(Toto, trente ans, rien qu'du malheur)*, il a encore fait des progrès. Il continue à jouer sur les *malaises de l'enfance, mais il travaille* sur la présence du souvenir, sur la résonance de certaines expressions (« *J'étais pas là, j'étais pas là...* »). Il ne cherche pas à parodier le langage des écoles, mais, avec son air navré, sa voix fêlée, il plonge dans les vieilles angoisses.

A la manière de Barbara, il ne parle que de lui, mais il n'est plus comme les poètes de la chanson qui l'ont précédé : il ne décrit plus directement, il creuse l'ellipse. La variété des rythmes, l'adresse des ruptures, le dépouillement savant *(Lulu)*, loin des évidents refrains d'amour, lui ont fait gagner du terrain — terrain de l'ironie, sa force. A trente-quatre ans, il s'attarde sur ses dix ans, ses huit *ans ? De là partent les sentiments* incertains, les serments jamais tenus, les gloires jamais faites, la vérité première.

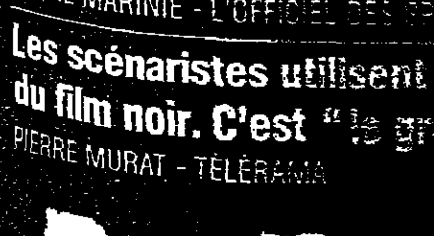
Homme de salut public, proche de tous par sa façon de récupérer les litanies quotidiennes sur la peur de grossir, sur la peur de sa peau qui vieillit, il fait chanter le malheur en dansant, en tapant dans ses mains. Ou, poings fermés au fond de ses poches, il s'éloigne du jeune homme allure sport, qui, en décembre 1976, donnait un grand air de simplicité aux pompes de l'Olympia, pour devenir, comme chacun parfois, tout petit et très vieux.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Bagad de Lann Bihoué

Tu la voyais pas comme ça ta vie
Pas d'attaché-case quant t'étais p'tit
Ton corps enfermé costume crétin
T'imaginais pas j'sais bien
Moi aussi j'en ai rêvé des rêves tant pis
Tu la voyais grande et c'est une toute petite vie
Tu la voyais pas comme ça l'histoire
Toi t'étais tempête et rocher noir
Mais qui t'a cassé ta boule de cristal
Cassé tes envies rendu banal
T'es moche en moustache en laides sandales
T'es moche en bancale p'tit caporal de centre commercial
Tu la voyais pas comme ça frérot
Doucement ta vie t'a mis K.O.
T'avais huit ans quand tu t'voyais
Mais ce rêve là on l'a tous fait
Dentelle première et premier chapeau
C'est pas toi qui es
Tambour binaire et premier sabot
C'est pas toi qui es
C'est pas toi qu'es beau
Dansant Quimper ou Landerneau
C'est pas toi qui es
C'est pas toi qu'es beau
Soufflant tonnerre dans du roseau
C'est pas toi qui es
C'est pas toi qu'es beau
Dans le bagad de Lann Bihoué
Tu la voyais pas comme ça ta vie
Tapioca potage et salsifis
On va tous pareil moyen moyen
La grande aventure tintin
Moi aussi j'en ai rêvé des cornemuses
Terminé maintenant dis-moi qu'est-c'qui t'amuse
Tu la voyais pas ici l'histoire
Tu l'aurais bien faite au bout de la Loire
Mais qui t'a rangé à plat dans ce tiroir
Comme un espadon dans une baignoire
T'es moche en week-end tes mioches qui traînent
Loupé capitaine bâteau de semaine d'une drôle de fête foraine

★ Paroles d'Alain Souchon, musique de Laurent Voulzy. Avec l'aimable autorisation des éditions R.C.A.





Un entretien avec le président de l'entreprise Muzak

Musique programmée pour l'euphorie

La musique diffusée tous les jours par les radios, la *télévision*, le disque, est pour une large part une musique « programmée ». Elle provoque chez l'individu diverses *réactions émotives et physiques communes à une masse de personnes*, à *une génération*, et recherchées d'une *manière consciente* ou *inconsciente* par une industrie du *disque évidemment tournée vers le profit. Le disco en offre aujourd'hui un exemple presque parfait.*

Mais la musique de variétés dans son ensemble, revue et corrigée dans des studios après avoir reçu l'accueil du public, est de nouveau utilisée comme musique fonctionnelle. Celle-ci prend de plus en plus de place dans la vie de tous les jours, sur les lieux de travail comme dans les restaurants, les banques, les ascenseurs, les stations de métro, le téléphone.

C'est ainsi que l'entreprise américaine Muzak s'est développée au lendemain de 1945 en fabriquant dans ses studios une musique scientifiquement programmée de façon à engendrer des effets stimulants appropriés aussi bien au lieu qu'au temps. Il y a le programme doux et nuancé pour les bureaux, destiné à combattre l'ennui de la routine administrative. Il y a le programme allègre pour les usines, visant à augmenter l'efficacité, à lutter contre la monotonie et la tension nerveuse, à neutraliser en partie les bruits à l'atelier. Il y a le programme pour les lieux publics (hôtels, restaurants, supermarchés, banques) qui enveloppe dans un climat de détente et prédispose aux achats.

La musique de Muzak a la caractéristique particulière *de ne jamais* exiger la participation consciente de son *auditoire. Chaque année, six cents compositions environ s'ajoutent au programme Muzak.* Des musiciens de *variétés et de* jazz comme Mel Davis, Grady Tate, Warren Covington, Tony Mottola participent aux enregistrements qui ont lieu chaque semaine aux studios de R.C.A. à Broadway. Parmi quelques-uns des titres choisis au cours de ces trente dernières années, citons : « Just a gigolo », « April in Paris », « You are my sunshine », « Carrousel Waltz », « C'est si bon », « La vie en rose », « Comme d'habitude », les thèmes du « Parrain » et de « Hair », « Thank Heaven for little girls » et, plus récemment, « Yesterday » et « Michelle », des Beatles, « Blowin in the wind », de Bob Dylan.

Muzak n'est pas la seule entreprise de musique fonctionnelle. D'autres, aux Etats-Unis ou dans les pays scandinaves, ont parfois une conception différente. Mais Muzak, qui a équipé les fusées des astronautes, se distingue par sa dimension : plus de cent mille sociétés dans trente-cinq pays utilisent la musique Muzak. M. Muscio, président de Muzak, explique le fonctionnement d'une entreprise qui emploie des chercheurs chargés d'étudier les effets de la musique à telle et telle heure, dans tel et tel lieu et dont les expériences suscitent quelquefois des interrogations inquiètes.

C. F.

« AVANT de devenir un art, *dit M. Muscio*, la musique était une forme de communication. C'est en suivant l'évolution de l'homme que la musique s'est développée en tant qu'art, ce qui a impliqué un engagement intellectuel, affectif. Le programme Muzak, c'est essentiellement une forme d'environnement particulier. Jusqu'à maintenant, tout ce qui a été fait en termes de *management*, d'accroissement de la productivité, tendait à concentrer toute l'attention sur la machine, au détriment de l'élément humain. *Ce que nous tentons de faire, et que nous voulons utiliser comme outil moderne de management*, revient à *dire : pourquoi ne pas accorder une certaine attention à l'être humain qui actionne la machine ?* Pourquoi, au lieu de contraindre l'homme à s'adapter à l'environnement, ne pas obliger l'environnement à s'adapter à *l'homme ?* Un travailleur accomplira mieux sa tâche dans un bureau ou une usine propres, nets ; il travaillera mieux dans un bureau ou une usine avec l'air conditionné. Nous remplaçons le bruit inhérent à tout bureau, à tout atelier, à notre environnement quotidien, et qui est source de fatigue, par des sons agréables, avec une augmentation progressive des stimuli, ce qui donne cette sensation de mouvement et d'activité.

» Ces nouveaux *développements font partie d'une nouvelle conception du management*. Depuis la révolution industrielle, celui-ci était fondé sur le sentiment de crainte, inspiré aux individus *comme moyen de contrôler leur comportement*. Comme l'a fait remarquer Marx, *l'homme était obligé de travailler pour survivre. Je veux dire qu'il se sentait perdu de toute façon, car il savait qu'à force de travailler autant pour subvenir à ses besoins il finirait par craquer.* Aujourd'hui, *nous sommes dans une société d'abondance — du moins aux Etats-Unis — et le principe du contrôle par la peur ne marche pas forcément, parce que si je n'aime pas mon travail, je peux m'en aller.*

» Ce que l'on essaie de mettre en pratique, c'est un engagement de la part de l'individu. Il est préférable qu'il se sente concerné par ce qu'il fait. Plutôt que d'entendre un employé dire : « *Il faut que je fasse ça, sinon je serai viré* », il vaut mieux qu'il accomplisse sa tâche parce qu'il a envie de l'accomplir, du mieux qu'il peut.

» Nous faisons nous-mêmes nos propres enregistrements et nos propres arrangements musicaux. Nous produisons un minimum de six cents compositions par an, et nous faisons en sorte qu'il n'y en ait jamais moins. Six cents divisé par douze, cela donne au moins une séance d'enregistrement par semaine. Dans notre sonothèque, il y a trente-cinq mille compositions. Notre musique est entrée dans un ordinateur et elle est programmée pour fournir des séquences de quinze minutes, sur une échelle croissante d'intensité sonore. Chaque composition doit représenter une valeur de stimulus supérieure à la précédente.

» Les résultats sont *imprimés* sur des « listings » qui sont envoyés à nos studios, où des opératrices les étudient, afin de déterminer dans quel ordre les séquences musicales doivent être passées. Elles vont chercher les « masters » correspondant à chaque enregistrement original, les chargent sur des machines qui vont automatiquement assurer huit heures de programme dans l'ordre indiqué par l'ordinateur. L'opération suivante est la duplication faite à vitesse rapide. Nous prévoyons une quantité suffisante de copies afin d'approvisionner les différents points du monde.



» Aux Etats-Unis, nous avons vingt-deux différents circuits et il y a quinze à vingt grandes villes par circuit. La bande enregistrée est transmise à la station de radio, qui émet sur modulation de fréquence. Chacun de nos abonnés a un poste de radio, avec un quartz accordé sur la fréquence du programme Muzak. Après son premier passage, la bande est acheminée jusqu'à la deuxième ville du circuit — nous ne repassons jamais un même programme, — et ainsi de suite, jusqu'à ce que les quinze ou vingt villes aient été approvisionnées. Puis la bande est renvoyée à New-York. Elle est alors effacée, et le processus recommence.

» Nous employons la même formule en dehors des Etats-Unis. L'un de nos circuits se trouve en Europe. Une bande enregistrée est expédiée à Londres. Elle est envoyée ensuite en Allemagne, de là elle part pour *Copenhague*, puis pour Helsinski, et, après avoir effectué le tour du circuit, elle revient à New-York, où elle est effacée. D'autres bandes sont alors expédiées.

» Notre musique est sélectionnée à partir des cent premiers titres du hit-parade, et de 30 % de « standards », c'est-à-dire d'airs plus anciens qui sont devenus en quelque sorte des classiques et que tout le monde connaît bien, comme *Yesterday*, *Michelle*, des Beatles, *Stardust* ou *Ain't Misbehavin*.

» Des programmes sont réalisés pour être diffusés dans les bureaux, d'autres dans les usines, d'autres encore dans les lieux publics. Dans les programmes préparés pour les bureaux, il y a naturellement le schéma de stimulation sonore croissante. Ce schéma se retrouve dans le programme destiné aux usines, à cela près que nous insistons sur les cuivres, et que le tempo est plus accéléré. Quant au programme réservé aux lieux publics, il a pour but de créer une impression de bien-être, d'euphorie : l'accent est mis sur les tonalités en majeur. *Une étude* réalisée récemment dans l'un des hôpitaux de l'Etat de New-York montrait que dans l'unité de réanimation où étaient placés les malades venant d'avoir une crise cardiaque, l'ambiance était déprimante. Il fallait faire quelque chose sans pour autant susciter un état de surexcitation. Un programme a été diffusé et une atmosphère de bien-être a pu être créée.

» *Il y a quelque temps*, nous avons sélectionné vingt sujets *souffrant d'hypertension*, et nous *leur avons diffusé de la musique* en suivant un schéma de stimulation sonore décroissante. Pendant le temps de l'écoute, il a été observé chez les sujets une réduction du rythme systolique et disystolique, l'un des facteurs déterminants de l'hypertension. Nous sommes en train de répéter cette expérience dans le cadre d'une étude plus vaste, portant sur un nombre plus important d'individus.

» Il y a là une extraordinaire opportunité pour l'utilisation de la musique en tant que thérapie. L'un des membres de notre comité scientifique est chirurgien. Il a proposé que Muzak explore plus à fond cette possibilité et suggéré que la musique remplace ce qu'il appelle « les médicaments envahisseurs » qui s'infiltrent dans l'organisme. Il pense en effet que, dans une certaine mesure, nous pourrions exercer une action efficace mais extérieure, évitant ainsi le risque de modifier la composition chimique du sang.

» Dans la salle où se tient le conseil d'administration, nous avons fait un test. Nous avons « *mesuré* » le silence et nous avons trouvé une intensité de 59 décibels. Ce que nous pensons être le silence fait déjà 59 décibels. Il est naturellement impossible *de vivre dans un monde absolument vide de sons, ce serait aussi destructeur qu'un manque total des vision.* Dans certains *immeubles récemment construits aux Etats-Unis, l'insonorisation était tellement réussie qu'il était* quasiment impossible *d'entendre le moindre son venant de l'extérieur*, et les *femmes chargées de* l'entretien ont *alors déclaré se sentir très mal à l'aise dans cette* atmosphère, qu'elles trouvaient étrange, inquiétante, anormale. *Pour s'en donner une idée,* il suffit de se boucher les oreilles, et l'on éprouve en effet une sensation d'isolement psychologique. Nous avons donc besoin de percevoir en permanence une certaine intensité de bruit. Nous suggérons simplement de faire en sorte que ce soit des sons agréables plutôt que des bruits irritants qui ne font qu'aggraver l'état de fatigue des individus. »

une sélection



cinéma

L'ŒUVRE DE JOHAN VAN DER KEUKEN

Pour la première fois en séance régulière, trois longs métrages et douze courts métrages (de onze à quarante-cinq minutes) d'un grand documentariste hollandais. Son film le plus récent la Jungle plate *(1978), décrit avec lyrisme et précision les effets insidieux mais graves de la pollution, au nord du pays, dans le Waddenzee.* Le Nouvel Age glaciaire *(1974) recrée le dialogue Nord-Sud, oppose la vie organisée et morose de jeunes ouvrières au désordre et à la misère d'un faubourg de Lima. Johan van der Keuken parle d'abord en images, sans attendrissement, propose au spectateur un extraordinaire outil de réflexion dont n'est nullement exclu le plaisir. Une expérience rare.*

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT,
de Werner Herzog

Avec son Nosferatu, *en hommage à Murnau et à Lotte Eisner, historienne de Murnau et de « l'Ecran démoniaque », Werner Herzog renoue avec le passé, retrouve les racines des années 20. Mais son film de vampire est une suite de visions tirées de son propre univers de rêves auxquels la couleur, splendidement traitée, donne la vibration sensible de l'au-delà du monde naturel. Cette œuvre, touchée par le romantisme allemand, se réclame de Kleist, Holderlin et Büchner. Klaus Kinski est magnifiquement pathétique en Dracula qui souffre de ne pas être aimé et de ne pas mourir.*

LES HÉROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES,
de Charles Nemes

Une satire fort drôle fondée sur l'observation sociale du comportement des Français moyens, un scénario bien construit, des gags allusifs dans la tradition de Sacha Guitry et même de Lubitsch. Avec sa mise en scène bien charpentée, ses acteurs, excellents dans le domaine ambigu, c'est un premier film sans amateurisme. Rare.

LE CYCLE,
de Dariush Mehrjui

Le trafic du sang des pauvres en Iran, décrit avec réalisme et révolte. Une œuvre étonnante sur les mécanismes de la société qui organise ce scandale, sur la contamination qui pousse l'exploité à devenir exploitant.

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES,
de Pascal Thomas

L'histoire de trois sœurs, racontée à travers la nostalgie d'une d'entre elles. L'enfance, l'adolescence d'il y a vingt ans, l'inéluctable effritement de la cellule familiale, la tendresse de Pascal Thomas, sérieuse, ou amusée.

LA FEMME QUI PLEURE,
de Jacques Doillon

Une femme souffre et se déchaîne parce que l'homme qui l'aime est plus heureux avec une autre femme. Après un huis clos des amours débutantes (les Doigts dans la tête) *Jacques Doillon s'en prend aux désespoirs adultes.*

BAKO OU L'AUTRE RIVE,
de Jacques Champreux

Reconstitution des malheurs de l'émigration, quand les paysans du Mali marchent vers le mirage français. Un lyrisme mélodramatique efficace. Prix Jean-Vigo 1978.

SIMONE DE BEAUVOIR,
de Josée Dayan
et Malka Ribowska

Un film-portrait pour compléter les Mémoires. Présence des visages, émotions des voix pour des conversations artificielles mais passionnantes, qui présentent Simone de Beauvoir dans son désir d'être connue et reconnue.

ET AUSSI : L'esclave et l'amour de Nikita Mikhalkov (drames de cinéma, à Odessa, en 1917) ; *Intérieurs*, de Woody Allen (le pouvoir des mères, l'aliénation des filles et le salut par l'arrivée d'une femme excessive) ; *Les Yeux de Laura Mars*, d'Irvin Kershner (un thriller violent à dimension morale).

théâtre

LA VILLÉGIATURE
à l'Odéon

Venise autrefois. C'est l'automne. On va partir pour la campagne. Les femmes commandent des toilettes à un faux couturier de Paris. Les hommes empruntent pour acheter des provisions de bougies et de chocolat. Tout cela finira par des saisies, des faillites. Une mise en scène somptueuse de Giorgio Strehler. Cinq heures de plaisir des yeux.

PHÈDRE
au Théâtre Marie-Stuart

La pièce de Racine, en principe, a lieu au bord de la mer. Jean-Christian Grinevald l'a transportée dans les djebels. C'est Oenone qui prononce le récit de Théramène, et Thésée ne se montre pas : il dicte ses ordres par walkie-talkie. Des chanteurs africains scandent l'action. Curieusement, la tragédie tient debout en souriant d'un œil.

PIP SIMONS
à l'Athénée

Le plus désespéré des humoristes anglais vient à Paris deux jours, avec deux spectacles. Le 20 il présente Nous, *politique fiction très librement adaptée du roman de Zamiatine, qui pourrait être la suite de An die Musik : après les camps de la violence, le monde de la mort douce. Le 21 une adaptation non moins libre de Woyzeck ; et toujours la musique de Chris Jordan.*

LES PETITS CAILLOUX DANS LES POCHES
au Théâtre Oblique

Les Athevains reprennent le spectacle d'Anne-Marie Lazzarini : une femme à la recherche de Virginia Woolf à travers ses romans et son journal.

ZOUC
à Bobino

On ne se lasse pas de Zouc, parce qu'elle ne se lasse pas de vivre, de regarder et de prendre en charge les autres, tous les autres.

BERNARD HALLER
au Théâtre national de Chaillot

Le nouveau spectacle d'un comique en liberté profondément sensible, jamais loin de l'absurde, qui a ses instants de tendresse, de fraternité, qui est parfois cruel, terrifiant et toujours d'une grande modernité.

ET AUSSI : Mesure pour mesure aux Bouffes du Nord (Peter Brook et Shakespeare). *Les peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (jusqu'à la fin du mois en attendant l'Etoile du Nord, prochain spectacle du T.S.E.). *Jules César*, au TEP (des monstres sans folie). *Poubel girl* aux 400 Coups (Florence Giorgetti, une femme de caractère). *Naïves hirondelles*, à la Péniche (la virulence du Théâtre de l'Absurde).

musique

CARAMBOLAGES PIANISTIQUES.

Une fois de plus, il faut déplorer l'absence totale de coordination des concerts à Paris : le jeudi 18, quatre récitals de piano se donneront le même soir, qui tous mériteraient une nombreuse assistance. Que les admirateurs de Brendel (Schubert, à la faculté de droit) ne fassent pas de tort à ceux de Dominique Merlet, grand prix de Genève et professeur au Conservatoire (Chopin, Liszt, Debussy, Albeniz, aux Champs-Elysées), de J. de Sequeira-Costa (Beethoven, Schumann et Albeniz, à Pleyel), sans oublier la révélation de l'année, Abdel Rahman el Bacha, prix de la Reine-Elisabeth (salle Berlioz), on l'espère sans trop y croire. Mais les imprésarios sont dangereusement insouciants.

CHANTEUSES DE CONCERTS ET CAF'CONC'.

Celles-ci ne se concurrenceront pas, mais se compléteront. La glorieuse Cathy Berberian, avec son récital « De Monteverdi aux Beatles » (Evry, le 18 ; Villepreux, le 20 ; Athénée, le 22), a maintenant une émule aussi spirituelle et délicieuse, Elise Ross, qui chantera des pages bigarrées et amusantes de Schoenberg, Borodine et R. Strauss pour le Livre d'or de Radio-France (Th. du Ranelagh, le 18.)

GRANDES VOIX.

Tandis que l'Opéra de Paris reprend l'Enlèvement au sérail *(les 23, 26, etc., à 19 h. 30) et le* Couronnement de Poppée *avec les formidables voix de Vickers, Jones, Ludwig, etc. (les 24, 27, à 19 h. 30), la province offre des spectacles originaux et séduisants : une création française de Donizetti,* Anne Boleyn *(Rouen, les 19 et 21) ; le début d'une nouvelle Tétralogie, avec* l'Or du Rhin, *par un jeune metteur en scène français, Nicolas Joël, et A. Lombard (Strasbourg, les 19, 21, 26, 28),* Macbeth, *de Verdi (Lyon, les 19 et 21) ; et l'exquis* Monde de la lune, *de Haydn, mise en scène de L. Erlo, direction Cl. Gibault (Lyon, les 23, 24, 26, etc.).*

ET AUSSI : *Quartetto italiano (Champs-Elysées, le 19) ; G. Souzay et D. Baldwin (Pleyel, le 19) ; journée Akira Tamba (Radio-France, le 20, à 10 h., 14 h. 30, 20 h. 30) ; Quatuor Talich (Gaveau, le 20, à 17 h.) ; Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus (Elancourt, le 20 ; Lille, le 22 ; Hénin-Beaumont, le 23) ; M. Frager et M. Maisky (Théâtre d'Orsay, le 21, à 11 h.) ; Y. Lefébure, avec l'Orchestre Oubradous, dir. J. Pernoo (Gaveau, le 21, à 10 h. et 17 h. 30 ; Cl. Bernard et J. Castérède (Hôtel Hérouet, le 21, à 18 h.) ; intégrale des concerts brandebourgeois, par l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 22) ; I Musici (Pleyel, le 22) ; Cuarteto Cedron (Chapiteau des Halles, du 22 janvier au 17 février) ; Beaux-Arts Trio (Théâtre de la Ville, du 23 au 27, à 18 h. 30) ;* Scènes de Faust, *de Schumann, dir. R. Reuter, Orchestre philharmonique (Champs-Elysées, le 24) ; Monique Haas (Gaveau, le 24 janvier).*

danse

MAURICE BÉJART
au Palais des sports

Panorama de la mythologie béjartienne en un mois et trois programmes. Du 16 au 28 janvier premier spectacle : Gaîté parisienne, *évocation des années d'apprentissage de la danse sous le signe d'Offenbach (le Monde du 1er février 1978) et le* Boléro *façon punk avec Jorge Donn, plus un* Spectre de la rose *iconoclaste avec Judith Jamison.*

Du 30 janvier au 6 février : relecture plus ou moins sage des classiques : Pétrouchka *— mais sans Vassiliev — (le Monde du 19 novembre 1977),* l'Oiseau de feu, *le* Sacre du printemps. *Du 8 au 18 février :* l'Amour du poète, *le « huit et demi » de Béjart. Schumann plus Nino Rota (le Monde du 11 décembre 1978).*

ET AUSSI : *Mesure pour mesure* à Créteil. Le Bolchoï dans la chorégraphie d'une française fixée à Moscou (16 et 17) ; le groupe MA (rituel - danse - théâtre) et Charles Henri Pirat (danse et fantaisie) le 19 à Corbeil ; *Petits pas et crac* ou la journée d'une danseuse avec Maïna Gielguld à l'Espace Cardin (à partir du 22).

expositions

MAGRITTE
au Centre Georges-Pompidou

Magritte, l'homme à la pomme, est mort il y a onze ans. Depuis aucune grande exposition n'avait rendu l'hommage qu'il fallait à cette figure géniale du surréalisme. Jusqu'à cette rétrospective préparée en collaboration avec la Belgique — elle vient d'être présentée à Bruxelles (le Monde du 7 décembre), — qui rassemble deux cent six œuvres, peintures, dessins et objets, dont quatre-vingts des années décisives : 1927 et 1928, et permet d'envisager la diversité de la production sous le masque d'une apparente homogénéité. Comme quoi une chose peut en cacher une autre.

LE TEMPS DES GARES
au Centre Georges-Pompidou

Les gares, nos cathédrales des temps modernes. Elles cristallisèrent sur leur cœur de verre et de fer les grandes innovations architecturales du siècle dernier. Elles furent le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tout ordre, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, de peintres, de cinéastes. Aujourd'hui, elles sont souvent menacées, au pire vouées à disparaître, au mieux appelées à recevoir une nouvelle affectation. Tout cela, l'exposition du Centre Georges-Pompidou le développe largement, avec une quantité de documents, mais aussi des maquettes et des modèles réduits de trains ; si bien qu'on peut aussi y emmener ses enfants.

UN CERTAIN ART ANGLAIS
à l'Arc

C'est un panorama de l'art britannique contemporain et de ses tendances depuis 1970 qui a été demandé par l'ARC au British Council. Qui met tout particulièrement l'accent sur les individus, leur importance et leur rôle dans la société, à travers photographies, images murales, textes, objets, discussions... Vingt-sept artistes ou groupes d'artistes y sont présentés, rarement, sinon jamais, exposés à Paris. L'occasion de combler une lacune.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE
au musée Jacquemart-André

Une exposition-évocation des peintres de la Ruche et de Montparnasse, au musée Jacquemart-André, avec un ensemble d'œuvres de Chagall, Soutine, Modigliani, Léger, Krémègne, Archipenko, Foujita, Van Dongen et bien d'autres. L'illustration de l'époque qui a vu naître l'école de Paris.

L'ART ET LA VILLE-ART DANS LA VIE
Rue Berryer

Il y est question du 1 % des constructions scolaires, de l'implantation de l'art dans les villes nouvelles, d'expériences menées par des municipalités comme Grenoble et Vitry, et, dans une moins large mesure, d'exemples étrangers comme le métro de Bruxelles ou les murs peints des villes américaines.

ET AUSSI : *Formes chinoises*, au Musée Cernuschi (un hommage à Victor Segalen) ; *La traversée du temps perdu*, au Musée des arts décoratifs (l'évocation d'une famille française au XIXe siècle) ; *Picasso*, au Centre culturel du Marais (plus de cent cinquante gravures et leurs états préparatoires, de 1970 à 1972) ; *La carte postale*, au Musée des arts et traditions populaires (le structuralisme appliqué à un produit qu'on aimerait voir traité autrement) ; *Balthus*, galerie Claude-Bernard (des dessins).

variétés

ALAIN SOUCHON
à l'Olympia

Lire notre article page 14.

ANNA PRUCNAL
au Forum des Halles

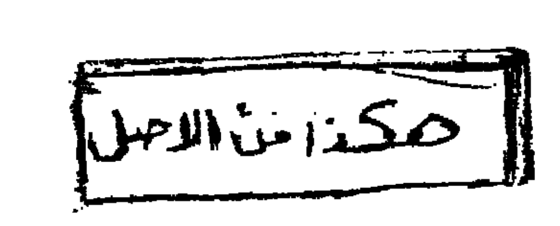
Elle reste jusqu'au 21 janvier, la vamp burlesque, la gavroche émouvante, la fille indomptable. La superbe Anna Prucnal chante. Il faut aller l'écouter et se perdre dans ses yeux.

SOLEDAD BRAVO
au Théâtre de la Ville

Espoirs et révoltes d'Amérique latine (18 h. 30).







Le départ de M. Jean Maheu

QUATRE ANS DE POLITIQUE MUSICALE

En novembre 1974, un compositeur, (M. Marcel Landowski) quittait le service (puis la direction) de la musique, créé huit ans plus tôt au ministère de la culture par André Malraux *pour redonner vie à un corps* exsangue et à une profession en pleine décadence. *Il était remplacé* par un fonctionnaire (M. Jean Maheu), *énarque* et conseiller référendaire à la cour des comptes, directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives au secrétariat de la jeunesse et des sports. Quatre ans plus tard, M. Maheu s'en va, *remplacé par un compositeur* (M. Jacques Charpentier,. Eternel *recommencement* ? *Le problème* reste posé, comme il l'était déjà en 1968 : *doit-on* choisir un musicien ou un administrateur ? A moins que l'alternance ne soit considérée comme un bienfait et un principe d'équilibre.

Jean Maheu prenait une succession difficile : venant de la jeunesse et des sports, il connaissait mal, *quoique musicien lui-même, les gens et les problèmes* ; *il succédait à l'homme qui* avait rendu espoir à la musique en France et dont l'œuvre, en huit ans, était considérable ; un homme qui, d'autre part, n'avait pas été *remercié*, mais avait démissionné, parce qu'il sentait bien que le nouveau secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, ne lui laisserait pas les coudées franches e. mènerait *une politique sur* bien des points opposée à celle que lui-même avait assumée grâce à l'appui de ministres tels qu'André Malraux et Jacques Duhamel.

Ces changements n'ont pas été aussi spectaculaires qu'on pouvait le craindre, sauf en ce qui *concerne l'odyssée malheureuse de l'Opéra-Studio, mais ils se sont traduits surtout par une stagnation* de l'action d'équipement régional due aussi à la crise qui, depuis 1975, rendait de plus en plus difficile la progression des crédits de la musique. On constatera par les chiffres donnés ci-dessous que M. Jean Maheu a poursuivi courageusement *la ligne de conduite tracée par le « plan de dix ans »* de M. Landowski, *tout en lui donnant* des inflexions nouvelles, comme il est naturel, en particulier dans le domaine de la musique contemporaine où le blocage de Pierre Boulez à l'encontre de Marcel Landowski aboutissait à une impasse au moment où l'IRCAM, créé par le président Georges Pompidou, allait entrer en activité.

Si discutables qu'aient été certains aspects de la politique de M. Michel Guy, celle-ci avait le mérite d'exister. En trois ans, la culture allait voir défiler trois autres ministres qui n'avaient guère le temps d'élaborer un véritable projet culturel. Et *les* décisions remontaient de plus en plus au niveau du cabinet ministériel, au contraire de ce qui se passait du temps d'André Malraux et de Jacques Duhamel. D'où une situation de plus en plus difficile pour les directions et, en particulier, celle de la musique, freinée à la fois par la restriction des crédits et par la timidité de fonctionnaires *n'ayant sans doute pas une intuition profonde des nécessités culturelles d'aujourd'hui.*

Il serait injuste de ne voir dans l'œuvre de Jean Maheu que son action bénéfique en faveur de la musique contemporaine ; elle ne représente qu'un aspect de la tâche considérable accomplie avec l'*aide* d'une équipe dynamique très réduite, *dont témoigne le bilan ci-dessous. S'il n'a pu mener à bien le problème de l'enseignement musical*, comme on le lui reproche, ce fut davantage une question de crédits que de doctrine, et il sera sans doute le premier à se réjouir si l'arrivée de son successeur peut enfin débloquer les indispensables subventions, ce qu'on accorde, il est *vrai, plus facilement à un nouveau venu.*

On gardera de M. Maheu l'image, non d'un technocrate, mais d'un passionné de musique consacrant toutes *ses* forces à sa tâche dans une conjoncture particulièrement difficile, financièrement, politiquement et musicalement. L'énorme progression de la demande fait de la direction de la *musique la* cible de revendications incessantes, qui dépassent de beaucoup les moyens mis à sa disposition par l'Etat, pour lequel la musique ne peut être actuellement un objectif prioritaire.

L'urgence du court terme ne devrait cependant *pas faire* oublier l'importance que la culture revê*tira dans une civilisation où le qualitatif l'emportera sur le quantitatif, et où il serait dangereux* de privilégier l'action de masse des médias aux dépens d'une culture personnelle et locale qui doit rester première. C'était l'un des soucis primordiaux de M. Maheu, même si l'abondance des tâches et la brièveté *relative* de son passage ne *lui ont pas permis de mener aussi loin qu'il l'aurait voulu une action qui n'est d'ailleurs jamais spectaculaire* en ce domaine.

M. Jean Maheu sera remplacé par un de ses collaborateurs, M. Jacques Charpentier, qui est un spécialiste des problèmes de l'enseignement musical, car il est inspecteur de la musique depuis *1966 et inspecteur général depuis 1975. Né le 18 octobre 1933 à Paris, élève d'Olivier Messiaen et de Tony Aubin, compositeur et organiste, on* lui doit en particulier six symphonies et un opéra en langue d'oc, *Béatris*. Outre l'enseignement, il s'est beaucoup occupé du chant grégorien, des musiques extra-européennes et de la facture instrumentale.

JACQUES LONCHAMPT.

Moyens financiers

Si le budget de la musique avait fait un bond considérable au temps de *M. Landowski (670 % d'augmentation entre 1966 et* 1974, en dehors des crédits alloués à la Réunion des théâtres lyriques nationaux), cela provenait du niveau misérablement bas auquel il se trouvait quand M. André Malraux décida de doter la France d'une véritable structure musicale. La progression s'est poursuivie depuis quatre ans, et le budget de la direction de la *musique*, de l'art lyrique *et de la danse a plus que doublé (173,2 millions de francs* en 1974 ; *353,7 millions de F* en 1978) pour atteindre 407,7 millions de F en 1979.

Si la part de l'Opéra de Paris reste démesurée (150 millions de francs en 1978, y compris les caisses de retraite), on peut noter que, proportionnellement, elle décroît lentement (46 % du budget total en 1974 ; 42 % en 1978). Toutefois, elle obère gravement la politique nationale au profit de Paris, en empêchant le développement de *la régionalisation et surtout de* l'enseignement musical, dont la crise a provoqué le départ de M. Maheu. On estime à 200 millions de francs supplémentaires les crédits qui permettraient de faire face aux besoins les plus criants.

On notera cependant que la direction de la musique s'est opposée énergiquement en 1976 à la création d'une caisse nationale de la musique, alimentée par une taxe para-fiscale sur les magnétophones, craignant de perdre le contrôle d'importantes *ressources gérées en dehors d'elle. Crainte compréhensible, mais* qui *a fait peut-être négliger* une belle occasion de développer les ressources nécessaires à la vie musicale.

Il faut remarquer par ailleurs *que* la direction de la musique, qui a grandi très rapidement, ne semble pas avoir des moyens suffisants en hommes, animateurs et administrateurs, et repose sur la foi d'une petite équipe travaillant souvent à la limite de leurs possibilités.

Aide à la création

La mise en route de l'IRCAM a coïncidé avec un effort particulier de la direction *de la musique, dont l'aide à la musique contemporaine (création, diffusion*, recherche) a considérablement augmenté, passant de 3,6 millions de francs en 1974 à 17,7 millions en 1978 (soit 5,3 % de son budget de fonctionnement), et même à 29 millions si l'on tient compte de l'IRCAM (dont le budget est intégré à celui de Beaubourg).

La création de l'Ensemble intercontemporain a donné à l'IRCAM un « bras séculier » d'une particulière vigueur, qui a attiré plus de quarante-deux mille auditeurs en 1977-1978, renforçant l'action entreprise par les cinq formations conventionnées (Musique vivante, Ars Nova, etc.) et d'autres ensembles spécialisés (Percussions de Strasbourg, Groupe vocal de France, GERM, etc.).

Une revalorisation du travail du compositeur a été entreprise par l'accroissement *des commandes d'Etat et des bourses* (1 777 500 francs en 1978 contre 525 000 francs en 1974), tandis qu'une importante promotion de la musique contemporaine était assurée par l'aide aux festivals spécialisés (3,3 millions de francs), l'organisation de grandes « *expositions sonores* » (Xénakis en 1977, Messiaen en 1978), la *création de centres pédagogiques d'été* (Stockhausen et Xénakis à Aix), d'un centre de documentation et d'une collection de disques de musique contemporaine française, sans oublier l'encouragement des tentatives de théâtre musical (Festival d'Avignon, Atelier lyrique du Rhin, expériences Aperghis à Bagnolet, Festival d'automne, Biennale de Nanterre). Toutes ces mesures visent *en même temps* à un « désenclavement » de la musique contemporaine, sans exclusive, et à la recherche d'un nouveau public mis de plain-pied avec la musique de son temps, dont le Festival de Metz, par dont le Festival de Metz donne un exemple encourageant.

Régionalisation

L'une des idées maîtresses du « plan de dix ans » était la mise en place de structures régionales solides, comportant, outre les conservatoires nationaux de région, des orchestres et des *théâtres lyriques pour chaque région de programme.*

Pour les orchestres, cette action a été largement poursuivie par M. Maheu, malgré de graves difficultés financières *qui ont mis un moment en péril* l'Orchestre des Pays de la Loire notamment. Mais deux orchestres de région ont pris un brillant départ à Lille et à Metz, ainsi que deux orchestres de plus petite formation (trente musiciens) à Nice et à Bayonne, et M. Maheu a réussi en 1975-1976, avec l'*aide des régions, le difficile sauvetage des orchestres de radio* abandonnés *lors de* l'éclatement de l'O.R.T.F. D'autre part, les effectifs des différentes formations ont été augmentés, et ce sont ainsi deux cent quatorze emplois de musiciens qui ont été créés par la direction de la musique et les collectivités locales en quatre ans. L'aide budgétaire de l'Etat a augmenté de 2,8 % (32,8 MF en 1978). Mais il reste beaucoup à faire pour réduire les « déserts musicaux » français ; la Bretagne *et le Languedoc en particulier* frappent aujourd'hui à la porte de la direction de la musique. On notera encore que six nouveaux ensembles de chambre (dont un de jazz) ont été conventionnés.

Sur le plan lyrique, où les coûts sont prohibitifs, il n'a pas été possible d'augmenter le nombre des opéras régionaux, ni même d'assurer totalement à ceux qui existent le concours promis par l'Etat ; mais les crédits accordés aux quatre *théâtres existants* (Lyon, Bordeaux, Toulouse, Opéra du Rhin) sont passés en quatre ans de 6,8 MF à 16,7 MF, tandis que les aides (sous forme de prix et de primes à la qualité) à la Réunion des théâtres lyriques municipaux ont augmenté de 2,1 % (6,6 MF en 1978).

On n'oubliera pas l'aide aux festivals (cent soixante environ) passée en quatre ans *de 3,3 millions de francs* à 8,5 millions de *francs*, avec le souci de favoriser les opérations liées à la vie locale (à Saintes, par exemple), de susciter des formules nouvelles propres à faire émerger de nouveaux publics (« Musiques dans la rue ») et de lier des festivals de *création* à des activités de formation et d'éveil (*Metz*, La Rochelle).

Enseignement

C'est dans le domaine de l'enseignement musical que *les* besoins restent les plus *criants* : « *La situation est catastrophique* », disaient les textes votés en février dernier par les Assises de l'enseignement musical : à l'école élémentaire, rien, les instituteurs ne recevant plus aucune formation musicale ; dans l'enseignement secondaire, *manque* cruel de titulaires, auxiliaires sans formation, locaux inadéquats, matériel insuffisant, tout ceci relevant du ministère de l'éducation.

Dans les établissements spécialisés (conservatoires et écoles de musique), classes surchargées, nombreux candidats refoulés, locaux dans un état parfois scandaleux, frais de fonctionnement laissés le plus souvent pour 90 % à la charge des *municipalités* (mis à part les *conservatoires nationaux*) ; 91 000 élèves seulement sur 12 millions d'écoliers ou de lycéens peuvent bénéficier d'un enseignement musical spécialisé, etc. (1)

La direction de la musique n'est pas restée inactive, même si *les efforts sont jugés* insuffisants : le budget du Conservatoire supérieur de Paris a augmenté de 64 % en quatre ans (23,3 millions de francs en 1978) et celui des écoles de musique contrôlées par l'Etat (conservatoires de région, écoles nationales et écoles municipales agréées), de 154 % (*26,2 millions de francs en 1978*). Un nouveau conservatoire *supérieur* est en cours de création à Lyon, et le nombre des conservatoires de région (vingt-cinq) s'approche de celui programmé par le « plan de dix ans » de M. Landowski pour 1980 (vingt-sept), avec, notamment, la réalisation en *1979* du conservatoire *national de la région parisienne (en préfiguration* depuis deux ans). Mais les écoles nationales ont pris du retard (trente-huit pour quarante-cinq prévues) et surtout les écoles municipales agréées (vingt contre soixante-douze), l'Etat n'arrivant pas à suivre les prévisions financières dans ces domaines.

Il semble bien d'ailleurs que *les objectifs soient hors de portée dans* la *seule perspective* d'augmentations budgétaires régulières. Seule une loi-programme spéciale, reposant sans doute sur de nouvelles perspectives, permettrait de dénouer une situation devenue explosive ; il appartiendra au successeur de M. Maheu d'en convaincre le gouvernement.

De toute façon, il est impossible d'admettre que le budget consacré aux établissements d'enseignement spécialisé ne représente que *14 % du budget de la musique et de la danse* (17 % en y incluant les bourses et autres actions diverses de formation), alors qu'il s'agit de la base de l'édifice et que la demande est énorme dans ce domaine, aussi bien pour la formation professionnelle des musiciens que pour l'éducation musicale de tous les Français. *Les grands médias ne peuvent* qu'augmenter sans cesse cette demande, sans pouvoir prétendre remplacer l'enseignement.

On notera que, bien que débordée par les problèmes financiers, la direction de la musique s'est attachée à un travail de réflexion et d'action qualitative dans différents domaines : réformes pédagogiques, administratives *et financières, réforme* du solfège, formation des chanteurs, des chefs de chœur, des chefs d'orchestre, bourses pour les études à l'étranger, stages de formation continue, bourses de recherche et de création pour les compositeurs, centres d'initiation musicale, orchestres de jeunes, etc.

Musique à Paris

Jusqu'à l'année dernière, le développement de la vie musicale parisienne (en dehors de l'action considérable de Radio-France) *dépendait en grande partie du ministère* de la culture. Celui-ci a encore accru son apport pendant les quatre dernières années. A l'Orchestre de Paris, qui n'a cessé d'augmenter le nombre de ses concerts (cent quatre en 1978) et de ses auditeurs (grâce à l'utilisation du Palais des congrès) se *sont ajoutés* un *magnifique chœur* de deux *cent cinquante* membres et un orchestre symphonique de jeunes ; la subvention de l'Etat à l'Orchestre de Paris s'est élevée à 12,7 millions de francs en 1978 (la Ville de Paris participant au financement pour 40 %).

D'autre part, la mise en fonctionnement de l'IRCAM et le retour de Pierre Boulez dans la vie musicale parisienne ont provoqué la création en 1976 par la direction de la musique de l'Ensemble *intercontemporain*, formation très originale qui doit *être un instrument* de recherche et de diffusion de la musique contemporaine à peu près unique au monde (avec une subvention de 5,4 millions de francs en 1978).

La direction de la musique a participé d'autre part pour 40 % à la naissance de l'Ensemble orchestral de Paris, symbole de la nouvelle politique culturelle de la mairie de Paris. La collaboration s'est avérée moins *facile*, cependant, *dans le domaine du théâtre lyrique*. La Ville de Paris n'avait guère apprécié de devoir boucher, à la demande de M. Michel Guy, un trou de 10 millions de francs dans le budget de l'Opéra, en 1975, et avait refusé de renouveler sa contribution l'année suivante. Et malgré de fortes résistances de l'Etat, elle semble décidée à créer en 1980 son propre théâtre lyrique au Châtelet, qui fera une concurrence, peut-être bénéfique, à l'Opéra.

Celui-ci a poursuivi sa route tumultueuse, émaillée de représentations somptueuses, de grèves, d'ultimatums et de drames, obligeant *l'Etat* à presque dou*bler sa subvention* en quatre ans (de 81,4 *millions de francs* en 1974 à 150 millions de francs en 1978) et à changer les structures administratives de l'établissement. En ce domaine, le rôle de la direction de la musique a paru plus effacé, en raison de la personnalité de M. Liebermann d'une part, du rôle accru joué par le *président du conseil d'administration de* l'Opéra d'autre *part*, avec la lutte d'influence entre MM. Liebermann et Salusse, qui s'acheva tragiquement par le suicide de ce dernier en 1977, et la nomination de M. Jacques Darmon, directement rattaché en fait au ministère de la culture. Elle a pris part activement *cependant* à la *réforme statutaire de l'Opéra*.

Ces quatre années auront vu par ailleurs la mort lente de l'Opéra-Studio, une *création originale de M. Landowski*, pour laquelle M. Michel Guy avait manifesté d'emblée une aversion irrépressible. Malgré la tentative de redressement de Mme Françoise Giroud pendant son trop bref passage, l'Opéra-Studio devait succomber en raison de l'acharnement peu compréhensible de M. *Maheu et de la raideur parfois maladroite* de M. Erlo. Une école de chant de l'Opéra lui succède sous la direction de M. Lefort, futur administrateur de l'Opéra.

On notera que ces années ont été marquées par un important développement des spectacles lyriques télévisés, notamment de l'Opéra de Paris (seize en 1977), en grande partie grâce à l'opiniâtreté de la *Direction de la musique*.

Quant aux associations symphoniques parisiennes (Colonne, *Lamoureux, Pasdeloup*), si l'*aide* de l'Etat reste inchangée, elles bénéficieront à partir de 1980 d'une contribution égale de la Ville de Paris.

Danse

La direction de la musique, de l'art lyrique et de la danse n'a pas négligé le troisième de ses chefs d'activité, même si les crédits globaux ne sont pas très diversifiés : sur les 45 millions de francs qui lui sont consacrés *(12 % du budget)*, 35 *sont*, en *effet, réservés* au Ballet et à l'école de danse de l'Opéra de Paris.

La formation s'est améliorée grâce à la création, en 1977, de l'option danse du baccalauréat F 11 et à l'instauration de classes de danse dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat, dont *le* nombre a doublé en quatre ans ; la danse *moderne n'y est pas oubliée. Des mesures ont* été prises *pour* améliorer les conditions de travail de l'école de l'Opéra et la formation continue des professeurs de danse.

On connaît tous les problèmes propres au Ballet de l'Opéra, pour *lequel il semble enfin qu'une orientation* positive *ait été* prise. La *direction de la danse s'est* appliquée, par ailleurs, à consolider la position des troupes provinciales, telles le Théâtre du Silence à La Rochelle et les Ballets de Marseille, et a mené à bien en 1978 une triple implantation de compagnies : le Centre chorégraphique national d'Angers, dirigé par Alwin Nikolais, le nouveau Ballet-Théâtre de Nancy de J.-A. Cartier *et Hélène* Trailine, *et* le Théâtre *chorégraphique* de Rennes, mené par G. Caciuleanu, à la suite d'un « chassé-croisé » qui a permis de fixer à chaque compagnie une mission précise.

Des primes à la création (de 25 000 F à 30 000 F) ont été instaurées en 1977 pour aider les jeunes chorégraphes et les compagnies. *Le* nombre *des troupes aidées par la direction de la danse est passé de douze* en 1974 à vingt et un en 1978.

Animation et pratique

En dehors et en complément de l'enseignement, il est certain que l'avenir de la culture musicale *repose en grande partie sur* la capacité de développer l'activité artistique et la pratique à la base, dans les villes et les villages de France. Mais cette nécessité, reconnue par tous, va de pair avec la difficulté quasi insurmontable de trouver des moyens adéquats. Des structures régionales *d'animation sont* peu à peu mises en œuvre par la direction de la musique, qui comptait en 1978 quinze délégations régionales et trente-neuf associations départementales, pour aider, *coordonner* et susciter les initiatives locales, avec des moyens encore très faibles.

L'encouragement de la pratique amateur s'est *traduit* par *une augmentation, encore* insuffisante, des aides financières aux chorales et maîtrises, aux sociétés de musique populaire, aux stages de formation, tandis que des crédits en augmentation étaient attribués aux associations éducatives (telles que les J.M.F., les Musicoliers, etc.).

Mais, dans ces domaines, on en reste aux tâtonnements d'une recherche très dispersée, là où il faudrait une véritable révolution des perspectives et des méthodes, comme sans *doute* dans l'enseignement.

J. L.

(1) *Cf. le Monde* du 22 *février* 1978, et le Bulletin n° 22 de la Fédération des parents d'élèves des *conservatoires, 69370-La Colombière*, Saint-Didier-au-Mont-d'or.





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. Jusqu'au 9 avril.

JOAN MIRO. Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au *22 janvier*.

LE REGARD DU PEINTRE. Jusqu'au 22 janvier.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au 29 janvier.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE. Peinture de handicapés mentaux. — (Foyer du premier sous-sol). Jusqu'au 29 janvier.

ATELIER AUJOURD'HUI 12 : Agnès Racine et *Henri* Broglia. Sculptures. Jusqu'au 12 février.

Centre de création industrielle

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe et XXe SIECLES. Jusqu'au *19 février*.

ALMANACH DES P.T.T. Ou cent trente ans d'histoire sociale française. Jusqu'au 12 février.

B. P. L.

LES ALINARI. Photographes à *Florence, 1852-1920*. — *Jusqu'au* 29 janvier.

MUSEES

RETABLES ITALIENS DU XIIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 5 février.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; samedi : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES *DU SECOND EMPIRE*. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et *mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée :* 5 F (gratuite le dimanche). Du 19 janvier au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS... Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 20 janvier au 11 mars.

LA TRAVERSEE DU TEMPS *PERDU. Parcours-spectacle du XIXe* siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — *Musée du SEITA, 12, rue Surcouf* (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Janvier-mars.

FORMES CHINOISES. *Centenaire* de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, *11, quai de Conti (329-12-48)*. Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des *antiquités nationales* à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE *LEURS TEMPS* : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 18 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LA MUSIQUE. — Musée postal, 34, boul. de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 4 février.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au *18 février*.

LA CHINE entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. *Entrée :* 6 . ; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. à 17 h. 30. *Jusqu'au 15 mars*.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, r. Raynouard *(224-56-38)*. Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au *5 mars*.

CENTRES CULTURELS

L'ART DANS LA VILLE - ART DANS LA VIE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (495-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 21 janvier.

BERLIN. Paysages d'une ville. — *Photographies de Manfred Hamm*. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de *10 h. à 20 h. Jusqu'au 13 février*.

IRENE PESCHICK. Photos et dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 9 février.

VITRAUX ET TAPISSERIES EN LIBERTE. — Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (887-46-97). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 février.

WENZEL HOLLAR (1607-1677) CHARLES DONKER - FRANS PANNEKOEK, dessins, gravures et cuivres. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 25 février.

SUZANNE NESSIM, dessins, gravures, vidéo. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au *18 février*.

DEUX PHOTOGRAPHES DANOIS : Gregers Nielsen et Morten Bo. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 4 février.

CHARLES CORREIA. Sculptures. — Office national du tourisme portugais, 7, rue Scribe.

PICASSO 1970-1972. Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. Jusqu'au 11 février. — ROUMANIE. Jusqu'au 4 février. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de *12 h. 30 à 19 h. 30*.

ALAIN KLEINMANN. Peintures en mouvement. — Galerie du Centre *culturel et chorégraphique*, 119, avenue du Général-Leclerc (541-02-82). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 17 février.

MEUBLES. Dessinés par Le Corbusier, P. Jeanneret et C. Perriand. — Fondation Le Corbusier, 10, *rue* du Docteur-Blanche (283-41-53). Jusqu'au 23 février.

MOSAIQUES DE RAVENNE. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim. et *fêtes*, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

ILEANA BRATU. Dessins. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 31 janvier.

BOB WILLOUGHBY, photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au *27 janvier*.

FORMES ET STRUCTURES TISSEES. — Cité internationale des arts *(salles Sandoz)*, 18, *rue de* l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

CERAMIQUES ET TAPISSERIES. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

BERNARD GRANGE. Photographies. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

LE MOIS DU BLANC. Œuvres de : César, Sol Lewit, G. Asse, Malaval, Tinguely, Th. de Saint-Phalle, M. Raysse, Christo, Poliakoff, etc. — Galerie Travers, 24, rue de la Reynie (508-56-81). Jusqu'au 31 janvier.

SURIMONOS. Estampes japonaises des dix-huitième et dix-neuvième *siècles. — L'Imagerie, 9, rue Dante* (325-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

BALMES - CYNE - LE CLOAREC - RIVIERE - VIELFAURE. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Janvier.

PETITS FORMATS : Barberousse, Chariot, Dumitresco, Istrati, Piaubert, etc. — Galerie Aresta, 47, rue de l'Arbre-Sec (260-18-04). Jusqu'au *7 février*.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE. Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. *Dumage*. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51). A partir du 20 janvier.

L'ENTREPRISE ET LA GRAVURE CONTEMPORAINE. — I.S.C., 103, rue de la Faisanderie. De 18 h. à 21 h. jusqu'au 19 janvier. De 10 h. à 20 h., le 20 janvier.

CASSEGRAIN - LANGLOIS - NIVOLLET - REITHMANN - SORG - THIOLAT. *Œuvres récentes*. — Texte critique de M. Pleynet. Galerie K. Pissarro et C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). *Jusqu'au* 17 février.

PETITS FORMATS : Ayme, Badin, Iglesias, Maccheroni, Planet, Wolman. — Galerie Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-48-83). Jusqu'au 27 janvier.

PETITS FORMATS, PETITS PRIX. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 25 janvier.

GILLES AILLAUD. Hagia Niki ou les travaux de l'été. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 8 février.

BALTHUS. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (320-97-07). *Jusqu'au 27 janvier*.

RENE BONARGENT. Terres conpées-grillées. — 30, rue Rambuteau. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE BRUN. Sculptures et dessins. — Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au *31 janvier*.

MICHAEL BUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Rama, 80, rue du Bac (548-87-08). *Jusqu'au 3 mars*.

CECCOTTI. Paris insolite. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 janvier.

CORNEILLE. Lithographies. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 9 février.

PETER DEAN. — *Galerie Noire*, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-82-52). Jusqu'au 3 février.

DOMOTO. Œuvres sur papier. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-89-37). Jusqu'au 27 janvier.

FRANÇOISE ELIET. Mains aveugles. — Le Lieu-Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 h. *Jusqu'au 17 février*.

FACHARD. Sculptures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 10 février.

JEAN POURNIER. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 10 février.

FRANÇOIS GILLEN. Œuvres récentes. — Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 30 janvier.

GUERMAZ. Peintures récentes. — Galerie Entremonde, 50, rue Mazarine (033-80-94). Jusqu'au 31 janvier.

ISCAN. Grands formats et lavis. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 février.

LAFOUCRIERE. — Galerie Nane Stern, *25, av. de Tourville (705-08-46)*. Jusqu'au 27 janvier.

CLAUDE LAGOUTTE. Champs. — *Galerie P. Palluel, 80, rue Quincampoix* (387-60-81). Jusqu'au 10 février.

FREDERIC DE LA MURE. L'été de l'enfant japonais, photographies. — Hôtel Méridien (salon Yamato), 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (758-12-30). Jusqu'au 31 janvier.

ELIE LASCAUX. Peintures, dessins, objets. — Galerie L. Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35). Jusqu'au 27 janvier.

PHILIPPE LEROY. Lie Detector. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 janvier.

SABINE MONIRYS. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud *(329-32-37). Jusqu'au 10 février*.

MORANDI. Cinquante gravures. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 24 février.

GIUSEPPE PENONE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 février.

RIMBERT. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). *Jusqu'au* 3 février.

OTTO SCHAUER. Peintures. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 24 février.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, *36, rue des Archives (272-09-10)*. Jusqu'au 3 mars.

JAN VOSS. Aquarelles récentes. — Galerie Le Dessin, *27*, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 28 janvier.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Le l'écriture arabe à la gravure. — Atelier-musée municipal d'art graphique, 5, rue de la Convention *(656-24-30, poste 298)*. De 17 h. à 19 h.; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

BEAUVAIS. Beauvais et la tapisserie : de Caron à Vasarely. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93).

MONTREUIL. PU : S. Hicks, D. Graffin, J. Melin. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon *(858-91-82). Jusqu'au 10 février*.

LA DEFENSE. XXe siècle. L'artisan, le créateur. — Galerie de l'Esplande.

LE VESINET. Maître et disciples. Peintures et dessins de Chapelain-Midy, J. Joos, I. Laffitte, Y. Chaudouët. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. *Jusqu'au 28 janvier*.

ORLY. Formes et vie (Groupe de recherches esthétiques et d'animation urbaine). Œuvres de : H. Chastanet, J.-P. Chevalier, R. Licatta, G. Michs, etc. — Galerie d'art d'Orly-sud. Jusqu'au 29 janvier.

PONTOISE. Camille Pissarro, gravures : « Pontoise, ses rues, ses marchés, sa campagne ». — Hom*mage à Ludovic Piette : 1821-1878.* — Hommage à Charles-François Daubigny : 1817-1878. Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 8 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Eloge du petit format : peinture, sculpture, dessin (collection P. Bourut). — Musée Véra, Jardin des arts, place A.-Malraux (973-73-73). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 19 h., sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-09). Jusqu'au 4 février.

EN PROVINCE

ANGERS. Bidauld paysagiste français (1758-1846). — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). *Jusqu'au 30 janvier*.

AVIGNON. Joan Miro. Lithographies et eaux-fortes de 1948 à 1973. — Palais des papes. Jusqu'au 28 février.

BOURGES. Focus 78 (art contemporain). — Musée Cujas et hôtel de ville. Jusqu'au 30 janvier.

FLAINE. Un air de fête : M. Raysse, N. de Saint-Phalle, Takis, Tinguely. — *Centre d'art (90-80-01)*. Janvier.

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 26 février.

LOUVIERS. Noël, le Jour de l'an, les Rois, autrefois en Normandie. — Musée. Jusqu'au 11 février.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

MONTAUBAN. *Aglaé* Liberaki : sculptures en pierre et dessins. — Musées Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au *11 février*.

MONTPELLIER. Gutherz. — Musée Fabre. Jusqu'au 29 janvier.

NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au *12 février*.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musées des beaux-arts mettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril. — François Pluchard. Artitudes. — Galerie de la Marine, 59, quai des *Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au* 28 janvier.

ROUEN. La caricature. Le monde de M. Proust. Nadar et la photographie. — Musée des beaux-arts, square Verdrel (71-28-40). Jusqu'au 15 février.

SAINT-OMER. Bozolini : peintures et gravures. — Hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-04). Jusqu'au *12 février*.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Georges Braque : œuvre graphique. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-QUENTIN. La Picardie antique d'après les photographies *aériennes* de R. Agache (à la découverte des habitats et des paysages disparus). — Musée A.-Lecuyer. Jusqu'au 29 janvier.

STRASBOURG. Peintures sous verres d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

TOURS. Ponts de Tours : traversée des fleuves et des ruaux du Moyen Ages à nos jours. — *Musée, 18, place* F.-Sicard. Jusqu'en février.



DES SPECTACLES

Théâtres

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Un préavis de grève a été déposé par le SNETAS-C.G.T. pour le 17 janvier, dans les théâtres nationaux.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 18, 19 et 20, à 19 h. 30 : le Lac des cygnes ; le 23, à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; le 24, à 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée.
SALLE FAVART (742-59-69), les 17, 18, 20 et 22, à 19 h. 30 : Véronique.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 20, 22 et 23, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 21, à 14 h. 30, les 19 et 24, à 14 h. 30, les 20 et 24, à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
CHAILLOT (725-81-15), Grand Théâtre, les 19, 20, 22 et 23, à 20 h. 30, le 21 à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Belvédère.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 19 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; les 23 et 24, à 21 h. 30 : les Incertains.
T.E.P. (797-96-06), les 19, 20, 23 et 24, à 20 h. 30 ; les 20 et 24, à 14 h. 30 ; le 21, à 15 h. : Jules Cesar ; le 18, à 20 h. 30 : Lionel Rocheman (Yddish story).
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 23 et 24, à 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Théâtre, les 18, 19, 20 et 22, à 20 h. 30 ; les 17 et 24, à 19 h. 30, le 21, à 16 h. : l'Embranchement de Mugby ; débats, le 17, à 20 h. 30 : la Modernité du Moyen-Age ; le 18, à 18 h. 30 : l'Afrique du Nord ; à 20 h. 30 : Hérodiade, Salomé ; les 19 et 20, à 14 h. 30 : Colloque Michael Snow ; le 19, à 18 h. : les Halles ; le 22, à 18 h. 30 : Défense du chant grégorien ; le 22, à 20 h. 30 : le Jardin des sciences.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 21, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. H. Yazaki (Mendelssohn, Chopin, Tchaikovski).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 17, 18, 19 et 20, 18 h. 30 : Soledad Bravo ; chants d'Espagne et d'Amérique latine ; le 20, à 20 h. 30, le 21, à 14 h. 30, les Trois Sœurs ; les 23 et 24, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 23 et 24, à 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio.
CARRÉ SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 20, 21 et 24, à 15 h., les 20 et 21, à 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 18, 19 et 23, à 14 h. 30 : Initiation à la danse ; le 20, à 14 h. 30 : Atelier G. Le Breton ; les 21 et 24, à 15 h., 15 h. 30 et 18 h. : film Calder.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30 : mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte ; mer., J., V., S., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
ATHENEE (073-27-24) I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Grand Jeu. — II. Les 20 et 21, 21 h. : The Pip Simmons Theatre (le 20 : Nous ; le 21 : Wozzeck).
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Mesure pour mesure.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. (dern. le 21 à 16 h.) : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30 ; dim. 16 h. : Sens.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe, les 19 et 20, 20 h. 45 : l'Etang de voir.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57). Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Dom Juan. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Ulysse au pays des merveilles.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30 : Petits Pas et Crac, danse (à partir du 22).
ESSAION (278-46-42) (D.), I. 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; à partir du 23, 22 h. : la Maison dans les murs. — II, (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : le Shaga. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke (dern. le 20). A partir du 22 : Une heure avec F.-G. Lorca ; 20 h. 30 : Acteurs en détresse (dern. le 20). A partir du 22, 20 h. 30 : J. di Giacomo (jusqu'au 20, 22 h. 15). A partir du 22, 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MOGADOR (285-28-80) (S., D.), 14 h. 20 : le Malade imaginaire.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : la Petite Hutte (à partir du 20).
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, Mer.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Des petits cailloux dans les poches (rel. except. les 18, 19, 22, 23).
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Diderot à corps perdu. — II, les 17, 18, 23, 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 19, 20, 20 h. 30 ; le 21, 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
LA PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sur la grand-route.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
RANELAGH (288-64-44) (J., L.), 20 h. 15, mat. dim. 15 h. : Feuilles de route.
RENAISSANCE (209-89-78) (S., D.), 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10), 20 h. 45 : Fleurs de papier (dern. le 19).
STUDIO - THEATRE 14 (542-28-77) (D., L.), 20 h. 30 : Hypnos ou les bâtisseurs d'Empire.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre.
THEATRE 13 (627-36-20) (Mer., J., V., S.), 20 h. 30, dim. 15 h. : les Gens des marais.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
23, RUE DUNOIS (J., V. S.), 21 h., dim. 15 h. : les Morosophes.

Le mime

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. (dern. le 21) : Anne Sicco.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. 20 : Rue Jacob.
LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) (D.), I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; II, 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soignez tes ecchymoses, Gervaise ; II. 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Roger et Roger ; 21 h. : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
ESSAION (278-46-42) (D.), I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs ; II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
LE MANUSCRIT (887-82-60), 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
NOUVEAU CHIC PARISIEN (887-45-08) (D.), 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
LES PETITS - PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : Ding, Dingue, Dong ; 22 h. : Petites Histoires sur les gens et les animaux ; J.-P. Reginal.
LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle Girl
LA TANIERE (337-74-39), le 17, 20 h. 45 ; les 20, 21, 18 h. 30 : Tozoku (danse contemporaine japonaise) ; les 18, 19 20, 20 h. 45 : J.-P. Bourdeaux ; 22 h. 30 : P. Deny.

Dans la région parisienne

ANTONY, théâtre Firmin-Gémier, le 20, à 21 h. : L'entraînement du champion avant la course.
ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 19, à 21 h. : Erik Satie d'Arcueil ; le 23, à 21 h. : Jean Wiener raconte Erik Satie.
ASNIERES-SUR-SEINE, Grand Théâtre, le 23 à 20 h. 30 : Los Jaivas.
ATHIS, église Saint-Denis, le 21, à 17 h. : Sébastien Maroto ; salle des fêtes, le 20, à 20 h. : Francisco Montaner.
AULNAY-SOUS-BOIS, salle P.-Scohy, le 20, à 21 h. : Cat Anderson, Claude Bolling, Neo Jazz Quartet, R. Fonseque.
BAGNOLET, salle des mariages, le 20, à 21 h. : Sol ; tours Mercuriales, le 23, à 20 h. 30 : Joupimpere, percussions.
BEZONS, théâtre, le 20, à 21 h. : La Table.
BOBIGNY, salle municipale, le 19, à 20 h. 30 : Sol.
BONDY, salle A.-Malraux, le 23, à 21 h. : Sol.
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L., le 21, à 21 h. : Nigel North, luth (Gaultier, Mouton, Weiss, Bach).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 18, à 21 h : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, salle G.-Philipe, le 19, à 22 h. : Bratsch, folk ; le 20, à 21 h. : Francis Lemarque.
CHATENAY - MALABRY, Ecole centrale, le 22, à 21 h. : Kotzia-Gratien, duo de guitares (Scarlatti, Vivaldi, de Falla, Brouwer).
CHELLES, C.A.C., les 18, 19, 20, à 20 h. 30, le 21, à 16 h. : le Septième Commandement ou « Tu voleras un peu moins ».
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C., le 20, à 21 h., le 22, à 14 h. : Ça respire encore...
COLOMBES, M.J.C., le 20, à 20 h. 30 : Les dames de Julietta Jérôme dans le soufre.
CORBEIL-ESSONNES, centre P.-Neruda, le 19, à 20 h. 30 : Ch.-H. Pirat ; Ma, danse rituel théâtre.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 18, à 20 h. 30 : M. Bouty, M. Rosiensky, Ch. Aubry (Fauré, Debussy, Hahn, Lalo) ; le 20, à 20 h. 30 : à la recherche de Marcel Proust.
CRETEIL, maison A.-Malraux, le 17, à 20 h. 30 : le Bolchoï ; les 19, 20, à 20 h. 30 : Les chaises.
ELANCOURT, A. P. A. S. C., le 16, à 21 h. : la Maison frontière ; le 20, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Rossini, Bach, Ravel, Debussy).
EVRY, Agora, le 19, à 21 h. : Billard-Azaïs, pianos (Mozart, Brahms, Debussy, Lutoslawski).
FONTENAY-LE-FLEURY, Centre Pablo-Neruda, le 20, à 16 h. : J.-C. Capon, violoncelle.
GENNEVILLIERS, théâtre (D. soir, L.) à 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bausch, aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
GIF-SUR-YVETTE, théâtre du Moulon, le 18, à 21 h. : Cathy Berberian.
ISSY - LES - MOULINEAUX, théâtre le 20, à 21 h. : Antigone.
JOUY-EN-JOSAS, HEC, le 19, à 21 h. : M.-P. Belle, J. Villeret, Trampoline.
LE PECQ, Maison pour tous, le 18, à 20 h. 30 : Ensemble Madiost.
MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 20, à 21 h. : Oze, rock.
MARLY-LE-ROI, maison J.-Vilar, le 20, à 21 h. : J. Horreaux, J.-M. Trehard, guitare et luth.
MONTREUIL, Maison populaire, le 24, à 20 h. 30 : Montjoia et Sauveterre.
NANTERRE, théâtre des Amandiers, les 19, 20, 23, à 20 h. 30 ; le 21, à 16 h. : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
NEUILLY, église Saint-Louis, le 20, à 21 h. : Chorale des petits chanteurs de Sainte-Croix ; ensemble instrumental de Saint-Cloud (Motets, Scarlatti, Schubert).
NOGENT, pavillon Baltard, le 19, à 20 h. 30 : M. Mellory, G. Blanes (Offenbach).
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, le 20, à 20 h 30 : Workshop de Lyon ; M.J.C., le 18, à 21 h. : M. Amoric, luth ; R. Werneer, violon : Folk.
ROSNY, église Sainte-Geneviève, le 19, à 20 h. 30 : les Menestriers ; salle des fêtes, le 20, à 20 h. 30 : Bal folk.
SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pauvre B...
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis, le 17, à 17 h. : Orchestre de jeunes du Conservatoire C.-Debussy, dir. J.-P. Perrault, J. Desloges (Mozart, Beethoven, Bartok).
SAINT-REMY, salle municipale, le 20, à 20 h. 45 : Oscar Caceres.
SAINT-MAUR, Théâtre du Val-de-Marne, Conservatoire (L., Mar.), à 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Pauvres Gens ; théâtre de la Pie, le 20, à 21 h. : Font et Val.
SARTROUVILLE, théâtre, le 19, à 21 h. : Moutjoia et Sauveterre.
SCEAUX, Les Gémeaux, le 20, à 21 h. : Théâtre de chambre ; salle des fêtes, le 23, à 21 h. : Guy Béart.
SUCY-EN-BRIE, C.C., le 19, à 20 h. 45 : Flûtes-rencontres.
VERSAILLES, théâtre Montansier, les 18, 19, 20, à 21 h. : Apprends-moi, Céline ; le 21, à 15 h. : l'Avocat du Diable ; le 23, à 15 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Mozart)
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, C.C.M., le 18, à 21 h. : Jean Martin Hootnanny ; le 19, à 21 h. : Imago.
VILLEPREUX, théâtre du Val de Gally, le 20, à 21 h. : Cathy Berberian.
LE VESINET, CAL, le 19, à 21 h. : l'Amour en visite.
YERRES, Studio 209, le 18, à 21 h. : Ensemble intercontemporain ; le 19, à 21 h. : la Table ; gymnase, le 20, à 21 h. : Fête de la danse.

Concerts

MERCREDI 17

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quartetto Italiano (Haydn, Schumann, Beethoven).
LUCERNAIRE, 19 h. : A. Hewitt, piano (Haydn, Schumann, Fauré, Chabrier) ; 21 h. : S. Bricard, flûte, F. Viot, violon, M.-C. Chevallier, piano (Beethoven, Migot, Martinu).
CORTOT, 20 h. 30 : P.-M. Vigneau, harpe, Burgos, flûte.

JEUDI 18

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Merlet, piano (Chopin, Liszt, Albeniz, Debussy).
COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e 19 h. : M. Ménahémoff, flûte, M. Besouche, piano (Bach, Haendel, Fauré, Debussy, Ravel).
EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : G. Morançon, orgue (Mendelssohn).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : J. Sequeira-Costa, piano (Beethoven, Albeniz, Schumann).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Le Concert dans l'œuf (musique du XIIe au XIVe siècle).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : Abdel-Rahman El Bacha, piano (Bach, Mozart, Chopin, Liszt, Beethoven, Balakirev).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Ensemble de cuivres Gabrieli (de la Renaissance à nos jours).
THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : E. Ross, soprano, P. Epstein, piano (Schoenberg, Borodine, Strauss).
FACULTE DE DROIT, 20 h. 30 : A. Brendel (Schubert).
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 17 ; 21 h. : Pancracio, guitare (Fleury, Villa-Lobos, Sor, Gasser).

VENDREDI 19

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : M. Sartova, soprano, B. Brewer, baryton, J.-P. Marty, piano (Dvorak, Glinka) ; A. Jodry, violon, J.-C. Koerner, piano (Szymanovski, Kreisler, Brahms - Kreisler, Bloch) ; A. Jodry, violon, R. Plachot, violoncelle (Komives).
THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES, 20 h. 30, voir le 17 (Mozart, Brahms, Debussy).
SORBONNE, 12 h. 30 : G. Fumet, O. Benss, guitare (Haendel, Bach, Carulli, Riabelli, Villa-Lobos, Fumet, Ravel, Bartok).
EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : Voir le 18.
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 17 (Mozart, Ravel, Bander) ; 21 h. : Voir le 18.
SALLE PLEYEL, 21 h. : G. Souzay, baryton, D. Baldwin, piano (Schubert, Strauss, Fauré, Caplet, Schumann).
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Kuhn, piano (Chopin).

SAMEDI 20

SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Talich de Prague (Mica, Mendelssohn, Brahms) ; 21 h. : I. Drenikov, piano (Beethoven, Schubert, Liszt, Scriabine).
EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : Voir le 18.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : B. Mathieu, orgue, J. Loup, flûte, P. Grégoire, piano (Langlais, Schubert, Lalo).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : N. Villarino, piano (Ravel, Balbi, Legrand, Liszt, Villarino) ; 21 h. : Voir le 18.
RADIO-FRANCE, Journée A. Tamba, 10 h. : Répétition du concert de 20 h. 30 ; grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. B. de Vinogradov, sol. M. Hirayama, soprano (Tamba, Shimoyama) ; studio 105, 14 h. 30 : M.-C. Jamet, R. Noda, G. Sylvestre, groupe Yonin - No - Kai, groupe d'instruments électroniques de l'Itinéraire (T.-T. Tiet, Tamba).
RANELAGH, 18 h 30 : Quintette à vent Nielsen (Hindemith, Danzi, Stockausen).

DIMANCHE 21

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : M. Maisky, violoncelle, M. Frager, piano (Beethoven, Grieg) ; 18 h. 30 : Ensemble Yonin Yo-Kai.
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 11 h. : G. Lagacé, clavecin (Marais, Scarlatti, Poulenc...).
HOTEL HILTON, 15 h. : F. Knaeps, J. d'Oliveira-Chamine, P. Baudet-Gouy (Schubert, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 15 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet, S. Beltrando, A. Ouzounoff (de la Renaissance à nos jours).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble instrumental Saint-Merri, dir. J.-P. Lemarié (Haendel).
ART DEPOT, 17 h. : W. Kagi, alto, W. Karveno, piano (Schumann, Hindemith, Brahms).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Le Madrigal du Luxembourg (autour de Bach).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre F. Oubradous, dir. J. Pernoo, sol. Y. Lefébure, piano (K. P. Bach, J.-S. Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor Via Nova, C. Lardé, flûte (Boccherini).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. : M. Hasson, violon (Beethoven).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : P. Brunet, orgue (Scheidt, Kniller, Buxtehude, Pachelbel...).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : P.-Y. Asselin, orgue (Bach).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : T. Smith, piano (Haydn, Debussy, Beethoven, Chopin).
HOTEL HEROUET, 18 h. : C. Bernard, violon ; J. Castérède, piano (Beethoven, Franck, Stravinsky).
RUE DUNOIS, 28, (13e), 18 h. : voir le 18 ; 21 h. : Musique maghrébine.
LUCERNAIRE, 17 h. : Trio à cordes Borsarello ; 19 h. 30 : voir le 20 ; 21 h. : voir le 18.

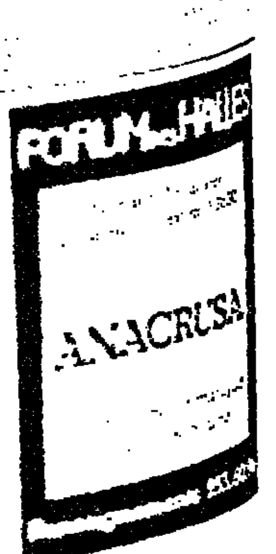
LUNDI 22

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 20 ; 21 h. : voir le 18.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : I Musici ; sol. P. Carmirelli, piano (Albinoni, Vivaldi, Bach, Stamitz, Rossini).
EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 20 h. 30 : A. Pagenel, orgue (Titelouze, Grigny, Litaize, Couperin, Buxtehude, Bach).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : B. Balt, hautbois ; H. Crawford, piano.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
CITE DES ARTS, 21 h. : I. Sodergren, piano ; K. Fujii, piano ; K. Muto, saxo (Dubois, Denisov, Ibert).
THEATRE ESSAION, 21 h. : Alain Kremski (musique d'Iran et du Tibet)
ATHENEE, 21 h. : C. Berberian, soprano ; H. Lester, piano (de Monteverdi aux Beatles).
THEATRE-13, 21 h. : J. Brémond, piano ; C. Strohl, violon (Schubert, Ravel, Debussy).
THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ensemble Yonin No-Kai.

MARDI 23

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 19 h. : Orchestre national de France, dir. J.-C. Pennetier (Malec).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Charpentier).
SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 22.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 18.
CITE INTERNATIONALE, grand théâtre, 21 h. : M. Le Dizes-Richard, violon ; Mercier, piano (Leclair, Mozart, Franck, Webern, Weber).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : chorale de Pentamont, dir. E. Oelschlager (Bach, Haendel, Bourgeois, Vuataz).





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 JANVIER

16 h. : Programme spécial enfants; 18 h. : les Neiges du Kilimandjaro, de H. King ; 20 h. : la Habanera, de D. Sirk ; 22 h. : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara, de E. Piscator.

JEUDI 18 JANVIER

16 h. et 18 h. : la Foule, de K. Vidor ; 20 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 22 h. : Max et les ferrailleurs, de C. Sautet.

VENDREDI 19 JANVIER

16 h. : Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 18 h. : Das Mädchen von Moorhof, de D. Sirk ; 20 h. : le Chat, de P. Granier-Deferre ; 22 h. : le Juge et l'Assassin, de B. Tavernier.

SAMEDI 20 JANVIER

16 h. : les Nuits de Chicago, de J. Von Sternberg ; 18 h. : Courts métrages français ; 20 h. : Juliette des Esprits, de F. Fellini ; 22 h. : la Marquise d'O, de E. Rohmer.

DIMANCHE 21 JANVIER

16 h. : les Troyennes, de M. Cacoyannis ; 18 h. : Stutzen der Gesellschaft, de D. Sirk ; 20 h. : le Courrier du cœur, de Fellini ; 22 h. : Violence et Passion, de L. Visconti.

LUNDI 22 JANVIER

Relâche.

MARDI 23 JANVIER

16 h. : l'Epée Bijo Maru, de K. Mizoguchi ; 18 h. : Chasse tragique, de G. de Santis ; 20 h. : Autoportraits : P. Rappaport ; M. Gorki ; 22 h. la Punition, de P. A. Jolivet.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 JANVIER

15 h. : Laurel et Hardy au Far-West ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : le Train de 8 h. 47 ; 21 h. : There's always tomorrow, de Sirk.

JEUDI 18 JANVIER

15 h. : Cinéma et science fiction : le Monstre des abîmes, de J. Arnold ; 17 h. : l'Ordinateur des pompes funèbres, de G. Pires ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : Pacific Express, de C. B. de Mille ; 21 h. : Ecrit sur du vent, de D. Sirk.

VENDREDI 19 JANVIER

15 h. : Cinéma et science fiction : la Marque du vampire, de T. Browning ; 17 h. : le cinéma et le monde des industries : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 15 h. : le cinéma et le chemin de fer : Transamerica Express, de A. Hiller ; 21 h.: Interlude, de D. Sirk.

SAMEDI 20 JANVIER

15 h. : Cinéma et science fiction : Le danger vient de l'espace, de P. Heusch ; 17 h. et 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : le Train, de J. Frankenheimer ; 21 h. : la Ronde de l'aube, de D. Sirk.

DIMANCHE 21 JANVIER

15 h. : Cinq semaines en ballon, de I. Allen ; 17 h. : le cinéma et le monde des industries : Metropolis, de F. Lang ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : l'Express du colonel von Ryan, de M. Robson ; 21 h. : le Mirage de la vie, de D. Sirk.

LUNDI 22 JANVIER

15 h. : Cinéma et science fiction : le Couple invisible, de N. Mc Leod ; 17 h. : le cinéma et le monde des industries : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : Désirs humains, de F. Lang ; 21 h. : Shockproof, de D. Sirk.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'ANGE GARDIEN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-86-16) H. sp.

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-90-90).

BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).

BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).

CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; Paramount - Opéra, 9e (073 - 34 - 37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Victor - Hugo, 16e (727 - 49 - 75) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CYCLE (Iran., v.o.) : La Clef, 5e 337-90-90), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (2e partie) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf merc., sam., dim. apr.-midi).

L'ETE DE MES QUINZE ANS (Suéd., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE AMERICAINE (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), Images, 18e (522-47-94).



LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

INSIANG (Phil., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

Les films nouveaux

AU NOM DU FUHRER, film belge de Lydia Chagoll : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT, film allemand de Werner Herzog (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15); Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67); 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, film français de Jean Schmidt : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (Débats à La Clef les 18 et 19 à 22 heures).

LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES, film français de Charles Nemes : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LE CAVALEUR, film fr. de P. de Broca : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U. G. C. - Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; Bretagne, 6e (223-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18); Helder, 9e (770-11-24); U.G.C -Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; U. G. C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Maillot, 17e (758-24 - 24) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

LA FRISEE AUX LARDONS, film français d'Alain Jaspard : Capri, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45 - 91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA JUNGLE PLATE, film hollandais de Johan Van der Keuken (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action République, 11e (805-51-33) ;

GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE, film américain de Richard A. Colla (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

ON EFFACE TOUT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e 508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33) : Les Tourelles, 20e 636-51-98), h. sp.

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REMENBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (754-10-68).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

[...]NIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SIMONE DE BEAUVOIR (France) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suède, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumond - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UG.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Napoléon, 17e (380-41-46).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (Allem., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FEMMES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN Jr (Amér., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mardi.).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).

IF (Angl., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (Am., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).

MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

NOSFERATU (All.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15).

NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

TEX AVERY FOLLIES (D., A.) (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) (70 mn) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

DES CHRISTS PAR MILLIERS (Fr.): Eldorado, 10e (208-18-76), 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

FREAKS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (Sf S., D.)

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20. (Sf D.)

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 13 h., 24 h.

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), L., 20 h

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 22 h.

LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (Sf S., D.).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (Sf S., D.)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Sam., 17 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Escurial, 13e, 22 h.

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e, 18 h. (Sf S., D.)

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30. (Sf D.)

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Les Tourelles, 20e, Mar., 21 h.

Cinéma

Les festivals

GRETA GARBO (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). Mer. : la *Reine Christine* ; jeudi : le Roman de Marguerite Gautier ; vend. : Anna Karenine ; sam. : la Femme aux deux visages ; dim. : Marie Walewska ; lun. : Grand Hôtel ; mardi : Anna Christie.

FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : mer., jeudi : Une femme douce ; ven., sam. : la Collectionneuse ; dim., lundi, mardi : Touche pas à la femme blanche.

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30, Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h., la Flûte enchantée.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33). Mer. : la Tragédie impériale ; jeudi : Itto ; vend. : Monsieur Coccinelle ; sam. : Patrie ; lundi, dim. : *Nous, les gosses* ; mardi : la Duchesse de Langeais.

TROIS PAS DE COTÉ : Le Seine, 5e (325-95-99). 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : la Vie, t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof.

HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). Mer. : Sans famille ; jeudi : les Rendez-vous d'Anna ; vend. : les Russes ne boiront pas de Coca-Cola ; sam. : *Macbeth* ; *dim.*, mar. (sf 21 h. 30) : les Dents de la mer.

THRILLER (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), en alternance : Gum Shoe ; le Crime de l'Orient-Express ; Seule dans la nuit.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., jeudi : la Belle de New-York ; vend., sam. : Un jour à New-York ; dim., lundi : Tous en scène ; mardi : Entrons dans la danse.

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : la Rivière rouge ; jeudi : les Clairons sonnent la charge ; vend. : la Captive aux yeux clairs ; sam. : la Vallée de la peur ; dim. : l'Homme qui n'a pas d'étoiles (v.f.) ; lundi : Un nommé Cable Hogue ; mardi : la Prisonnière du désert.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : les Marx au grand magasin ; jeudi, lundi : Une nuit à l'Opéra ; vend. : la Soupe au Canard ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Plumes de cheval.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I. : 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : Jérémiah Johnson ; 17 h. 15 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 55 : *Phantom of the Paradise* ; vend., sam. : The Song Remains the Same. - II. : 12 h. 50 : Let it be ; 14 h. 20 : Frankenstein Junior ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. : A l'est d'Eden ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance ; vend., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : *Chiens de paille*. Vend., sam., 0 h. 25 : Répulsion.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. : 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 10 : Cria Cuervos ; 20 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 15 : l'Epouvantail. Vend., 0 h. 15 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de *souffle* ; 18 h. (+ vend. 0 h. 15) : Taxi Driver.

CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 18 h. : Un *dimanche* comme les autres ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. (vend., sam., 21 h.) : The Rocky Horror Picture Show.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Astérix et Cléopâtre ; L'ouragan vient de Navarone ; mar., 21 h. : la Petite.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : C'est dingue, mais *on* y va ; la Fièvre américaine ; Plein les poches pour pas un rond.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la *Clé sur la porte* ; *Une histoire simple* ; les Bronzés ; Pair et Impair ; la Frisée aux lardons.

LA CELLE SAINT-CLOUD, *Elysées II* (969-69-65) : la Frisée aux lardons ; le Cavaleur.

ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : la Malédiction de la panthère rose ; la Terre de la grande promesse ; Une histoire simple.

LES *MUREAUX*, *Club AB* (474-38-90) : l'Eté de mes quinze ans ; la Frisée aux lardons ; mar., 20 h. : Quatre Garçons dans le vent. — Club YZ : C'est dingue, mais *on y va* ; le Pot-de-vin.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : *la Grande Menace*. — Cinécal (976-38-17) : Pair et Impair ; *Sonate* d'automne. — CAL (976-33-75), jeu., 21 h. : Annie Hall.

MANTES, Domino (082-04-05) : Plein les poches pour pas un rond ; le Cavaleur ; Confidences pour confidences. — Normandie (477-02-35) : les Filles du régiment ; *dim., 21 h. : les Routes du sud.*

MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Pion.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Grease ; Piranhas ; *C'est* dingue, mais on y va ; Nosferatu ; mar., 21 h. 25 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Sonate d'automne ; l'Arnaque.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : le Cavaleur ; Une histoire simple.

VELIZY, *Centre commercial* (948-24-35) : les Yeux de Laura Mars ; Confidences pour confidences ; le *Cavaleur*.

VERSAILLES, *Cyrano* (950-58-58) : Cendrillon ; Nosferatu ; Confidences pour confidences ; le Cavaleur ; *le Pot-de-vin* ; *C'est dingue, mais on y va.* — C2L (950-55-55) : les Yeux de Laura Mars. — Club (950-17-96) : Anne et Andy ; l'Honneur perdu de Katharina Blum ; Soleil des hyènes ; le Crabe-Tambour ; le Grand Meaulnes.

ESSONNE (91)

BOUSSY - *SAINT - ANTOINE*, Buxy (900-50-82) : Une histoire simple ; le Cavaleur ; Cendrillon ; C'est dingue, *mais on y va.*

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-34-14) : les Dents de la mer (deuxième partie) ; Grease ; les Filles du régiment ; les Bronzés.

BRUNOY, *Palace (046-98-50)* : Xica da Silva.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Cavaleur ; C'est dingue, mais on y va ; *la Fièvre américaine.*

EVRY, *Gaumont (077-06-23)* : *Confidences pour confidences* ; l'Ange gardien ; Pair et Impair ; la Cage aux folles ; *Nosferatu* ; Galactica.

GIF, Central Ciné (907 - 61 - 85) : la Carapate. — Val Courcelles (907-44-18) : les Bronzés ; Violenta ; le *Cercle de fer* ; l'Arbre aux sabots ; mer., sam., 14 h., 16 h. : Peau d'âne.

GRIGNY, France (906-49-96) : Pair et Impair ; *Une histoire simple.* — Paris (905-79-60) : le Grand Frisson.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Marquise d'O ; la Petite Fille en velours bleu ; *Cri de femme* ; *Repérages* ; Ennemis comme avant ; Girlfriends.

SAINTE - *GENEVIEVE - DES - BOIS*, Perray (016-07-36) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; l'Ange gardien ; Une histoire simple.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Carapate.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Confidences pour confidences ; *l'Adoption* ; *Nosferatu.*

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Pair et Impair.

CHAVILLE (926-51-96) : la Loi et la pagaille ; Une histoire simple.

COLOMBES, *M.J.C.* (782-42-70) : les Yeux bandés.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : *Nous nous sommes* tant aimés ; Janis Joplin.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Bronzés.

GENNEVILLIERS, *Maison pour tous* (793-21-63) : la Grande Menace ; Pour Clémence.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : *la Carapate* ; Sonate d'automne.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Mort sur le Nil ; les Bronzés ; la Grande Casse.

NEUILLY, Village (722-63-05) : le Cavaleur.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Confidences pour confidences ; Cendrillon. *Studio* (749-19-47) : Pair et impair ; C'est dingue, mais on y va ; la Malédiction de la panthère rose.

SCEAUX, Trianon (661-20-32) : la Ballade des Dalton. — Gémeaux 660-05-64) mer., 21 h. : la Collectionneuse. — Vend., 21 h. : Nashville.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : L'espion qui m'aimait ; la *Clé sur la porte* ; la Chanson de Roland.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : le Sucre ; les Rendez-vous d'Anna.

AULNAY - SOUS - BOIS, Parinor (931-00-05) : Cendrillon ; Pair et impair ; les Dents de la mer *(deuxième partie)* ; *Confidances* pour confidences. — Prado : Une histoire simple ; les Routes du sud.

BAGNOLET, *Cin'Hoche* (360-01-02) : l'Arbre aux sabots.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : les Dents de la mer *(deuxième partie)* : *Pair et impair.* — Maison de la culture : l'Homme de marbre ; le Prête-nom.

BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : l'Arnaque. — *Salle Giono* (847-18-27) : Dossier 51.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : *Riders* ; *L'ouragan* vient de Navarone ; Grease.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : le Cavaleur ; C'est dingue, mais on y va ; *Cendrillon.*

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : la Clé sur la porte.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Frisée aux lardons ; Pair et impair ; le Pot-de-vin ; le Cavaleur ; la Fièvre américaine ; C'est dingue, mais on y va.

ROSNY, *Artel (528-80-00)* : Pair et impair ; les Bronzés ; la Clé sur la porte ; C'est dingue, mais on y va ; Une histoire simple ; *le Cavaleur.*

VINCENNES, Palace ; Plein les poches pour pas un rond.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24), sam. 21 h. : Padre Padrone.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Clé *sur la porte* ; *mar.* : l'*Empire de la* passion.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : *Confidences pour confidences* ; les Dents de la mer (deuxième partie) ; la Cage aux folles ; Galactica.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Cavaleur ; *C'est dingue, mais on y va* ; les Yeux de Laura Mars ; les Dents de la mer (deuxième partie) ; Cendrillon ; Grease. — M.J.C. *Mont-Mesly* : les Rendez-vous d'Anna.

FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (875-25-00) : l'Arbre aux sabots.

LE *PERREUX*, Palais du Parc (324-17-04) : Cendrillon.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Cavaleur ; C'est dingue, mais on y va ; *la Frisée aux lardons.*

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : L'ouragan vient de Navarone ; l'Ange gardien ; Sonate d'automne.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Frisée aux lardons ; *Grease* ; *le Pot-de-vin* ; *Nosferatu.* — Port : les Yeux de Laura Mars.

ORLY, Paramount (726-21-69) : la Frisée aux lardons.

THIAIS, *Belle-Epine* (686-37-90) : l'Ange gardien ; Confidences pour confidences ; L'ouragan vient de Navarone ; Nosferatu ; Galactica ; la Femme qui pleure.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Fedora.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : la Frisée aux lardons ; les *Bronzés* ; la Clé sur la porte.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Cavalier ; L'ouragan vient de Navarone ; *Riders* ; *Grease* ; *Pair et* impair ; C'est dingue, mais on y va. — Gamma (981-00-03) : la Frisée aux lardons ; la Fièvre américaine ; *les Bronzés* ; Cendrillon.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : les Yeux de Laura Mars ; Nosferatu ; le Cavaleur ; Pair et impair.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Confidences pour confidences ; les Yeux de Laura Mars ; la Clé sur la porte ; Belfagor *le magnifique* ; la *Femme qui pleure* ; *le Cavaleur.* — Marly : Nosferatu (v.o.).

GARGES-LES-GONESSE, Rond-Point de la Dame Blanche (986-36-31) : Une rousse qui *porte* bonheur.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Un espion de trop ; le Docteur Jivago.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Peter et Elliott le dragon ; la Petite ; la Tortue sur le dos.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Cavaleur ; C'est dingue, *mais on* y va ; la Fièvre américaine ; la Clé sur la porte ; les Filles du régiment.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 12 h. 30 : *Zouc.*

CHAPITEAU DES HALLES (233-60-96) (D.) 20 h. 30 : Cuarteto Cedron (à partir du 22).

FORUM DES *HALLES* (233-60-96) (D., L.) 18 h. 30 : Anacrusa.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Guy Bedos.

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. : les Etoiles.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h., mat. dim. 15 h. : Alain Souchon (dern. le 21) ; à partir du 23 : Nicolas *Peyrac, Patrick Sébastien.*

PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir) 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama.

THEATRE **CAMPAGNE-PREMIERE** (322-75-93) (D.) 22 h. : J.-C. Vannier (dern. le 23).

TROGLODYTE (D., L.) 22 h. : Jacqueline Dorian.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

Jazz, pop', rock, folk

RIVERBOP (D., L.), 22 h. 30 : M. Ali, C. Barthelemy, *J.-J.* Avenel.

LE SOUS-MARIN JAUNE, Mer. 21 h. : Groupe Dune ; J., 21 h. : Anachronic Jazz Band ; V., 21 h. : Groupe Organ.

BAR TOTEM, 21 h., les 17, 18 : D. Levallet Big Band ; le 20 : *Billy Harper Quintet.*

CHAPITEAU DES HALLES, le 22, 21 h. : Bobby Few, Dave Durell.

STADIUM, le 23, 21 h. : Peter Hammil, solo.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) ; le 17, 20 h. : Art Zoyd, Univers Zéro ; le 18, 20 h. : Univers Zéro ; les 19, 20, 20 h. : Nadavati ; le 22, 20 h. : Uppsala ; le 23, 20 h. : Potemkine ; à partir du 22, Philippe Cauvin ; le 21, 19 h. : *E. King Blues Band, Le Grand* Nébuleux.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : La Veille.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : M. de Villars, D. Doritz.

GOLF DROUOT, 21 h. 30, le 20 : Rockin Rebels.

THEATRE ADYAR, le 18, 19 h. : *Morange et Pertlar.*

THEATRE *OBLIQUE* (355-02-94), les 18, 19, 22, 23, 21 h. : H. Bourde, P. Lhoiry.

OLYMPIA, les 18, 19, 20, à 24 h. : J.-L. Longnon Big Band.

PETIT OPPORTUN (D., L.), 22 h. : *G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.*

LA PENICHE, le 21, 20 h. 30 : H. Singer, F. Clarence, S. Reed.

COLLECTIF, 28, *rue Dunois* (13e), le 22, 21 h. : B. Vittet ; le 23, 21 h. : F. et J. Keenan.

TROGLODYTE (D., L.), 20 h. : Varik.

Les comédies musicales

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention *fragile.*

THEATRE MOGADOR (285-28-80) les 19, 20, 20 h. 30 ; les 20, 21, 14 h. 30 : le Pays du sourire.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Harlem, années 30.

La danse

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (le 22) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Gaîté parisienne, le Boléro, le Spectre de la rose).

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 21 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30, trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan -. Ecrevisses - Bar - Turbot.

DINERS

RIVE DROITE

DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous. Pastilla. Tagines. Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon. salle clim. On sert jusq. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous. méchoui, tagines. bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs. ●	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., le soir jusq. 1 h. du mat. avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim 272-08-63	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original. intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
LE SHOW-CHAUD 225-32-65 66, Champs-Elysées, 8e.	— FORMULE à 29 F - Caprice d'Huîtres. Côte de Bœuf. — De MIDI à MINUIT. Brochette d'Agneau, demi-Coquelet. Faux-Filet. — Galerie POINT-SHOW. T.l.j. ambiance musicale, orchestre en soirée.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de renne, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusq. 1 h du matin. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche.
MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.	Jusqu'à 1 h. Spécialités canadiennes : Potage Québécois 8, Crème à l'érable 7.50, Assiette boucanée 35, Speare Ribs 38, et plats français.
RELAIS BELLMAN F/sam. et dim. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar. salle climat. Cuis. franç. traditionnelle. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau.
TOKYO. 8, rue de l'Italy, 8e T.l.jrs	387-19-04. Jusq. 2 h. Spécial. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. : 50 F.
LE MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain. Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
LE COLISEE 225-44-50 44, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Son plateau de fruits de mer (arrivage quotidien). Ses huîtres, ses poissons, ses grillades. Soupers après le spectacle.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cad typ., calme, conf Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant 88 F t.c.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats. 28.50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h du mat Décor d'un bistro d'hier Ouv. le dimanche.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	Jusqu'à 2 h. du matin. Fruits de mer. coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse
CHEZ MAURICE 770-31-39 3, rue Fg-Saint-Denis, 10e. F/lun.	Son banc d'huîtres. ses poissons, spécialités marseillaises, bouillabaisse, aïoli. Déjeuner, Dîner.
A LA VILLE DE DUNKERQUE 24, rue de Dunkerque, 10e. 878-03-47	Jusqu'à 1 heure. Curieux cadre d'un yacht. Confortable et intime. Spécialités de confits (Lapin, Oie, Porc). Filet de Bœuf en papillote.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Soupers après minuit. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 heures à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais : 25 F ; Choucroute. Jarret.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30. BANC D'HUITRES : Plateau 64, Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 36, Foie gras frais au Riesling de chez FLO 31.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F t.c Déj d'aff Diners Carte Coquil. St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret. Cassoulet. Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer, Gibiers de saison Accueil jusq. 23 h
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud. salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e. 606-07-97	JOUR ET NUIT. DINERS dans un cadre coloré. Spéc. italiennes : ses Pizzas au feu de bois, ses Pâtes fraîches, ses Grillades à la braise.
LA CREMAILLERIE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e.	Spécialités : Cassolette d'escargots à l'oseille. Magret de canard pommes rouergates. Vivier d'eau de mer. Diners. Soupers. Amb. mus.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités Portugaises. Morue à Bras. Viande de porc Alentejo. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos)

RIVE GAUCHE

REVEREND CHOUMI 325-96-65 18, rue des Fossés-St-Bernard, 5e	Huîtres à volonté + 1 plat au choix à partir de 55 F. PIANO-BAR. service de 19 heures à 1 heure du matin.
AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa cave. P.M.R. 70 F
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28.50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison. Jusq 1 h. du mat. Ouvert le dimanche
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c. Jusq. 1 h du mat. avec ambiance musicale Desserts faits maison. Ouvert le dimanche
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
LE PROCOPE 326-68-04 13, rue Ancienne-Comédie, 6e. T.l.j.	De midi à 2 heures. Cadre historique créé en 1686. Ses spécialités : Canard aux cerises Gibier. MENU 45 F. Salons de 15 à 70 couverts.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais. barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise » Lapereau sauté au vinaigre de Xérès
SHINTOKYO T.l.jrs 2, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spécial. Japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 50 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard, 828-80-60	Brasserie - Restaurant - Joli cadre alsacien - Tous les produits d'Alsace Banc d'huîtres - Plat du jour · environ 21 F
TY COZ 828-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. Bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « beurre monté », Terrine chaude de poissons).

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CUJAS 033-01-10. 22, r. Cujas, Paris-5e **35 F** Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille Ris veau aux morilles SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72 Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

LE LOUIS XIV 8. bd St-Denis, 200-19-90. HUITR., FRUITS de MER, Crustac., Rôtiss.

GUY 6, r. Mabillon. ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE MUNICHE 27, r. de Buci. 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T. l. jrs - 754-74-14 9, pl Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

WEPLER 14, place Clichy 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, boulev Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03 Fermé dim et lundi Soupers aux chand. - Foie gras Poissons - Huîtres - Crustacés

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

PINKUS à Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-98. Ouv. ts les jrs jusq. 2 h. Spec foie vol. Pinkus (terr. poissons)

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat 574-17-24 80, av Grande-Armée SON BANC D'HUITRES - POISSONS Spéc. Viandes de bœuf grillées.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci. 6e ODE 79-34 Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19 Cadre élégant et confort. T.l.jrs De midi à 1 h. 15 mat. Grill Poiss. BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70 50 - 033-21-68 Au piano Yvan Mayer.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles 39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer - Grillades 6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4. bd des Capucines - OPE 47-45

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PEAU D'ANE

Inutile de se leurrer. Un diplôme, et plus particulièrement un bon diplôme — certains sont meilleurs que d'autres, — ça sert. Et d'abord, à ouvrir les portes, celles du « club des diplômés », celles de l'entreprise qui cherche ingénieur de formation supérieure, ingénieur mines ou travaux publics, ou « niveau ESC ». Ainsi, chez Matra, dont le P.-D. G., M. Sylvain Floirat, un ancien ouvrier charron, participait à ces Dossiers de l'écran, paraît-on tenir beaucoup — regardez les petites annonces — à ces certificats de garantie.

Un diplôme, ce n'est pas autre chose, ce n'est pas un passeport donnant automatiquement le droit d'entrer dans la vie professionnelle. Si vous passez de la rubrique des offres à celle des demandes d'emploi, vous serez consternés par le nombre de J.H. licenciés lettres ou droit, ou diplômés sciences éco, qui n'ont encore jamais vu une feuille de paie. Le diplôme ne suffit pas. Il faut y ajouter une certaine manière de se présenter, de se mettre en valeur et une bonne ligne de chance, quand ce n'est pas, cercle vicieux, de l'expérience !

Une consolation. Si vous n'avez pas les moyens financiers, ou si vos enfants n'ont pas les moyens intellectuels nécessaires à des études longues, difficiles et contraignantes, pour réussir malgré tout, un seul recours, on le disait encore mardi à l'antenne, le génie, l'invention, l'originalité d'esprit, qui font les grands acteurs, les créateurs d'entreprise, les écrivains à succès. Je veux bien. Mais enfin, là encore, s'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu, très peu d'élus. Et ceux-ci témoignent de cette énergie, de cette ambition, de ce goût de la compétition, qui manquent le plus souvent aux laissés-pour-compte de l'enseignement supérieur ou même secondaire.

Dans nos sociétés — Guy Herzlich du Monde de l'éducation le rappelait utilement, — un diplôme c'est un atout, et un atout de taille. Plus il est élevé, moins vous courez de risques de rester en rade. Il y a 12 % de chômeurs parmi les diplômés et 20 % parmi les bacheliers. Il y en a 28 % parmi ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu se munir ne serait-ce que d'une peau d'âne. Quant à réhabiliter le travail manuel, le travail artisanal — la boucherie, l'ébénisterie, la plomberie manquent de bras, — certes, il le faut. Sans oublier toutefois que s'il n'y a pas de sots métiers, il n'y en a pas non plus qui soient de tout repos.

CLAUDE SARRAUTE.

GRÈVE DE SOLIDARITÉ CONTRE LES LICENCIEMENTS A SUD-RADIO

● Les programmes des trois chaînes de télévision et de R.T.L. ont été interrompus pendant vingt minutes mardi 16 janvier, de 19 heures à 19 h. 20, à l'appel de la F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle), qui entendait protester contre les trente-huit licenciements envisagés par la direction de Sud-Radio.

Un communiqué de solidarité a été lu sur les antennes de France-Inter, d'Europe 1 et de Radio-Monte-Carlo. Pendant l'arrêt de leurs émissions, les trois chaînes de télévision ont diffusé le programme de France-Inter et R.T.L. de la musique continue. A Sud-Radio, une grève d'une heure a été observée, à Toulouse, de 18 à 19 heures, avec un bulletin minimum à 18 h. 30.

DEUX NOUVEAUX ÉMETTEURS POUR FRANCE-INTER

● Depuis le lundi 15 janvier, France-Inter dispose dans le Sud de la France de deux nouveaux émetteurs d'une puissance totale de 600 kilowatts Ces deux émetteurs ont été édifiés entre Marseille et Aix-en-Provence, près du lac Réaltor. L'humidité entretenue par celui-ci favorise en effet la conductivité du sol et étend de façon considérable la portée des ondes émises.

Destinés à rééquilibrer les chances de France-Inter devant la concurrence de Radio-Monte-Carlo, dont l'émetteur de Roumoules (Alpes-Maritimes) brouillait les émissions ondes longues de la station nationale, Marseille-Réaltor émettra en ondes moyennes 445 m/674 KHz.

Mme Baudrier, présidente de Radio-France, et M. Wiehn, directeur de France-Inter, ont procédé à cette occasion au lancement d'une série d'émissions consacrées au sud-est de la France.

MERCREDI 17 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure (1er épisode) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Tirage de la Loterie nationale ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Dramatique : La Souscription, de P.-G. Le Friec, réal. H. Baslé, avec G. Desarthe, L. Bessières, N. Juvet, G. Mnich...

Dans un petit village breton, à la fin du siècle dernier, les femmes de marins disparus en mer s'entredéchirent pour le partage de la souscription nationale lancée par P. Loti.

22 h., Emission médicale : Le foie, avec le professeur Bismuth.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dalida) ;

20 h. 35, Les Muppets ; 21 h. 10, Mi-fugue mi-raison (chansons et mythe-parade).

22 h. 25, Musique : Pierre Porte et l'orchestre philharmonique de Nice

Extrait de « l'Arlésienne » (Bizet), « L'aria de la suite en ré » (Bach), « Rhapsodie in blue » (Gershwin), « Evocations » (P. Porte).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h 55, Tribune libre : Union des jeunes pour le progrès ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : JEUNES FILLES EN UNIFORME, de G. Radvanyi (1958), avec L. Palmer, R. Schneider, T. Giehse, S. Sinjen, C. Kaufmann, G. Pigeon, M. Mercadier.

En 1910, dans un pensionnat prussien, une adolescente trop sensible se prend d'une admiration passionnée pour son professeur (femme)

Le « remake », point indigne du célèbre film de Léontine Sagan, tourné en 1931. Une bonne reconstitution d'époque, et le talent de Lilli Palmer.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, La science en marche : les hormones de la grossesse ;

20 h., La musique et les hommes : à la recherche d'une voix oubliée : l'alto ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le « fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné au Palais des Arts de Paris... « Marginal Worlds » (Albright), « Anere » (Boucourechliev ; « Quodlibet » (Castiglioni) ; « Zuklus » (Portner), par l'Ensemble intercontemporain, dir. M Tabachnik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Leipzig ; 1 h., Douces musiques : Campion, Roussel, Ravach, Liszt.

JEUDI 18 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure (2e épisode) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission réservée aux formations des partis politiques : La majorité ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Série : Le vérificateur, de G. Sire (2e épisode) : Le P.-D. G. gelé, réal. P. Goutas, avec B. Allemane, J.-C. Balard, A. Boisseau, J. Brière.

Par suite d'une erreur, le « vérificateur » est amené à contrôler les impôts d'un P.-D.G. Il découvre quelques anomalies...

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première (avec Alain Bosquet) ;

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h 45, Journal ; 13 h 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les frontaliers) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Jean Elleinstein ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les vacances ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dalida) ; 20 h., Journal ;

20 h. 40, Il était un musicien : Ravel.

Un épisode de la vie du compositeur évoqué par Guy Gilles, dont on connaît la prédilection pour les belles images et les songeries d'esthète.

21 h. 10, FILM : MADO, de C. Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, J Dutronc, C. Denner, J. Guiomar, M. Aumont, B Fresson.

Un promoteur immobilier s'efforce, par tous les moyens, de redresser sa situation compromise après le suicide de son associé. Il a, par ailleurs, des problèmes sentimentaux.

Portrait d'un quinquagénaire en crise. Vision noire et amère de la société moderne, soumise au pouvoir de l'argent et aux compromissions.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre national des jeunes cadres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : HOLD-UP A LA MILANAISE, de N. Loy (1959), avec V Gassman, R. Salvatori, C. Cardinale, T. Murga, N. Manfredi, R Garrone (N.)

De petits truands d'occasion montent et exécutent un hold-up à Milan. Ils reviennent à Rome avec le produit de leur vol et c'est alors que rien ne va plus.

Une suite, fort médiocre, au Pigeon, *de Mario Monicelli.*

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ipoustéguy (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les dieux de l'Egypte (le maître de la sagesse) ; à 8 h. 32, Vigilance et conduite comportementales ; à 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à Brassaï : « Henry Miller, rocher heureux » ; 11 h. 2, Libre parcours récital : M. Takahaschi, flûte ; T. Indermuhle, hautbois ; A Dumond, guitare ; E Maserati, clavecin ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Toulouse ; 14 h 5, Un livre, des voix : « l'Escalier en colimaçon », de D. du Maurier ; 14 h. 47, Départementales : Jean Arp à Strasbourg ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Nimier : l'expérimentation animale au service de la médecine ; 17 h 32, Libre parcours récital : l'ensemble Pro Musica de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov » ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie cardiaque ;

20 h., « Les Trois Cases blanches », d'A. Didier-Weil, réalisation J.-P. Colas. Avec A. Reybaz, D. Emilfork, C. George, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le « fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Radio-scolaire ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h 35, « Theodora » (Haendel) ; 16 h 30, Musiques rares ; 17 h., Musiques ailleurs ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné le 12 novembre dernier à la Salle Gaveau... Ragas (Kalyan, Pilou, Bhairavi). Musique de l'Inde avec R. Narayan, sarangi accompagné aux tablas par S Tawalkar ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Leipzig ; 1 h., Douces musiques.

مكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



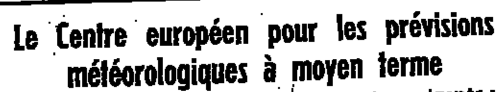
emplois internationaux

Concessionnaires CATERPILLAR en Afrique de l'ouest francophone recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

40 ans minimum,
expérience de quelques années dans une fonction de direction générale,
formation gestion, finances, comptabilité,
connaissances T.P. appréciées,
anglais courant souhaité,
expérience Afrique exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6449 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme

recherche des candidats pour les postes suivants :
— Ingénieurs de systèmes d'exploitation expérimentés.
— Ingénieurs de systèmes d'exploitation.
— Ingénieurs en télécommunications.

Le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme est une organisation intergouvernementale créée par 17 pays européens. Il est installé près de Reading, en Angleterre (environ 65 km à l'ouest de Londres).
Le Centre exploite l'un des plus gros systèmes d'informatique du monde comprenant, entre autres, un CDC CYBER 175 connecté à un CRAY-1. Un réseau de lignes louées, en cours de mise en œuvre, le reliera à chacun des centres météorologiques des Etats membres.
POSTES OFFERTS :

INGÉNIEURS DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION EXPÉRIMENTÉS (Grade A 3)

Un Ingénieur dans la section systèmes d'exploitation. Il est chargé de l'écriture, des spécifications, de la mise en œuvre et de la maintenance du logiciel de base du système d'informatique.
Un Ingénieur dans la section assistance aux usagers. Il participe aux liaisons avec les usagers locaux et, à distance, à l'établissement de la bibliothèque de programmes, à la documentation, à la mise en œuvre du système de comptabilité du centre de calcul, à la formation et au conseil des usagers.

INGÉNIEURS DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION (Grade A 2)

Un Ingénieur membre du projet de télécommunications. Il participe aux spécifications, à la mise en œuvre et à la maintenance du logiciel du sous-système de télécommunications et des terminaux associés.
D'autres postes de même niveau peuvent aussi être disponibles dans la section systèmes d'exploitation.

INGÉNIEUR EN TÉLÉCOMMUNICATIONS (Grade A 2)

Un Ingénieur dans la section d'exploitation des calculateurs, responsable de l'ensemble du matériel de transmission de données, des lignes intérieures et du matériel de télécommunications associé du réseau externe à faible et moyenne vitesse reliant le Centre aux 17 Etats membres.

Qualification demandée
Formation Ecole d'Ingénieur, Université ou équivalent, complétée par plusieurs années d'expérience dans le domaine concerné. L'une des trois langues de travail du Centre (anglais, français, allemand) doit être parlée couramment.

Rémunération
Le salaire minimal d'un agent non britannique, marié, avec deux enfants, de grade A 3, est de 1 100 l. st. par mois net d'impôt. Pour un agent de grade A 2 il est de 920 l. st. par mois.

Candidature
Les imprimés de candidature peuvent être demandés et renvoyés à l'adresse suivante :
The Director,
European Centre for Medium Range Weather Forecasts,
Shinfield Park,
Reading,
Berkshire,
United Kingdom.
Telephone : Reading (0734) 85411.
Telex : 847908.

Les candidats peuvent également envoyer à l'adresse ci-dessus un curriculum vitae complet et détaillé.

POUR ALGÉRIE

ORGANISME DE COOPÉRATION TECHNIQUE FRANÇAIS RECHERCHE POUR INSTITUT ALGÉRIEN DE PLANIFICATION

5 ENSEIGNANTS CHERCHEURS

ayant 10 ans expérience, avec connaissance des problèmes de développement, maîtrise d'outils de planification et pratique pédagogique pour cinq postes permanents :

— planification et économie politique du socialisme ;
— économie internationale et planification de ressources extérieures ;
— analyse spatiale et planification régionale ;
— analyse économique et planification industrielle ;
— mathématique et statistique appliquées à la planification.

Env. C.V., CINAM, B.P. 218, 75024 PARIS Cedex 01.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9ᵉ.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 84), 14, r. Clauzel, Paris-9ᵉ.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

ETUDES DE NOUVEAUX CIRCUITS M.O.S.

Il aura la responsabilité d'une équipe chargée de la conception d'un projet qui peut comprendre un ou plusieurs circuits M.O.S.

Il mènera ce projet, depuis la détermination des spécifications du produit jusqu'à son passage en production.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (près de Nice) au laboratoire de recherche et développement.

Formation requise :
- diplôme d'ingénieur en électronique
- 4 ans minimum d'expérience dans l'étude de nouveaux circuits M.O.S.
- anglais courant indispensable
- connaissance de l'allemand souhaitée.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité sous référence RD/179/002 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

UN DES PREMIERS GROUPES ALIMENTAIRES FRANCAIS structuré en

CENTRES DE PROFIT AUTONOMES

situés dans les capitales régionales engage pour créer et animer ses nouveaux Centres des régions *OUEST et CENTRE-OUEST*

3 JEUNES DIRECTEURS

- 30 ans minimum
- de formation supérieure type HEC - ESSEC - ESCP - AGRO
- ayant l'expérience et le goût de l'action directe sur le terrain
- vrais gestionnaires commerciaux et animateurs d'équipe possédant le sens de la rentabilité

La rémunération sera fonction de vos réalisations passées et évoluera selon vos propres résultats.

Envoyer CV manuscrit (+ photo) à L. JUSTET, Psychologue 18, rue des Grottes 84000 Avignon.



MATRA

recherche pour son Centre de SALBRIS (Loir et Cher)

INGENIEUR Grandes Ecoles

à orientation électronique.
— Il est responsable de la mise en place et de la gestion des moyens d'essais mettant en oeuvre des techniques très diversifiées (Electronique - Mécanique - Physique...).
— Il est chargé de toutes les recettes d'équipements et de matériels aéronautiques, et sera amené à encadrer une équipe technique d'environ 30 personnes.
— Ce poste peut convenir à un ingénieur "généraliste" débutant ou ayant une première expérience acquise en milieu de fabrication.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 424

MATRA R. KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

parfrance



leigniel & cie

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche pour sa filiale à NICE

UN CHEF D'AGENCE

Maîtrisant parfaitement les techniques immobilières : courtage, montage et commercialisation de programmes, lotissements ; solides référ. exigées.

Situation d'avenir dans le cadre de l'expansion du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions : 13, r. de l'Horloge, B.P. 177, 89003 AUXERRE CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ORCHESTRE RÉGIONAL

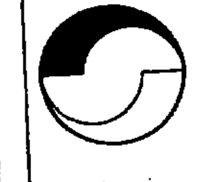
cherche

ADMINISTRATEUR EXPÉRIMENTÉ

pour assurer gestion administ. et financière.

Connais. musicales demandées. Références exigées.

Faire offre à Association ORCHESTRE PHILHARMONIQ. DE LORRAINE 1, rue Fabert, 57000 METZ.



groupe pierre fabre

nous sommes l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français : 2.000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses 10 S.A. françaises et ses 5 filiales étrangères.

Pour notre direction financière à CASTRES dans le Tarn, nous cherchons le

chef des comptabilités

sous l'autorité du directeur financier, il est responsable :
- du traitement de l'information comptable de l'ensemble du Groupe (comptabilité générale et de gestion) ;
- de l'arrêté des comptes et de leur consolidation ;
- de l'application de la réglementation fiscale.

30 personnes, dont 5 cadres, lui sont directement rattachées.
Il a au minimum 35 ans, une formation type expertise comptable ou grande école commerciale + DECS, et une expérience d'au moins 5 ans en entreprise.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération souhaitée sous référence 155 LM à M. Claude PECH, B.P. 222, 81106 Castres.

Emplois et Carrières.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour

BRIVE (19)

INGÉNIEUR PHYSIQUE-CHIMIE

Libéré O.M.
Anglais courant.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à nº 94.688, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

La Filiale d'un important groupe international de la Biscuiterie recr. pour ses unités de product. sit. en Dordogne son Responsable de la Recherche. Créatif et dyn., il prop. et met au point des prod. nouveaux, allure leur dével. industr. et supervise l'activité du labo de contrôle. Le poste s'adr. à un dipl. d'ét. sup en ind. agricoles et alim. ou biochim. Quelq. an. exp. ds act. du même type ser. souh. Ecr. s/réf., Havas Périgueux, 681, q.t.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ayant son siège européen à GENÈVE

cherche

COLLABORATEURS AUTONOMES

de confiance pouvant développer la clientèle du NORD, PICARDIE, CHAMPAGNE, ALSACE-LORRAINE et RÉGION PARISIENNE.

Expérience immobilière serait un atout. Revenus très importants pour personne capable et ambitieuse.

Ecrire ss chiffre K 18-118.246 PUBLICITAS, Ch-1211 GENÈVE 3

offres d'emploi offres d'emploi

UNE DES DIVISIONS D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE doublant son chiffre d'affaires tous les 2 ans recherche

Cadre de haut niveau

INGENIEUR GRANDE ECOLE — M.B.A.
BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS

pour assurer dans un premier stade le MARKETING DE PRODUITS INDUSTRIELS orienté vers la CHIMIE et la PETROCHIMIE.

Une expérience de 2 à 3 ans est requise en vente, production ou développement de produits industriels.

Nous cherchons des candidats attirés par une CARRIERE INTERNATIONALE, très ambitieux, disponibles et désireux de participer à l'évolution d'une équipe jeune et dynamique.

Stage de formation prévu en Europe et aux U.S.A.

Les qualités du candidat retenu justifieront son SALAIRE ELEVE ET RAPIDEMENT EVOLUTIF.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, envoyer C.V., photo, références et prétentions à

C.A.P.I.C. 18, rue Volney 75002 PARIS ss réf. 79014

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL recrute Région Parisienne pour sa Division

ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

ingénieur coordinateur

Ingénieur Grandes Ecoles : E.S.E., ENST, Grenoble..., ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience, pour prendre la responsabilité de l'industrialisation de systèmes digitaux rapides : méthodes de contrôle, conception du matériel et du logiciel de test. Pratique des techniques informatique nécessaire.

ingénieur contrôle-qualité

Ingénieur Grandes Ecoles : E.S.E. - I.N.S.A. - SUDRIA..., ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience.
Pour prendre la responsabilité :
- du contrôle d'entrée des composants et sous-ensembles de la production de systèmes digitaux
- du matériel de test automatique utilisé.
Excellente pratique de la programmation-assembleur nécessaire.

ingénieurs d'études

Ingénieur Grandes Ecoles : E.S.E., ENST, Grenoble..., ayant au moins 3 ans d'expérience.
Pour l'étude de systèmes digitaux rapides.
Nécessité d'une bonne pratique de la programmation-assembleur.

Pour assurer ces différentes fonctions, une parfaite maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à :

unic industries Chargé de la recherche 13, rue Chardin - 75016 Paris Tél. : 525.91.38

IMPORT. STE LEVALLOIS recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation IUT, ayant minimum 2 ans de pratique COBOL.
Libéré O.M. Place stable.

Env. C.V., photo et prétentions à nº 93.763 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris (1ᵉʳ).

Pour CLAMART

NOMENCLATURISTES OTAN

Pour postes à responsabilités. Ecrire à MEDIA SYSTEM, sous référ. 2.477, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante société commerciale rech. en pré-embauchage

PROGRAMMEUR ou ANALYSTE-PROGRAMMEUR PL 1

pour Paris.
Tél. : 292-06-77,
60, bd Malesherbes, Paris (8ᵉ).

SOCIETE d'ENGINEERING de SYSTEMES INFORMATIQUES

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR, MITRA, IRIS 50, 4 ans expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités CIS, 26, r. Daubenton-5ᵉ. - 337-99-22.

Sté de Négoce International de Matières Premières (Céréales) recherche

UN CHEF DU SERVICE EXÉCUTION

de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant plusieurs années d'expérience *dans société d'activité similaire.* Adresser C.V. et photo sous le nº *10.584 M, REGIE PRESSE,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE

CADRE JURIDIQUE

demandé par GROUPEMENT FINANCIER QUARTIER OPERA pour procédure, garanties, assemblées, opérations s/titres. TEL. : 260-38-54, pour R.-V.

LIEU DE TRAVAIL PARIS

PRÉPARATEURS

SYSTEME O.S.
Horaires : 3 × 8 et 2 × 12.
INSET - INFORMATIQUE.
95, rue St-Lazare-9ᵉ. 281-33-33.

Centre de documentation recherche TRADUCTEURS A DOMICILE, possédant des diplômes scientifiques (licencié, docteur, ingénieur) pour toutes langues vers le français, dans les domaines chimie, physique, médecine. Il ne sera pas répondu aux candidats n'ayant pas le profil requis. Adresser C.V. à :

nº 94.059, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ.

GROUPE DE PRESSE recrute

pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales :

REDACTEUR (H.ou F.)

solide formation universitaire indispensable, complétée par sérieuse expérience professionnelle de préférence dans secteur public. Cabinets ministériels ou milieux politiques. Ecrire à : S.G.P., 13, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

MATRA

recherche pour la Direction Administrative et Gestion d'un de ses secteurs d'activités :

CHEF DU SERVICE finances - comptabilité

— Il est responsable de la comptabilité générale, de la facturation, des finances d'un secteur d'activité et de la mise en place des procédures administratives.
— Ce poste concerne un cadre de formation supérieure (HEC - ESC - DECS...) ayant au moins 5 ans d'expérience de la comptabilité générale, acquise de préférence sur des marchés d'état. Réf.A.

JEUNE CADRE

— Il est responsable du service chargé des études prévisionnelles des budjets et des investissements, et *de la plannification à moyen et à long terme du* Secteur.
— Ce poste concerne un diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales (HEC - ESC ou équivalent...). Réf.B.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo *en précisant la référence du poste sous* N° NK 428

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

parfrance



Le Groupe Matra renforce son Service Audit et recherche un

CADRE

— Il a la responsabilité des Audits de comptabilité du Groupe.
— Il a également des missions d'études dans d'autres activités pour des audits "opérationnels".
— Une formation supérieure orientée sur la gestion ou la comptabilité (HEC - SUP de CO - ESC - DECS) et une expérience de 3 à 5 ans d'audit comptable ou de responsable des services comptables est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 425

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

parfrance

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
C.A. : 800 millions
Quartier Champs-Elysées
recherche, pour faire face à son développement

UN COMPTABLE ANALYTIQUE
EXPERIMENTE
UN COMPTABLE DE COMPTABILITÉ GALE
de niveau D.E.C.S. ou B.T.S.

— Connaissances méthodes comptabilité américaines appréciées.
— Connaissances informatiques.

POSITION CADRE ou AGENT DE MAITRISE selon qualifications
Positions évolutives au sein de la société.
Env. C.V. et prét. sous réf. No T 10.585 M. à Régie-Presse, 85 bis. rue Réaumur - 75002 Paris.

MATRA

se développe et crée plusieurs postes

INGENIEURS Grandes Ecoles

SUP AERO - ENSTA - CENTRALE - ENICA - ENSMA - A. et M.

Les postes à pourvoir concernent :

- Les activités de synthèse : la coordination de l'étude et du développement de nouveaux projets aéronautiques et spaciaux.
- Les bureaux d'études mécaniques avec notamment l'assistance et l'encadrement d'équipes de dessinateurs.
- Les services essais et qualifications de matériels : programmes et moyens d'essais, recettes de matériels...
- Le bureau de calcul de structure.

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs débutants à 4 ans d'expérience industrielle.

Certains postes sont à pourvoir immédiatement, d'autres dans un délai de 3 à 6 mois.

Adresser un CV, rémunération souhaitée et photo en précisant les orientations désirées et la date de disponibilité sous le N° NK 423

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

parfrance

POUR SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
DIRECTEUR MARKETING
recherche un
COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Ce poste s'adresse à un candidat qui doit obligatoirement posséder :

— Formation E.S.C. ou similaire ;
— Expérience papier impression écriture et plus particulièrement autocopiant chimique ;
— Connaissance technique en matière d'imprimerie ;
— Une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire ;
— Aptitude à la vente et aux contacts humains ;
— Connaissance parfaite de la langue anglaise.

C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prét. à adr. au journal n° 8.881 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

(Discrétion assurée)

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER à PARIS
recrute pour son
Département Informatique (IBM 370/148)

PROGRAMMEURS confirmés

Titulaires du Bac + D.U.T. ou B.T.S. Programmation, 3 à 4 ans d'expérience professionnelle au minimum. Connaissance parfaite du langage COBOL ANS et bonne pratique de l'Assembleur.

Rémunération intéressante - Avantages sociaux.

Adr. C.V. et prétent. sous le n° 93.765 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CONSTRUCTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENT SPÉCIFIQUES PARIS
18 ans références multinationales - 400 P3
Techniciens - Ingénieurs

DIRECTEUR D'USINE

100 personnes, mécanique, machines prototypes, outillage, INGENIEUR A.M. ou GRANDE ECOLE.

Profil :
— 10 ans expérience gestion production ;
— 5 ans créativité machines, amélioration PRODUCTIVITE ;
— habitué contraintes qualité-prix-délais ;
— négociations sociales ;
— capacité développement comm. et technique.
Avenir :
— autonomie avec intéressement ou participation capital.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 94.833, *CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.*

SESA

Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clés en main, recrute

futurs chefs de projets ingénieurs informaticiens
(débutants et 2 ans d'expérience)

Ils participeront à des travaux de conception et de réalisation de systèmes complexes dans les domaines :

- gestion conversationnelle ;
- applications temps réel.

Envoyer C.V., prétentions à **SESA**, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.

Emplois et Carrières

MATRA

pour l'une de ses Divisions Equipements Electroniques crée un poste :

D'INGENIEUR ELECTRONICIEN

— Il apporte une assistance technologique sur l'ensemble des projets de la division et à tous les niveaux : conceptions, développements et réalisations des prototypes d'équipements électroniques embarqués.
— *Il a pour mission également de suivre et de promouvoir* l'évolution technologique dans ce domaine auprès des différents services : labo, méthodes *avancées, méthodes qualité, essais, politique industrielle*, labo de chimie...
Ce poste nécessite une formation électronique orientée sur le HARD, confirmée par une expérience d'environ 5 ans de fabrication des matériels électroniques embarqués.
— Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 426

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

parfrance

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
matériel électromécanique
RECHERCHE
POUR UNE DE SES FILIALES EN BANLIEUE PARISIENNE
200 PERSONNES - 80 M DE CA

DIRECTEUR TECHNIQUE
A et M de préférence

Attaché au Directeur Général il aura une dizaine d'années d'expérience industrielle acquise dans une entreprise de matériel mécanique si possible dans le domaine des transports.

Il coiffera les Études, les Méthodes, la Fabrication, les Approvisionnements et la contrôle qualité.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par Information Carrière SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 537.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

L'un des tous premiers constructeurs français de maisons individuelles
recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Il succèdera au titulaire actuel, promu pour faire face au développement du Groupe.

Rattaché au Directeur Général, secondé par 7 Cadres, il assurera et développera une gestion rigoureuse : comptabilité, contrôle de gestion, audit, informatique, finances, juridique, administration.

Une formation supérieure (HEC, ESCP, ESSEC) et une expérience antérieure de la fonction sont indispensables.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser Curriculum Vitae et photo sous référence 6895 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONSEIL
FILIALE D'UN IMPORT. GROUPE INDUSTRIEL
recherche

INGÉNIEUR - CONSEIL ÉCONOMÈTRE

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE (ENSAE OU ÉQUIVALENT)
DÉBUTANT OU UN A DEUX ANS EXPÉRIENCE

Pour :
— Construire des modèles prévisionnels destinés aux entreprises.
— Participer à leur commercialisation.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions n° T. 10.580 M REGIE-PRESSE, 85 bis. rue Réaumur, 75002 PARIS.

RECHERCHONS
JEUNE CADRE

- fortement motivé par la formation et l'animation ;
- solide compétence en économie de l'entreprise ;
- acceptant déplacements fréqu.
- rémunération selon compét.

Envoyer C.V. à SYSCOM, 18, place de France 95200 SARCELLES

BRETIGNY-S/ORGE
(plus de 10.000 habit.) recrute :
RÉDACTEUR
Sens des contacts. Connaissance administration communale pr coordination et animation des différents secteurs culturels. Expérience souhaitée.
Adress. C.V. et candidature à M. le Maire au plus tard le 30 janvier 1979.

BANQUE INTERNATIONALE
Quartier OPERA
recherche pour son département JURIDIQUE et FISCAL
UN COLLABORATEUR
ayant une expérience bancaire de 2 à 4 ans.
Une bonne maîtrise des problèmes fiscaux.
Une bonne connaissance du Droit Civil et Commercial.
Envoyer lettre manuscrite, C.V et prétentions sous le n° 94696, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société internationale spécialisée dans le négoce de matières premières recherche pour PARIS son

Responsable Administratif et Financier

En liaison très étroite avec la Direction Générale et supervisant un service constitué d'une vingtaine de personnes, ce CADRE expérimenté, bilingue français-allemand, de formation supérieure (finances comptabilité) interviendra concrètement dans tout ce qui concerne la gestion interne de l'entreprise (suivi des engagements financiers, contrôle des contrats, budgets, prévisions, rentabilité, aménagements des procédures comptables, organisation administrative, etc...).

Pour intégrer favorablement ce poste d'envergure, les qualités de gestionnaire rigoureux s'associeront avec de réelles compétences humaines d'animation et de coordination.

Votre dossier de candidature adressé sous REF N° 2783 à notre conseil bénéficiera du meilleur accueil avec toute la discrétion qu'il convient de *préserver pour semblable démarche.*

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG
managing

STEIN SURFACE
FOURS ET EQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

Société d'ingénierie thermique construisant des matériels pour la Sidérurgie et la Metallurgie, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à un groupe international important.
recherche

TRADUCTRICE INTERPRETE
FRANCAIS - ANGLAIS - ALLEMAND
REF. F

INGENIEUR
débutant ou quelques années d'expérience
REF. G

Formation demandée : SUPELEC - ENSI ou INSA LYON - Electrotechnique - Electronique pour conception d'équipements industriels comportant courant fort - instrumentation et informatique.

Ecrire : **Service du Personnel - Z.A.I. du Bois de l'Epine - C.E. 1107 - 91015 EVRY CEDEX**

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS

OPTICIEN
ESO ou équivalent
- Chargé de concevoir et tester des systèmes complexes destinés essentiellement à nos produits embarquables sur satellites.

ELECTRONICIEN
grande école exigée
- Chargé de concevoir et tester des équipements mettant en œuvre des techniques haute tension, impulsions, etc. technologies très avancées.

Ecrire avec C.V., photo à No 93685, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE PRINCIP
20, av. Franklin-Roosevelt (8e), recherche un ou une responsable bureau de vente *pour un programme immobilier* de standing, PORTE MAILLOT.
Expérience similaire souhaitée.
Envoyer C.V., photo et prétentions.

Sté d'Expertise Comptable dynamique recherche :
Un (e) Collaborateur (trice)
Niveau :
ASSISTANT CONTROLEUR
Poste évolutif
Expér. cabinet : 2 ans minim.
Env. C.V. et prétentions. G.F.P., 23, rue des Mathurins, Paris-8e

ANTHOUARD S.A.
recherche pour son département PETROLIER PENTY

INGÉNIEUR D'AFFAIRES haut niveau
CHEF B.E.
SECRÉTAIRE parfaitement bilingue

Expérience filtration liquide et gaz nécessaire.
Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : CENTRE MARSEILLE
Ecr. avec C.V. à ANTHOUARD 46, rue Rivay, 92300 Levallois-Perret.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS GRAND PUBLIC
REGION PARISIENNE
recherche

Responsable Service Budgets

Il sera chargé de l'élaboration et du suivi des prévisions budgétaires, de l'établissement des états financiers. Il conduira le travail d'une *équipe d'analystes financiers.*

Les candidats auront une formation grande école commerciale (finances ou expertise comptable).

L'expérience de plusieurs années dans une direction financière est indispensable. Il est en outre souhaité, une connaissance de techniques contrôle de gestion et de la comptabilité anglo-saxonne.

Anglais courant.

Ecrire avec CV, prétentions et photo à No 94616 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

KONTRON S.A.
DIVISION MEDICAL INTERNATIONAL
son service assistance technique internationale
INGENIEURS ELECTRONICIENS
son département cardiologie
INGENIEURS APPLICATIONS

SOCIETE ELECTRONIQUE DE RENOMMEE MONDIALE
recherche
Chef de service commercial régulation
Ingénieur technico-commercial
Ingénieur programmeur de process
jeunes ingénieurs
Anglais exigé



MICROFICHES, MICROFILMS COM
recherche
INGENIEURS COMMERCIAUX

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME
UN PROGRAMMEUR

offres d'emploi

KONTRON S.A.

DIVISION MEDICAL INTERNATIONAL
développe ses activités

son service assistance technique internationale

recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

pour définir les politiques de service et pour former et assister les S.A.V. nationaux. Une première expérience est indispensable.

son département cardiologie

recherche des

INGENIEURS APPLICATIONS

pour former et assister sa clientèle dans l'utilisation des équipements distribués.

Pour ces 2 postes, l'anglais courant est indispensable et de très nombreux déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

D'excellentes opportunités de carrière sont offertes à des candidats dynamiques et ambitieux.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à M. Benoit, Direction du Personnel KONTRON S.A. 6, rue des Frères Caudron 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, qui traitera confidentiellement toutes les candidatures.

SOCIETE ELECTRONIQUE DE RENOMMEE MONDIALE
recherche

Chef de service commercial régulation

Solide expérience, responsabilité d'un service commercial dans une entreprise d'instrumentation de régulation.

Expérience du Commandement, sens de la négociation, esprit de gestion, détermination

Ingénieur technico-commercial

Diplômé - Bonne connaissance des techniques de régulation électronique pour le contrôle de processus industriels, rompu aux négociations commerciales. Capable d'initiatives et souhaitant prendre la responsabilité de la région Est de la France.

Ingénieur programmeur de process

Bonne connaissance en automatisme et en programmation temps réel des mini-micro

jeunes ingénieurs

Diplômés grandes écoles, désireux d'entreprendre une carrière technique et commerciale évolutive.

Anglais exigé

Envoyer candidature et CV no 94548 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 Réponses seront faites à tous les CV manuscrits et détaillés.



MICROFICHES, MICROFILMS COM
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

Nous sommes leader sur le marché de la microfiche.

Dans le cadre de notre expansion nous désirons nous adjoindre un professionnel de la vente, dynamique et enthousiaste.

De formation SUP de CO ou équivalent, avec en plus connaissance de l'informatique, débutant ou ayant une première expérience.

Le candidat retenu bénéficiera d'une rémunération très motivante : fixe + % et de nombreux avantages.



Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 7905 FM à Jöelle DUJOUR - Cabinet Claude VITET - 20, rue de la Trémoille - 75008 PARIS.

Nous sommes un service informatique d'un siège (Paris) d'un
GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS

Nous disposons de 2 ordinateurs IBM sous OS et nous utilisons IMS (temps réel) et COBOL.

Nous recherchons

● UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ

pour encadrement d'une équipe de réalisation.

● UN PROGRAMMEUR

de formation DUT, débutant ou confirmé.

Ecrire n° 94.856, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT C.E. PARIS

pour participer édition revue du C.E.
recherche

UN (e) REDACTEUR (trice)

LE (la) CANDIDAT (e)

devra posséder excellente connaissance langue française et intérêt pour l'art graphique et technique de l'imprimerie,

devra posséder une connaissance certaine des réalités économiques et sociales de notre pays,

devra pouvoir maîtriser l'utilisation de matériels divers : magnétophones, appareils photo.

sera amené à assurer tous travaux journalistiques.

SALAIRE MENSUEL BRUT : 3 560 F.

Adresser candidature et curriculum vitae à REGIE PRESSE N° T 010600 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Cadre Commercial

Papier d'Emballage

Société spécialisée depuis plusieurs années dans la vente de papier et carton d'emballage pour l'ondulé et autres secteurs recherche dans le cadre de son expansion un JEUNE CADRE COMMERCIAL.

Ce poste de confiance comportant de réelles perspectives d'avenir conviendrait à un candidat âgé d'au moins 26 ans, de bonne culture générale technique ou commerciale, ayant acquis une première expérience dans la vente auprès d'une clientèle industrielle, lisant l'anglais.

Rémunération motivante : fixe + intéressement + frais.

Poste basé à Paris comportant des déplacements *fréquents sur toute la France.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 503 M à notre conseil

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES FRANCE ET ÉTRANGER

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

X, MINES, CENTRALE

Domaine Environnement, Industrie

INGÉNIEUR

2-3 années expérience : IGREF, AGRO

Spécialisation IAA ou Economie

Envoyer C.V. et photo à AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. Rappeler sur l'enveloppe la référence 1888.

Société de Documentation Technique

recherche

1) Pour PARIS

RÉDACTEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau ingénieur - Expérience appréciée

2) Pour région MÉDITERRANÉENNE

RESPONSABLE D'AGENCE

Capable d'encadrer et d'animer une équipe de vingt ingénieurs et techniciens.

Envoyer C.V. et prétent. à Monsieur PEUGNET B.P. 88 — 75840 — PARIS cedex 17

FRANCERECO

Société de Développement de Produits

NESTLÉ

recherche

INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT

pour leur confier la conduite de projets dans le domaine des produits *déshydratés* (PARIS), *surgelés* (BEAUVAIS) et fromagers (SAINT-LO). Ces projets visent la mise au point de produits par des adaptations *technologiques nouvelles.*

Ces postes *conviendraient* à Ingénieurs AGRO, ENSIAA ou équivalents, possédant *au moins deux ans d'expérience industrielle et du sens pratique.*

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. à FRANCERECO, 10, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche

pour assurer la gestion des portefeuilles de valeurs mobilières d'une clientèle de haut standing :

UN ATTACHÉ CONFIRMÉ

(expérience de la clientèle et connaissance des marchés boursiers).

UN COLLABORATEUR A FORMER

à la fonction ci-dessus (niveau licence Sciences Economiques ou Ecole de Commerce).

Adresser candidature détaillée et photo à : n° 94.773 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Société Matériel Electrique

recherche

CADRE COMMERCIAL de haut niveau

Résidant à PARIS

Répondant directement à la Direction de la Sté, *il sera chargé de promouvoir les produits auprès* des préconisateurs : architectes, ingénieurs conseils, bureaux d'études et des utilisateurs importants *de la région parisienne.*

Son action, qui pourra parfois être étendue à la province, devra s'attacher à la recherche d'un positionnement des produits permettant une augmentation de la pénétration de la marque sur le marché national.

Le salaire, fonction du profil du candidat, ne pourra pas être inférieur à 100.000 F par an.

Adresser C.V. à n° 94.645 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEUR E.S.E.

ou SIMILAIRE

4 à 5 années d'expérience Etudes et applications *automatismes, microprocesseur* matériel et logiciel.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 1.634, à SWEERTS, BP 269, *75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.*

DATA SAAB FRANCE

Dans le cadre de l'expansion de son activité BANCAIRE recherche

1) INGÉNIEURS D'AFFAIRES Réf. IA8

pour suivre des clients bancaires en cours d'implantation de leur *réseau* de terminaux spécialisés

CHEFS DE PROJETS Réf. CP3

pour assumer la responsabilité *complète d'applications à réaliser* pour le compte des clients dans le cadre de leurs projets *d'informatique répartie*

CONSEILLERS TECHNIQUES LOGICIELS Réf. CTL 12

pour former et assister techniquement les équipes logicielles *des clients bancaires*, afin de faciliter la mise en œuvre des terminaux spécialisés

Envoyer C.V. + photo
DATA SAAB FRANCE
308, rue du Président-Allende
92707 COLOMBES
Madame MANCEAU

La mairie de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, recrute *pour créer son service* ACHAT : un rédacteur contractuel ou statutaire : 2.850 F/mois *+ prime. Le poste nécessite le* sens de l'initiative et connaissances de base en gestion des stocks (titulaire Bac G, DUT, BT ou BTS). Poss. logem. loyer *modéré. Prend. cont. avec le* Secrétaire général. T. 974-65-86.

L'Office Universitaire de Presse
recherche
dans toutes les villes universitaires
50 BONS VENDEURS ETUDIANTS.

Rémunérat. élevée. Horaires lib. *Env. C.V. et photo en indiqu.* votre Fac ou Ecole à : Thierry PRUD'HOMME, *21, r. Rollin, 75240 Paris Cedex 05.*

ASSEZ

— De la ROUTINE quotidienne
— *De VOIR les mêmes TETES*
— De DEVELOPPER la même ARGUMENTATION ?

Dans ce cas, venez grossir notre équipe de

DÉLÉGUÉS CONSEILS

auprès des P.M.E.

Tous sont FORMES par nous
Notre ENCADREMENT est issu de CES HOMMES d'ACTION aux EXPERIENCES DIVERSES

Quatre conditions :
— Etre libre immédiatement,
— Avoir tél. et voiture person.
— Avoir une bonne culture générale et bonne présentation
— Aimer les contacts ht niveau

Appelez M. BRISSAUD les 18 et 19 pr R.-V. au 885-41-19 ou env. C.V. à ZENITH PUBL., 36, av. Hoche, 75008 PARIS, sous n° 523

RADIALL

recherche
pour son département composants hyper-fréquence

INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

— BTS électronique
— *3 ou 4 années expérience* dans un labo hyper fréquence.

Env. C.V., 101, r. Ph.-Hoffmann 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

Filiale Groupe recherche

PROGRAMMEUR SYSTÈME

DOS/VS

Connaissances VM souhaitées
Place stable
Fonction devant évoluer vers ADJOINT DIRECTEUR INFORMATIQUE
Se présenter ou tél. 328-08-96 ERINFO - 5, rue Viteau, 94160 Saint-Mandé
Métro : St-Mandé-Tourelles

Organisme Formation *Professionnelle dans Automobile* recherche

UN ASSISTANT DE FORMATION

pour conseiller entreprises de la profession ds l'élaboration plans de formation et proposer stages faits par l'organisme.
Déplacements fréquents
Formation supérieure
Expérience de 5 ans ds branche *professionnelle exigée*
Envoyer C.V. et prétentions, à : A.N.D.F.P.C.R.A C.M.
52, rue Copernic, 75016 PARIS.

demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

45 ans - Formation supérieure
Pratique courante anglais

- Expérience complète de la fonction secteur privé entreprises anglo-saxonnes et holdings ;
- Maîtrise négociations bancaires, mise en œuvre politique financ., montage ts crédits C.T.-M.T. ;
- Sens aigu rentabilité, esprit concret en vue optimiser outils gestion, bonne connaissance informatique ;
- Aisance particulière dans les rapports humains ;

Recherche situation D.G./D.F. Paris, province
Importante société, cabinet expertise ou conseil.

Ecrire sous n° 478 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT

38 ans H.E.C. + stages U.S.A. Bilingue anglais

MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ

- 12 ans expérience vente, organisation commerciale et réalités publicitaires.
- Excellent négociateur, *solide pratique export.*
- Dynamique, créateur, efficace et homme de terrain.
- Connaissant parfaitement les rouages de la distribution et sachant les utiliser.
- Cherche poste responsabilités haut niveau.

Libre 1er mars.

Ecrire sous n° 389 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, *75427 PARIS CEDEX 09.*

J.F. 27 a., maîtrise droit priv. *CADRE DE PERSONNEL* 3 ans d'expérience :
- Gestion personnel.
- *Recrutement.*
- Paye et déclarations sociales.

Dynamique et organisée. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 587, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

H. 34 a., 10 a. expér. INSP. COM. France étranger cherche *poste responsab.* ANIM. Ventes. Ecr. n° 8 828 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, *75427 Paris-9e.*

J. F. 28 a., rech. pl. stable de secrét. ds banq. de préf. Quart. St-Lazare, 8 a. expér. préavis, Sal. 4 500×14,5. Ecr. *Mme Chantal* BERTHY, 15, parc Talbot, 78130 LES MUREAUX.

DOCTEUR 3e CYCLE CHIMIE 31 a., 4 a. expér., rech. Gde-Bretagne + 2 a. coop. Algérie ens. sup., ch. poste France ou étrang. Poss. entrevue du 1er au 15 fév. Ecr. *M. Michel Ficheux,* 7, rue Mutinot, 62200 Boulogne-sur-Mer.

MOULEUR, gde expér. moulage plâtre en industries et bâtiment décoration, *rech. emploi outre-mer.* Ecr. sous le n° 186, à SOPIC, B.P. 31 - 67001 STRASBOURG.

Homme, 43 a., spécial. admin. commerc., consultat., organisat., gestion informatique. Etudie ttes propositions région Paris. Ecr. n° 6.979, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

EXPERT-COMPTABLE
Mémorialiste E.S.C. 35 ans. Expérience, organisation informatique - contrôle de gestion - comptabilité industrielle, serait intéressé par proposition *dans entreprise* ou profession libérale dans 75 - 78 - 92. *Ecr. s/n° 786767 M., Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INGENIEUR CNAM *EN ORGANISATION*
45 ans. Solide expérience :
— Organisation administrative,
— Gestion de production et réalisations engineering,
— *Informatique et formation.*

Etudierait toutes propositions. Ecr. s/n° 87120, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Cadre 32 ans, expérience hôtelière, exploitation puis promotion *ventes, raison avancement carrière,* étudierait toutes propositions de niveau responsabilité dans domaine Hôtellerie/Tourisme. *Ecr. n° 87089 M, Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Femme, 34 a., lic. droit et espagnol, bne conn. angl., exp. rel. *publ., édit., prof. esp. adultes,* cherche mi-tps. Etud. ttes prop. *Ecr. n° 582, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, perfo-disket-cartes, 10 a. expér., cherche EXTRA, proxim. St-Lazare. Bonne rémunération souhait. Etud. tte posit. *Faire offre au : 784-50-49.*

secrétaires

SMITHKLINE

Groupe mondial représenté par les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET crée le poste

SECRETAIRE ASSISTANTE

SERVICE REGLEMENTATION PHARMACEUTIQUE

POSTE :
Assister le Pharmacien responsable pour la rédaction et la constitution des dossiers de visa au niveau national et international, monographies, éléments de conditionnement, etc.

PROFIL :
Secrétaire technique rapide et très organisée - Niveau études secondaires - Anglais lu et écrit - Expérience laboratoire pharmaceutique, si possible au Service des Visas.

Horaire individualisé - 5 semaines de congés - 13ème mois - Restaurant inter-entreprise -

Lieu de travail : *PUTEAUX* - proche quartier BELLINI et métro Pont de Neuilly. Nombreuses lignes d'autobus.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Référ. FB - 15, rue Jean-Jaurès *92807 PUTEAUX.*

SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL
CHAMPS-ELYSEES - ETOILE

recherche

SECRÉTAIRES DE DIRECTION

— Bilingue anglais.
— *Connaissant TELEX.*

TELEPHONE : 723-55-55.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
secteur mécanique
recherche pour
Département orienté vers l'exportation

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXPÉRIMENTÉE - *Niveau minimum BAC*

Parfaite BILINGUE français/anglais, de préférence TRILINGUE allemand. Parfaite maîtrise de l'anglais courant et commercial parlé et écrit. *Connaissance écrite de l'allemand.*

Sérieuses références professionnelles exigées
Lieu de travail : DEFENSE.

Envoyer C.V. détaillé à STE ANF Industrie, Mme MOREAU, Tour Aurore, Cedex n° 5, 92080 PARIS - LA DEFENSE

P.M.E. quartier Bourse *recherche*

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

30 ans minimum, excellente *présentat.* et bonne élocution. Sténodactylo indispensable. Ecr. avec C.V., photo et prét. s/réf. 2.214 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Important Groupe de Presse quartier Champs-Elysées
recherche

STÉNODACTYLO

expérimentée service Publicité

— Avantages sociaux.
— Restaurant *d'entreprise.*

Tél. pour rendez-vous : 233-44-21, poste 314.

Recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

Anglais, allemand, notions comptabilité. *Réf. demandées* pour magasins détail luxe. Tél. pour R.-Vs : 280-69-62.

Rech. libre rapidem. tr. bonne

DACTYLO - STÉNO

également magnéto, pr frappe rapports, pour place stable. 504-08-50.

Recherchons

STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE FRANCAIS - ALLEMAND

Ecrire avec référ. C.V., *Paul STRANSKY*
62, rue du Louvre, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Société de production film long métrage, cherche 3 nouveaux *actionnaires* pour augmentation capital. Contrats assurés sur 2 ans. Apport min. 50.000 F. 749-23-03.

Société de Services en pleine *expansion* ch. associés actifs et dynamiques pour développer *activités de ses filiales.* Situation : gérant ou salarié rémunéré. Il faut 250.000 F. Ecr. ss *référ.* 1.451 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

représent. demande

Ancien cadre comm., dispon., gde expér. vie matér. d'équip., disp. voiture, tél., rech. représentation *Paris ou dép. voisins.* Rémunérat. seulement au pourcent. Tél. 783-22-71. *Hennequin,* 5, r. Chasseloup-Laubat, 75015.

travail à domicile

Demande

FRAPPE DE VOS MANUSCRITS THESES, *S/IBM BOULE, par* secrétaire rapide. 926-95-00.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. Citroën vds G SPECIAL Berl., mod. 79, beige, 4.000 km. Tél. h. b. 630-21-12, poste 9.316.

8 à 11 C.V.

Collaborateur vd Simca 1308 GL, 9800 km, vert bronze mét., nbrx accessoires, vign. 79, prix intér. Tél. après 20 h. : 958-68-83.

divers

OCCASIONS GARANTIE BMW

731-05-05

BMW 528 A, bl. mét. VT	76.
BMW 30 L, bl. mét. VT	76.
BMW 30 CSI, beige VT	75.
BMW 520, bleue	74.
BMW 520, blanche	73.
BMW 2500 A, blanche	74.
BMW 30 S, bleue	74.
DIVERS	
CX 2400 super, beige	77.
604 A, beige, cuir	76.
R 30 TS, bleue	76.
Ford 2300, grise	76.
Porsche 924 Martine	77.

63, bd Jean-JAURES, 92-CLICHY. 731-05-05.

box-parking

A VENDRE

2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet, 75017 PARIS. Sur place, mardi/jeudi de 16 à 19 h.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS Bel imm., balc., gd liv., chbre, gde cuis., bains 300.000 F, facilités. VOL. 58-70.

4e arrdt.

ILE DE LA CITE
à deux pas de Notre-Dame, très élégant 75 m² dans imm. de classe - DAN. 22-63.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
du STUDIO au 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs 14-18 h. 274-57-69

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

NEUF - 7.650 F/m2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. direct. Promoteur. Reste quelques 3 pièces, SUD. GRAND LUXE - 331-32-32

6e arrdt.

BAC - 4 P. 68 m2 A rénover
Tél. : 222-63-23

7e arrdt.

UNIVERSITE - SOLFERINO
85 M² Séjour + chbre Plein sud
Grand standing - ODE. 42-76.

VARENNE - VUE SUR JARDIN Bel appart. 270 m2
CLASSIQUE
EXCELLENT PLAN
723-95-14 ou 723-55-80

PRE-AUX-CLERCS
CHARMANT 4 PIECES
Bel immeuble, calme, 650.000 F.
EICHER. 359-99-69.

92, av. de SUFFREN, 7e, vue Ecole-Militaire, imm. P. de T., grand standg, 4 p., entrée, bs, cabinet toilette, cuis., cave + 2 chambres service, placards, 140 m², 1.120.000 F. Sur place jeudi 18, de 11 à 12 h. 30 : 1er étg. dte. Cab. Jean Courtois, 261-80-02.

BARBET-DE-JOUY
Entouré de Ministères et d'Ambassades, bel hôtel privé du 19e siècle entièrement restauré. Ascenseur.
Reste disponible : 4 p. 176 m2, 3 bains, chbre serv., 2 parkings, classe exceptionnelle.
Vis. sur place : jeudi 18, de 11 h. 30 à 16 h. : 26, rue Barbet-de-Jouy, ou sur rendez-vous : FRANK ARTHUR - 766-01-69, 134, boulevard Haussmann

RUE JEAN-NICOT
7e étage, en plein soleil, sans vis-à-vis. Séj., 3 chbres, 2 bs, garage, standing, T. 790 000 F. Téléph. : 976-33-84 ou 071-13-59.

8e arrdt.

CHAMPS-ÉLYSÉES
studios, ETAT IMPECCABLE, 38 m2, 335 000 F.
IMMO BALZAC : 723-81-85.

9e arrdt.

Sq. Montholon, s/cour et verd., charmant 3 P., ent., cuis., wc, bs, prix exceptionnel. 878-41-65.

10e arrdt.

GARE DE L'EST
dans bel imm. anc. appt 2e ét., cft, 5 p. pp., 115 m2 env. chauf. central gaz. Exposition OUEST.
VIDAL - 720-76-59

12e arrdt.

NATION Bel imm. pierre de t. Tapis escalier
Très vaste studio, entrée, grande cuisine, w.-c., bains, moderne dressing, 45 m2 environ, chauff., parf. état, moquette Prix 140.000 F. Crédit 80 %. Tél. propriétaire : 720-89-18

13e arrdt.

GD 2 P. cft. GLACIERE. Bon placement. P. de tail. 225.000 F - 233-51-36

JEANNE-D'ARC Pied M°
Imm. récent, living double, 3 chbres, s. de bains + cab. toilette. 438.000 F. - 734-36-17.

OLYMPIADES. Studio 32 m² aménagé, tt cft. tél. imm., neuf, parking. 220.000 F - 583-96-30.

14e arrdt.

ALESIA. Dans immeub. ravalé, 3 p., calme, s/jardin, 300.000 F. 522-95-20.

RESIDENTIEL - Récent, 115 m², living, 4 chambres, tout conft. box. GEFIC CTI. 723-78-90, poste 325.

MONTPARNASSE - 705-31-13.
4 P., 100 m² 850.000
5 P., 125 m² 1.100.000
5 P., 135 m² 1.300.000

MONTPARNASSE Vue Tour Eiffel
Part. vd 3-4 p. rec., conft. Park. 695.000 F. T. 322-19-29, 633-89-35.

15e arrdt.

BRETEUIL (près)
5 P. + chbre serv. Nombreux aménagements. 1.090.000 F
MOCLER - 567-20-10

81, RUE DESNOUETTES
PORTE-DE-VERSAILLES
Im. nf, 5 p. S/pl. mard., jeudi, sam. 14-19 h., 359-63-63, 532-86-32.

16e arrdt.

DUPLEX 142 M²
+ terrasse 19 m2
Près PLACE **VICTOR-HUGO**
Petit immeuble neuf luxe, parking
S/place mardi de 14 h à 17 h 30 et jeudi de 10 h à 12 h 30 ou sur rendez-vous
SEMIIC
766-51-71

AUTEUIL, 120 m², duplex, 8e/9e étg., grand standing, balc., terrasse - 567-22-88.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans petit immeuble, cadre de verdure. Exceptionnel 1 APPT 105 m2 1 APPT 112 m2 + terrasse 90 m2 PARFAIT ETAT + chf individuel. TEL. 723-38-58.

SPONTINI
2 pièces tout confort, 82 m2. Habitation ou profes. libérale. TEL. : 723-38-53.

PORTE DAUPHINE
Imm. pierre de taille 5e étage, asc., 230 m2, 7 p. principales, 2 chbres serv. Tél. : 567-22-88.

PL. VICTOR-HUGO
Immeuble de tr. grand standing 130 m2 - 230 m2 - 260 m2.
Tél. : 13-18 h. : 727-14-25.

DAUPHINE Somptueux 8 PCES Calme et soleil
Tél. le matin : 567-47-47

17e arrdt.

BROCHANT Part. à part. grenier aménagé 100 m2, tt cft, 390.000 F
Tél. : 380-55-70

MALESHERBES/JOUFFROY
7 pces, état excellent, très bon plan, étage élevé - 293-51-07.

18e arrdt.

MONTMARTRE-PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES, 100 M2
PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 M2
PARFAIT ETAT
CALME, VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

RUE CAULAINCOURT
3 pces, cuis., wc, possibilité bs. Prix 170.000 F - 387-27-60.

PLACE SAINT-PIERRE
Entrée, séj., bur., chambres avec bains et salle d'eau, 3e étage, tout confort, soleil, 485.000 F - Tél. : 296-12-86

20e arrdt.

4 P. 8e étage, CALME VUE DEGAGEE
84 m2 + balcon, 5.200 F le M2 (Frais de notaire inclus)
Immeuble 1976 - 723-72-00

3 P., 70 m² + balcon, s/jard., parkg et frais notaire compris, 356.000 F - Nouveau prêt conventionné - 723-72-00.

M° Pelleport, dans imm. bourgeois, vrai 3 pces, parfait état, entrée, cuis., s. de bains, wc séparé, chauffage central, balc. Prix 260.000 F - 797-89-40.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Bel immeuble 18e siècle ravalé près CHATEAU et PARC
95 M² DUPLEX
avec mezzanine, salon, cuisine avec coin repas, 2 chambres, 2 bains, poutres apparentes. CALME
Entièrement restauré
550.000 F. EXCLUSIVITE
Carrés Saint-Louis - 950-48-99

78-YVELINES
LE CHESNAY, quartier résid. P. à P., dans petit imm. gd stdg 1975, 2e étg., appt 4 pièces princ. 110 m² : 2 entr., 2 chb., 2 séj., 2 s. de bs, cuisine, lingerie, 3 gds balcons, 2 caves, 2 parkgs en sous-sol. Possibil profess. lib. Très bne exposit., calme (bus et aliment. à 50 m.) 730.000 F. Tél. 870-55-50, poste 340 (heures bureau).

SAINT-GERMAIN
150 m2 de très GD STANDING décoré avec goût. Séj., s. à m., 4 chbres, 3 bains, gde cuisine équipée, 2 garages, 3 caves. Vastes baies panoramiques. Balcons. Terrasse aménagée de 220 m2. Belle vue très étendue RHODES, Le Vésinet. 976-33-84.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES. 200 m. gare, dans résidence grand standg. joli 2-3 p., état impeccable, calme. libre de suite, tél.
UFFI - 261-80-27, poste 442.

BOULOGNE, pr. M°, imm. réc. gd balcon, appt lumineux, entr., séj.+chbre, cuis., s. bains. Très bon placement. Prix 235 000 F. ROUSSEL, 620-36-49.

92-FONTENAY-AUX-ROSES
Verdure, calme. 4 pièces, tout confort. 275.000 F
Téléphone : 657-20-80.

COLOMBES Gare. Propriét. vd gd studio tt cft. dans bel imm Prix : 85 300 F - 531-95-22.

MEUDON - BELLEVUE
Imm. récent, gentil 4 P. tt cft. Vue dégagée. Prix intéressant. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

BOULOGNE - Près BOIS
dans immeuble à ravaler.
5 p. 100 m2 tt confort, occupé.
TEL. : 727-22-46.

BOULOGNE
près futur métro, 10e étage, 87 m2, entrée, séjour, petit salon, 2 chambres, cuisine, salle de bains, salle d'eau, w.-c., balcon, parking, px : 423 500 F. TEL. : 825-60-40.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX PRES METRO
4/5 p. tt conft, tél., park. 3e ét. 350.000 F, crédit. - Tél. 346-11-76.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, près métro Bérault, R.E.R., bois, rénovation de qualité, Appart. entièrement équipés Studios depuis 103.000 F. 2 pièces depuis 208.000 F. GEFIC CTI - 723-78-90.

Province

Barcarès, tr. b. 2 p., équipé, 300 m. plage, jardinet, 135.000 F. Kim, 42, r. Honeger, 81100 Castres

Etranger

A vdre ESPAGNE, Benidorme, appt 5 P., 4 ch., cuis., s. bs, cab. toil., 2 wc, gde terrasse, tout meublé, 1er étage, plein centre. Tél. 16 (93) 38-07-79.

appartements occupés

Porte VERSAILLES. Bel imm. P. de T., 2 p. sur rue, grande cuisine, wc, débarras, possib. s. d'eau, occupé par mons. seul px 118.000 F, crédit. Voir propriétaire jeudi, 17 h. à 19 h., 7, rue Auguste-Chabrière (15e).

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 P. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgt. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE
5/7 pièces tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume,
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
chbres studios 2, 3, 4 p. Nouv. prêt Pic : s/pl. jeudi, vendredi, sam., dimanche, lundi, 14-19 h. Téléph. : 359-63-63 ou 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 m. GARE d'ASNIERES
3 et 4 p., LOGGIAS.
Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau Pic. Tous les jours de 14 à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseig. : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

LE RÉGENT.
Construction de 1er ordre dans le NEUILLY VIVANT. Près commerces, communicat. Grande variété de plans. 5, r. Rigaud (124 Ch.-de-Gaulle) 14 h. à 19 h. ou T. : 723-72-00.

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT surface à définir
Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs
Tél. : 707-02-31

fonds de commerce

Cse retraite, vds parfumeries-instituts beauté, gdes marques, chiffres d'aff. import. Bail nf. Rég. Mt-Blanc. Interm. s'abst. Ecr. n° 584 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Partic. vd Librairie-papeterie-presse-jouets, 43 m2, C.A. impt, 51, rue des Martyrs, Paris-9e.

Vends bar cause retraite. Affaire saine, Marseille. Tél. (91) 90-45-96.

Cause départ vend BAR de jour, 94-SAINT-MAUR près R.E.R., quartier commerçant, marché. 883-65-19.

A vendre en Corse
CAMPING ****
260 places, 5 hectares et demi, bail commercial et terrain. Tél. Milan 19-39 2 56 96 020.

bureaux bureaux

URGENT - A SAISIR
PARTICULIER VEND A PARIS
LOCAUX COMMERCIAUX
BUREAUX EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL
RUE DE RENNES, PARIS (6e)
180 M2 SUR 3 NIVEAUX, 4 accès 3 lignes téléphoniques
Possibilités TOUS COMMERCES
EXCELLENT PLACEMENT
pour INVESTISSEURS. Pour tous renseignements écrire à M. LEPETIT, Moulin-de-Brétigny. 78830 Bonnelles ou tél. : 484-32-24 après 19 heures.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

PARIS 10e
400 M² DIVISIBLES
BUREAUX RENOVES
7 LIGNES. BAIL 9 ANS
Loyer très intéressant
P. BLUM - 265-64-11

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 2 bureaux 50 m2 + sous-sol 60 m2, très bien aménagé, imm. neuf, 2 lignes téléphoniques, parkings possib. Prix : 470.000 F.
707-02-31

locaux commerciaux

9e METRO SAINT-GEORGES
Pptaire vend dans bel imm., local ccial, usage bureaux. Prix : 70.000 F. 531-95-22.

gérances libres

Pour
OPTICIEN
BTSOL dynam., expér. offre tr. intér. Gérance libre, exc. fonds 76, exp. perm. 12 m vitr. C.A. 78 36 v. centre ville Mulhouse. Ec. ss n° 756.110 à Agce Havas, 4, r. du Sauvage, 68100 Mulhouse

locations non meublées Offre

Paris

RUE BOETIE Très bel imm. Grand standing
Appt luxueusement décoré Entrée, grand living, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, wc. cuis. équipée, rangements. Refait nf. 3.900 F + charges. - 280-48-55.

Région parisienne

PROPR. Pavillon F 4, R.E.R., impecc., 2 séj., 2 cuis., 2 bs, 2.180 F. Tél. 946-08-80, apr. 20 h.

locations meublées Offre

Paris

A louer pour étud. célib. 2 ch. claires, spacieuses, s. bs, sans cuis., asc., près Bastille, 480 F. Ecr. à 590, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

4e - NOTRE-DAME
Très élégant 2 p., joliment meublé, 4.500 F - Tél. : 033-62-71

locations non meublées Demande

Paris

Préf. Part. à Part. cherche à louer pr 1er fév. ou 1er mars 2 pièces confort Paris 7e, 14e, 15e, 17e, 1.400 F chg. compris. prix maxi. Tél. 260-36-91, p. 229.

URGENT. Part. à Part. ch. appt 4-5 pièces à Paris. Tél. à partir de 20 h. : 250-30-40 ou écr. à 6.978, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

POUR DIPLOMATE, appt de récept. 7e, 16e nord, 8e. RESIDENCE SERVICE - 742-62-65.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standg, 4 p. et plus - 285-11-08.

Province

Prof. à l'étranger rech. maison 4 chb. rég. golfe du Morbihan, du 1-9 au 15-9 et appt Paris du 1-9 au 30-9.
Ecr. à 8.898, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

immeubles

GENTILLY, vend imm. de burx et magas., bel emplacement près métro, accès facile, 650 m2. Tél. : 256-16-87.

Vds cœur des Halles, maison particulière, 32 m2 au sol sur 5 niveaux, terrasse 25 m2, luxueusem. rénovée. Possibilité ascenseur et agrandissement sur 1 niveau. Tél. : 261-68-05.

22-24, r. de ROMAINVILLE et 6, rue de MONTENEGRO
ENSEMBLE IMMOBILIER
à rénover ou à reconstruire.
VIDAL - 720-76-59
2 BIS, RUE LORD-BYRON

PONTOISE (centre)
Vends libre bel immeuble avec plusieurs apparts - Commercial possible, dépendances, garages, jardins. — M. BERNARD 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

viagers

Richelieu-Drouot, gd 2 pièces, 115.000 F + 1.000, occupé fme 80 ans. - F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-80.

villas

3 km VERSAILLES, entrée, séj., cheminée, s. à manger, bureau, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. de bains, s. d'eau, sous-sol complet sur 1.000 M2, jardin clos. Prix 1.150.000 F. IN 045-29-09.

A vdre PAMIERS (09) quart. résid., villa F 6, 2 appt., 2 chauff. central, gar., jardin. Tél. après 20 h. : (61) 20-11-71.

ORGEVAL Calme. Vue dégagée. Charmante
VILLA PARFAIT ETAT
Récept. avec cheminée, 3 chbres, bains, cuis., tout confort, garage.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-99

terrains terrains

ACHÈTE TERRAINS
à partir de 5 000 m2 en REGION PARISIENNE
pour construire entrepôts, bureaux ou commerces
INDIMO - 766-01-43
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS

pavillons

BRY-SUR-MARNE
BORDURE MARNE, pr. centre, pav. : sél., 3 chbres, cuisine, bains, confort. Parfait état. Garage. Prix : 350.000 F.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, (94) LE PERREUX - 324-17-63

maisons de campagne

A vendre, dans l'Yonne, 100 km. de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD - Pont-sur-Yonne.
Tél. : (86) 67-02-73.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

60 km VAL-OURCQ, joli pavill., 3 belle pces, s. d'eau, ch. cent., garage, 2.500 m clos. Près rivière. 210.000 F. avec petit comptant. 808-25-52.

27 KM PARIS
Dans village protégé
Corps de ferme XVIIIe et très beau pigeonnier XVIIe.
Jardin clos planté : 2.000 m2. Habitation tt cft : séj. + salle à mang., 3 ch., 2 bns, gde cuis. + 400 m2 envir. aménageables. Bon état. Caractère rare.
EXCEPTIONNEL : 900.000 F.
Claude ACHARD : 624-76-97

Propriété viticole ds le Gard
En plein expansion. Avec tout matériel de culture, vinification, embouteil. Appellation « Côtes-du-Rhône » et supérieure. Caves modernes. Bât. d'hab. et logem. du personnel. Tr. bons rapports. Prix : 3.950.000 F.
DROME AGENCE
26320 ST-MARCEL-lès-VALENCE

95 KM PARIS
dans bourg commerces, pptè parfait état, sél., salon, chemin., 4 chbres, cuis., bains, w.-c., chaut. cent., terrasse, depends + mais, amis 3 pces, cave, gren., eau, élect. 2.500 m2 terr., beaux arbres, 350.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle SENS - (16) 86-65-09-03. Paris, 274-24-45.

A VENDRE - MOYEN VAR
60 km de SAINT-TROPEZ
Magnif. propriété : 7.000.000 F. Téléph. : (94) 70-64-47

SAINTONGE - AQUITAINE
- BARBEZIEUX : ferme char. rest., cheminée, poutres appar, 5 chambres. 4.500 m2.
- DOMIN. GIRONDE : ferme, agrém., style. 6 ch., bains, gd sel., poutres, cheminées, gar. 10 000 m2 clos.
- ROYAN : villa ancienne occup. 5 chbres + 9.000 m2, construction placement.
- FOURAS : mais. anc. P. de taille, 5 pièces, Jdin clos.
- VALL. CHARENTE : manoir rest. (16e-17e), 6 chambres, bns, séjour 84 m2, poutres, cheminée, dépendances, 2,80 ha.
PROMOTEL - La Clisse 17600
Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01

SAINT-CLOUD VAL-D'OR
3e Gare - Charmante propriété, réception 60 m2, salle à manger d'été, 4 chambres, 2 bains
VUE SUR PARIS
1.900.000 F.

PARC MALMAISON
RUEIL - Très belle villa en cours de construction, 320 m2 habitables, réception : 90 m2, bureau, 5 chbres, 3 bains, appt de service, parc arborisé de 2.600 m2. TRES BELLE VUE. RARE 1.800.000 F. frais de notaire : 1,50 % H. COGE s.a. - 602-57-27

fermettes

BASSE-ARDECHE, vds anc. ferme, eau, élect., 130 m2 habitable. Tél. hres bureaux : (16-42) 59-99-99, poste 35.

l'agenda du Monde

Animaux

A vendre prix très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure race, vacc.+race av. carn. santé, coul. noir et feu ou feu. Except. pr amat. pinschers bleus. 020-50-30 (en insist.).

Bébés caniches nains, gris, mâles. Issue champions. TEL. : 747-64-65.

Antiquités

Bergères et Fauteuils Louis XVI époque
TAPISSERIE DES FLANDRES fin XVIe, verdure de 5 m. × 3. 55 000 F. Tél. : (32) 56-24-72, après 20 heures pour rendez-vous ou w.-e., toute la journée.

Artisans

MOULAGE SUR BOIS - MAQUETTES MENUISERIE SUR MESURE
le bois universel
6, rue Baum - 92 700 Colombes
Téléphone : 782-40-69

MACONNERIE - PLOMBERIE CHAUFFAGE - ELECTRICITE CARRELAGE - PEINTURE gar. décennale, agréé E.D.F. Devis gratuit. Tél. : 906-81-96.

TRAVAUX AGENCEMENT D'APPARTEMENT
Tél. 228-11-40, et soir, 201-90-26.

Menuiserie, Plomberie, Electricité, Carrelage, Cuisine standard, sur mesure. Vitrification, Peinture. Sérieux. Compétence. TELEPHONE : 680-77-37.

POUR VOS TRAVAUX
Maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. - TRU. 00-75.

Bijoux

BIJOUX PLAISIR
Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture. Crédit Cetelem. L'Atelier, 210, bd Raspail-14e. - 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Professeur diplômé et élève de LAGOYA donne cours guitare classique. Téléphone : 282-93-65.

Personne, langue matern. améric., ayant l'expér. de l'enseign., donnerait cours anglais ts nivx. Téléphone : 531-94-90.

PARLEZ ANGLAIS
allemand, arabe, japonais...
LOGOS,
cours privé ou en groupe.
4, villa Ornano (18e), 255-09-05,
5, rue Arrivée (15e), 538-78-00.

Piano, méth. accél., spéc. adult., début. Résultats très rapides. Téléphone : 502-18-00, à l'Etoile.

Modes

SUR MESURE
chaussures, bottes, tous coloris, toutes formes, tout en cuir fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet, même par correspondance
GALVIN BOTTIER
42, rue Meslay, Paris-3e dans la cour 1er étage. T. 272-64-14 et 278-08-30.

Instruments de musique

PIANOS
Un grand choix de vraies occasions sélectionnées et expertisées. Contrôle
GARANTIE-REPRISE
Patrick CHEVALLIER
23, place des Vosges, PARIS. Tél. : 278-50-43.

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75 bis, av. Wagram, 17e WAG. 34-17. - Vente. - Location.

Relations

Une prestation hors du commun
CABINET RUCKEBUSH
32 ème année
Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.
Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.

75008 Paris	59000 Lille
5 rue du Cirque	4 et 6 rue Jean Bart
(Rond Point des Champs Elysées)	Tél 54.86.71
Tél 720.02.78/720.02.97	54.77.42

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e
Tél. : 575-10-77

Moquette

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30 000 m2
moquette synthétique et laine. TEL. : 757-19-19.

Photo

Vends LEICA M 4 (76)
TEL. : 825-67-49.

Photographe loue studio photo avec ou sans modèle, donne cours photo avec modèle, développe tous travaux, fait tous reportages. Téléphoner de 8 à 12 heures au : 326-41-26.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTIONS de timbres ou monnaies T.M., 10, rue de Maubeuge Paris-9e. T. 526-49-83.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 41e-14-85.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
TEL. : 705-62-14.

Rencontres

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomane ou artiste. vous rencontrerez à :
« GOUTS COMMUNS »
les amis que vous cherchez
TEL. : 548-95-16.

Stages

Cours et stages de céramique au Colombin, 3 pers. maximum les w.-e. et vacances scolaires chez CLAIRE DEBRIL, 41, rue Victor-Basch, 94300 Vincennes. T. : 328-66-63.

Vacances Tourisme Loisirs

LES ARCS
des disponibilités pr vac. scol
UNE RESIDENCE NOUVELLE
TEL. : 293-47-08.

SKI AUTRICHE FEVRIER PAQUES
Jeunes, 10 à 18 a., Cedre, 1 .. Gal-Beuret, 15e. T. 273-0' 90.

ISOLA 2000 : 570 F
7 jours HOTEL + petits déjeuners, remontées comprises, du 7 janvier au 4 février. 260-47-67, 15, avenue Opéra.

VARS-SAINTE-MARIE - SKI
Mardi-Gras (Paris) et mars chalet, tt cft, 10 à 15 pers., près pistes. — Tél. : (42) 23-42-17

Savoie, février, appts, tt conft. sur pistes, 618 à 2.309 francs Lovac : 874-97-40 - 878-64-07.

CAMPING - CARS
Location Hiver - Eté.
AVIATOUR 68, r. de Dunkerque 75009 Paris. Tél. : 878-86-91.

Etudes, sports, loisirs en ANGLETERRE. Jeunes et adultes. Club A. 354-01-73

CANNES - CROISETTE
Studio luxe, hiver, semaine. 400 à 500 F. T. : 660-41-36, ap. 18 h.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

régions

Les mesures pour relancer l'emploi dans les zones en difficulté

• Le Valenciennois et la Basse-Loire sont les plus favorisés
• L'automobile et l'électronique comme industries de remplacement

Le gouvernement devait rendre publiques à l'issue du conseil des ministres du mercredi 17 janvier des mesures nouvelles qui compléteront l'annonce des onze mille six cents créations d'emplois décidées la veille pour les régions les plus durement frappées par la crise nationale et internationale de la sidérurgie et des industries navales. Ces mesures dites « d'accompagnement » intéressent essentiellement le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. Il s'agit de crédits publics pour accélérer la construction de routes modernes dans la zone de Boulogne-sur-Mer et de Longwy ; de dispositions en faveur de l'artisanat et des P.M.I. ; de la recherche universitaire ; de la formation, enfin, des ingénieurs et des chefs d'entreprise.

Après l'intervention télévisée de M. Barre, M. Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a détaillé, le mardi 16 janvier, l'ensemble des « lots » de créations d'emplois négociés entre le gouvernement et des industriels français et étrangers. Ce sont les secteurs de la mécanique, de l'électronique, de l'habillement, qui sont les plus gros fournisseurs d'emplois nouveaux. Le Nord-Pas-de-Calais, avec six mille huit cents emplois, se taille la part du lion, tandis que mille cinq cents emplois sont créés pour la Loire-Atlantique, mille trois cents pour la région marseillaise et varoise, mille pour les Ardennes (mais il s'agit là d'extension d'une usine prévue de longue date), et seulement neuf cent vingt-cinq pour la Lorraine.

Sur ce dernier point, ce n'est pas sans raison, quand on connaît l'ampleur du déclin sidérurgique dans l'est de la France, que plusieurs voix s'élèvent pour s'étonner de l'insuffisance des efforts de prospection industrielle accomplis par l'État pour une région en concurrence directe avec les économies allemande et luxembourgeoise.

En revanche, le Valenciennois fait l'objet de la plus grande sollicitude publique, puisque notamment Peugeot-Citroën y construira une nouvelle usine de boîtes de vitesses. Notons aussi, parmi les projets les plus significatifs, celui de Matra (cinq cent quarante emplois en Loire-Atlantique), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (huit cents postes de travail près d'Aix-en-Provence), Biderman (six cents emplois à Cambrai) et deux décentralisations de services de l'Etat et de la S.N.C.F. (en Loire-Atlantique et à Lille). Les explications fournies par M. Chadeau ont permis de rectifier certaines inexactitudes contenues dans les propos du premier ministre. Par exemple, ce n'est pas d'ici à 1982 mais d'ici à 1984 que l'ensemble des emplois promis seront créés, puisque le projet de Peugeot-Citroën dans le Valenciennois (deux mille cinq cents emplois et 1,5 milliard de francs d'investissement) ne deviendra réalité que dans cinq ans.

Le gouvernement insiste sur l'importance numérique des créations d'emplois annoncées et précise que l'effort sera poursuivi au cours des prochains mois, notamment pour la région du Boulonnais. D'ailleurs, moins du quart seulement du budget du Fonds spécial d'adaptation industrielle a été engagé au cours des quatre derniers mois : il reste plus de 2 milliards de francs à utiliser. Ce dispositif spécifique a permis la négociation de six mille cinq emplois. On peut en conclure que, en subventions ou en prêts participatifs de l'État, chaque emploi créé a bénéficié en moyenne d'une aide publique de 130 000 francs.

Même si elles apportent une lueur d'espoir dans des régions où règne « une mentalité de bataille perdue », les décisions gouvernementales doivent être accueillies avec une extrême prudence. En effet, on ignore dans quelle mesure les emplois nouveaux sauront dans le temps et selon les endroits, compenser la déflation des effectifs des secteurs en crise. *D'autre part, il existe souvent des écarts (et des déceptions) considérables entre les chiffres d'emplois annoncés et*, trois ou quatre années plus tard, les réalisations effectives.

Dans les régions concernées, les mesures gouvernementales sont accueillies en général avec beaucoup de circonspection. « L'automobile vient une fois de plus dépanner le Nord-Pas-de-Calais », a déclaré M. Pierre Delmon, président du Comité économique et social. A Longwy, où les locaux de la Banque de France sont occupés par des militants de F.O., M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a qualifié le plan de M. Raymond Barre de « *dérisoire et provocateur* ». M. Michel Rolant, *secrétaire confédéral de la C.F.D.T., estime* « que les promesses, même *si elles doivent* connaître un commencement d'exécution, sont sans aucune mesure avec l'ampleur des problèmes posés... Les engagements de l'État sont insuffisants, les négociations ne sont ouvertes ni par les pouvoirs publics ni par les entreprises concernées ». Plus optimiste, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a estimé que l'ensemble de ces mesures constituait « la première étape de la reconstruction industrielle du Nord et de la Lorraine. — F. GR.

Dans le Nord-Pas-de-Calais

Boulogne-sur-Mer et le bassin minier ont été oubliés

De notre correspondant

Lille. — « *Une fois encore l'automobile dépanne le Nord...* » Cette formule de M. Delmon, président du Comité économique et social, résume assez bien l'impression ressentie ici après l'intervention de M. Barre à la *télévision*. Dans le plan annoncé, 4 100 emplois sur 6 800 seront créés par l'industrie automobile. Une seule implantation de taille, celle de Peugeot dans le Valenciennois (2 500 emplois), est vraiment une nouveauté ; l'extension de la *Française de mécanique* à Douvrin (Pas-de-Calais) était déjà programmée, et des ateliers sont en construction depuis quelques mois. L'automobile va *donc* employer à terme dans le Nord-Pas-de-Calais quelque 27 000 personnes, plus de 30 000 si l'on y ajoute les fournisseurs et les sous-traitants.

Peugeot était déjà présent dans le Valenciennois depuis le rachat de Chrysler. L'usine prévue fabriquera des boîtes de vitesses. *Elle n'entrera vraiment* en activité qu'en 1984 ou 1985, mais son implantation géographique n'est pas encore décidée de façon précise. Les constructeurs hésitent entre la nouvelle zone industrielle de *Thiant, près de Valenciennes, et celle de Somain-Aniche.*

Un dépannage. C'est bien ainsi d'ailleurs que l'on considère les 6 800 emplois négociés par les pouvoirs publics : il y a, en effet, quelque 120 000 demandeurs d'em*ploi dans* la *région*, et des licenciements massifs sont envisagés dans la sidérurgie. Ce qui a suscité le plus de commentaires, c'est précisément ce que M. Barre n'a pas dit. Depuis des semaines, élus et syndicalistes réclament *unanimement* le *maintien* d'une activité sidérurgique à Denain. Le premier ministre n'en a pas soufflé mot, ni après lui M. Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, ce qui laisse entendre que le plan d'Usinor sera appliqué *intégralement*. La C.F.D.T. avait soutenu devant M. Etchegaray, nouveau P.-D. G. d'Usinor, un plan qui prévoyait, pour un investissement de 600 millions de francs, une aciérie à oxygène avec coulée continue. Cela aurait *permis* de *sauvegarder* un « noyau dur », avec 4 000 à 4 500 emplois. Cette thèse avait également été défendue par la C.G.C., les ingénieurs du groupe et le patronat du Nord. M. Delmon affirme : « *Il n'est pas raisonnable de mettre tous ses œufs dans le même panier et de concentrer la sidérurgie en deux points forts. La décision n'a été prise pour Denain au conseil d'administration que par sept voix contre cinq... Or, Denain reste un bon outil qu'il ne faut pas sacrifier.* » La C. F. D. T. constate : « *Le maintien de l'unité de Denain aurait coûté moins cher en investissements que ce que l'on se permet aujourd'hui.* »

La direction d'Usinor occupée

Les syndicats ont traduit concrètement leur hostilité au démantèlement de la sidérurgie dans le Valenciennois. Le discours de M. Barre était à peine achevé qu'un meeting organisé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. se tenait à l'usine, et la décision était prise d'occuper les bureaux de la direction, occupation qui se poursuivait mercredi 17 janvier.

Les réactions politiques sont tranchées. Pour M. Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui est aussi maire de Cambrai, « *les décisions prises montrent l'efficacité du Fonds spécial d'adaptation industrielle, dont la naissance avait été marquée par un grand scepticisme (...)* M. Legendre a obtenu pour le Cambrésis (1 350 sidérurgistes vivent dans cette zone), outre l'implantation d'une usine de Biderman qui fabriquera des *costumes pour* l'exportation aux Etats-Unis (600 emplois), une série de mesures pour des entreprises de moindre importance mais qui permettront la création de 800 emplois. M. Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a, quant *à lui, mis en* relief les difficultés de trouver des investisseurs : il n'en a pas moins fallu, selon lui, entrer en contact avec sept cents entreprises pour obtenir ces résultats.

Le P.C. : une injure

Les communistes ont exprimé leur *avis* par un *communiqué* de la fédération du Nord et une déclaration de M. Ansart, membre du bureau politique : « *En dépit du tapage qui avait entouré les rencontres de l'Elysée, les mesures annoncées apparaissent aujourd'hui dérisoires face aux besoins. C'est une véritable injure. Malgré le tour de passe-passe auquel il s'est livré, le premier ministre n'a pu masquer sa volonté maintenue de liquider la sidérurgie en application des décisions prises à Bruxelles dans le cadre du plan européen Davignon. Les entrevues organisées par le président de la République étaient donc bien des manœuvres (...). Il est regrettable que le député, maire de Lille, se soit prêté à une opération de M. Giscard d'Estaing dont le seul but était de désamorcer les luttes pour mieux faire passer sa politique d'austérité et de chômage.* »

Une autre nouvelle, hors du secteur industriel, a surpris : il s'agit de l'annonce de la décentralisation à Lille de 1 000 emplois de la S.N.C.F. C'est le début du renforcement de la métropole qui avait été envisagé en 1976. On escompte la venue à Lille du service de gestion de la comptabilité de la S.N.C.F., *actuellement* installé à Paris.

On ne peut toutefois oublier... les oubliés. A Boulogne-sur-Mer, — le secteur le plus durement touché peut-être, car les 1 050 licenciements aux Aciéries Paris-Outreau sont effectifs depuis le 31 décembre — on est indigné. *Le* maire, M. Lengagne, a exprimé cette considérable *déception*, *et* ce n'est pas l'annonce prévue d'une liaison plus rapide du premier port de pêche avec l'autoroute A-26 qui calmera les esprits.

Pour la région minière, enfin, rien n'est prévu. Lors de la tenue du conseil des ministres à Lille, fin 1976, elle avait eu la vedette, y compris dans les propos du président de la République. On parlait surtout alors de la pétrochimie dans la zone de Béthune-Lens à partir du vapocraqueur de Dunkerque, et l'on se demandait s'il faudrait transporter l'éthylène par barges ou oléoducs... Projet abandonné aujourd'hui, peut-être provisoirement, en raison de la conjoncture. GEORGES SUEUR.

(1) La direction d'Usinor a décidé, après cette occupation de porter plainte contre X... à cause de « *déprédations* » constatées dans les bureaux.

« La solidarité nationale commence à jouer »

déclare M. Raymond Barre

Au cours du journal télévisé de TF 1, dont il était l'invité, le *mardi 16 janvier, à 13 heures*, M. Barre a notamment déclaré :

« *On peut, certes, énumérer toutes les opérations de licenciement qui se font actuellement. Elles sont inéluctables. Je sais combien elles sont douloureuses. Certains ne manqueront pas de déclarer que le gouvernement considère ces problèmes avec inhumanité et que je suis en particulier incapable de m'y intéresser.*

Et pourtant, que fait le gouvernement, depuis 1976, sinon éviter une détérioration encore plus grave de la situation de l'emploi due à l'effondrement de notre économie ? De plus, le gouvernement n'a cessé de mener une action, aussi bien en faveur de l'emploi des jeunes qu'en faveur des régions qui ont été frappées par la crise de branches entières, comme la sidérurgie ou la construction navale. Il est facile de se tailler un succès sur l'emploi en disant qu'on n'en fait pas assez. Ceux qui disent cela n'ont pas montré dans le passé leurs capacités d'agir et ne semblent pas actuellement avoir des responsabilités pour agir. »

Soulignant que le gouvernement entendait agir « *avec méthode et continuité* », le premier ministre a ajouté : « *Si nous étions cyniques ou indifférents, nous pourrions dire que la situation de l'emploi en France n'est pas tellement différente de la situation des autres pays européens ou de celle des Etats-Unis, que le pourcentage du chômage y est moins important, que les conditions d'indemnisation sont satisfaisantes et que, par conséquent, nous n'aurions qu'à attendre que la situation économique s'améliore pour que le chômage disparaisse.*

» *Nous n'avons jamais eu, au gouvernement, ni ce cynisme, ni cette indifférence, parce que nous savons que les hommes qui perdent leur emploi, les familles, sont aux prises avec des problèmes très douloureux sur le plan moral, qui sont cause de désespérance. (...)*

» *Les problèmes du chômage ne se règlent pas par un coup de baguette magique. Ceux qui racontent que cette situation pourrait être réglée en quelques semaines ou en quelques mois abusent les gens à qui ils s'adressent. (...)*

» *Quatre mois après la création du fonds spécial d'adaptation industrielle, la solidarité nationale commence à jouer, notamment en faveur du Nord, de la Lorraine, des Ardennes, de la Loire-Atlantique et des Bouches-du-Rhône.*

» *De même, nous sommes parfaitement au courant des problèmes qui se posent actuellement à Saint-Etienne et nous essayons de les résoudre.*

» *Mais tout cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique. Il n'y a que les esprits brillants qui règlent rapidement ces problèmes. (...) La critique est aisée, mais l'art est difficile. Je ne dis pas que nous sommes de grands artistes, mais nous essayons du moins de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la situation des Français.* »

En conclusion, M. Barre a indiqué que les implantations industrielles annoncées seraient « *menées sur la période 1979-1981-1982* » et que le gouvernement souhaitait « *travailler en étroite concertation avec les élus et les syndicats* ». Le premier ministre a précisé qu'il écrira prochainement aux organisations syndicales « *pour leur proposer une procédure nationale et régionale permettant de les associer aux travaux entrepris dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire* ».

Et si l'automobile...

Peugeot-Citroën, General Motors..., le secteur *automobile est appelé*, une *fois de plus*, à jouer les pompiers *volants*. Déjà, la Bretagne, le Nord, une première fois, puis la Lorraine, avaient *été*, aux dires des pouvoirs publics, « sauvées » par ses interventions. Il est vrai que cette branche est l'une des rares à créer, pour le moindre projet, un nombre d'emplois non négligeable, l'une des rares aussi à bien se porter. Les usines des deux constructeurs nationaux et de leurs filiales tournent à plein, donc on en construit de nouvelles, de préférence dans les régions les plus touchées par le chômage. C'est logique... mais dangereux.

Le secteur automobile est actuellement à la veille d'une profonde mutation. *La crise* de l'énergie qui, en 1974-1975, a fait plonger ses ventes a été, certes, *bien vite surmontée, mais l'alerte a été rude*. On *sait désormais que* le marché *européen, proche de* la saturation, ne *connaîtra plus que des taux de croissance limités*, 1 % à 3 % l'an, au cours des dix prochaines années. On sait aussi qu'il est fragile. Dès lors que la majorité des ménages sont équipés d'au moins une voiture, la demande est constituée uniquement par le renouvellement des véhicules usagés, et l'achat d'une seconde voiture. Que le pouvoir d'achat fléchisse, même légèrement, et ces acquisitions seront aisément repoussées, voire annulées... La demande plus capricieuse sera donc plus que jamais sujette à de brusques variations conjoncturelles. Or, on l'a bien vu en 1975, les constructeurs automobiles ne peuvent supporter longtemps une diminution de leurs ventes sans adapter leurs effectifs.

L'exemple des véhicules utilitaires montre assez la fragilité de cette branche. *Lors du regroupement de Berliet-Saviem, en 1974, l'horizon était au beau fixe. Contrairement à l'automobile particulière, le poids lourds connaîtrait, disait-on alors, une croissance régulière. Fort de ces anticipations, Renault-Véhicules industriels décidait* de construire dans *l'Est une nouvelle* usine de montage. Quatre ans plus tard, rien ne va plus.

Il y a plus grave. Le secteur automobile, menacé par la saturation proche des grands marchés mondiaux, est à la veille d'affronter une gigantesque bataille commerciale. Les firmes japonaises, forcées à la croissance par leurs structures sociales, s'implantent en force sur tous les marchés où l'industrie nationale est faible : Grande-Bretagne, Suisse, Afrique, Proche-Orient, Asie du Sud-Est. Les firmes *américaines*, de *leur* côté, *sont en plein remue-ménage. Contraintes par la nouvelle législation sur la consommation d'énergie de renoncer aux « monstres dévoreurs d'essence »* qui avaient fait *leur* succès, elles mettent au point de petits modèles de « *type européen* ». Cela signifie qu'elles pourront, à terme, attaquer le marché européen avec des armes incomparablement plus fortes que leurs concurrents.

Leurs filiales en Europe ne disposaient pas jusqu'à présent d'avantages particuliers. Leur production limitée ne leur permettait pas d'atteindre des cadences — donc *des prix — beaucoup plus intéressantes que* Renault, Peugeo' *ou* Volkswagen. *Il n'en ira pas de même lorsque Ford ou General Motors auront mis* sur pied des voitures « *mondiales* », répartissant la production de leurs éléments entre toutes leurs usines. Les firmes américaines et leurs filiales pourront alors lancer sur le marché des voitures aussi perfectionnées techniquement — sinon plus — et... beaucoup moins chères que leurs adversaires. Seule parade pour les groupes européens : la concentration, afin d'atteindre des séries suffisamment importantes pour concurrencer les plus grands.

Pour l'heure, ces menaces ne sont pas encore concrétisées. Le secteur automobile est dans la situation de l'Europe avant la première guerre mondiale : chacun fourbit ses armes sans savoir exactement quand et où éclatera le conflit.

Une trentaine de groupes se partagent actuellement le marché mondial. Combien seront-ils dans dix ans, et où ? La bataille ne fait que commencer. Dans ces conditions, tout miser sur l'automobile est un pari pour le moins hasardeux...

V. M.

LE « PLAN COMPOSANTS » A LA RESCOUSSE

A quelque chose malheur est bon : les difficultés rencontrées par certaines régions touchées par les restructurations industrielles auront permis de tourner une nouvelle page du « plan composants » laborieusement élaboré par les pouvoirs publics. La société Matra avait, en effet, fait savoir qu'elle était prête à *se lancer*, avec le groupe américain Harris, dans la fabrication de circuits intégrés. L'administration hésitait. Finalement le projet a été retenu, et Matra installera son usine en accord avec Harris, dans la *Loire-Atlantique*. Cette opération n'est pas la seule concernant le « plan composants » puisque Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui a passé un accord avec le groupe américain National Semi Conductors, s'implantera entre Aix et Aubagne.

LE CALENDRIER DES LICENCIEMENTS DANS LA SIDÉRURGIE

M. Giraud, ministre de l'industrie, a donné le calendrier approximatif de séduction d'effectifs dans la sidérurgie, qui doivent toucher 21 750 personnes *dans les deux ans à venir.*

Pour le Nord et les Ardennes, les suppressions d'emplois atteindront le chiffre de 7 300 dès 1979. *L'application de la convention* sociale en vigueur jusqu'au 30 avril, et qui pourrait être prolongée, donnerait lieu à 1 400 mises à la retraite anticipées en 1979, et 500 en 1980, ces chiffres étant portés respectivement à 2 000 et 700 si les dispositions de la convention étaient « améliorées ». Les licenciements proprements dits s'élèveraient donc à 4 700 ou 5 400, suivant les hypothèses. *En face*, les *pouvoirs* publics font état de 6 800 emplois créés dans cette région.

Pour la Lorraine, il est prévu 8 550 suppressions d'emplois en 1979, dont 2 550 à Longwy, et 5 900 en 1980, dont 3 400 à Longwy. Compte tenu des mises à la retraite au titre de la convention sociale (2 000 à 2 500 en 1979 et 1 200 à 1 800 en 1980), les licenciements véritables se chiffreraient entre 6 000 et 6 500 en 1979, 4 100 et 4 700 en 1980, soit, globalement, 10 000 à 11 500. En face, 1 000 emplois seulement doivent être créés, du moins pour l'instant, *ce qui laisse un déficit de* près de 10 000 emplois, le principal problème étant le sort de l'agglomération de Longwy.

M. Giraud, toutefois, a fait *état de 9 900 créations d'emplois* prévues d'ici 1983 au titre du premier plan lorrain de 1977, et qui commencent à être effectives. Celles-ci cependat ne doivent pas être comptes deux fois, *puisqu'elles compensent, pour* partie, les 16 000 suppressions d'emplois décidées également en 1977, et qui ont donné lieu à 1 600 licenciements, mais l'appoint qu'elles représentent (1 570 en *1979*) ne sera pas négligeable dans l'immédiat.

Dans une lettre au premier ministre

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT RÉCLAME DES MESURES D'URGENCE.

M. Massu, *président* de la Confédération du logement, a adressé à M. Barre une lettre attirant son attention sur les difficultés que connaissent les locataires, les accédants à la propriété et les *organismes* de logement à but non lucratif dans les régions particulièrement touchées par la crise de l'emploi, comme la Lorraine ou le Valenciennois. Il demande au premier *ministre* l'application de trois mesures d'urgence :

— L'attribution d'une prime mensuelle exceptionnelle aux locataires et accédants à la *propriété leur* permettant de faire face à leur dépense de logement ;

— Un moratoire pour les dettes de logement, lié à la conjoncture économique ;

— Une aide sous forme de subventions aux *organismes propriétaires* de *caractère* social

Afin de faire aboutir ses revendications, la C.N.L. a décidé de conduire, en février, une large délégation d'usagers du logement, notamment en provenance de *Lorraine et du Nord, auprès du* premier ministre. Elle demandera aux parlementaires, aux élus et aux associations syndicales de ces régions de s'associer à cette démarche.

CHAMPAGNE-ARDENNE

● *Enquête d'utilité publique pour la centrale de Nogent-sur-Seine.* — Le préfet de l'Aube, *M. Raymond Marchand*, a *annoncé* le 15 janvier, au conseil général de ce département, que l'enquête d'utilité publique concernant la construction d'une centrale nucléaire près de Nogent-sur-Seine, serait *ouverte* du 1er *février* au 29 *mars*. A *l'ouverture* de la séance, le président du conseil général, M. Pierre Labonde (R.I.), s'était élevé contre certaines administrations qui « *prennent des décisions sans tenir compte des populations concernées* ».

Le Monde

économie

SOCIAL

La situation de l'emploi ne s'améliore pas

(Suite de la première page.)

Quant aux enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise par des organismes aussi différents que l'INSEE (Institut de la statistique), la Banque de France ou le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), elles concordent toutes : les choses vont mieux. Les analyses divergent seulement sur l'ampleur de ce mieux et sa durée.

Les faits d'abord. En novembre, l'indice mensuel de la production industrielle a atteint la cote de 130 contre 128 en octobre (base 100 en 1970), soit une progression de 1,6 % en un mois. Par rapport à novembre 1977, la progression n'est que de 3,2 %. Mais elle s'est confortée depuis et se poursuit actuellement au rythme annuel de 4 %.

La Banque de France note pour sa part que l'activité du commerce de détail a marqué une nette reprise en fin d'année et ajoute en ce qui concerne l'industrie que *« l'année 1979 s'ouvre dans un climat empreint de confiance »*, ce qui peut tout de même paraître excessif. *« L'effort d'adaptation de l'appareil productif aux nouvelles données économiques s'est accentué tout au long de 1978 et les résultats financiers ont commencé ici et là à s'en ressentir favorablement (...). Une reprise globale des investissements pourrait aussi s'amorcer avant la fin du premier semestre. »*

Cette dernière hypothèse n'est pas invraisemblable puisque l'enquête spéciale de l'INSEE publiée il y a un mois (*le Monde* du 14 décembre 1978) montrait qu'après avoir stagné en 1978 (+ 1 % en volume) les investissements devraient croître de 7 % cette année. S'il en était ainsi la consommation des ménages et l'exportation qui sont depuis des mois les deux seuls moteurs de la croissance en France se verraient relayées.

La France peut maintenant voir — *sans inquiétude* — son expansion économique s'accélérer légèrement puisque son commerce extérieur est redevenu excédentaire (2,5 milliards de francs en 1978) grâce à une progression des ventes à l'étranger deux fois plus rapide que celle des importations. Le médiocre résultat de décembre ne devrait pas remettre en cause ce rétablissement qui pour être fragile n'en demeure pas moins une réalité.

● *Plusieurs occupations d'usines* sont signalées dans diverses régions de France. A Soultzmatt (Haut-Rhin), une unité de filature du groupe Agache-Willot, qui avait fermé ses portes en décembre, est occupée depuis le mardi 16 janvier par ses anciens salariés, à l'appel de la C.F.T.C., pour obtenir une *« solution de reconversion »*. Dans la banlieue de Lyon, le personnel de la Société nouvelle des ateliers de Vénissieux, filiale de Renault, a commencé l'occupation des locaux le lundi 15 janvier pour protester contre l'autorisation de licenciement économique, concernant cent quatre-vingt-sept salariés, donnée par la direction départementale du travail. A Pontcharra (Isère), les papeteries du Moulin-Vieux sont occupées depuis lundi par des salariés qui *« refusent de voir leur sort se décider sans eux »* après la mise en règlement judiciaire de l'entreprise. En revanche, pour les ouvriers de l'usine de tubes Vallourec de Bessèges (Gard), l'occupation commencée le 10 janvier a cessé mardi soir : *« Geste de bonne volonté »*, disent les syndicats, pour reprendre la négociation à propos d'un projet de licenciement de 50 des 400 salariés.

● *La manifestation des cadres le 29 janvier.* — La C.G.C., qui organise cette manifestation, n'y a pas invité la C.G.T., et n'a pas l'intention de le faire, a déclaré M. Yvan Charpentié, président de la Confédération générale des cadres.

De son côté, l'Union des cadres C.F.T.C. fait savoir qu'elle ne s'associera pas à la manifestation pour éviter l'ambiguïté qui pourrait naître au sujet de ses objectifs. Quant à l'U.C.T., elle annonce qu'elle soutiendra la manifestation.

Indépendamment de cette manifestation, l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.), a confirmé le rendez-vous prévu le 22 janvier avec la C.G.C., au niveau national, pour discuter d'une action commune à plus long terme. L'U.G.I.C.T. a également proposé une recontre aux cadres C.F.D.T. et F.O.

A Châteauneuf

LES LICENCIEMENTS A L'USINE DE CREUSOT-LOIRE POURRAIENT ÊTRE MOINS NOMBREUX QUE PRÉVU

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A l'usine Creusot-Loire de Châteauneuf — division Marrel, — occupant, près de Rive-de-Gier (Loire), mille quatre cent soixante-cinq salariés, sept cent vingt-huit emplois vont être supprimés d'ici à l'été, a annoncé la direction au comité d'entreprise, mardi 16 janvier. Toutefois, certaines mesures doivent permettre d'abaisser le nombre des licenciements dont l'autorisation sera demandée dans quatre mois. Soit :

— Cessation anticipée d'activité pour trente-six travailleurs âgés de cinquante-six ans et huit mois (préretraite) ;

— Mutations, reclassements, départs volontaires. Un service facilitera la recherche d'un emploi pour ceux qui partiront volontairement. Ils pourront recevoir un pécule pour combler la perte de salaires ; ils toucheront les indemnités en cas de licenciement et ne seront pas tenus d'effectuer leur préavis ;

— Formation : treize organismes offriront des possibilités de stage ;

— Aménagement du temps de travail : mi-temps, congés sans solde, etc. ;

— Allongement de la période de priorité de réembauchage portée de un à deux ans.

Enfin de nouvelles conventions de formation pourront être signées avec le Fonds national de l'emploi

Les syndicats appellent à une assemblée générale ce 17 janvier et expriment leurs craintes devant une « situation explosive ». M. Jean Auroux, député socialiste de la Loire, a annoncé qu'il allait saisir le ministre de l'économie.

ÉNERGIE

La C.G.T. organise une manifestation pour défendre le service public E.D.F.

La Fédération nationale C.G.T. de l'énergie a invité les autres organisations syndicales à participer à une manifestation nationale pour défendre le caractère de service public d'Electricité de France.

« Alors que le gouvernement est responsable de la panne d'électricité du 19 décembre, responsable des délestages qui ont suivi et qui peuvent se reproduire à tout moment aux heures de pointe, il laisse entendre qu'il y aurait eu de l'imprévoyance au niveau de la direction d'E.D.F. et que maintenant il n'y a qu'une solution : réduire la consommation et faire appel aux entreprises privées », affirme la F.N.E.-C.G.T. Le syndicat réclame une réunion avec le ministre de l'industrie et la direction d'E.D.F. et réitère sa proposition d'installer deux couples de turbines à Landerneau à Brennilis, dans le Finistère. « *Certes*, ajoute la C.G.T., *les décisions qui doivent être prises n'auront pas un effet immédiat, mais ne pas les prendre aujourd'hui, c'est permettre que la situation se dégrade au cours des hivers prochains.* »

La C.G.T. — si elle reproche à M. Boiteux d'inviter la population à réduire sa consommation — ne propose guère d'autres solutions que *« l'implantation d'un certain nombre de transformateurs sur les points les plus chargés du réseau de transport »*.

Parce que *« les délestages étaient prévisibles »*, la C.G.T. ne veut pas *« que l'on cherche des boucs-émissaires à la panne du 19 décembre »*, même si M. Thomas, secrétaire général adjoint de la fédération, avoue que *« si, à 7 h. 55, on avait isolé l'Ouest de la France, l'ensemble du réseau ne se serait pas effondré »*. Mais, ajoute-t-il, *« les instructions aux dispatchers étaient de tenir au maximum »*.

De même, s'il affirme qu'*« il suffit qu'un ou deux groupes thermiques de 250 ou 600 mW soient indisponibles dans une région pour que des délestages soient rendus nécessaires »*, M. Thomas récuse l'idée que les grèves des semaines précédentes et le refus de certaines équipes d'entretien de travailler le samedi et le dimanche soient à l'origine de l'indisponibilité du groupe thermique de Cordemais, dans la Loire-Atlantique (indisponibilité qui fut, selon certains, à l'origine des difficultés d'E.D.F.).

PRESSE

Les journalistes de « Elle » expliquent leur grève à leurs lecteurs

Le magazine « Elle » a été en grève du 5 au 11 janvier. La Société des journalistes de ce journal, l'Intersyndicale S.N.J., F.O., C.G.T., C.F.D.T., et la C.G.C. expliquent, dans une lettre à leurs lecteurs, pourquoi leur magazine n'a pas paru cette semaine.

« Pour la première fois, une rédaction, équipe de journalistes, cadres et employés, au-delà de ses soucis professionnels, adresse à ses lecteurs et à ses lectrices une lettre.

» Cette semaine vous ne lirez pas *Elle*. Pourquoi ? Radio, télévision, journaux vous ont commenté l'événement : cinq jours de grève. Une grève ne s'envisage pas de gaieté de cœur. Mais nous nous sommes trouvés dans une impasse. D'un côté, la direction inflexible qui projette, sous le couvert d'une restructuration, vingt et un licenciements de cadres, employés et journalistes. De l'autre la rédaction, qui refuse d'admettre ces suppressions d'emplois arbitraires.

» Notre magazine, que l'on compare souvent à un navire, a changé de capitaine, le 1er décembre. Jean-Pierre Farkas a été remplacé par Eliane Victor, accompagnée d'une adjointe et de deux autres personnes, l'une secrétaire, l'autre attachée de direction. Jusque-là, rien à dire. Mais tout change lorsque quinze jours plus tard on annonce que le navire affronte une grave tempête financière. Comment parler d'économies si pour remplacer une personne on en embauche quatre ? Plus surprenant encore : tandis que le comité d'entreprise est saisi d'une demande de licenciements, parallèlement on engage un nouveau journaliste et l'on projette d'en engager un deuxième. Comment alors rester impassible lorsqu'une direction juge certains postes inutiles et s'empresse de redonner les mêmes fonctions à des collaborateurs de son choix ? Convaincu qu'il est possible de trouver d'autres solutions l'équipage a réagi en mandatant l'Intersyndicale S.N.J., F.O., C.G.T., C.F.D.T. et la C.G.C pour le défendre. »

» En dénonçant cette injustice, nous avons été contraints d'affirmer notre position, et par là même de vous priver de votre magazine. Nous ne sommes pas hostiles à un nouveau visage du journal ni, bien entendu, à un nouveau rédacteur en chef. Ces dernières années, vous avez vécu avec nous les changements, les innovations... Vous les avez aimés, critiqués. C'est toujours la même équipe qui s'est pliée aux volontés de ses divers rédacteurs en chef. C'est pourquoi les journalistes, les cadres et les employés qui font votre hebdomadaire ne peuvent accepter que le plan de restructuration ne conserve pas à chacun d'entre eux la place qui lui est due. Nous avons voulu vous faire connaître nos difficultés afin que vous nous excusiez de ne pas être à notre rendez-vous hebdomadaire. »

La Société des journalistes et l'Intersyndicale S.N.J., F.O., C.G.T., C.F.D.T. et la C.G.C.

AÉRONAUTIQUE

L'industrie française a reçu en 1978 pour 15 400 millions de francs de commandes étrangères

Les commandes à l'exportation enregistrées en 1978 par la construction aéronautique française sont estimées à 15 400 millions de francs, dont 76 % représentent des ventes de matériels militaires. Le chiffre d'affaires pour 1978 (représentatif des livraisons réellement effectuées avec la clientèle française et étrangère) est évaluée à 24 500 millions de francs. C'est ce qu'a révélé M. René Ravaud, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), mardi 16 janvier à Paris, devant la presse spécialisée.

Par rapport à l'année 1977 qui, avec un montant des commandes à l'exportation de 23 831 millions de francs, en augmentation de 145 % sur les commandes de 1976, a été en réalité une année exceptionnelle, les estimations de 1978 marquent le pas. On observe, cependant, une très légère hausse de la part des commandes civiles — 21 % du total en 1977 et 24 % en 1978 — due à l'essor des ventes de l'avion européen Airbus et des avions d'affaires de Dassault-Breguet.

L'importance qui demeure des commandes militaires tient au fait que, en vendant des Airbus, la France reçoit sa part du marché estimé à 50 millions de francs (le reste allant aux Etats-Unis pour les moteurs et certains équipements, à la Grande-Bretagne, à la République fédérale d'Allemagne ou à d'autres coopérants européens), tandis que l'exportation d'un seul intercepteur Mirage F-1 représente une somme de 40 à 72 millions de francs selon les armements à son bord.

Il n'en reste pas moins, selon M. Ravaud, que, si l'on considère le chiffre d'affaires consolidé par client, la part des exportations est passée de 46,2 % en 1975 à 53,1 % en 1978, ce qui veut dire que la part de l'Etat français — à l'exception des autres clients français comme les compagnies aériennes — a décliné de 45,7 % en 1975 à 36,7 % en 1978.

Les effectifs de l'industrie aéronautique française à la fin de 1978 étaient évalués à 102 650 travailleurs, en légère diminution sur le volume des effectifs de 1977. *« En 1979 et 1980*, a expliqué le président du GIFAS, *on assistera à une tendance à une légère hausse par rapport au niveau atteint en 1978, compte tenu du redressement des ventes enregistrées depuis le deuxième semestre de 1977. Mais ce volume des effectifs n'atteindra pas celui de 1975. »* (En 1975, l'industrie aéronautique a occupé 108 920 personnes.)

A propos des programmes aéronautiques civils que la France a décidé de lancer en coopération, le président du GIFAS a noté que la priorité avait été donnée en 1978 à la version A.310 (biréacteur de 200 places) de l'Airbus. *« Les moyens actuels donnés au consortium européen Airbus industrie*, a expliqué M. Ravaud, *devraient permettre une décision, dans le courant de 1979, sur le projet Jet* (il s'agit d'un avion court-moyen-courrier de 120 à 160 places), *sinon la société américaine Boeing continuera à être en mesure de vendre sans compétition des biréacteurs Boeing 737 et des triréacteurs Boeing 727. »*

Le président du GIFAS, qui est aussi le président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), a remarqué, à cette occasion, que seules la France et la Grande-Bretagne paraissent avoir les moyens d'études et de production pour s'intéresser à ce projet de Jet, tandis que l'industrie ouest-allemande, qui dispose d'un potentiel égal à la moitié de celui de la construction française et au quart de celui de la construction britannique, semble être *« saturée par l'Airbus »*.

Selon ses versions, le Jet pourrait être équipé de réacteurs CFM-56 de General Electric et de la SNECMA (*le Monde* du 17 janvier). Interrogé sur l'avenir commercial de ce réacteur, M. Ravaud a répondu : *« Le programme du réacteur CFM-56 demande une longue patience de marketing. Il faut savoir tenir bon. »*

CONJONCTURE

M. Barre invite les industriels du meuble à relever le défi de la concurrence

M. Raymond Barre a inauguré lundi 15 janvier, à Paris, le Salon du meuble, qui fêtait son vingtième anniversaire. Le premier ministre a invité les entreprises françaises de l'ameublement à relever le défi de la concurrence étrangère, puisque en 1978, « malgré les progrès réalisés, nous avons encore importé en valeur deux fois plus de meubles que nous n'en n'avons exportés ». L'année écoulée a permis, selon le premier ministre, de franchir une étape décisive dans le sens de la modernisation du secteur. Elle se caractérise par la création de nouvelles unités de production, le redressement d'entreprises en difficulté, l'intégration vers des entreprises situées en amont, ce qui permet à certaines firmes de mieux matriser les filières de production, enfin, par des opérations de diversification.

Les pouvoirs publics, a rappelé le premier ministre, ont encouragé la signature d'une dizaine de contrats de croissance, tandis qu'un soutien financier était accordé à plusieurs projets visant à favoriser l'utilisation de bois d'origine métropolitaine pour la fabrication de meubles de conception nouvelle. M. Barre a défini trois objectifs pour cette branche industrielle : amélioration constante de la gestion des entreprises, redressement durable de la balance de nos échanges extérieurs et, enfin, innovation et création d'un style de meubles français adapté à notre époque.

Un déficit peut en cacher un autre

Le secteur de l'ameublement regroupe environ mille quatre cents entreprises, qui emploient quatre-vingt-quatre mille salariés. Si l'on y ajoute quelque treize mille artisans, le chiffre d'affaires total de la branche s'élève à 14 milliards de francs, et le nombre de travailleurs à quatre-vingt-douze mille. La dispersion explique, pour une bonne part, la faiblesse de l'industrie du meuble, qui marche toutefois dans la voie de la concentration : au cours des cinq dernières années, le nombre de fabricants occupant plus de cinq cents ouvriers est passé de cinq à dix-huit.

Largement excédentaire jusqu'en 1961, la balance commerciale de ce secteur s'est rapidement dégradée, le taux de couverture des importations par les exportations passant de 245 % en 1960 à 20,5 % en 1969. Depuis, il remonte lentement et se situe à 41,2 % en 1977, où le déficit de la balance commerciale a été de 1,6 milliard.

Bien que l'ameublement ne représente qu'une faible part de la consommation des ménages français (environ 3 % du budget familial), on explique la dégradation des termes de nos échanges par le formidable développement du marché à partir de 1960, marché derrière lequel la production nationale a couru en s'essoufflant et en laissant naturellement la place à des fabricants étrangers, mieux structurés et surtout plus novateurs, puisque aussi bien le meuble est à la fois un produit utilitaire et de mode. Ces pays, ce sont l'Italie (32 % du total des importations, soit un quadruplement en quatre ans), l'Allemagne fédérale (25 %), puis la Belgique, et, depuis peu, l'Espagne et les pays de l'Est, notamment la Roumanie.

Le premier ministre s'est félicité de l'intégration en amont des entreprise du meuble. Celles-ci en fait, se plaignent surtout des mauvais rapports qu'entretiennent, en aval, l'industrie et le négoce, ce dernier dominant, en fait, la filière. Lors des journées consacrées par le conseil interfédéral du bois, en novembre dernier, aux problèmes de cette filière, il a même été dit que le négoce constituait parfois un écran entre le client et le fabricant, empêchant dans une certaine mesure de mener une politique active contre la concurrence étrangère. En remontant vers l'amont, il apparaît que le déficit évalué à 1,6 milliard en 1977 ne recouvre que les échanges de produits finis. Dans la fabrication des meubles entrent du bois, de la mousse, des métaux, des textiles et du cuir. Selon une étude récente du bureau d'informations et de prévisions économiques, le déficit en fournitures pour les entreprises s'élèverait à 1,9 milliard, ainsi qu'à 0,2 milliard pour les matériels et équipements de production.

D'où une double conclusion. Si, comme le souhaite M. Barre, les entreprises de meubles françaises doivent relever le défit de la concurrence étrangère et exporter plus qu'elles ne le font, il serait judicieux de vendre en priorité des produits incorporant le moins possible de produits importés. Les efforts à déployer apparaissent alors bien supérieurs à ceux que devrait entreprendre cette seule branche de l'industrie. Ils concernent l'adaptation de la forêt française (choix des variétés, solution à la crise du marché des bois de trituration pour les panneaux à particules, meilleure « mobilisation » de la matière première par un contrôle de gestion sur la forêt privée). Ils devraient aussi s'appliquer à l'industrie textile, comme à celle du cuir, dont on connaît les difficultés. En d'autres termes, la filière du meuble a encore du pain sur la planche. — J. G.

L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION A AUGMENTÉ DE 7,76 % EN UN AN

L'indice du coût de la construction, calculé trimestriellement par l'INSEE, s'établit, pour le troisième trimestre 1978, à 472 (base 100 au quatrième trimestre 1953). Il a été publié au « Journal officiel » du 14 janvier. La progression, par rapport à l'indice du deuxième trimestre, qui était de 461, est donc de 2,39 %. Par rapport au troisième trimestre 1977, où l'indice était de 438, elle est de 7,76 %.

Cet indice, qui s'applique au calcul des bonifications d'épargne-construction, sert souvent de référence pour l'établissement du bail du loyer d'un logement à loyer libre (et dans ce cas c'est le dernier indice connu qui doit servir de base de référence). Sa progression permet également, lorsque le bail le prévoit, de déterminer le pourcentage de hausse applicable lors de la révision des loyers.

● *M. Pierre Chambiant* a été réélu pour la troisième année consécutive président de la fédération parisienne du bâtiment, qui regroupe 200 000 entreprises d'Ile-de-France (250 000 salariés) ayant réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 44,5 milliards de francs. La région est une des plus touchées par la crise du bâtiment, avec 556 disparitions d'entreprises (contre 499 en 1977), une baisse de 5 % des effectifs ouvriers (11 000 emplois supprimés) et une diminution des mises en chantier de logements : 58 000 logements commencés en 1978 contre 64 700 en 1977 (— 9,6 %).

La libération des prix de vente des livres

Les auteurs décident la création d'un « Conseil permanent des écrivains »

Après l'interdiction des prix conseillés dans le domaine de la librairie décidée par M. Monory, ministre de l'économie, mesure dont l'application entraine une remise en cause du mode de calcul des droits d'auteur (« le Monde » daté 14-15 janvier), le comité de liaison des associations d'écrivains, réuni au siège de la Société des gens de lettres, a donné une conférence de presse mardi 16 janvier.

M. Didier Decoin, président de la Société des gens de lettres, a annoncé la création d'un *Conseil permanent des écrivains auquel sont* conviées l'Académie française et l'Académie Goncourt (1) Les auteurs, jugeant qu'ils ont été « *tenus à l'écart de pourparlers et de décisions qui portent atteinte à leurs intérêts propres et, à travers eux, au patrimoine littéraire* », que la liberté *du prix* de vente des livres entraînera des *modifications* dans le calcul de leurs droits, considèrent que « *tous les contrats qui les lient aux éditeurs devront être révisés* ». De même, ils considèrent comme « *caduc le protocole de contrat-type signé avec le Syndicat national de l'édition, la plupart des éditeurs ne l'appliquant pas* ». Ils soulignent qu'ils n'ont pas réussi jusqu'à présent à ouvrir des *négociations* avec les éditeurs pour établir un régime de retraite complémentaire et que « *les problèmes de la fiscalité de l'écrivain restent toujours posés entre les organisations d'auteurs et les pouvoirs publics* ».

Les écrivains, qui veulent être « *consultés non pas séparément mais conjointement* », précisent que le Conseil permanent des écrivains sera « *seul habilité à traiter des problèmes du droit d'auteur et de ceux que soulèvent la publication et la diffusion du livre auprès des pouvoirs publics, des utilisateurs et des éditeurs.* » Il interviendra « *auprès des pouvoirs publics pour que les circulaires d'application de l'arrêté sur la libération du prix du livre garantissent qu'en tout état de cause la rémunération des auteurs ne soit pas diminuée* (...)

(1) Le Conseil permanent des écrivains réunit d'ores et déjà la Société des gens de lettres, le Syndicat des écrivains de langue française (SELF), le Syndicat des écrivains professionnels, l'Union des écrivains, la Société française des traducteurs, l'Association des traducteurs littéraires de France, le Syndicat des critiques littéraires. Son siège est provisoirement fixé à l'hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014, Paris.

AGRICULTURE

LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES NEUF EST A NOUVEAU REPORTÉE

La réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, prévue pour le lundi 22 janvier, a été à nouveau reportée en raison du désaccord qui persiste entre la France et l'Allemagne fédérale au sujet de la suppression des montants compensatoires. Le différend empêche la mise en œuvre du système monétaire européen, qui devait voir le jour le 1er janvier. L'entrevue « secrète » que le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, et le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, ont eue lundi soir à Bruxelles avec leurs homologues ouest-allemands n'a pas permis de sortir de l'impasse.

Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion des ministres, qui se retrouveront toutefois la semaine prochaine à Berlin à l'occasion de la Semaine verte. Tandis que les diplomates et les ministres essaient, par des contacts bilatéraux, de trouver un terrain d'entente (M. Méhaignerie s'est entretenu mardi de ce sujet avec son collègue néerlandais), la Fédération des exploitants reçoit ce mercredi 17 janvier à Paris, à sa demande, une délégation de l'organisation syndicale agricole allemande, Deutscher Bauernverband (D. B. V.), conduite par son président, le baron von Hereman.

Faits et chiffres

Affaires

● *La société américaine American Express* ne renonce pas à sa proposition de rachat du groupe d'édition McGraw Hill pour un montant de 830 millions de dollars (*le Monde* du 11 janvier 1979), en dépit des actions en justice intentées par les dirigeants de ce groupe pour empêcher le rachat. Evoquant le problème du contrôle des stations de télévision détenu par McGraw Hill, le président d'American Express, M. Robinson, a réaffirmé son intention de conserver l'indépendance journalistique du groupe d'éditions.

● *Les industriels français confrontés à la mondialisation des marchés et à la concurrence internationale.* — La CEGOS organise sur ce thème, le 1er février, une journée-débat entre chefs d'entreprises et responsables de l'administration à l'hôtel Suffren, 20, rue Jean-Rey, Paris (15e). Renseignements : Mlle Novak, CEGOS, 778-16-40.

● *La Revue française de gestion*, éditée par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, publie, dans son numéro 18, un dossier sur le « modèle allemand » comprenant cinq articles : « La France et l'exemple allemand » ; « Comportement national et international de quelques grands groupes industriels allemands » ; « Stratégie internationale des banques allemandes » ; « L'aide aux P.M.E. » ; « Un modèle impossible, dangereux ou nécessaire ».

Automobile

● *Les Peugeot à moteur Diesel.* — De six cents à sept cents plaintes ont été adressées à l'Institut national de la consommation (I.N.C.) depuis les articles consacrés par *50 millions de consommateurs* (*le Monde* daté 19-20 novembre 1978) à l'usure trop rapide de certains moteurs de 204 D et de 304 D. C'est à Besançon, où il assistait à une réunion de coordination des Unions régionales des organisations de consommateurs (UROC), que M. Pierre Fauchon, directeur de l'I.M.C., a donné cette précision.

MONNAIES

LES « BONS CARTER » ÉMIS EN SUISSE PORTERONT UN TAUX D'INTÉRÊT TRÈS BAS

Les obligations que le Trésor américain émettra jeudi 18 janvier en Suisse pour un montant de 1,2 milliard de dollars porteront un taux d'intérêt de 2,35 % à 2,65 %, aligné sur les conditions actuelles du marché. Le premier de ces taux s'appliquera aux « bons Carter » à échéance de deux ans et demi, et le second aux bons à échéance de quatre ans. Les titres seront, comme on le sait, libellés en francs suisses et ne pourront être achetés que par des résidents. Le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Anthony Solomon, qui s'est entretenu à ce sujet à Berne avec le ministre des finances helvétique, M. Georges André Chevallez, et avec le président de la Banque nationale, M. Fritz Leutwiler, a évoqué la possibilité d'une seconde émission du même genre.

Le Trésor des Etats-Unis a déjà, dans le cadre du plan Carter de défense du dollar du 1er novembre, émis sur le marché allemand des obligations libellés en D.M. pour un montant équivalent à 1,6 milliard de dollars.

● *La neuvième adjudication d'or du Trésor américain*, qui portait (pour la deuxième fois) sur *1,5 million* d'onces, soit environ 45 tonnes, a attiré des offres dépassant 6,4 millions d'onces émanant de quarante et une firmes. Le prix moyen aurait été de 219,25 dollars pour l'or à forte teneur (99,5 % de fin) et de 217,70 dollars pour l'or d'une teneur inférieure à 90 %.

UNE NOUVELLE PIÈCE DE 2 F SERA MISE EN CIRCULATION AU PRINTEMPS

Une pièce de 2 francs va être mise en circulation au printemps prochain. Cette pièce représente sur une face la Semeuse et sur l'autre le chiffre 2 entouré de rameaux de chêne. Ces motifs sont inscrits dans un cadre octogonal. La pièce de 2 francs est ronde et la tranche est munie de cannelures plus larges que celles des pièces de 1 et 5 francs. Elle est réalisée en nickel pur, pèse 7,5 grammes pour un diamètre de 26,5 millimètres et une épaisseur de 2 millimètres.

Cette pièce serait tirée à cent millions d'exemplaires en 1979.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2275	4,2325	— 143	— 110	— 295	— 250	—1085	— 975
$ can. ...	3,5495	3,5550	— 145	— 105	— 275	— 220	— 800	— 690
Yen (100)	2,1535	2,1585	+ 90	+ 130	+ 175	+ 220	+ 390	+ 475
DM	2,2995	2,3030	+ 50	+ 90	+ 105	+ 155	+ 300	+ 395
Florin	2,1350	2,1390	— 35	— 5	— 55	— 20	— 145	— 70
F. B. (100)	14,5790	14,6035	— 325	— 210	— 640	— 460	—1660	—1140
F. S.	2,5330	2,5375	+ 135	+ 170	+ 260	+ 305	+ 795	+ 890
L. (1 000).	5,0719	5,0798	— 260	— 200	— 500	— 425	—1710	—1530
£	8,4790	8,4920	— 460	— 400	— 895	— 785	—2805	—2565

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 1/2	2 13/16	2 7/8	3 1/4	3 1/16	3 7/16	3 1/2	3 7/8
$ E.-U.	29 7/8	30 1/4	9 7/8	10 1/4	10 7/16	10 13/16	11 5/8	12
Florin	7 7/8	8 3/8	8	8 1/2	8	8 1/2	7 3/4	8 1/4
F. B. (100)	8 3/4	11 1/4	8 1/4	9 3/4	8 1/4	9 3/4	8 1/8	9 5/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	— 1/8	+ 1/4	+ 1/16	+ 7/16
L. (1 000).	17 3/4	20 1/4	11 1/4	12 1/4	12	12 3/4	13	14
£	11 5/8	12 1/2	12	13 1/8	12 1/2	13 3/8	13 3/8	14 1/8
Fr. franc..	6 5/8	7 1/8	7 3/8	7 7/8	7 3/4	8 1/4	8 3/4	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

saunier duval



L'une des premières sociétés françaises d'entreprises générales d'électricité

Premier fabricant français d'appareils de production d'eau chaude et de chauffage au gaz

Chiffre d'affaires consolidé 1978 : environ F. 1,6 milliard dont le quart à l'exportation

AUGMENTATION DE CAPITAL

Une action nouvelle pour Trois anciennes
Prix d'émission : F. 130
Jouissance : 1er Janvier 1979
Avantage fiscal :
exonération dans les conditions et limites prévues par la loi du 13 Juillet 1978.
Souscription :
du 15 Janvier au 15 Fevrier 1979 inclus.

Une note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 78-170 en date du 27 Décembre 1978, peut être obtenue, sans frais, au Siège Social de la Société et dans les établissements chargés de recevoir les souscriptions. BALO du 8 janvier 1979.

SAUNIER DUVAL - S.A. au capital de F. 32.470.200
250, route de l'Empereur 92508 Rueil Malmaison - R.C. Versailles B 669.804.833.



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Situation des Sicav au 31 décembre 1978

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	AGF 5000 (60 % minim. en actions françaises (1)
Nombre d'actions au 31 décembre 1978 (actions de 100 F nominal)	366 963	1 160 346	202 087
Actif net par action	319,34	219	124,40
Actif net total	117 184 987,75	254 120 693,78	25 139 951,69
Répartition de l'actif (en pourcentage) :			
— disponible	1,15	1,35	6,79
— obligations françaises	32,68	31,24	29,94
— obligations étrangères	9,41	—	—
— actions françaises	27,96	67,23	63,37
— actions étrangères	28,80	0,18	—
Rappel Dividende par action de 100 F nominal :			Date d'ouverture au public : 19-12-1978
— montant net et avoir fiscal	14,16 + 3,11	11,90 + 0,81	
— date de paiement	10 avril 1978	10 avril 1978	

Souscriptions. — Services administratifs : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS ou Banque Générale du Phénix, 31, rue Lafayette, 75009 PARIS.

(1) Loi du 14 juillet 1978.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'ÉNERGIE

La Société Générale a fondé un prix pour l'énergie doté de 250 000 F par an et décerné par un jury présidé par le professeur Louis Neel, prix Nobel.

A ce prix peuvent s'ajouter des prix d'encouragement.

Ouvert à tous, individus ou équipes de toute appartenance, ce concours concerne tous ceux qui contribuent à alléger les charges que doit supporter notre pays pour s'approvisionner en énergie, qu'il s'agisse d'économies d'énergies, d'énergies nouvelles ou d'une meilleure utilisation du charbon et du pétrole et de leurs dérivés, etc.

Les candidatures pour 1979 sont reçues dès à présent et jusqu'au 15 avril au :

— Secrétariat du Prix de la Société Générale pour l'énergie, 29, boul. Haussmann, 75009 Paris (tél. : 266-54-00, p. 36-23) qui transmettra tous renseignements sur simple demande.

BABCOCK FIVES

Le groupe anglais Babcock & Wilcox, qui détenait jusqu'à présent 21 % du capital de la Compagnie industrielle et financière Babcock Fives, a procédé à l'allègement partiel de sa participation et l'a ramenée aux environs de 4,5 %.

Les titres ainsi rendus disponibles ont été reclassés auprès d'un certain nombre d'investisseurs institutionnels et d'actionnaires français.

Worms Investissement

Au 31 décembre 1978, l'actif net s'établissait à 180 224 504 F, se répartissant ainsi (en %) :

Actions françaises	38,29
Actions étrangères	19,32
Obligations françaises	30,47
Obligations étrangères	10,00
Liquidités	3,02

La valeur liquidative des 701 094 actions de 100 F composant le capital de 70 109 400 F à la même date, ressortait à 257,06 F.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 JANVIER

Irrégularité dans un marché plus calme

Le mouvement de hausse qui se poursuivait depuis plus d'une semaine à la Bourse de Paris a subi un coup d'arrêt ce mardi et l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié. Hausses et baisses se sont donc à peu près équilibrées dans un marché relativement plus calme que la veille.

Aucun compartiment ne s'est mis en évidence, la tendance générale restant très irrégulière tout au long de la séance. Les meilleures performances ont été réalisées par Générale de fonderie et C.E.M. qui ont regagné le terrain perdu la veille (+ 6 et 7 %), suivies de Penarroya (+ 5 %) et SCREG (+ 3,2 %).

A l'inverse, Chiers a reperdu l'avance acquise plus tôt (— 5 %) tandis que Saulnes accentue son repli (— 5 %).

« Les investisseurs institutionnels veulent éviter tout emballement du marché ». *Telle était l'impression la plus courante autour de la corbeille où l'action supposée des « gendarmes » était plutôt bien accueillie. Après six séances consécutives de hausse, certains opérateurs privés ont également procédé à quelques ventes bénéficiaires. Peu importante, la hausse du loyer de l'argent au jour le jour (7 % contre 6 7/8 %) a peut-être joué contre la progression des cours, le niveau « psychologique » des 7 % n'ayant pas été atteint depuis plusieurs semaines. Dans l'ensemble, les professionnels ne croient cependant pas à une tension durable des taux d'intérêt, et l'irrégularité constatée ce 16 janvier était plutôt de nature technique.*

Sur le marché de l'or, le volume des échanges s'est accru à 10 millions de francs, contre 8,33 millions la veille. Le lingot a repris 260 francs avant de s'établir à 30 550 francs, tandis que le napoléon s'effritait de 0,20 franc à 265,80 francs, après un premier cours de 266,80 francs.

LONDRES

Le Stock Exchange accélère son mouvement de repli de la veille, dans la crainte d'un renforcement du contrôle des prix. Les fonds d'Etat varient peu et les pétroles se replient. En liaison avec le lingot, les mines d'or progressent.

Or (ouverture) (dollars) 225 contre 220 65

VALEURS	CLOTURE 16 1	COURS 17 1
Beecham	638	633 ...
British Petroleum	914	910 ...
Courtaulds	118	117 ...
De Beers	413	414 ...
Imperial Chemical	362 ...	359 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	268 ..	260 ...
Shell	568	565 ...
Vickers	191	192
War Loan 3 1/2 %	28 5 8	28 5 8
*West Driefontein	28 ...	23 1.2
*Western Holding	22 11 16	23 1 8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

THORN ELECTRICAL. — Le semestre clos le 30 septembre 1978 s'est soldé par un chiffre d'affaires consolidé de 581,3 millions de livres contre 512,8 millions un an plus tôt (+ 13,4 %). Le bénéfice attribuable s'est élevé à 25,1 millions de livres contre 20,8 millions, soit 17,9 pence par action contre 15,2. Le dividende intérimaire a été fixé à 3,6 pence contre 2,45 un an auparavant.

APPLICATION DES GAZ. — Camping Gaz international a réalisé, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1978, un bénéfice net consolidé de 10,14 millions de francs contre 3,42 millions de francs lors de l'exercice précédent. Ce bon résultat est dû pour une large part à celui de la filiale anglaise. En revanche, les filiales italiennes ont continué à perdre de l'argent. La société mère ayant dû, à cet effet, constituer pour 37,50 millions de francs de provisions, ses comptes se sont soldés par un perte de 12,11 millions de francs contre un bénéfice de 3,29 millions de francs un an plus tôt.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	15 janv.	16 janv.
Valeurs françaises	104,8	104,5
Valeurs étrangères	105	105,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,7	90,4

NEW-YORK

Très net repli

Un sensible repli d'ordre technique a été enregistré mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones, en progrès de 12,39 points lundi, a terminé en baisse de 13,08 points le lendemain. Par rapport au début de l'année, la hausse de l'indice ressort encore à plus de 30 points, ce qui explique le peu d'inquiétude manifesté par les opérateurs. Le volume des transactions a été pourtant assez étoffé, 30,47 millions d'actions ayant été échangées contre 27,59 millions la veille. La participation des investisseurs institutionnels a, elle aussi, sensiblement augmenté, 361 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont été traités, contre 304 lundi.

Finalement, sur 1 899 valeurs cotées, 1 098 ont reculé, 433 sont parvenues à monter et 368 sont restées inchangées.

« Le repli est d'origine essentiellement technique », disait-on autour du Big Board, où l'on s'est cependant montré surpris de l'ampleur des sommes consacrées en 1978 à la défense du dollar (un chiffre de 50 milliards de dollars a été évoqué). Mais les excellents résultats publiés par de nombreuses sociétés (banques et autres) empêchent que le climat ne se dégrade plus profondément...

VALEURS	COURS 15 1	COURS 16 1
Alcoa	49 5 8	48 1 2
A.T.T.	62 ...	61 1 4
Boeing	77 7 8	75 3 8
Chase Manhattan Bank	31 3 8	31 ...
Du Pont de Nemours	143 1 4	138 1 2
Eastman Kodak	63 1 2	61 3 4
Exxon	49 5 8	49 1 4
Ford	43 5 8	43 ...
General Electric	50	49 3 8
General Foods	34 3 4	34 7 8
General Motors	56 7 8	56 1 2
Goodyear	17 1 4	17 1 4
I.B.M.	316 ...	309 5 8
I.T.T.	30 3 4	30 1 4
Kennecott	21 3 4	21 1 8
Mobil Oil	69 1 2	69 ...
Pfizer	35	34 1 8
Schlumberger	100 3 4	98 5 8
Texaco	24 1 2	24 1 4
U.A.L. Inc.	32 1 2	32 3 8
Union Carbide	36 1 4	35 5 8
U.S. Steel	24 1 2	24 1 2
Westinghouse	18 5 8	18 ...
Xerox	60 5 8	59 3 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 1	17 1
1 dollar (en yens)	198 ..	196 70

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 16 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 50	0 888
5 %	55 50	4 795
5 % 1920-1960	[illegible]	4 79

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	655	655
Protectrice A.I.R.	258	248
S.P.E.G.	186 50	182
U.A.P.	573	572
Laffitte-Bail	171 80	178
Locabail Immob.	328	326
Loca-Expansion	138 50	[illegible]
Locafinancière	180	[illegible]
Immuvest	105 20	105 20
Cie Lyon. Imm.	115 .	115 20

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 1	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats Unis ($ 1)	4 277	4 288	4 28
Allemagne (100 DM)	229 680	229 530	229
Belgique (100 F)	14 570	14 570	14 15
Pays Bas (100 fl.)	212 890	212 750	210 50
Danemark (100 krd)	82 710	82 800	81 50
Norvège (100 k)	84 190	83 760	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 523	8 494	8 50
Italie (1 000 lires)	5 086	5 076	5 10
Suisse (100 fr.)	250 800	251 470	251
Suède (100 krs)	97 800	97 610	96 75
Autriche (100 sch.)	31 365	31 340	31 25
Espagne (100 pes.)	6 094	6 084	6 10
Portugal (100 esc.)	9 095	9 100	9
Canada ($ can 1)	3 587	3 577	3 585
Japon (100 yens)	2 162	2 155	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16 1
Or fin (kilo en barre)	30154	30450
Or fin (en lingot)	30290	30550
Pièce française (20 fr.)	266 ..	265 80
Pièce française (10 fr.)	219 90	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	260	261 50
Union latine (20 fr.)	230 20	233 20
Souverain	269 50	278 30
Pièce de 20 dollars	1249 60	1249 20
Pièce de 10 dollars	712	714
Pièce de 5 dollars	450	...
Pièce de 50 pesos	1199	1219
Pièce de 10 florins	241 80	242 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1979 a été tiré à 578 773 exemplaires.

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

Les entretiens de M. Atherton à Jérusalem s'ouvrent dans un climat tendu

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens ne montrent pas un grand intérêt pour la nouvelle mission au Proche-Orient de l'ambassadeur itinérant américain, M. Atherton, arrivé mardi soir 16 janvier à Jérusalem et qui doit se rendre en fin de semaine au Caire. M. Begin n'a pas caché, ces derniers jours, qu'il aurait préféré une reprise de contact à un plus haut niveau. D'autre part, le gouvernement israélien a fait savoir qu'il ne voyait aucune évolution dans *la position égyptienne, signifiant ainsi* qu'il ne fallait pas s'attendre dans l'immédiat à une relance fructueuse *des négociations pour la signature* du traité de paix.

Comme pour ajouter une note pessimiste à ce tableau, M. Modal, ministre de l'énergie, a déclaré, peu avant l'arrivée de M. Atherton, qu'il continuait de croire fermement que le traité serait conclu, mais qu'il existait à ce sujet de sérieux « *doutes* » au sein du gouvernement israélien. La semaine dernière — ainsi qu'il l'avait laissé entendre en décembre, — M. Dayan, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'on ne pouvait écarter l'éventualité d'un échec des négociations avec l'Egypte.

Pour sa part, M. Atherton a confirmé, à sa descente d'avion, que les buts de son voyage étaient très limités et que les questions les plus importantes seraient traitées à un niveau ministériel. Il arrive en Israël alors que les relations entre Jérusalem et Washington sont une nouvelle fois assez tendues. La Maison Blanche a refusé de transmettre à Jérusalem l'intégralité du récent message adressé à Washington par le premier ministre égyptien, et qui exposait la position de son gouvernement. Seul un résumé de ce message a été remis à M. Begin, en dépit de la demande faite par ce dernier. La Maison Blanche a estimé *qu'une partie de ce texte ne concernait* que les relations bilatérales entre Washington et Le Caire et n'avait *pas lieu d'être communiquées au gouvernement israélien.*

Les dirigeants de Jérusalem n'ont guère apprécié non plus le fait que le gouvernement américain ait condamné dans un même communiqué l'attentat palestinien contre Maalot, le 13 janvier, et le raid de représailles mené par l'armée israélienne, le 16 janvier, contre une base palestinienne au Sud-Liban.

Enfin, les Américains ont demandé des explications et des précisions sur la décision prise, la semaine dernière, par le cabinet israélien d'autoriser trois nouvelles implantations dans la vallée du Jourdain et le territoire de Gaza, et d'envisager l'installation, près de Naplouse, *de militants de Gouch Emounim.*

FRANCIS CORNU.

EN MARGE DU CONFLIT LIBANAIS

Des partisans de l'iman Sadr détournent un avion... pour exposer leurs thèses

De notre correspondant

Beyrouth. — Un détournement d'avion, dont l'objectif était... une conférence de presse, a eu un dénouement heureux, mercredi 17 janvier, à 1 h 15 du matin, sur l'aéroport de Beyrouth.

Un appareil de la compagnie libanaise Middle East Airways (MEA), ayant à son bord soixante-treize passagers et cinq membres d'équipage et assurant la liaison Beyrouth-Amman, a été contraint de rebrousser chemin en vol par un commando de sept hommes armés et s'est posé, mardi, à 20 h 20, à Beyrouth, après que l'autorisation d'atterrir lui eut été refusée à Chypre et à Rhodes. L'unique exigence des ravisseurs, partisans de l'iman Moussa Sadr, disparu, depuis le 31 août 1978, alors qu'il se trouvait en voyage officiel en Libye, était de tenir une conférence de presse en présence des ambassadeurs arabes et des journalistes. L'un deux l'a finalement fait en présence des seuls journalistes. Tous les passagers ont ensuite été relâchés.

Le pirate a accusé expressément le gouvernement libyen d'être responsable de la « séquestration » de l'iman et réfuté la thèse libyenne selon laquelle celui-ci aurait quitté Tripoli pour Rome. Il a ajouté : « *L'iman Sadr assurait le prolongement arabe de la révolution iranienne. (...) On a cherché à se débarrasser de lui parce qu'il s'opposait farouchement au projet d'implantation des Palestiniens au Liban-Sud.* »

Les pirates de l'air se sont ensuite rendus aux autorités libanaises. — L. G.

● *De nouveaux accrochages* ont eu lieu mardi 16 janvier entre soldats syriens de la Force arabe de dissuasion (FAD) et miliciens conservateurs dans le centre de Beyrouth. Le duel d'artillerie aurait fait un mort parmi les miliciens. De violents accrochages avaient opposé la semaine dernière la FAD aux forces conservatrices. Le bilan avait été alors de vingt morts et d'une centaine de blessés. — *(A.F.P.)*

SÉISME EN IRAN
Plus de cent morts

Téhéran (Reuter, A.P.). — Plus *de cent personnes ont été tuées* lors du tremblement de terre qui s'est produit le 16 janvier dans le Khorassan, *province du nord-est de* l'Iran. C'est la région de Qaen, à quelque 220 kilomètres au sud de Meched, qui a été le plus affectée par le séisme. La magnitude était de 7 environ, c'est-à-dire semblable à celle du tremblement qui tua quinze mille à vingt-cinq mille personnes dans la région de Tabas, le 16 septembre 1978. Tabas est située aussi dans la province du Khorassan et est à 200 kilomètres à l'ouest de Qaen.

Le dernier tremblement de terre en Iran a eu lieu en septembre 1978, dans la région de Tabas, près de la *frontière de l'Afghanistan. Le séisme,* très violent (de 7 à 7,7 degrés) avait provoqué la mort de plus de dix mille personnes.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Deux régions changent de préfet

Le conseil des ministres du mercredi 17 janvier a adopté le mouvement préfectoral suivant :

● **REGION MIDI-PYRENEES : M. Jacques Corbon.**

M. Jacques Corbon, préfet de la région du Limousin, préfet de la Haute-Vienne est nommé préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Tony Roche, nommé préfet hors-cadres et chargé par le gouvernement de coordonner l'application du plan de développement du Sud-Ouest (*le Monde* du 14 octobre 1978).

[*Né en 1929* à Neuilly-Plaisance, licencié en droit, diplômé de l'*Institut d'études politiques*, M. Corbon est, en 1953, attaché au cabinet de M. Pleven, ministre de la défense, puis chef de cabinet du préfet de l'Aveyron. Détaché en 1958 à Alger au gouvernement général en qualité d'administrateur civil, il est, en mars 1961, secrétaire général de la première conférence d'Evian entre la France et les délégués du F.L.N. algérien. Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, il entre en 1962, au cabinet de M. Pompidou, premier ministre. Il s'y occupe plus particulièrement des réformes administratives des collectivités locales et de l'organisation des voyages du chef du gouvernement. En 1967, il est nommé préfet du Cantal et en 1971 préfet des Vosges. Secrétaire général de la préfecture de la région parisienne à partir de juin 1974, il est, en avril 1977, nommé préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin.]

● **REGION LIMOUSIN : M. Gilbert Carrère.**

M. Gilbert Carrère, préfet du Val-d'Oise, est nommé préfet de la région du Limousin en remplacement de M. Corbon.

[M. Gilbert Carrère, né en 1925, devient en 1957 sous-préfet de Saint-Flour, puis en 1959 de Sebdou (Algérie). En 1961, il occupe les fonctions de directeur du cabinet du préfet de Constantine. En 1962, il est placé à la disposition du préfet de la Somme et l'année suivante il devient chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet de l'Hérault. En 1969, il entre comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République auprès de Georges Pompidou, où il est notamment chargé de tous les problèmes de réforme administrative et des relations avec le ministère de l'intérieur. Après avoir été préfet des Pyrénées-Orientales de décembre 1970 à mai 1973, il revient au secrétariat général de la présidence de la République, toujours auprès de Georges Pompidou, puis est nommé, en juin 1974, préfet du Val-d'Oise.]

● **VAL-D'OISE : M. Claude Bussière.**

M. Claude Bussière, directeur du cabinet du préfet de police de Paris, est nommé préfet du Val-d'Oise en remplacement de M. Carrère.

[Né le 6 novembre 1928 à Clamecy (Nièvre), licencié en droit, après avoir été chef de cabinet des préfets de l'Orne et d'Eure-et-Loir, M. Bussière est nommé, en 1960, secrétaire général de la Haute-Saône, puis sous-préfet, en 1962, de Lure (Haute-Saône), puis de Toul (Meurthe-et-Moselle). Détaché en 1963 au cabinet du préfet de police, il en devient en 1967 directeur adjoint, avant d'être nommé sous-préfet de Reims en 1972, puis préfet délégué pour la police des Bouches-du-Rhône, en 1974, et directeur du cabinet du préfet de police de Paris en 1976.]

● **AUBE : M. Robert Lamy.**

M. Robert Lamy, préfet hors cadres, est nommé préfet de l'Aube, en remplacement de M. Marchand.

[Né le 2 juillet 1925 à Marseille, M. Robert Lamy est ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière administrative en 1948 en Tunisie. En 1955, il est chef de cabinet de préfet en mission à la sous-préfecture d'Aumale (Algérie). Il est ensuite successivement chef de cabinet à la préfecture du Var et à celle de Lot-et-Garonne, puis sous-préfet de Montbard. Il occupe ensuite, notamment, les postes suivants : secrétaire général du Tarn (1962), directeur du cabinet du préfet, puis secrétaire général de la Martinique (1964). Le 23 août 1972, il devient directeur de cabinet de M. Christian Poncelet, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Depuis cette date, M. Lamy était demeuré auprès de M. Poncelet, qui avait fait de lui, en juin 1974, après sa nomination au secrétariat d'Etat au budget, un de ses chargés de mission. Nommé en mars 1975 préfet de la Réunion, il était devenu en avril 1977 préfet des Vosges et placé hors cadre en avril 1978.]

● **DIRECTEUR DU CABINET DU PREFET DE POLICE DE PARIS : M. Charles Gosselin.**

M. Charles Gosselin, secrétaire général pour l'administration de la police à Paris, est nommé directeur du cabinet du préfet de police de Paris, en remplacement de M. Claude Bussière.

[Né le 9 mai 1929 à Argenteuil (Val-d'Oise), M. Gosselin est successivement, après sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1955, chef de cabinet des préfets de la Corse, du Lot, de Meurthe-et-Moselle, et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. En 1961, il est nommé sous-préfet de Montbard (Côte-d'or). Directeur de cabinet du préfet de l'Hérault en 1964, il est, en 1965, nommé directeur adjoint au Conseil économique et social avant de devenir, en 1974, préfet de l'Aude, puis, en 1976, préfet d'Eure-et-Loir, enfin, en mai 1978, secrétaire général pour l'administration de la police à Paris.]

● **SECRETAIRE GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE A PARIS : M. Raymond Marchand.**

M. Raymond Marchand, préfet de l'Aube, est nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Paris, en remplacement de M. Gosselin.

[M. Raymond Marchand est né le 11 octobre 1917 à Orléans. Il a débuté dans la carrière administrative en 1941 comme rédacteur au ministère de l'agriculture et du ravitaillement. En 1944, il est chargé de mission au cabinet du commissaire de la République pour les départements du Rhin et de la Moselle et, en 1945, il est intégré dans l'administration. Le 28 juillet 1954, il est nommé sous-préfet de Pointe-à-Pitre, puis, successivement, en 1958, secrétaire général de la Haute-Vienne ; en 1960, sous-préfet de Saint-Quentin ; en 1964, secrétaire général de l'Ille-et-Vilaine ; en 1967, sous-préfet de Chalon-sur-Saône ; en 1972, secrétaire général de la Seine-Maritime. En 1973, il est nommé préfet de la Haute-Loire puis, en 1975, préfet de l'Aube.]

UNE « CAMPAGNE D'INFORMATION » POUR LES FUTURS RETRAITÉS

M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a annoncé, mardi 16 janvier, le lancement d'une « campagne d'information » des retraités. Treize millions de dépliants destinés aux personnes qui se disposent à prendre leur retraite seront distribués dans les établissements publics.

Le texte de ces fascicules recommande aux intéressés de conserver toutes pièces justificatives : bulletins de paie, livrets militaires, attestations de chômage. Il indique également que les salariés non agricoles du secteur privé doivent s'adresser à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse pour l'Ile-de-France ou à la caisse régionale d'assurance-maladie pour la province, en déposant leur demande trois mois avant la date choisie pour le départ en retraite. Pour les retraites complémentaires, il faut s'adresser aux centres d'information et de coordination de l'action sociale (CICAS), dont les adresses peuvent être obtenues dans les mairies pour les non-cadres, et à l'institution de retraite des cadres (4, rue Leroux, Paris-16e) pour les cadres.

Il est conseillé de réclamer, dès cinquante-neuf ans, un relevé de compte auprès de la caisse de Sécurité sociale du dernier lieu de travail.

Les salariés agricoles doivent s'adresser à la caisse départementale de la Mutualité sociale agricole pour la retraite de base et la retraite complémentaire. Pour les agents de l'Etat ou des collectivités locales non titulaires, ou pour les fonctionnaires ayant moins de quinze ans de service, il faut s'adresser à l'employeur.

FORTE BAISSE DU DOLLAR

Le dollar a fortement baissé mercredi 17 janvier sur tous les marchés des changes. A Paris, son cours est revenu de 4,26 F à 4,22 F, après avoir même touché 4,2050 F. A Francfort, il est tombé de 1,8560 DM à 1,8350 DM (après 1,8250 DM), et à Zurich, il a glissé de 1,6850 FS à 1,6650 FS.

A l'origine de cet accès de faiblesse, on trouve les déclarations de M. Poehl, vice-président de la Bundesbank : révélant que la Banque centrale ouest-allemande avait consacré 24 milliards de DM au soutien du dollar en 1978 (auxquels s'ajoutent 8 milliards de dollars d'intervention au sein du serpent), il a laissé entendre que cette politique d'intervention massive contribuait à gonfler dangereusement la masse monétaire en R.F.A., au risque de relancer la hausse des prix, et qu'elle pourrait être révisée si les circonstances l'exigeaient.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a bondi de 220,65 dollars à 225 dollars.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre recevra M. Bergeron* le 31 janvier. Le secrétaire général de F.O. a l'intention d'évoquer avec le premier ministre « *le devenir de la politique conventionnelle, l'emploi, l'indemnisation du chômage et les problèmes de la Sécurité sociale* ».

● *M. Antoine Pinay* avait donné sa démission de la présidence du conseil général de la Loire mardi 16 janvier après un incident consécutif à une démarche d'employés de Manufrance. Il est revenu sur sa décision mercredi. En 1977, l'ancien président du conseil avait déjà donné sa démission de ce poste avant de le reprendre. Agé de quatre-vingt-sept ans, M. Pinay préside l'assemblée départementale depuis 1949 et a décidé de renoncer à cette charge lors du prochain renouvellement des conseils généraux.

● *Washington a annoncé* mardi 16 janvier la création d'un Institut américain pour Taiwan, qui servira d'organe de liaison entre les Etats-Unis et l'île. Selon le département d'Etat, qui parle désormais de rapports « *de peuple à peuple* » et non plus « *de gouvernement à gouvernement* », il s'agit d'« *une nouvelle étape dans le processus qui transforme les relations officielles entre Washington et Taibei* (Taipeh) *en relations non officielles* ». Le chef de cet Institut est M. David Dean, diplomate spécialiste des affaires asiatiques. Il disposera d'un budget annuel de 2 millions de dollars et appliquera les multiples accords, notamment économiques, entre Taiwan et les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● *En dépit de la hausse de 14,5 % du prix du pétrole brut décidée le 17 décembre par l'OPEP*, le pouvoir d'achat des pays exportateurs restera inférieur de 6 % à ce qu'il était en 1974. Telle est l'appréciation portée par la Deutsche Bank après une étude comparative des hausses des prix pétroliers et de celles des prix à l'exportation des pays industrialisés. Selon la Deutsche Bank, les excédents de la balance des paiements de l'OPEP ne dépasseront pas 5 à 10 milliards de dollars en 1979.

● *La société Nounours en règlement judiciaire.* — Le tribunal de commerce de Rennes a prononcé le règlement judiciaire de la société Nounours, qui avait déposé son bilan le 11 janvier (*le Monde* du 17 janvier).

● *Le prix de l'Union rationaliste* a été décerné à notre collaborateur Robert Escarpit, professeur d'information et de communication à l'université de Bordeaux-III, pour son ouvrage *Théorie générale de l'information et de la communication*, paru en 1976 chez Hachette.

● *La trilogie de la* Villégiature, *d eGoldoni*, mise en scène par Giorgio Strehler au Théâtre national de l'Odéon, sera retransmise sur Antenne 2, dimanche 4 février, de 14 h 30 à 19 h 15.

A B C D E F G